DÉCÈS

1861

A

1880

DÉCÈS.

Première Feuille.

1

ANNÉE 1861.

Le présent Registre, contenant six *feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,* Président-juge *du Tribunal civil d'*Ambert*, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'*Echandelys *pendant l'année mil huit cent soixante et un.*

Fait à Ambert *le* Douze *décembre mil huit cent soixante.*

Chabrier

N° 1.

Le 21 Janvier 1861

Héritier (Benoite) âgée de 70 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-un le vingt-deux janvier, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de saint Germain-l'Herm département du Puy-de-Dôme; sont comparus Jean Chabrier, âgé de trente-six ans, colporteur, fils de la défunte, et Benoît Berthelay, âgé de vingt-huit ans, menuisier, voisin de la défunte, habitant tous les deux le bourg d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, à une heure du matin Héritier Benoite, âgée de soixante-dix ans, veuve de Jean Chabrier, née en la commune de Grandval, sans profession, est décédée en la maison de son fils, sise au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Chabrier Berthelay Chaboissier

N° 2.

Le 17 février 1861

Genestier (André) âgé de 44 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-un le dix-huit février, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de saint Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Blaise Genestier, âgé de soixante ans, et Etienne Coudeyras, âgé aussi de soixante ans, tous deux propriétaires, habitant le lieu des Deux-Frères commune d'Echandely, et voisins du défunt ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, à deux heures du matin, Genestier, André, âgé de quarante-quatre ans, né en la commune de Fournols, époux en secondes noces de Jeanne Coudert âgée de quarante ans, tous deux cultivateurs et demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, y est décédé en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte.

Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-un le vingt-sept février, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de saint Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Blaise Rouet, âgé de

N.° 3

Le 26 février 1861

Eudert, Jean-Pierre.

âgé de 6 ans.

soixante-onze, Pierre Longechaud, âgé de soixante-trois ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au lieu du Moulin-de-Gery commune d'Ecbandely, nos parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que le vingt-six de ce mois, à quatre heures du matin, Eudert Jean-Pierre, âgé de six ans, né en cette commune, fils de Jean, âgé de trente-trois ans, serrurier de bois, et d'Anne Buisson, âgée de trente-quatre ans, sans profession, demeurant au hameau de Cher, commune d'Ecbandely, y est décédé en la maison de ses parents au dit lieu de Cher; en cette commune, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte. /.

Chaboissier Mz

N.° 4

Le 30 mars 1861

Fargette, Anne,

âgée de 86 ans, mariée.

L'an mil huit cent soixante-un le premier avril à sept heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Ecbandely, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Rouyer, âgé de quarante-neuf ans, fils de la défunte, et Régis Rouyer, âgé de vingt-trois ans, petit-fils de la défunte, métayers, demeurant à Roure, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le trente mars dernier, à quatre heures du matin, Fargette, Anne, âgée de quatre-vingt-six ans, née à Ste Genest-la-Tourette, épouse de Blaise Rouyer, aussi âgé de quatre-vingt-six ans, tous deux sans profession demeurant ensemble au dit lieu de Roure, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. /.

Chaboissier Mz

N.° 5

Le 8 avril 1861

Lachaise, Marie,

âgée de 4 mois

L'an mil huit cent soixante-un, le neuf avril, à six heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis-Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Ecbandely, canton de Ste Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère, Pierre, âgé de cinquante-cinq ans, et Pouilud, Louis, âgé de soixante-douze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Ecbandely, nos parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hier, à quatre heures du matin, Lachaise, Marie, âgée de quatre mois, née en la ville de St Etienne (Loire) fille de François âgé de trente-cinq ans, cordonnier, et de Marie David, âgée de trente-trois ans, couturière, demeurant ensemble à St Etienne, rue Beaubrun, numéro sept, et décédée en la maison d'Antoine Camus, sise au Moulin-neuf commune d'Ecbandely, où elle était en nourrice, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont déclaré ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite.

Chaboissier Mz

N.° 6

Le 12 avril 1861 . . . .

Angleade, Marie,

âgée de 33 ans, (mariée.)

L'an mil huit cent soixante-un, le treize avril, à neuf heures du matin, par-devant Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Ecbandely, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Brugères, âgé de soixante-trois ans, beau-père de la défunte, et Claude Buisson, âgé de cinquante-six ans, voisin de la défunte, tous deux propriétaires et domiciliés au hameau de Buisson, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin, Angleade, Marie, âgée de trente-trois ans, née en cette commune, épouse de Jean Brugères, âgé de quarante-cinq ans, demeurant ensemble au lieu de Buisson, commune d'Ecbandely, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont déclaré ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. /.

Chaboissier Mz

N° 7

Le 13 avril 1861

Chabenatrefaisteine
âgé de 14 jours.

L'an mil huit cent soixante-un, le quatorze avril à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de Saint Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Vidal Dutour âgé de soixante-quatorze ans cultivateur habitant le village de Parel en cette commune, et Pierre Brugière âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant le bourg d'Echandely, nos parents et voisins lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, Antoine Chabenchaud âgé de quatre jours né en cette commune fils de Joseph âgé de vingt-huit ans, scieur de long, et de Jeanne Regerol âgée de vingt ans, sans profession, domiciliés au village de Parel, en cette commune, nous nous y sommes rendus par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte. Il y est décédé en la maison de ses parents. Reconnu approuvé.

Chabo

N° 8

Le 15 avril 1861

Chanrière (Catherine)

âgée de 67 ans mariée.

L'an mil huit cent soixante-un, le dix-sept avril, à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint-Germain-L'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Magaud, âgé de soixante-huit ans, cultivateur de la ville de Jarle, et Vidal Dutour, âgé de soixante-quatorze ans cultivateur de la ville de Jarle, tous deux propriétaires et domiciliés au lieu de Parel, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que le quinze du mois d'avril, à onze heures du soir, Chanrière, Catherine, âgée de soixante-sept ans, née en cette commune, épouse du dit Jean Magaud, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de Parel, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le dit Magaud a signé avec nous le présent acte. Dutour a déclaré ne savoir signer; après que lecture leur en a été faite. /. Magaud

Chabo

N° 9

Le 22 avril 1861.

Communal (Pierre)

âgé de 66 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-quatre avril, à six heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint-Germain-L'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Louis Pointud, âgé de soixante-douze ans, et Pierre Brugière, âgé de soixante-cinq ans, tous deux propriétaires et domiciliés au bourg d'Echandely, mes voisins dudit lieu et après nommé, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux avril courant mois, à deux heures du soir, Communal Pierre, âgé de soixante-six ans, né en cette commune, époux de Vitale Tiolle, âgée de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au lieu du Puel, commune d'Echandely, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte. /. Il ni parents, Reconnu approuvé.

Chabo

N° 10

Le 23 janvier 1859.

Lagrange (Henry)

âgé de 77 ans, marié

Transcription

L'an mil huit cent soixante-neuf le vingt-quatre avril, à midi, nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint-Germain-L'Herm, Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre-vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: — L'an mil huit cent cinquante-neuf et le vingt-trois Janvier, à six heures du soir, devant nous Simon Chomette, maire et officier de l'état civil de la commune de Saint-Saturnin, canton de Saint-Amand-Tallende, département du Puy-de-Dôme, sont comparus, Michel Fougnes, âgé de soixante-deux ans, et Jean Pérol âgé de trente-neuf ans, tous deux voisins du défunt ci-après dénommé, cultivateurs, habitant le chef lieu de cette commune; lesquels nous ont déclaré que ce matin, à six heures, Henry Lagrange, âgé de soixante-dix-sept ans, né à Cher, commune d'Echandely, habitant cette commune, est décédé en son domicile à Saint-Saturnin époux de Marguerite Pointud, ainsi que nous en sommes assuré; et ont, les comparants déclaré ne savoir signer le présent acte que nous avons seul signé après que lecture leur a été faite. Un registre est la signature: Chomette. Pour copie conforme, en mairie le quatorze avril mil huit cent soixante-un, le maire signé: Chommette: — Vu pour légalisation de la signature apposée d'autre part de Monsieur Chommette, maire de la commune de Saint-Saturnin. Clermont-Ferrand le quinze avril mil huit cent soixante-une. Le préfet du Puy-de-Dôme. Pour le Préfet le conseiller de Préfecture délégué signé Grenier. /.

Chabo

N° 11

Le 25 mai 1861.

Longechaud, Marie, âgée de 14 ans.

L'an mil huit cent soixante un le vingt six mai à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm Puy de Dôme, sont comparus Etienne Longechaud, âgé de cinquante huit ans cultivateur, père de la défunte, et Pierre Laffore, âgé de soixante deux ans, cultivateur voisin de la défunte, tous deux habitant le Moulin de Jary, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à dix heures du soir Longechaud, Marie, âgée de quatorze ans, née en cette commune, fille du dit Antoine Longechaud, âgé de cinquante ans, cultivateur et de Marie Dubois, âgée de quarante deux ans, sans profession, demeurant ensemble au lieu du Moulin de Jary, en cette commune, est décédée en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré pour notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte, que nous avons signé les dits jour mois et an. La rature d'un mot nul est approuvée.

Chabrissier

N° 12

Le 1er juin 1861

Bredon, Barthélemy, âgé de 16 ans.

L'an mil huit cent soixante un le deux juin, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint Germain l'Herm Puy de Dôme, se sont présentés Bernard Berthelay, âgé de vingt huit ans, charpentier, habitant le bourg d'Echandely; et Bredon, Barthélemy, Joseph Chalineboud âgé de soixante trois ans, propriétaires, demeurant au lieu de Paret, commune d'Echandely, tous deux non parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que Bredon Barthélemy, âgé de seize ans, né en la commune du Vernet la Varenne, Puy de Dôme, habitant depuis quelques mois, en qualité d'apprenti charpentier, le chef lieu de cette commune, fils de feu Jacques et de vivante Gilberte Bouyet, âgée de soixante un ans, sans profession, habitant le fourneau de la Bourgne, dite commune du Vernet la Varenne, est décédé le jour d'hier, à midi, audit lieu de Paret, commune d'Echandely. Sur quoi, nous, officier de l'état civil, après avoir pris les renseignements nécessaires sur l'individu décédé, et nous être assurés de son décès, avons dressé le présent acte, que nous avons transcrit et signé sur les deux registres, avec les témoins, après lecture faite, les dits jour, mois et an. / Chalaneb Berthelay Chabrissier

N° 13

Le 7 juin 1861

Chorion, Claudine, âgée de 70 ans, veuve

L'an mil huit cent soixante un le huit juin, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Pierre Coudeyras, âgé de soixante quatre ans, beau frère de la défunte, et Buisson, André, âgé de cinquante huit ans, voisin de la défunte, tous deux cultivateurs, habitants le lieu de Fissou, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hier, à une heure du matin, Chorion, Claudine, âgée de soixante dix ans, née en cette commune, veuve de Jean Sauzet, est décédée en la maison de son fils sise au lieu de Fissou en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré pour notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les declarants ont dit ne savoir signer; après leur avoir fait lecture du présent acte. / Ils sans profession, demeurant aussi à Fissou, Renvoi approuvé:

Chabrissier

N° 14.

Le 6 Juillet 1861

Ebenlation Vincent sans vie; sexe masculin

L'an mil huit cent soixante un, le huit Juillet, à huit heures du matin par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de Saint Germain l'herm, puy de Dôme, sont comparus Antoine Genestier, âgé de cinquante sept ans, père du défunt, et Jacques Roux âgé de soixante cinq ans, voisin du défunt, tous deux cultivateurs, habitant le lieu de Buisson, commune d'Echandely; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont le dit Antoine Genestier, ci dessus nommé, et Marie Fleuriel, âgée de trente

N° 15

Le 16 juillet 1861

Désuselade Anne
âgée de 3 mois

ans, sans profession, demeurant avec son mari au Buisson et qui a été le dix-huit courant, à quatre heures du soir, par suite de couches de la mère, et les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite.

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-un, le seize juillet, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Désuselade, âgé de quarante ans, père de la défunte, et Pierre Longechal, âgé de soixante-trois ans, oncle de la défunte, tous deux cultivateurs habitants le lieu de Moulin-de-Gry, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à cinq heures du matin, Anne Désuselade, âgée de trois mois, née en cette commune, fille dudit Jean Désuselade et de Antoinette Marcheix, âgée de quarante ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu de Moulin-de-Gry en cette commune, y est décédée au domicile de ses parents ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite.

Chaboisseau

N° 16

Le 17 juillet 1861.

Maison (Marie)
âgée de 13 mois

L'an mil huit cent soixante-un, le dix-sept juillet à huit heures du matin, par devant nous, Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Joseph Coudeyras, âgé de quarante ans, et Jean Renaudias âgé de quarante-un ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau des Deux-frères, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le dix-sept juillet à onze heures du soir, Marie Maison âgée de treize mois, née à Clermont-Ferrand, fille d'Adrien Maison, âgé de trente-cinq ans, et de Madeleine Chapuis, âgée de trente-huit ans, marchands de bois, demeurant ensemble à Clermont-Ferrand, est décédée au dit lieu des Deux-frères commune d'Echandelys, en la maison d'Antoinette Marquet veuve de Jean Coudeyras, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite par nous parents de la défunte. Le convoi approuvé.

Chaboisseau

N° 17

Le 22 juillet 1862

Ducher, Jean-Marie, âgé de 4 jours.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-quatre juillet, à huit heures du matin, par devant nous, Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Claude Ducher, âgé de quarante-neuf ans, frère du défunt, et Jean Bravard, âgé de cinquante-huit ans, voisin du défunt, tous deux cultivateurs, habitant le lieu de Labat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux juillet courant, à dix heures du soir, Jean-Marie Ducher, âgé de quatre jours, né en cette commune, fils du dit Claude, et de Marguerite Buisson, âgée de trente-huit ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu de Labat, en cette commune, y est décédé au domicile de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Ducher Bravard Chaboisseau

N° 18

Le 7 août 1861

Bourmerie, Pierre
âgé de 8 mois

L'an mil huit cent soixante-un, le sept août, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Bourmerie, âgé de quarante-deux ans, père du défunt, et Pierre Bourmerie, âgé de soixante-huit ans, grand-père du défunt, tous deux cultivateurs, habitants le lieu du Moulin-de-Gry commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à deux heures du matin, Pierre Bourmerie, âgé de huit mois, né en cette commune, fils du dit Etienne Bourmerie et de Antoinette Chaussidière, âgée de quarante-deux ans, sans profession, demeurant ensemble

au lieu dit Grenchin de Pery, en cette commune, y est décédé en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, quant à Bournerie, Pierre il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Bournerie Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-un le vingt-trois août, nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, avons conformément à la loi transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit := L'an mil huit cent cinquante-trois et le deux février à dix heures du matin, pardevant nous Pierre-Denis-Joseph Vimal-Chabonbouge, maire adjoint, chargé par délégation des fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Ambert chef-lieu d'arrondissement, département du Puy-de-Dôme, sont comparus Ignace, âgé de quarante-cinq ans, employé à l'hospice et Jean Chaboissier, âgé de soixante-huit ans, cordonnier, commorsant le décès, tous deux demeurant en la ville d'Ambert; lesquels nous ont déclaré qu'hier à sept heures du soir Laurent Bion, âgé de quarante ans, originaire de la commune d'Echandelys, scieur de long, demeurant à Echandelys, sans autres renseignements est décédé à l'hospice de cette ville, ainsi que nous nous en sommes assuré et avons signé le présent acte avec le second déclarant, ce que le premier n'a su faire de ce requis, après lecture. Au registre sont les signatures, pour extrait conforme: l'officier de l'état civil d'Ambert, signé: Vimal-Chabonbouge, adjoint. Vu par nous juge de paix du canton d'Ambert pour légalisation de la signature de M. Vimal-Chabonbouge, adjoint; Ambert, le vingt-trois août mil huit cent soixante-un, signé: Hippolyte Boi... Chaboisseau

N° 19

Le 23 février 1853

Bion Laurent

âgé de 40 ans, marié

Transcription

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-huit août, à sept heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bugère Pierre, âgé de cinquante-cinq ans, et Pointaud Louis, âgé de soixante-douze ans, tous deux propriétaires et domiciliés au chef-lieu de la commune d'Echandelys, nos parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, Lavigne Auguste, âgé de trente-cinq ans, tailleur, né en la ville d'Issoire, époux de Marie Carnut, âgé de trente-quatre ans, demeurant ensemble au bourg de cette dite commune d'Echandelys, y est décédé, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite. /. La rature de quatre mots nuls est approuvée:

Chaboisseau

N° 20

Le 27 août 1861

Lavigne (auguste)

âgé de 35 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-un, le treize septembre, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Antoine Dumas, âgé de soixante-quatorze ans, et Jean Chomion âgé de quarante-six ans, tous deux propriétaires et domiciliés au lieu dit commune d'Echandelys, nos parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que le onze septembre présent mois, à trois heures du soir, Jean Coudeyras, âgé de quatre-vingt-onze ans, né en cette commune, veuf de Jeanne Lieb, sans profession, demeurant audit lieu du Bas en cette commune, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite /.

Chaboisseau

N° 21

Le 11 7bre 1861

(Coudeyras (Jean)

âgé de 91 ans, veuf.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-cinq septembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Antoine Comelet, âgé de quarante-septuagénaire de la Bastide, et Benoît Pierre âgé de quarante-cinq ans, voisin de la Bastide, tous deux vignerons et domiciliés en cette commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à une heure du matin, Comelier Jeanne-Marie, âgée de dix-huit mois, née en cette commune, fille du dit Antoine, et de Catherine Prechière, âgée de quarante ans, sans profession, demeurant tous deux au dit lieu de Bibal, y est décédée en la maison d'habitation de ses parents ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne

N° 22

Le 24 7bre 1861

Comelier (Jeanne-marie)

âgée de 18 mois.

savoir signé, après lecture à eux faite du présent acte. /

Chaboisseau

N° 23

Le 28 septembre 1861

Genestier (Claude)

âgé de 71 ans, veuf.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-huit septembre à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Coudeyras, âgé de soixante ans et Jean Romadias, âgé de trente-huit ans, tous deux propriétaires, habitant le lieu des Deux-Frères, commune d'Echandelys, et voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit de ce mois, à huit heures du soir, Genestier, Claude, âgé de soixante-onze ans, né en la commune d'Echandelys, veuf de Agathe Chassagne, cultivateur, demeurant au lieu des Deux-Frères, commune d'Echandelys, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite. /

Chaboisseau

N° 24

Le 1er 9bre 1861

Buisson (Marie)

âgée de 61 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante-un, le deux novembre à dept heures du matin par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Coudeyras Georges, âgé de cinquante-huit ans, époux de la défunte, et Coudeyras Antoine, âgé de vingt-trois ans, fils de la défunte, habitant le hameau de Fioson, commune d'Echandelys, tous deux propriétaires-cultivateurs, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à six heures du matin, Buisson, Marie, âgée de soixante-un ans, née en cette commune, épouse du dit Coudeyras, Georges, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. + tous deux propriétaires, demeurant ensemble au dit lieu de Fioson, renvoi approuvé: /.

Coudeyras Coudeyra Chaboisseau

N° 25

Le 12 9bre 1861

Communal (Jeanne-Marie-Thérèse)

âgée de 6 semaines.

L'an mil huit cent soixante-un, le quatorze novembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm: Puy-de-Dôme; sont comparus Brugère, Pierre, âgé de cinquante-cinq ans, et Pointud, Louis, âgé de soixante-douze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, nos parents de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le douze novembre présent mois, à trois heures du soir, Communal, Jeanne-Marie-Thérèse, âgée de six semaines, née en cette commune, fille de Jean, ft et de Chassaing, Marie, âgée de vingt-deux ans, sans profession, demeurant ensemble au hameau de Chalencette commune, y est décédée en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. H âgé de vingt-six ans, cultivateur, renvoi approuvé.

Chaboisseau

N° 26

Le 10 décembre 1861

Viallis (Marie)

âgée de 60 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante-un, le onze décembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Dumas, Jean, âgé de vingt-deux ans, menuisier, habitant le hameau du Mas, commune d'Echandelys, neveu de la défunte ci-après nommée, et Viallis, Jean, âgé de soixante-trois ans, cultivateur, demeurant au lieu de Lospeux, même commune, époux de la défunte; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, à sept heures du matin, Viallis, Marie, âgée de soixante ans, née en cette commune, épouse du dit Jean Viallis, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de Lospeux, commune d'Echandelys, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré

le premier d'enhumer, Durand a signé avec nous le présent acte, Vialle a déclaré ne savoir signer, après lecture faite. Durand Chaboisseau

N° 27

Le 19 Xbre 1861

Seby (Jean-Pierre)

âgé de 10 mois.

L'an mil huit cent soixante-un, le quinze décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandeby, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bastien Echandeby, ancien de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bastien Jean âgé de soixante-dix ans, et Pierre Breyère âgé de cinquante-cinq ans, tous deux propriétaires, habitant le chef-lieu de la commune d'Echandeby, nos parents ni voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que le seize du courant mois, à huit heures du soir, Seby, Jean-Pierre, âgé de dix mois, né à Paris, fils d'Antoine âgé de trente ans, et de Marie Angelide, âgée de vingt-huit ans, ouvriers, habitant la ville de Paris, rue des Prêtres Saint-Etienne Dumont, numéro seize, est décédé en la maison de Damien Seby, son grand-père. Ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite. H situé au hameau de Chez, commune d'Echandeby. Le contenu d'un mot nul et le présent renvoi dont approuvés:

Chaboisseau

N° 28

Le 20 Xbre 1861.

Bourrerie (Victoire)

âgée de 22 jours.

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt et un décembre, à huit heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandeby, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Laffont Pierre, âgé de soixante-dix-sept ans, et Rouvet, Blaise, âgé de soixante-douze ans, tous deux propriétaires, demeurant au hameau du Moulin-de-Gery, en cette commune, voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à cinq heures du matin, Bourrerie Victoire, âgée vingt-deux jours, fille de Prunevis, âgé de quarante-deux ans, scieur de long, et de Jeanne Communal, âgée de trente-six ans, sans profession, demeurant ensemble au dit hameau du Moulin-de-Gery, commune d'Echandeby, est décédée en la maison de ses parents située au Moulin-de-Gery, commune d'Echandeby, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite. H né en cette commune, renvoi approuvé:

Chaboisseau

N° 29

Le 20 Xbre 1861

Clavelier (Jean)

âgé de 6 ans.

L'an mil huit cent soixante et un, le vingt-deux décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandeby, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Antoine Genestier, âgé de cinquante-sept ans, et Jacques Roux, âgé de soixante-cinq ans, tous deux cultivateurs, habitant le hameau du Buisson, commune d'Echandeby, voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que le vingt décembre, présent mois, à six heures du soir, Clavelier, Jean, âgé de six ans, fils de Jean, âgé de trente-six ans, scieur de long, et de Catherine Chorion, âgée de trente-huit ans, sans profession, demeurant ensemble au hameau du Buisson, commune d'Echandeby, est décédé en la maison de ses parents, sise au dit lieu du Buisson, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite. H né en cette commune, renvoi approuvé:

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante et un, le vingt-sept décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandeby, canton de St-Germain-

N 30

R 26 Xbre 1861

Bion. François
de Jean (ouvr.)

l'Herm, dép.t de Dôme, sont comparus Blaise Genestier, âgé de soixante ans, et Etienne Coudeyras, âgé aussi de soixante ans, tous deux cultivateurs, habitant le hameau des Deux Frères, commune d'Echandely, voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, Bion, François, âgé de soixante dix-sept ans, né à Echandely, veuf de Benoite Journiche, sans profession, demeurant au dit lieu des Deux-Frères, en cette commune, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte.

Chaboisseau

Clos et arrêté par nous Antoine Louis Chaboisseau, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, le présent registre des décès contenant trente actes pour l'année mil huit cent soixante-un.

Echandely, le trente-un décembre, mil huit cent soixante-un.

Chaboisseau

Table alphabétique.

Nos du registre	Noms et Prénoms des décédés	Date du décès	Nos du registre	Noms et Prénoms des décédés	Date du décès
6	Anglade, Marie	12 avril	17	Duches, Jean-Marie	22 juillet
30	Bion, François	26 Xbre	4	Fargette, Anne	3 mars
19	Bion, Laurent	1 février 1853	2	Genestier, André	17 février
18	Bourrerie, Pierre	7 août	23	Genestier, Claude	28 7bre
28	Bourrerie, Victoire	20 Xbre	1	Héritier, Benoite	21 janvier
24	Buisson, Marie	1er 9bre	5	Sachaise, Marie	8 avril
7	Chalimbaud, Antoine	13 avril	10	Lagrange, Henry	23 janvier 1857
8	Chonion, Catherine	15 avril	20	Lavigne, auguste	27 août
13	Chonion, Claudine	7 juin	11	Longechal, Marie	25 mai
29	Clavelier, Jean	20 Xbre	16	Maison, Marie	17 juillet
25	Communal, Jeanne Marie Thérèse	12 9bre	14	Présentation d'une Religieuse	6 juillet
9	Communal, Pierre	22 avril	12	Redon, Barthelemy	1er juin
3	Coudert, Jean-Pierre	26 février	27	Saby, Jean-Pierre	13 Xbre
21	Coudeyrage, Jean	17 7bre	22	Tournelle, Jeanne Marie	24 7bre
15	Deschaseaux, Anne	10 juillet	26	Vialle, Marie	30 Xbre

Nous soussigné Maire de la commune d'Echandely, certifions avoir la table alphabétique ci-dessus dressé.

Echandely, le huit janvier mil huit cent soixante-deux.

Chaboisseau

DÉCÈS.

Première Feuille.

Le présent Registre, contenant trois ——— feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, premier juge-suppléant du Tribunal civil d'Ambert ———, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys ——— pendant l'année mil huit cent soixante-deux.

ANNÉE 1862.

Fait à Ambert, le quinze décembre mil huit cent soixante et un.

Hippt-Bernard

N° 1.

Le 5 janvier 1862.

Chevalier Jeanne-Marie âgée de 3 ans.

L'an mil huit cent soixante-deux, le six janvier, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus, Jacques Roux, âgé de soixante-cinq ans et Antoine Genestier, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau du Buisson, commune d'Echandelys, nos parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à trois heures du matin, Chevalier, Jeanne-Marie âgée de trois ans, née en cette commune, fille de Jean, âgé de trente-six ans, sieur de Longy, et de Catherine Chomion, âgée de trente-huit ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu du Buisson, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier

N° 2.

Le 7 janvier 1862.

Chevalier (Jeanne) âgée de 9 ans.

L'an mil huit cent soixante-deux, le neuf janvier, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus, Jacques Roux, âgé de soixante-cinq ans et Antoine Genestier, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau du Buisson, commune d'Echandelys, nos parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que le sept de ce mois, à deux heures du soir, Chevalier, Jeanne, âgée de neuf ans, née en cette commune, fille de Jean, âgé de trente-six ans, sieur de Longy, et de Catherine Chomion, âgée de trente-huit ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu du Buisson, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt-six janvier, à onze heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm

N° 3 —

Le 25 janvier 1862

Dupuy de Dôme

Deltour, André, âgé de soixante ans, non parent, mais voisin de la défunte, ci-après nommée, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau de Chez-Chaud commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à sept heures du matin, Pétrequin, Catherine, âgée de soixante-six ans, née au Monestier, canton de St Amant-Roche-Savine, épouse du Dit Chauvadet, Pierre, sans profession, et décédée en sa maison d'habitation sise au Dit lieu de Chez-Chaud, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Chauvadet a signé avec nous le présent acte, le Dit Deltour a déclaré ne savoir signer après que lecture lui a été faite. Renvoi approuvé:

Pétrequin, Catherine, âgée de 66 ans, mariée.

Chauvadet

Chaboisseau

N° 4. —

Le 10 février 1862

L'an mil huit cent soixante-deux, le onze février, à neuf heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Mourras, Jean, âgé de cinquante-six ans, époux de la défunte, et Viallis, Jean, âgé de soixante-deux ans, non parents, mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu de Lespeux, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à huit heures du matin, Communal, Jeanne, âgée de soixante-deux ans, née à St Germain-Roche-Savine, épouse du dit Mourras, est décédée en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Lespeux, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte sans opposition. Renvoi approuvé: /.

Communal, Jeanne, âgée de 62 ans, mariée.

Mourras

Chaboisseau

N° 5 —

Le 28 février 1862.

L'an mil huit cent soixante-deux, le premier mars onze heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Soffre, Pierre, âgé de soixante ans, et Bouvet, Blaise, âgé de soixante-seize ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau du Moulin de Gery, commune d'Echandelys, non parents, mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit février à deux heures du matin, Courge, Marie, âgée de soixante-quatre ans, sans profession, née à Fournols, veuve de Damien Courge, est décédée en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Moulin de Gery, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /
+ dernier, Renvoi approuvé:

Courge, Marie, âgée de 74 ans, veuve.

Soffre

Bouvet

Chaboisseau

N° 6 —

Le 21 mars 1862

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt-un mars à neuf heures du matin par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Lemoine, Guillaume, âgé de soixante-un ans, cultivateur habitant le hameau de la Faye-Pradel de la commune d'Echandelys non parent mais voisin du défunt, et Lemoine, Antoine, âgé de soixante-quatre ans, aussi cultivateur, habitant le même hameau, voisin de la commune de St Eloy, frère du défunt, lesquels nous ont déclaré que le vingt-neuf courant, à six heures du soir, Lemoine, Etienne, âgé de soixante-neuf ans, cultivateur, né en cette commune, veuf de Fargette, Marie, est décédé en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Faye, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /

Lemoine Etienne âgé de 69 ans, veuf.

Chaboisseau

N° 7 —

Le 25 mars 1862

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt-cinq mars, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugière, Pierre, âgé de cinquante-six ans, et Pinchet, Julien, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents, mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq mars courant, à sept heures du

Garnemire, Antoinette âgée de 33 ans, mariée

2 Hec

Comparant Antoine, âgé de trente trois ans, sans profession, né au Chambonnet commune de Brousse, époux de Bonjean Constance âgé de quarante sept ans sans profession et tenant sa maison d'habitation, sise au hameau de Compas, commune d'Echandelys ; lequel nous a dit que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte, et demeurant ensemble au lieu de Compas, mairie commune. Ouvert approuvé :

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante deux, le vingt neuf mars à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Anglade, Pierre, âgé de soixante deux ans, cultivateur, domicilié au hameau des Vagnes commune d'Echandelys, époux de la Présente, et Anglade, Jean, âgé de cinquante deux ans, aussi cultivateur et domicilié au Bourg d'Echandelys, beau frère de la Présente ; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, Dutour, Jeanne, âgée de soixante cinq ans, sans profession, née en cette commune, épouse du dit Anglade, Pierre, demeurant ensemble au lieu des Vagnes en cette commune, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Anglade Anglade Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante deux le dix avril, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Cordeyras Joseph, âgé de quarante ans, et Cordeyras, Etienne, âgé de soixante cinq ans, tous deux voisins Delorg et domiciliés aux Deux frères, en cette commune, voisins du défunt ; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que les père et aïeul de cet enfant sont Gouttes, Jean, âgé de trente deux ans, voisin Delorg, et Sauvadet, Anne, âgée de trente un ans, sans profession, demeurant ensemble audit lieu des Deux frères et que c'est ce jourd'hui, à sept heures du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère ; et ont, les déclarants, déclaré ne savoir signer, après leur avoir donné lecture du présent acte.

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante deux, le treize avril, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jacques Roux, âgé de soixante cinq ans, et Jean Faucheux, âgé de cinquante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu du Buisson commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que le onze avril présent mois, à onze heures du soir, Brasard (Antoine) âgé de quarante sept ans, né en cette commune cultivateur, veuf de Marie Cormonet, demeurant audit lieu du Buisson, commune d'Echandelys, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte.

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante deux, le deux mai, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus, Vital Lapeyre, âgé de soixante quinze ans, et Vital Genestier, âgé de cinquante sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau de la forestrie, commune d'Echandelys non parents mais voisins de la défunte ; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à deux heures du matin, Pointud (Antoinette) âgée de quatorze ans, née en cette commune fille de Jean, âgé de cinquante six ans et de Jeanne Anglade, âgée de cinquante ans, tous deux propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de la Forestrie, est décédé en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré

Nº 8

Le 28 mars 1862

Dutour, Jeanne
âgée de 65 ans mariée

Nº 9

Le 10 avril 1862.

Enfant mort-né
sexe masculin.

Nº 10

Le 11 avril 1862

Brasard (Antoine)
âgé de 47 ans, veuf.

Nº 11

Le 1er mai 1862

Pointud (Antoinette)
âgée de 14 ans

L'année susdite et ledit mois ledit acte dit ne savoir signer après lecture à nous faite du présent acte. Chaboisier O.

N° 12

Le 3 juin 1862

Brugière (Jean Baptiste) âgé de 3 mois

Présentation d'un enfant sans vie, sexe masculin.

L'an mil huit cent soixante-deux, le trois juin à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Bruguière Jean, âgé de trente-huit ans, et Vialle, Jeanne, âgée de trente-deux ans, tous deux cultivateurs domiciliés au hameau de Bussières, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à deux heures du matin, leur est né un enfant sans vie du sexe masculin, et qu'ils nous présentent pour le faire inhumer. Ledit enfant sans vie n'a reçu aucun prénom. Et ont les déclarants dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Chaboisier O.

N° 13

Le 24 juin 1862

Brugerie (Jean) âgé de 3 mois

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt cinq juin à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Mouras, Jean âgé de cinquante-six ans, et Vialle, Jean âgé de soixante deux, non parents, voisins du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau de Bussières, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, à cinq heures du matin, Brugère, Jean, âgé de trois mois, né en cette commune, fils de Pierre, âgé de vingt-six ans et de Chalembaud, Anne, âgée de vingt-cinq ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de Bussières et décédé en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. + ans renvoi approuvé: /. Chaboisier O.

N° 14

Le 26 juin 1862

Présentation d'un enfant sans vie, sexe masculin.

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt-six juin, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Coudeyras, Joseph, âgé de quarante-huit ans, et Coudeyras, Etienne, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau des Deux-Frères, en cette commune, nos parents, nos voisins du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que le père et mère de cet enfant sont Genestier, Claude, âgé de trente trois ans, et Crépidon, Marie, âgée de trente cinq ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, et que c'est aujourd'hui, à trois heures du matin que l'enfant est sorte du sein de sa mère; dont les déclarants, dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite. / Chaboisier O.

N° 15

Le 2 juillet 1862.

Genestier (Anne) âgée de 10 jours.

L'An mil mil huit cent soixante-deux le trois juillet, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme), sont comparus Coudeyras, Joseph, âgé de quarante-un ans, et Coudeyras, Etienne, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs domiciliés au hameau des Deux-Frères, en cette commune, nos parents, voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hier à midi, Genestier, Anne, âgée de dix jours, née en cette commune, fille de Claude, âgé de trente trois ans, et de Crépidon, Marie, âgée de trente cinq ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. / Chaboisier O.

N° 16

Le 20 août 1862

Sagnades, Antoinette, âgée de 85 ans, veuve

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt-un août à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jean Echalier, âgé de cinquante ans, métayer, et Jean Sandras, âgé de cinquante deux ans, voisins de lieu, tous deux domiciliés à Chaboisier

101 [illegible] an huit cent soixante-neuf cent huit cent [illegible] Lui [illegible] septembre 1862
[illegible] Germain Mont, [illegible] dix-huit septembre 1862 [illegible]

3 Nov

[illegible] de [illegible], [illegible]
[illegible] Echandelys [illegible] Thabroisier [illegible]
[illegible] Echandelys [illegible] Thabroisier [illegible]

[illegible]

Thabroisier

N° 17

Le 30 août 1862.

Courbine
Sébastien
âgé de
[illegible] ans
[illegible]

L'an mil huit cent soixante-deux, le trente août, à dix heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Courdeyras, âgé de soixante ans, et Joseph Courdeyras, âgé de quarante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à dix heures du matin, Courbine, Sébastien, âgé de soixante-quatre ans, sans profession, né à St-Louis-la-Cournèze, époux d'Etienne Tarachon, âgé d'soixante-cinq ans, aussi sans profession, demeurant ensemble audit lieu des Deux-Frères, est décédé en sa maison d'habitation, sise au susdit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Thaboisier

N° 18

Le 18 7bre 1862

Dupuydon
Marguerite-Philomène
âgée de 11 ans.

L'an mil huit cent soixante-deux, le dix-huit septembre, à six heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Dupuydon Jean, âgé de cinquante-cinq ans, et Brugère Pierre, âgé de cinquante-huit ans, cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, le premier père de la défunte et le second voisin; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à trois heures du soir, Marguerite-Philomène Dupuydon, âgée de onze ans, née en cette commune, fille du dit Jean Dupuydon, et de Anglade Anne, âgée de quarante-quatre ans, son épouse, sans profession, demeurant ensemble, est décédée en la maison de ses parents, sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, ledit Jean Dupuydon a signé avec nous le présent acte, Pierre Brugère a dit ne savoir signer après qu'il leur en a été fait lecture.

Thaboisier

Dupuydon

N° 19

Le 29 7bre 1862

Faucherys, Anne,
âgée de 89 ans, veuve

L'an mil huit cent soixante-deux, le vingt septembre, à trois heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus François Collange, âgé de trente-cinq ans, et Antoine Chevarin, âgé de quarante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Chaudie, commune d'Echandelys, non parents de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à quatre heures du soir, Madame Faucherys, Anne, âgée de quatre-vingt-neuf ans, sans profession, née en la commune de Brousse, veuve de Georges Chabrunet, habitant aussi à la Chaudie, y est décédée en sa demeure d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Chevarin Collange

Thaboisier

N°20

Le 4 8bre 1862.

Coudeyras

Jeanne, âgée de dix ans,

de jour, célibataire

L'an mil huit cent soixante-deux, le cinq ~~septembre~~ octobre, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de-Dôme, sont comparus Etienne Coudeyras, âgé de soixante-deux ans, et Coudeyras Joseph, âgé de quarante-deux ans, cultivateurs, domiciliés au hameau des Deux-Frères, commune d'Echandely, ~~les~~ parents ~~maternels~~ cousins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, Jeanne Coudeyras, âgée de soixante dix ans, sans profession, leur voisine, née en cette commune, fille de défunts Jean et Anne Pointet, est décédée en sa maison d'habitation ~~ici~~ sise au dit lieu des Deux-Frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite. ~~la~~ la rature de six mots nuls ont approuvé.

Chaboissier

Vu par le Conseiller Impérial
le 13 octobre 1862.
L'officier de

L'An mil huit cent soixante-deux, le dix-huit octobre à six heures du matin, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme,

N° 21

Le 18 8bre 1862

Chaboissier Pierre

Tuayre Antoinette, âgée de 76 ans, veuve

sont comparus Mourrat Jean, âgé de cinquante-sept ans, gendre de la défunte et Chaboissier Pierre, âgé de soixante-huit ans, non parent de la dite, cultivateurs domiciliés au hameau de Lespinas, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à quatre ~~du matin~~ Tuayre Antoinette, âgée de soixante-seize ans, sans profession, leur voisine née en cette commune, veuve d'Antoine Rodas, est décédée en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Lespinas, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite. + heures. Le présent a été approuvé. /.

Chaboissier

N° 22

Le 24 8bre 1862

Viallis Jean, âgé de 78 ans, veuf

L'An mil huit cent soixante-deux et le vingt-quatre, à midi, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Viallis Jean, âgé de soixante-huit ans et Chaboissier Pierre, âgé de soixante-huit ans non parents de la défunte, cultivateurs, domiciliés au hameau de Lespinas commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à six heures du matin Viallis Jean, âgé de soixante-six ans, propriétaire, veuf en premières noces de Marie Viallis, est décédé en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Lespinas, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite. / + Octobre. Le présent a été approuvé. /.

Chaboissier

N° 23.

Le 7 9bre 1862

Dumas (Marie) âgée de 20 ans célibataire

L'An mil huit cent soixante-deux et le sept novembre à midi, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jean Baptiste Dumas, journalier, propriétaire cultivateur, domiciliés au hameau des Pierres commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin, Dumas Marie, âgée de vingt ans, sans profession, née en cette commune, fille de défunt Dumas Jean Baptiste et de Viallis Anne, âgée de cinquante-quatre ans, vivant tous deux propriétaires demeurant ensemble au dit lieu des Pierres, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Dumas Jean Baptiste Viallis

Chaboissier

N° 24

Le 28 9bre 1862.

Rouvet (Anne)
âgée de 4 jours.

L'An mil huit cent soixante deux, le vingt huit novembre, à midi, pal devant nous Antoine Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet Vital, âgé de quarante sept ans et Buisson André, âgé de cinquante neuf ans, cultivateurs et domiciliés au hameau de Fraisse, commune d'Echandelys, le premier père de la défunte et le second voisin, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin, Anne Rouvet âgée de quatre jours, née en cette commune, fille dudit Vital Rouvet et de Marie Voirin son épouse âgée de trente deux ans sans profession, demeurant ensemble, est décédée en la maison d'habitation de ses parents, sise au dit lieu de Fraisse ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Chaboisseau

N° 25.

Le 1er 9bre 1862.

Viallis (Marie)
âgée de 29 ans,
mariée.

Mil huit cent soixante deux, le premier décembre à quatre heures du soir. Par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Mourras Jean, âgé de cinquante sept ans et Chatagnier Pierre, âgé de soixante huit ans, non parents mais voisins de la défunte, cultivateurs domiciliés au hameau de Lespeuze, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à six heures du matin, Viallis Marie, âgée de vingt neuf ans, sans profession, née en cette commune, épouse de Louis Brugière aussi âgé de vingt neuf ans, scieur de long, est décédée en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboisseau

Clos et arrêté par nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre des décès contenant vingt cinq actes pour l'année mil huit cent soixante deux.

Echandelys, le trente un décembre mil huit cent soixante deux.

Chaboisseau

Mourras

Table Alphabétique.

N° du registre	Noms et Prénoms des décédés	Date du décès	N° du registre	Noms et Prénoms des décédés	Date du décès
10	Brunard, Antoine	11 avril	6	Lemoine, Etienne	21 mars
13	Brugère, Jean	24 juin	3	Mayet, Catherine	25 janvier
1	Clavelier, Jeanne-Marie	5 janvier	11	Printud, Antoinette	1er mai
2	Clavelier, Jeanne	7 janvier	12	Présentation d'un enfant sans vie	2 juin
4	Communal, Jeanne	10 février	14	Présentation d'un enfant sans vie	26 juin
20	Coudeyras, Jeanne	4 8bre	18	Lupidon, Marguerite-philomène	18 7bre
17	Courtine, Antoinette	30 août	24	Rouvere, Anne	28 9bre
8	Dulour, Jeanne	28 mars	26	Sauvades, Antoinette	20 août
23	Dumas, Marie	7 9bre	21	Cuayre, Antoinette	18 8bre
9	Enfant mort-né	10 avril	5	Cuayre, Marie	28 février
19	Fauchery, Anne	29 7bre	22	Viallis, Jean	24 8bre
7	Gamonnet, Antoinette	25 mars	25	Viallis, Marie	1er Xbre
15	Genestier, Anne	2 juillet			

Nous soussigné, Maire de la commune d'Echandelys certifions exacte la table Alphabétique ci-dessus dressé

Echandelys, le 29 janvier mil huit cent soixante-trois.

Le Maire,

Chabrol

ANNÉ

N.

Le 16 janvier

Laguang

âgé de 7

N

Le 23 jan

Dupu

âgé de 7

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 25c

LOI DE 1862 ... ET SUS

DÉCÈS.

ANNÉE 1863.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, Premier juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent soixante-trois.

Fait à Ambert le Dix mars décembre mil huit cent soixante-deux.

N.° 1.

Le 20 janvier 1863.

Lagrange, Jeanne, âgée de 78 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt janvier, à une heure du soir, par-devant nous, Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Dutour, Guillaume, âgé de vingt-neuf ans, fils de la défunte, et Dumas, Antoine, âgé de soixante-quinze ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au Mas, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à dix heures du matin, Lagrange, Jeanne, âgée de soixante-dix-huit ans, née en cette commune, sans profession, veuve de Dutour, Claude, habitant le dit lieu du Mas, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte. /.

Chabrissier

N.° 2.

Le 23 janvier (1863)

Dupuy, Marthe, âgée de 72 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt-quatre+ à sept heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère, Pierre, âgé de cinquante-neuf ans et Barrard, Jean âgé de soixante-trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Bourg d'Echandelys, non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à neuf heures du soir, Dupuy, Marthe, âgée de soixante-douze ans, sans profession, née en la commune de St-Genès-la-Tourette, veuve de Vialles, Pierre, habitant au lieu de Cordefroy commune d'Echandelys y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte. /.

+ janvier, le présent acte est approuvé.

Chabrissier

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 25c

LOI DE 1862 — 25c EN SUS

DÉCÈS.

ANNÉE 1863.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, Premier juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys, pendant l'année mil huit cent soixante-trois.

Fait à Ambert le Dix neuf décembre mil huit cent soixante-deux.

N.° 1.

Le 20 janvier 1863.

Lagrange, Jeanne, âgée de 78 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt janvier, à une heure du soir, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Dutours, Guillaume, âgé de vingt-neuf ans, fils de la défunte, et Dumas, Antoine, âgé de soixante-quinze ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au Mas, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à dix heures du matin, Lagrange, Jeanne, âgée de soixante-dix-huit ans, née en cette commune, sans profession, veuve de Dutours, Claude, habitant le dit lieu du Mas, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Chaboissier

N.° 2.

Le 23 janvier (1863)

Dupuy, Marthe, âgée de 72 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt-quatre+ à huit heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère, Pierre, âgé de cinquante-neuf ans et Ravaud, Jean, âgé de soixante-trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Bourg d'Echandelys, non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à neuf heures du soir, Dupuy, Marthe, âgée de soixante-douze ans, sans profession, née en la commune de St-Genès-la-Tourette, veuve de Vialles, Pierre, habitant au lieu de Condeyroux commune d'Echandelys, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

+ janvier, le présent acte est approuvé.

Chaboissier

N° 3

Le 2 janvier 1863.

Fouboune Marie
âgée de 48 ans.
décédée.

L'an mil huit cent soixante-trois, le deux janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chabroisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Fouboune, Michel, âgé de cinquante ans, et Fouboune, François Roch, âgé de vingt-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, le premier fils et le second neveu de la défunte; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à dix heures du matin, Fouboune, Marie, âgée de quarante-huit ans, sans profession, native de cette commune, fille de François âgé de soixante-quatorze ans et de Rouvet Benoite aussi âgée de soixante-quatorze ans, domiciliés audit bourg d'Echandelys, demeurant aussi au dit bourg d'Echandelys est décédée en son domicile dit au midi de ce jour, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture, à la pluralité des suffrages, les autres ayant été délivré./.

Chabroisier

Fouboune Fouboune

N° 4

Le 23 février 1863.

Vaisse Jean-Marie
âgé de 9 mois.

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt-trois février, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chabroisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet Blaise, âgé de soixante-douze ans, et Beaumale Pierre, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin de Géry, commune d'Echandelys, grand-père et voisin du défunt lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à huit heures du matin, Vaisse, Jean-Marie âgé de neuf mois, né en cette commune, fils de Benoît, âgé de trente-sept ans, scieur de long et de Rouvet, Marie, âgée de trente-deux ans, sans profession, demeurant ensemble au Moulin de Géry, en cette commune, est décédé en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite./. La rature de deux mots nuls est approuvée:

Chabroisier

N° 5

Le 2 mars 1863

Chabrier (Jean marie)
âgé de 10 mois

L'an mil huit cent soixante-trois, le deux mars à quatre heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chabroisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Chabrier Jean, âgé de trente-sept ans, cordonnier, fils du défunt et Berthelay Benoît, âgé de trente ans, menuisier, non parents mais voisins du défunt, domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin, Chabrier Jean-Marie, âgé de dix mois, né en cette commune, fils du dit Chabrier Jean et de Couderyras Marie, âgée de trente-un ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu d'Echandelys, est décédé en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont ~~dit ne savoir signer~~ signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture./ La rature de quatre mots nuls est approuvée:

Chabrier Berthelay Chabroisier

N° 6

Le 11 avril 1863

Présentation d'un enfant sans vie sexe féminin

L'an mil huit cent soixante-trois, le dix-neuf avril à dix heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabroisier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Blaise Genestier, âgé de soixante-deux ans, et Joseph Couderyras, âgé de quarante-deux ans, cultivateurs et domiciliés au Deux-fonds commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, de sexe féminin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Jean Renaudias et Marguerite Terrasse, cultivateurs et domiciliés au dit lieu des Deux-frères, et que c'est le dix-huit avril présent mois à huit heures du matin que l'enfant est sorti du sein de sa mère; les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Âgé de quarante ans. 12 Âgée de quarante-un ans. Renvois approuvés

Chabroisier

N° 7

Le 31 mai 1863

Bruyère Marie Hélène
âgée de 13 mois

L'an mil huit cent soixante-trois le premier juin, à sept heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabroisier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Mourat Jean, âgé de cinquante-cinq ans, et Chalumbaud, Antoine, âgé de cinquante-sept ans, cultivateurs non parents mais voisins de la défunte, tous deux domiciliés à Vaseaux commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, trente-un mai, à neuf heures du matin

Naissance
âgée de 51 a

Brugère Marie Hélène âgée de trois mois, née en cette commune, fille de Jacques âgé de trente ans le 28 Mai de Rapaire, ci-devant en sa maison d'habitation dudit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture du présent acte leur a été faite./.

Chaboisseau

L'An mil huit cent soixante trois, le trois mai, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Lapidon Mathieu âgé de soixante dix ans époux de la défunte, et Lapidon, Michel, âgé de soixante dix huit ans beau frère de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Pouzetrie, commune de Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, onze mai, à six heures du soir, Brugère Jeanne âgée de soixante dix ans, née à Echandelys, sans profession, épouse du dit Lapidon Mathieu habitant le dit lieu de la Pouzetrie, y est décédée en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte./.

Chaboisseau

N° 9

Le 6 juin 1863

Dutour, Marie
âgé de 68 ans (veuve)

L'An mil huit cent soixante trois, le six juin, à six heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Dutour Guillaume âgé de vingt neuf ans et Dumas Antoine âgé de soixante quinze ans non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à deux heures du matin, Dutour Marie, âgée de soixante huit ans, née en cette commune, sans profession, veuve de Barrière Jacques, habitant le dit lieu du bourg, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte./.

Chaboisseau

N° 10

Le 27 juin 1863.

Lapidon

Anne-Marie Josephine.
âgée de 18 mois

L'An mil huit cent soixante trois, le vingt-huit juin, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Ravaud, Jean âgé de soixante trois ans, et de Brugère, Pierre, âgé de cinquante neuf ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier, à cinq heures du soir, Lapidon, Anne-Marie-Josephine, âgée de dix huit mois, née en cette commune, fille d'Etienne-Philippe, âgé de cinquante un ans, propriétaire et de Pillegre, Marie, âgée de trente un ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu d'Echandelys, est décédée en la maison d'habitation de ses parents, sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite./. La rature du mot nul est approuvée:

Chaboisseau

N° 11

Le 3 juillet 1863

Lapidon
Etienne-Philippe
âgé de 51 ans (marié)

L'An mil huit cent soixante trois, le trois juillet, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Ravaud Jean âgé de soixante trois ans, et Brugère Pierre, âgé de cinquante neuf ans, non parents mais voisins du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à ~~quatre~~ trois heures du soir, Lapidon, Etienne-Philippe, âgé de cinquante un ans, né en cette commune, fils de feu Joseph et de vivante Anne Garait, âgée de soixante quinze ans, époux de Marie Pillegre, âgée de trente huit ans, tous de l'état de cultivateurs, habitant le bourg d'Echandelys, est décédé en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite, + deux. La rature d'un mot nul et le renvoi ci-dessus sont approuvés:

Chaboisseau

N° 12

15 juillet 1863

Dutour (Jean Marie) âgé de 3 mois.

L'an mil huit cent soixante trois le quinze juillet à six heures du soir pardevant nous Antoine Louis Chaboisseau Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme sont comparus Dutour Martial âgé de soixante seize ans grand père du défunt et Journal Antoine âgé de quarante cinq ans cultivateur habitant le bourg de Pont parents voisins du défunt tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin Dutour Jean Marie âgé de trois mois né en cette commune fils de Gaspard âgé de quarante ans cultivateur de ce bourg et de Bergey Benoîte âgée de trente quatre ans sans profession demeurant ensemble au dit lieu de Pabot est décédé en la maison de la mère de ses parents, cela en suite d'un ligne ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite. J.

Chaboisseau

Vu et arrêté par nous Maire Officier de l'état civil de la commune d'Echandelys le 16 juillet 1863

Le Maire officier de l'état civil

H. Mazuyer

N° 13

Le 26 juillet 1863

Présentation d'un enfant sans vie sexe féminin J

L'an mil huit cent soixante trois le vingt six juillet à midi pardevant nous Antoine Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys cantons de St Germain l'Herm Puy de Dôme sont comparus Rous Joseph Antoine âgé de trente huit ans scieur de long demeurant au Bourg de Pascaude père de l'enfant ci après nommé et Terrasse Etienne âgé de trente neuf ans scieur de long demeurant au Buisson commune d'Echandelys ces trois dernier voisins de la défunte lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe féminin et nous ont déclaré que la mère de cet enfant est Terrasse Marie âgée de trente cinq ans sans profession demeurant au Buisson épouse dudit Roux Joseph Antoine et que c'est le jour d'hier à quatre heures du soir que cet enfant est sorti du sein de sa mère ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. J.

Roux Antoine Terrasse

Chaboisseau

N° 14

Le 26 juillet 1863.

Dutour

Ursule Marie Jeanne âgée de 4 ans

L'an mil huit cent soixante trois le vingt sept juillet à midi pardevant nous Antoine Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme sont comparus Bournerie Pierre âgé de soixante neuf ans et Bournerie Etienne âgé de quarante quatre ans non parents mais voisins de la défunte tous deux cultivateurs et domiciliés au Poutin de Gery en cette commune lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à sept heures du soir + Ursule Marie Jeanne âgée de quatre ans née en cette commune fille de Claude âgé de quarante deux ans sciens de long et de Thibertie Jeanne âgée de trente un ans sans profession demeurant ensemble au dit lieu du Poutin de Gery est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite. J. + Dutour renvoi approuvé.

Chaboisseau

N° 15

Le 27 juillet 1863.

Terrasse (Marie) âgée de 35 ans mariée

L'an mil huit cent soixante trois le vingt huit juillet à une heure du soir pardevant nous Antoine Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme sont comparus Terrasse Etienne âgé de trente neuf ans et Montel Laurent Louis âgé de vingt quatre ans tous deux scieurs de long et domiciliés au Buisson commune d'Echandelys le premier père et le second voisin de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à trois heures du soir Terrasse Marie âgée de trente cinq ans née en cette commune sans profession demeurant audit lieu du Buisson épouse de Roux Joseph Antoine âgé de trente huit ans scieur de long habitant le bourg de Pascaude et fille de Louis Terrasse âgé de soixante dix ans cultivateur domicilié au Buisson et de défunte Marie Pointaud est décédée audit lieu du Buisson en la maison d'habitation de son père ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture à eux faite. J.

Montel Terrasse

Chaboisseau

5

N° 16

Le 28 juillet 1863.

Gargette (Marie) âgée de 99 ans (veuve)

L'An mil huit cent soixante-trois, le vingt-neuf juillet, à midi par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Berthelay, âgé de cinquante-deux ans, maréchal, et Chaverlas Antoine, âgé de trente-neuf ans, marchand demeurant tous deux au bourg d'Echandelys le premier voisin, parent le second fils de la défunte, laquelle nous ont déclaré que le jourd'hui, à quatre heures du soir, Gargette, Marie, âgée de soixante-dix-sept ans, née en cette commune, veuve d'Etienne Chaverlas, fileuse, habitant le bourg d'Echandelys est décédée en la maison dudit Berthelay, située à Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne signé avec nous le présent acte, après leur en avoir fait lecture. /. La rature de trois mots nulle est approuvée.

Chaverlas Berthelay Chaboy

N° 17

Le 9 août 1863.

Simondet Joseph âgé de 66 ans (marié)

L'An mil huit cent soixante-trois, le dix août, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Simondet Mathieu, âgé de deux-huit ans, et Courdier, Mathieu, âgé de soixante ans, le premier fils du défunt et le second voisin, cultivateurs, demeurant tous deux au lieu de Chez commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à quatre heures du soir, Simondet, Joseph, âgé de soixante-six ans, né en cette commune, époux de Bouchet, Jeanne, âgée de soixante-douze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu de Chez, y est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte. /.

Chaboy

N° 18

Le 10 août 1863.

Berlin (Marie) âgée de 77 ans (veuve)

L'An mil huit cent soixante-trois, le onze août à midi, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bergère Pierre âgé de cinquante-neuf ans, et Ravaud Jean, âgé de soixante-trois, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à onze heures du matin, Marie Berlin, âgée de soixante-dix-sept ans, née + ~~en cette commune~~, sans profession veuve de Laurent Rouvet, habitant le bourg d'Echandelys, y est décédée en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après quoi lecture du présent acte leur a été faite. /. + à Montgrain, commune de St Eloy. Le présent renvoi et la rature de trois mots nuls est approuvé.

Chaboy

N° 19

Le 21 août 1863

Communal (Marie) âgée de 76 ans (veuve)

L'An mil huit cent soixante-trois, le vingt-deux août, à quatre heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Chantaguel, Jean, âgé de trente-neuf ans, et Chantaguel, Gilbert, âgé de quarante-quatre ans, fils de la défunte, propriétaires, habitant au lieu des Vers commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à six heures du matin, Marie Communal, âgée de soixante-seize ans, sans profession, née en cette commune, veuve de Chantaguel, Antoine, demeurant au dit lieu des Vers, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après leur en avoir fait lecture. /.

Chantagel Chantagel Chaboy

L'an mil huit cent soixante-trois, le onze septembre, à huit heures du matin par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont

N° 20

Le 8 7bre 1863

Blanchard (Pellagie)
âgée de 4 ans

... Bedeyras le cinq de ce mois, un enfant ... Bedeyras Joseph, âgé de quarante ans, ... Echandelys, lequel nous ont déclaré ... dix heures du matin, Blanchard, Mélanie, âgée de quatre ans, née ... Blanchard, âgé de trente ans, cultivateur, et de Bedeyras ... Deux Frères, commune d'Echandelys, lequel nous ... Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme) sont comparus ... Deux Frères, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au ... Echandelys, non-parents mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré ... Chaboisier

N° 21

Le 11 7bre 1863

Bourmerie (Pierre)
âgé de 5 mois

L'An mil huit cent soixante-trois, le onze septembre, à dix heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier Antoine, âgé de cinquante-six ans, et Pauchery Jean, âgé de cinquante-six ans, tous deux cultivateurs, habitant le lieu des Buissons, voisins mais voisins du défunt, tous deux cultivateurs, habitant le lieu des Buissons commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à neuf heures du matin, Bourmerie Pierre, âgé de cinq mois, né en cette commune, fils de Bourmerie Claude, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et de Beauvert Marie, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu des Deux Frères, est décédé en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboisier

N° 22

Le 14 7bre 1863.

Goutte
Françoise
âgée de 3 mois ½.

L'An mil huit cent soixante-trois, le dix-sept septembre, à quatre heures du soir, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier Blaise, âgé de soixante-deux ans, et Coudeyras Joseph, âgé de quarante-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, non-parents mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à trois heures du matin, Goutte Françoise, âgée de trois mois et demi, née en cette commune, fille de Jean, âgé de vingt-sept ans, scieur de long, et de Sauvadet Anne, âgée de trente-un ans sans profession, demeurant ensemble au dit lieu des Deux Frères, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboisier

N° 23

Le 29 7bre 1863

Barrière
Josephine
âgée de 8 mois

L'An mil huit cent soixante-trois, le vingt-neuf septembre, à midi, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Genestier Blaise, âgé de soixante-deux ans, et Coudeyras Joseph, âgé de quarante-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, non-parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à trois heures du matin, Barrière Josephine, âgée de trois mois, née en cette commune, fille de Barrière, âgé de quarante ans, scieur de long, et de Chorion Jeanne, âgé de trente ans sans profession, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboisier

N° 24

Le 6 octobre 1863.

Vaisse Jeanne
âgée de 70 ans
veuve

L'An mil huit cent soixante trois, le sept octobre, à midi, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Rouvet, Blaise, âgé de soixante-douze ans, et Bourmerie Pierre, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-de-Goey commune d'Echandelys, non-parents, mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui, à huit heures du soir, Vaisse Jeanne, âgée de soixante-

Né ... née en cette commune, sans profession, veuve de Rapaly, Antoine, habitant le lieu du Fontin de Grey, en cette commune, y est décédée en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Et

Chaboiss. B

N° 25

Le 15 9bre 1863

Pointud (Jeanne) âgée de 62 ans veuve.

L'An mil huit cent soixante trois, le quinze novembre, à huit heures du matin par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Pointud André, âgé de cinquante huit ans fils de la défunte, et Pointud Jean, âgé de trente ans gendre de la défunte, tous deux propriétaires domiciliés au bourg d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à une heure du matin, Pointud Jeanne, âgée de soixante deux ans née en cette commune, sans profession, veuve de Pointud Jean Joseph, habitant le même lieu d'Echandely, y est décédée en la maison d'habitation de son fils, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne signer avec nous le présent acte, après lecture faite. La rature de deux mots nuls est approuvée: Pointud Jean Chaboiss. B

N° 26

Le 14 9bre 1863

Genestier Damien âgé de 2 ans ½.

L'An mil huit cent soixante-trois, le quinze novembre, à dix heures du matin par devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Mourrat Jean, âgé de cinquante-six ans, et Viallis Claude, âgé de soixante ans, non parents, mais voisins du défunt, tous deux cultivateurs habitant le lieu de Lospeux, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier à six heures du soir, Genestier Damien, âgé de deux ans et demi, né en cette commune, fils de feu Antoine et de vivante Rouvet Louise, âgée de quarante ans, sans profession, demeurant audit lieu de Lospeux, est décédé en la maison d'habitation de sa mère sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite.

Chaboiss. B

N° 27.

Le 3 Xbre 1863

Présentation d'un enfant sans vie, sexe masculin.

L'An mil huit cent soixante-trois, le trois décembre à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain-Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet Vital, âgé de quarante-huit ans, métayer, domicilié à Pioisson, commune d'Echandely, père du défunt, et Buisson André, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire, demeurant aussi à Pioisson, non parent du défunt; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin, et nous ont déclaré que la mère de cet enfant est Vorillon Marie, âgée de trente trois ans, sans profession, demeurant au sus dit lieu, épouse du dit Rouvet Vital, et que c'est ce jourd'hui à trois heures du matin que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboiss. B

L'An mil huit cent soixante-trois, le six décembre à deux heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet, Vital, âgé de quarante-huit ans, métayer, gendre du défunt, et Buisson André, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire, voisin du décédé,

N° 28

Le 6 Xbre 1863

Verillon, Antoine, âgé de 72 ans, veuf.

Les Deux Paroissiaux au lieu de Besson, en cette commune ; lequel nous a déclaré que le jour d'hier à six heures du soir, Verillon Antoine, âgé de soixante-douze ans, cultivateur, natif de St Genès-Champanelle, y domicilié, veuf de Marie Rouvet, est décédé au domicile de Besson, commune d'Echandelys, en la maison d'habitation de son gendre, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; dont après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants nous ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chabrol A

N° 29

Le 27bre 1863

Genestier, Antoine, âgé de 33 ans, marié.

Transcription.

L'an mil huit cent soixante-trois, le six décembre, à deux heures du soir, ~~par devant~~ nous Antoine-Louis Chabrol fils, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), avons conformément à l'article quatre-vingt du Code Napoléon, transcrit sur nos registres de décès dont la teneur suit : — L'an mil huit soixante-trois, le deux septembre, à onze heures du matin par devant nous Michel Deghoux adjoint au Maire, officier de l'état civil de cette ville de Clermont-Ferrand, sont comparus sieur Jean Bourdeuge, âgé de quarante-trois ans, et sieur Pierre Pourçain, âgé de trente-sept ans, tous deux employés aux hospices de cette ville, lesquels nous ont déclaré qu'Antoine Genestier, scieur de long, âgé de trente-trois ans, natif de Fournols et habitant d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, en ce département, époux de Louise Rouvet et fils de Barthélemy Genestier, cultivateur et de feue Françoise Marcepoil, est décédé à l'hôtel-Dieu ce matin à cinq heures, fait à nous signé : Les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite. — Au registre sont les signatures. — Pour copie conforme au registre délivrée en exécution de l'article quatre-vingt du Code Napoléon par nous Maire de la ville de Clermont-Ferrand, le cinq septembre mil huit cent soixante-trois. Pour le Maire l'adjoint, signé : Deghoux. — Vu pour la légalisation de la signature de Monsieur Deghoux adjoint au maire de la ville de Clermont-Ferrand, par nous Préfet du département du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand, le cinq octobre mil huit cent soixante-trois. Pour le Préfet Le conseiller de Préfecture délégué, signé : illisible /. La rature de deux mots nuls est approuvée

Chabrol A

Clos et arrêté par nous maire de la commune d'Echandelys, le présent registre des décès, contenant vingt-neuf actes pour l'année mil huit cent soixante-trois. —

Echandelys, le trente-un décembre mil huit cent soixante-trois

Le Maire,

Chabrol D

Table alphabétique.

N° du registre	Noms et Prénoms des Décédés	Date du Décès	N° du registre	Noms et Prénoms des Décédés	Date du Décès
23	Barrière Joséphine	29 7bre	26	Chastin Damien	14 7bre
11	Barbin Marie	18 août	22	Coiffe Françoise	19 7bre
20	Blanchard Mélanie	5 7bre	1	Lagrange Jeanne	20 janvier
21	Bonnamin Pierre	11 7bre	25	Lantin Jeanne	15 7bre
7	Broyère Marie-Hélène	31 mai	6	Présentation d'un enfant sans vie	18 avril
5	Chabrier Jean marie	2 mars	13	Présentation d'un enfant sans vie	20 juillet
17	Communal Marie	21 août	27	Présentation d'un enfant sans vie	3 8bre
12	Dutour Jean marie	15 juillet	10	Pupidon anne marie Joséphine	27 juin
9	Dutour Marie	6 juin	11	Pupidon Etienne Philippe	3 juillet
14	Dutour Ursule-marie Jeanne	26 juillet	17	Simondet Joseph	8 août
2	Dupuy Martha	23 janvier	15	Terrasse Marie	27 juillet
16	Fargette Marie	28 juillet	4	Vaisse Jean Marie	23 février
3	Fonbonne Marie	3 février	24	Vaisse Jeanne	6 8bre
8	Fougère Jeanne	31 mai	28	Vorillon Antoine	6 8bre
29	Genebie Antoine	2 7bre			

Nous soussigné, Maire de la commune d'Echandelys, certifions exacte la table alphabétique ci-dessus dressée

Echandelys, le quatre janvier mil huit cent soixante-quatre.

Le Maire.

Chaboy

MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

N° 96.

ACTE DE DÉCÈS de Genestier (Antoine)

Envoyé à M. le Maire de Echandelys, en son Département pour qu'il l'inscrive sur ses registres, conformément à l'article 86 du Code Napoléon, et prévienne la famille de la défunt.

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE DÉCÈS
DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND, POUR L'ANNÉE 1863.

N° DE L'ACTE.

754

L'an mil huit cent soixante trois, le Douze septembre, à onze heures du matin par-devant nous Michel Peyhoux adjoint au Maire, officier de l'état civil de cette ville de Clermont-Ferrand, sont comparus sieur Jean Bourdouze, — âgé de quarante trois ans, et sieur Pierre Poucçain, — âgé de trente sept ans, tous deux Employés aux hospices de cette ville lesquels nous ont déclaré qu'Antoine Genestier, sieur de Long, âgé de trente trois ans, natif de Tournoels et habitant d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, département, Epoux de Louise Rouvet et fils de Barthelemy Genestier, Cultivateur et de feue Françoise Marcepoil, est décédé à l'hôtel Dieu ce matin, à cinq heures

et avons signé. Les Déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme au registre, délivrée en exécution de l'article 80 du Code Napoléon, par nous Maire de la ville de Clermont-Ferrand, le 5 7bre 1863.

P.r Le Maire,
L. adjoint,

Vu pour la légalisation de la signature de M. Peyhoux adjoint au maire de la ville de Clermont-Ferrand, par nous Préfet du département du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand, le 8 7bre 1863.

POUR LE PRÉFET
Le Conseiller de Préfecture délégué

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)

142. — Clermont, typ. Hubler.

DÉCÈS.

ANNÉE 1864.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, juge suppléant du Tribunal civil d' Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d' Echandelys pendant l'année mil huit cent soixante-quatre.

Fait à Ambert le quinze décembre mil huit cent soixante-trois.

L. Armilhon
J. S.

N° 1.

Le 6 Janvier 1864.

Ravaud (Jean-Baptiste) âgé de 2 mois.

L'An mil huit cent soixante-quatre, le six janvier, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugière Pierre, âgé de soixante ans, et Ravaud Jean, âgé de soixante-quatre ans, grand-père du défunt et le premier voisin, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Ravaud (Jean-Baptiste), âgé de deux mois, né à Echandelys, fils de Marc-antoine, âgé de trente-cinq ans, maçon, et de Lagat Marie, âgée de trente-quatre ans, sans profession, habitant ensemble au dit lieu d'Echandelys, est décédé en l'habitation de ses parents, sise au susdit lieu, ce matin à six heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. J.

Chabrissier M.

N° 2.

Le 12 Janvier 1864

Ponchon (Antoine) âgé de 60 ans, marié.

L'An mil huit cent soixante-quatre, le douze janvier, à trois heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chabrissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugière Pierre, âgé de soixante ans, et Chivialat Louis, âgé de soixante-quinze ans, non parents, mais amis du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Ponchon (Antoine) âgé de soixante ans, né en cette commune, époux de David Claudine, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au hameau de Pinay-plantat, commune d'Echandelys, est décédé aujourd'hui à trois heures du matin, en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Pinay-plantat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les comparants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. + Pierre, le présent renvoi et la rature d'un mot nul sont approuvés /

Chabrissier M.

N° 3

Le 21 janvier 1864.

Chabrejas, Pierre, âgé de 68 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-quatre, le vingt-un janvier à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabrejas, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme, sont comparus Chabrejas Pierre, âgé de soixante-neuf ans, et Chassagne Claude, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs, domiciliés à la Forge, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Chabrejas, Pierre, âgé de soixante-huit ans, fils de feu Jean et de défunte Peirichet Etienne, épouse en secondes noces de Chassagne Claude, cultivateurs, demeurant ensemble au lieu de la Forge, y est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, Chassagne a signé avec nous la présente acte; Lemoine a déclaré ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite. /.

Chabrejas J.

N° 4

Le 23 janvier 1864

Beraud (Anne) âgée de 73 ans, mariée.

Chabrejas

L'an mil huit cent soixante quatre, le vingt-quatre janvier, à midi, par devant nous Antoine Louis Chabrejas, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme, sont comparus Chabrejas Etienne, âgé de soixante trois ans, et Chantel Etienne, âgé de soixante six ans, voisin de la défunte, nos parents, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Trois Frères, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Beraud, Anne, âgée de soixante treize ans, née à Echandelys, fille de feu André et de défunte Beraud Marguerite, épouse de Clayde Beraud, âgé de soixante treize ans, cultivateurs, demeurant ensemble au lieu des Trois Frères, y est décédée, hier, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite. /.

Chabrejas J.

N° 5

Le 3 février 1864.

Marquet (Anne) âgée de 5 jours.

L'an mil huit cent soixante quatre, le quatre février, à midi, par devant nous Antoine Louis Chabrejas, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Genestier Vital, âgé de soixante dix, et Pupidon, Mathieu, âgé de soixante douze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Forestery, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Marquet, Anne, âgée de cinq jours, née en cette commune, fille de Marquet Damien, âgé de quarante trois ans, et de Fougère, Anne, aussi âgée de quarante trois ans, cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de la Forestery, y est décédée hier, à cinq heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite. /.

Chabrejas J.

N° 6

Le 6 février 1864.

Fougère (Anne) âgée de 43 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante quatre, le six février à deux heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabrejas, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pupidon, Mathieu, âgé de soixante douze ans, et Genestier Vital, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Forestery, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Fougère, Anne, âgée de quarante trois ans, mariée en cette commune, fille de feu Jean et de défunte Veure, Anne, épouse de Marquet, Damien, âgé de quarante trois ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble audit lieu de la Forestery est décédée ce jourd'hui à neuf heures du matin, en la maison d'habitation de son mari, sise au susdit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte. /.

Chabrejas J.

N° 7

Le 5 mars 1864

Bourrerie Jeanne-Claudine âgée 8 ans

L'An mil huit cent soixante-quatre, le six mars, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet Blaise âgé de soixante-dix ans, et Longechal Etienne, âgé de cinquante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin de Gery, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Bourrerie (Jeanne Claudine) âgée de huit ans, née en cette commune, fille de François, âgé de quarante-cinq ans, et de Communal Jeanne, âgée de trente-neuf ans, cultivateurs demeurant ensemble au dit lieu du Moulin de Gery; y est décédée hier, à neuf heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite.

Chaboissier

N° 8

Le 6 avril 1864

Communal Jeanne âgée de 39 ans mariée

L'An mil huit cent soixante-quatre, le six avril, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Rouvet Blaise, âgé de soixante-dix ans, et Longechal Etienne, âgé de cinquante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin de Gery commune d'Echandelys, non parents, mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Communal Jeanne, âgée de trente-neuf ans, née en cette commune, fille de feu Etienne et de défunte Bourgère, mariée épouse de Bourrerie François, âgé de quarante-cinq ans, tous deux cultivateurs demeurant au dit lieu du Moulin de Gery, est décédée aujourd'hui, à deux heures du matin en la maison de son mari sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite du présent acte /.

Chaboissier

N° 9.

Le 6 avril 1864.

Pointud Louis âgé de 15 ans Garçon

L'An mil huit cent soixante-quatre, le six avril, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Bourgère Pierre, âgé de soixante ans, et Ravaud Jean, âgé de soixante-quatre ans, cultivateurs demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, non parents ni décédé, lesquels nous ont déclaré que Pointud Louis, âgé de soixante-quinze ans, né en la commune de St Eloy, hameau de Montgrain, tisserand, époux en dernières noces de Bargette Marie, âgée de quarante-huit ans, sans profession, demeurant ensemble au lieu de la Parade, commune d'Echandelys est décédé hier, six du courant, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la parade, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture du présent acte à eux faite /.

Chaboissier

N° 10

Le 22 avril 1864

Redon (Antoine) âgé de 99 ans marié.

L'An mil huit cent soixante-quatre, le vingt-trois avril, à six heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron (Puy de Dôme) sont comparus Chambon Louis, âgé de cinquante-six ans, non parent mais voisin du défunt, et Communal Etienne, âgé de quarante-six ans, gendre du défunt, cultivateurs domiciliés à Lagnerade, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Redon (Antoine) âgé de soixante-dix-neuf ans, né à Aix-la-Fayette, propriétaire, époux de Marguerite Grasse, âgé de soixante-douze ans, sans profession, demeurant ensemble à Lagnerade, commune d'Echandelys, est décédé hier, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Lagnerade, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite.

Chaboissier

L'An mil huit cent soixante-quatre, le vingt-trois avril, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, (Puy de Dôme)

N° 11

Le 22 avril 1864

Péron (Jeanne) âgée de 90 ans veuve.

Elle sait signer.

Elle a signé.

N° 12

Le 21 avril 1864

Coudeyras Georges âgé de 27 ans, veuf.

Coudeyras Georges âgé de soixante-dix ans, veuf de Buisson Marie, propriétaire, habitant au hameau de Fiosson en cette commune, est décédé ce jour d'hier, à minuit, en sa maison d'habitation située à Fiosson, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture à eux faite. /.

Coudeyras [illegible] Chaboissier

N° 13

Le 17 mai 1864.

Loffre Pierre âgé de 66 ans, veuf

L'An mil huit cent soixante-quatre, le dix-sept mai, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Rouvet Blaise âgé de soixante-treize ans et Longchal Damien, âgé de cinquante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-de-Gery, commune d'Echandely, voisins, mais non parents du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Loffre Pierre âgé de soixante-six ans, né en la commune de Fournols, cultivateur, veuf de Bourmerie Marie demeurant au Moulin-de-Gery en cette commune, est décédé ce jourd'hui, à six heures du matin, en sa maison sise au sus dit lieu du Moulin-de-Gery, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier

N° 14

Le 27 mai 1864

Bourmerie, Marie, âgée de 53 ans, mariée,

L'An mil huit cent soixante-quatre le vingt-huit mai, à six heures du matin par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Sauvadet, Benoit, âgé de cinquante-six ans, sieur de Long, demeurant à Bossedat en cette commune, époux de la défunte, et Chatagner, Pierre, âgé de soixante-dix ans, cultivateur, habitant à Pozeux, commune d'Echandely, non parent de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Bourmerie, Marie, âgée de cinquante-trois ans, née en cette commune, sans profession, épouse dudit Sauvadet, Benoit, habitant ensemble audit lieu de Bossedat, fille de feu Antoine et de défunte Dufour, Jeanne, est décédée en la maison de son mari située audit lieu de Bossedat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport le jour d'hier, à sept heures du matin; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboissier

N° 15

Le 3 juin 1864

Fauchery, Jean, âgé de 54 ans, marié

L'An mil huit cent soixante-quatre, le trois juin, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Roux-Jalques, âgé de soixante-dix ans, et Genestier Antoine, âgé de soixante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, nos parents, mais voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Fauchery Jean, âgé de cinquante-quatre

ans, né à Echandelys époux de Magnet Jacqueline cultivateurs, habitant au hameau du Buisson en cette commune, y est décédé ce jourd'hui à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. Et âgée de quarante huit ans en sa maison d'habitation, les dessus nommés ci-dessus sont approuvés.

Chaboissier

N° 16

Le 12 Juin 1864

Chevrdot, Etienne âgé de 68 ans marié

L'an mil huit cent soixante quatre, le douze juin, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante quatre ans, et Dubour André, âgé de soixante dous ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Chel, commune d'Echandelys non parents, mais voisins du défunt ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que Chevrdot, Etienne, âgé de soixante huit ans, né en cette commune, cultivateur, époux d'Anglade Antoinette, aussi âgée de soixante huit ans, sans profession, habitant ensemble au dit lieu du Chel, y est décédé ce jourd'hui, à huit heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite de ce présent acte./.

Chaboissier

N° 17

Le 12 Juin 1864

Viallis Antoine âgé de 59 ans marié

L'an mil huit cent soixante quatre, le treize juin à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Brugère, Pierre, âgé de soixante ans, et Cavaud Jean, âgé de soixante quatre ans, cultivateurs demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt ci-dessus nommé, lesquels nous ont déclaré que Viallis Antoine, âgé de cinquante neuf ans, marié en cette commune à Vergeade Longechal Anne, âgée de cinquante deux ans, cultivateurs, demeurant ensemble au hameau des Enclos, commune d'Echandelys est décédé hier douze du courant, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite./.

Chaboissier

N° 18

Le 13 Juin 1864

Collange Marie âgée de 2 mois

L'an mil huit cent soixante quatre le quatorze juin, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme), sont comparus Mourat Jean âgé de soixante un ans, et Chalimbaud Antoine âgé de soixante ans tous deux cultivateurs domiciliés au hameau de Lespeux, en cette commune, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Collange Marie âgée de deux mois, née en cette commune fille d'Antoine Charles, âgé de trente six ans, et de Courtine Jeanne âgée de trente cinq ans métayers demeurant ensemble au hameau des Bordes commune d'Echandelys, est décédé hier à cinq heures du soir en la maison d'habitation de ses parents sise aux Bordes, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte./.

Chaboissier

N° 19

Le 13 Juillet 1864

Chalimbaud, Antoine âgé de 62 ans marié

L'an mil huit cent soixante quatre le quatorze juillet, à neuf heures du matin par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Chalagnac, Pierre, âgé de soixante dix ans et Gounaud Jean, âgé de soixante un ans, cultivateurs, demeurant à Vergeade commune d'Echandelys non parents, mais voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Chalimbaud, Antoine, âgé de soixante dix sept ans, né en la commune de Condat, époux de Baisson, Marie, âgée de soixante quinze ans, cultivateurs, demeurant ensemble audit lieu de Vergeade y est décédé hier treize du courant, en sa maison d'habitation à sept heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte./.

Chaboissier

N° 20

Le 19 Juillet 1864

Marquet, Marguerite, âgée de 26 ans mariée

L'An mil huit cent soixante quatre, le dix neuf juillet, à six heures Du soir, par Devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandelys, canton De St Germain l'Herm, Puy De Dôme, sont comparus Anglade Jean âgé De cinquante cinq ans, tous deux propriétaires et domiciliés au chef lieu De la commune D'Echandelys lesquels nous ont Déclaré que Marquet, Marguerite, âgée De vingt six ans, sans profession, née en la commune D'Aix la Fayolle, épouse D'Anglade Antoine âgé De trente ans, vigneron De leur Domicile, Demeurant ensemble au bourg D'Echandelys, fille D'Antoine âgé De cinquante huit ans Coiffeur, marié, est Décédé ce jourd'hui, à une heure Du soir en la maison De son habitation sise au bourg D'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir Délivré le permis D'inhumer, les Déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Anglade Chaboissier

N° 21

Le 23 Juillet 1864

Longechal (Marie Victoire) âgée de 14 mois.

L'An mil huit cent soixante-quatre, le vingt-trois juillet, à sept heures Du matin, par Devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandelys, canton De St Germain l'Herm, Puy De Dôme, sont comparus Buisson, Claude âgé De soixante-trois ans et Condeyras, Pierre, âgé de soixante six ans, cultivateurs, demeurant tous deux à Buisson, commune D'Echandelys, voisins, mais non parents de la Défunte ci après nommée; lesquels nous ont Déclaré que Longechal, Marie Victoire, âgée de quatorze mois née en cette commune, fille de Jacques Charles, âge de trente huit ans mineur de long, et de Ponchon Jeanne, âgée de trente cinq ans, sans profession, Demeurant ensemble à Buisson, est Décédé hier à cinq heures du soir en la maison D'habitation De ses parents sise au susdit lieu de Buisson, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis D'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte.

Chaboissier

N° 22

Le 3 août 1864

Berthelay Claudine, âgée de 20 ans, mariée

L'An mil huit cent soixante quatre, le quatre août, à midi, par Devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandelys canton De St Germain l'Herm, Puy-De-Dôme, sont comparus Rouvet Pierre, âgé de vingt quatre ans, époux de la Défunte et Berthelay, Benoit, âgé de cinquante deux ans, père de la Défunte tous deux manœuvres, Demeurant au bourg D'Echandelys, lesquels nous ont Déclaré que Berthelay, Claudine, âgée de vingt ans, sans profession née à Echandelys, épouse du dit Rouvet Pierre, fille du dit Berthelay Benoit et de Chassagnon, Anne, âgée de cinquante cinq ans, sans profession, Demeurant tous ensemble au sus dit lieu est Décédée le jour d'hier, à sept heures du soir en la maison De son père sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir Délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Berthelay Rouvet Chaboissier

N° 23

Le 18 août 1864

Gidon, Jean âgé de 4 ans, marié

L'An mil huit cent soixante quatre, le dix huit août, à midi, par Devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier De l'état civil De la commune d'Echandelys canton De St Germain l'Herm (Puy-De-Dôme) sont comparus Burgnie Pierre, âgé de soixante ans, et Ravaud, Jean, âgé de soixante ~~quinze~~ ans, cultivateurs, tous deux domiciliés au bourg D'Echandelys, non parents ni voisins De Défunt; lesquels nous ont Déclaré que Gidon, Jean, âgé De quarante cinq ans, scieur De long, né en la commune D'Echandelys, époux de Cordelot, Gilberte-marguerite, âgée de trente huit ans, sans profession, Demeurant ensemble au village des Monts, commune D'Echandelys, fils de feu Pierre et De vivante Chirbon, Marie, âgée de soixante dix ans, sans profession, Demeurant mariés aux Monts, est Décédé hier à Dix heures du soir, en sa maison De habitation sise au sus Dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir Délivré le permis D'inhumer les Déclarants ont Dit ne savoir signer après qu'il leur a été fait

Certain Du présent acte que nous avons signé les Dits jour et an
+ quatre. Le présent acte et la saisie Dan mal mal sont approuvés :

N° 24

Le 7 janvier 1862

Divisa, Antoine, époux de Magnenia Flore

Transcription

L'An mil huit cent soixante deux le vingt cinq Décembre Nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil De la commune D'Echandely canton De St Germain l'Herm, Puy De Dôme, avons conformément à l'article quatre vingt Du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte De Décès dont la teneur suit :

L'An mil huit cent soixante Deux le sept Du mois De janvier, heure de midi par Devant nous maire, officier de l'état civil De la commune De Pontgibaud, canton De Pontgibaud, Département De l'Allier, sont comparus en la maison commune Roby, Jacques, âgé De soixante ans, cultivateur et Bigot François, âgé de soixante Deux ans propriétaire, tous les Deux Domiciliés à Pardelles ; lesquels nous ont déclaré que Divisa, Antoine, né à Echandely, Puy De Dôme, âgé De quarante cinq ans, cultivateur, Domicilié à Echandely époux De Robert, marguerite, sans profession est Décédé à Pardelles ce sept heures Du matin ainsi que nous nous en sommes assuré, et les Déclarants n'ont signé avec nous, pour ne le savoir le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Une autorisation D'inhumation a été faite sur papier libre et sans frais De l'officier de l'état civil, signé Ricard du Chambon. Pour copie conforme, le maire, signé, Mirible

Probert D

N° 25

Le 2 mars 1863

(Fontaine Benoît) âgé de 47 ans, marié

Transcription

L'An mil huit cent soixante trois le deux mars, à Dix heures du matin, par Devant nous Michel Peyroux, adjoint au maire, officier de l'état civil de cette ville de Clermont, Ferrand, sont comparus sieur Jean Bourdeuge, âgé de quarante trois ans, et sieur Pierre Pouzeau âgé de trente sept ans tous deux employés aux hospices de cette ville, lesquels nous ont déclaré que Benoit Fontaine cy marchand mercier, âgé de quarante cinq ans, natif et habitant D'Echandely, canton de St Germain l'Herm, en ce Département époux de marie Montel et fils de defunts Jean Fontaine sieur de Long et marie montel, est Décédé à l'hotel Dieu ce matin à quatre heures, et avons signé, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme au registre, délivré en exécution de l'article quatre vingt du code Napoléon par nous maire de la ville de Clermont Ferrand, le trois mars mil huit cent soixante trois pour le maire l'adjoint signé : Peyroux. La rature d'un mot nul est approuvée :

Probert D

N° 26

Le 17 7bre 1864

Chalimbaud Jeanne âgée de 59 ans Veuve

L'An mil huit cent soixante quatre, le dix sept septembre, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Ferrand Jean, âgé de soixante quatre ans, cultivateur, demeurant à La Parade, voisin de la défunte, et Viallis Claude âgé de soixante cinq ans, aussi cultivateur, domicilié à Lospeux, le tout commune d'Echandely, ce dernier non parent ni voisin de la défunte ; lesquels nous ont déclaré que chalimbaud, Jeanne, âgée de soixante neuf ans, née en cette commune sans profession, épouse de feu Coudeyras Etienne, habitant audit lieu de la Parade, y est décédée ce matin à Deux heures, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. / —

Chaboissier D

N° 27

Le 27 7bre 1864

Viallis Marie âgé de 63 ans célibataire

L'An mil huit cent soixante quatre, le vingt deux septembre, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Viallis Claude, âgé de soixante cinq ans, frère de la défunte et Chataigne Pierre, âgé de soixante neuf ans, non parent, mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à

Le jour en sont commune, lequel nous ont déclaré que Viallis, Marguerite, âgée
soixante-trois ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu André
et de feu Marie Catherine Combattin, au dit lieu de Bapeau, y est décédée ce
matin à sept heures du matin, en la maison d'habitation, sise au dit lieu, ce jourd'hui à sept heures du matin,
ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir
délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après
lecture du présent acte faite. /.

Thabaud O

N° 28

Le 28 bre 1864

Dutour Antoinette, âgée de 6 mois

L'An mil huit cent soixante-quatre le vingt huit octobre à dix heures du soir, pardevant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Longchal Etienne, âgé de cinquante six ans, et Bournaud Pierre, âgé de soixante huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu du Moulin de Gouy commune d'Echandelys non parents mais voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Dutour Antoinette, âgée de six mois, née en cette commune, fille de Claude, âgé de quarante trois ans, et de Jeanne Thibertie, âgée de trente deux ans tous deux propriétaires, demeurant aussi au Moulin de Gouy, est décédée ce jourd'hui, à six heures du matin, en la maison d'habitation de ses parents sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture du présent acte à eux faite. /.

Thabaud O

N° 29

Le 9 X bre 1864

Terrasse Marie âgée de 9 ans

L'An mil huit cent soixante quatre, le neuf décembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Coudegras Pierre, âgé de soixante dix ans, et Buisson Claude, âgé de soixante trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Poisson, en cette commune, non parente, ~~mais voisins~~ de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Terrasse Marie, âgée de neuf ans, née en cette commune, fille de Claude, âgé de quarante cinq ans, scieur de long, et de Dutour Marie, âgée de trente six ans, sans profession, demeurant tous ensemble au lieu du Mas, en cette commune, est décédée hier, à huit heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents, sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte à eux faite. La rature de leur mot nul est approuvée:

Thabaud O

N° 30

Le 12 X bre 1864

Rouvet Antoine Benoît âgé de 5 mois

L'An mil huit cent soixante quatre, le douze décembre à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Rouvet Pierre, âgé de vingt quatre ans, père du défunt, et Berthelay Benoît, âgé de cinquante deux ans, grand-père du défunt, tous deux maréchaux, demeurant au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Rouvet Antoine Benoît âgé de cinq mois, né en cette commune, fils de feu Berthelay Claudine, et de dit Rouvet Pierre, est décédé ce matin, à une heure, en la maison d'habitation de son père, sise au sus dit lieu ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Rouvet Berthelay Thabaud O

L'an mil huit cent soixante quatre, le quinze décembre à midi, pardevant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Coudegras Pierre, âgé de soixante dix ans, et Buisson Claude, âgé

N° 31

le 14 X^bre 1864

Donchon Laurent
âgé de 65 ans, marié

de soixante trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Jeuzen [illegible]
en cette commune, non parents, mais voisins du défunt; lesquels nous ont
déclaré que Donchon Laurent, âgé de soixante-cinq ans, cultivateur,
né en cette commune, époux de Chonion Claudine, âgée de soixante huit
ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu de Jeuzen, et décédé en
la maison d'habitation, sise aussi dit lieu, hier à huit heures du matin ainsi
que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le
permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture
fait lecture du présent acte. /.

Chabot G

N° 32

le 18 X^bre 1864

Marquet Pierre
âgé de 3 ans ½

L'An mil huit cent soixante quatre, le dix huit décembre, à midi, par
devant nous Antoine Louis Chaboisseau, Maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandely canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Lapidon
Mathieu, âgé de soixante douze ans, et Genestier Vital, âgé de soixante ans,
tous deux cultivateurs et domiciliés à la forestrie, commune d'Echandely, non
parents, mais voisins des défunts; lesquels nous ont déclaré que Marquet
Pierre, âgé de trois ans et demi, né en cette commune, fils de Marquet Damien,
âgé de quarante-trois ans, et de feue Jongère Anne, propriétaire, demeurant
à la forestrie, est décédé ce matin, à une heure, en la maison d'habitation
de son père, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et
après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir
signer, de ce requis, après lecture faite. /.

Chabot G

N° 33

le 24 X^bre 1864

Issartel, Anne,
âgée de 82 ans veuve

L'An mil huit cent soixante quatre le vingt quatre décembre,
à deux heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau,
Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton
de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier Blaise,
âgé de soixante-deux ans, et Benoudiere Joseph, âgé de soixante ans,
tous deux cultivateurs, demeurant aux deux frères, commune d'Echandely,
voisins, mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré
que Issartel (Anne) âgée de quatre vingt deux ans, née en cette
commune, veuve de Loffre, Barthélemy, habitant au dit
lieu des deux-frères, est décédée aujourd'hui, à quatre heures du
matin, en sa maison d'habitation, sise au sus dit lieu, ainsi
que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après
avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir
signer de ce requis, après leur avoir fait lecture du présent acte.

Chabot G

Clos et arrêté par nous Antoine-Louis Chaboisseau
Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely
le présent registre des décès, contenant trente-trois actes
pour l'année mil huit cent soixante-quatre

Echandely, le trente décembre mil huit cent soixante-quatre

Chabot G

C. L. C. P.

Table alphabétique

N.° de l'registre	Noms et prénoms des décédés	Date du décès	N.° de l'registre	Noms et prénoms des décédés	Date du décès
4	Berard, Anne	23 janvier	13	Soffre, Pierre	17 mai
22	Berthelay, Claudine	3 août	21	Sougechal, Marie-Victoire	22 juillet
7	Bourneire, Jeanne Claudine	5 mars	5	Marquet, Anne	3 février
14	Bourneire, Marie	27 mai	20	Marquet, Marguerite	15 juillet
19	Chalimbaud, Antoine	13 juillet	32	Marquet, Pierre	18 X.bre
26	Chalimbaud, Jeanne	17 7.bre	9	Pointud, Louis	6 avril
18	Collange, Marie	13 juin	2	Ponchon, Antoine	12 janvier
8	Communal, Jeanne	6 avril	31	Ponchon, Laurent	14 X.bre
3	Coudeyras, Anne	21 janvier	1	Rageud, Jean-Baptiste	6 janvier
12	Coudeyras, Georges	27 avril	10	Roedon, Antoine	22 avril
28	Dufour, Antoinette	28 8.bre	30	Rouget, Antoine-Benoit	12 X.bre
15	Fouchery, Jean	3 juin	29	Terrasse, Marie	8 X.bre
25	Fontaine, Benoit	2 mars 1813	16	Courdot, Etienne	12 juin
6	Fougère, Anne	6 février	24	Vaisse, Antoine	7 janvier 1814
23	Gidon, Jean	18 août	17	Viallis, Antoine	12 juin
11	Giron, Jeanne	22 avril	27	Viallis, Marguerite	22 7.bre
33	Issartel, Anne	24 X.bre			

Nous soussigné Maire de la commune d'Echandely, certifions exacte la Table alphabétique ci-dessus dressée. ———

Echandely, le six janvier mil huit cent soixante-cinq.

Chabot

DÉCÈS.

ANNÉE 1865.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** juge-suppléant, **du Tribunal civil d'** Ambert, **département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys, **pendant l'année mil huit cent soixante-cinq.**

Fait à Ambert **le** vingt-trois **décembre mil huit cent soixante-quatre.**

Le Commissaire
[illegible]

N° 1.

Le 21 Janvier 1865

Longechal (Antoinette) âgée de 67 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante-cinq, le vingt-deux janvier, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Echalier, Jean, âgé de cinquante-quatre ans, et Cerrasse, françoise, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs, demeurant à Chabrayrade, commune d'Echandelys, non parents, mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Longechal (Antoinette) âgée de soixante-sept ans, née en cette commune, sans profession veuve de Grivel, Jean, habitant au dit lieu de Chabrayrade, est décédée hier, à quatre heures du soir, en sa maison d'habitation sise au susdit lieu ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ici, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. [illegible]

Chaboissier A.

N° 2.

Le 4 février 1865

Echalier (Marie) âgée de 22 ans célibataire

L'An mil huit cent soixante cinq, le cinq février, à 2 heures du matin par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Echalier, Jean, âgé de cinquante-quatre ans, père de la défunte, et Cerrasse, Françoise, âgé de soixante-huit ans, cultivateurs, demeurant tous deux à Chabrayrade, commune d'Echandelys, le dernier n'est pas parent de mais voisin de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Echalier, Marie âgé de vingt-deux ans, née en cette commune sans profession fille de dit Echalier, Jean, et de Cerrasse, Françoise, âgé de quarante-deux ans, aussi sans profession, habitant au dit lieu de Chabrayrade, est décédée hier, à cinq heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents sise au susdit lieu ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ici, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'on leur a eu fait lecture du présent acte. [illegible]

Chaboissier A.

N° 3

le 6 février 1865

Bonnevie Antoinette
âgée de 34 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante cinq, le six février, à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Cudeyras Pierre, âgé de soixante sept ans, et Buisson Claude âgé de soixante onze ans, tous deux cultivateurs demeurant à Rieuron, commune d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Bonnevie Antoinette âgée de cinquante quatre ans, sans profession, veuve d'Antoine Forge, habitant au lieu de Sarel commune d'Echandelys est décédée ce matin, à huit heures en sa maison d'habitation, sise audit lieu de Sarel ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. Signature des deux témoins et du déclarant

Chabo[illegible]

N°4

Le 2 mars 1865

Terrasse Marguerite
âgée de 73 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante cinq, le deux mars, à midi, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dome, sont comparus Chambon, Louis, âgé de cinquante sept ans, non parent, mais voisin de la défunte, et Seindat, Etienne, âgé de quarante sept ans, gendre de la défunte, tous deux cultivateurs, et domiciliés à Sagnerade, section de la commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Terrasse Marguerite, âgée de soixante treize ans, sans profession, veuve d'Antoine Bedon, habitant au dit lieu de Sagnerade, née à Fournols, est décédée ce matin, à cinq heures, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Sagnerade, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte.

Chabo[illegible]

N°5

le 16 avril 1865

Terrasse, François
âgé de 65 ans, marié

L'An mil huit cent soixante cinq, le seize avril, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Echalier, Jean, âgé de cinquante trois ans, et Gritel, Etienne, âgé de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs, demeurant au lieu de Chabreyras commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Terrasse, François, âgé de soixante cinq ans, cultivateur, époux de Faure Antoinette, âgée de cinquante six ans, sans profession, domiciliés au dit lieu de Chabreyras, né en cette commune, est décédé ce matin, à quatre heures en sa maison d'habitation sise au lieu de Chabreyras, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte.

Chabo[illegible]

N°6

Le 28 avril 1865.

Goutte, Jean
âgé de 35 ans, marié

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt neuf avril, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Cudeyras Etienne, âgé de soixante deux ans, et Damien Estelle, âgé de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux Frères, commune d'Echandelys voisins mais non parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que Goutte, Jean, âgé de trente cinq ans, scieur de long, né en cette commune, fils de feu Jean Antoine et de défunte Marie Chadec, épouse d'Antoine Sauradet, âgé de trente quatre ans, sans profession, demeurant avec sa femme au dit lieu des Deux Frères, en cette commune y est décédé hier, à quatre heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte.

Chabo[illegible]

N° 7

le 9 mai 1865

L'An mil huit cent soixante cinq, le neuf mai, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Rouvet, Jean, âgé de cinquante deux ans, métayer, demeurant à Rouve, commune d'Echandelys, fils

Bonnet Blaise, âgé de quatre-vingt-huit ans

N° 8

Le 21 mai 1865.

Pintaud Claude âgé de 78 ans, maire

N° 9

Le 23 mai 1865.

Faurie Georges maire âgé de 5 ans

N° 10

Le 11 juin 1865.

Pouchon Mary &c âgée de 75 ans, mariée

N° 11

Le 3 février 1865

Lauchal Antoine âgé de 65 ans, veuf

Transcription

2 f° v°

Du défunt, et Bonnet Blaise âgé de vingt-sept ans mari cultivateur, demeurant à Leix, commune de Brenac, petit-fils du défunt; lesquels nous ont déclaré que Bonnet Blaise âgé de quatre-vingt-onze ans, né en la commune de St Sornin la Marche, sans profession, époux de défunte Rosine Vergnaud demeurant à Rouac en cette commune, y est décédé aujourd'hui, à onze heures du matin, en la maison d'habitation de son fils ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chabrol

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt-trois mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Pintaud Claude, âgé de soixante six ans, et Chalagnac Pierre, âgé de soixante quatorze ans, tous deux cultivateurs, et domiciliés à Les pégas, commune d'Echandelys, non voisins ni parents du défunt, lesquels nous ont déclaré que Pintaud Claude âgé de soixante dix-huit ans, sans profession, né en cette commune, époux de Marguerite Jeanne, âgée de soixante dix ans, aussi sans profession, demeurant ensemble en Echandelys, en cette commune, y est décédé ce matin à onze heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chabrol

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt-trois mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Chaduc Jean, âgé de cinquante-huit ans, cultivateur, domicilié à Langlade, commune d'Echandelys non parent, mais voisin du défunt, et Brugère Pierre âgé de cinquante-six ans, aussi cultivateur, demeurant au bourg d'Echandelys, non parents ni voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Faurie Georges Marius, âgé de cinq ans, fils de Jean, âgé de trente cinq ans, cultivateur, et de Dubois Françoise âgée de trente un ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu de Langlade, y est décédé ce matin en la maison d'habitation de ses parents à dix heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier témoin a signé avec nous le présent acte, quant au second il a déclaré ne savoir le faire, après lecture faite. /.

Chabrol

L'An mil huit cent soixante cinq, le onze juin, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) sont comparus Reynaudias, Louis, âgé de soixante seize ans, cultivateur, demeurant aux Deux Frères, commune d'Echandelys, époux de la défunte, et coudayras, Etienne, âgé de soixante deux ans, aussi cultivateur et demeurant au même lieu, non parent mais voisin de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Pouchon Marguerite, âgée de soixante quinze ans, sans profession, épouse du dit Reynaudias Louis, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, née en cette commune, est décédée ce matin à trois heures, en la maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Chabrol

L'An mil huit cent soixante cinq, le douze juin, à midi, nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lembron, Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registre l'acte de décès dont la teneur suit: L'An mil huit cent soixante cinq, le trois février à trois heures du soir, par devant nous adjoint, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de la ville de Tulle, ont comparu les sieurs Mazeyrie Robert, sieur de long, âgé de trente neuf ans, et Delors François Alexandre âgé de cinquante-cinq ans domiciliés de cette ville, voisins du défunt

ci après dénommé, qui nous ont déclaré que le jeune Lonchat, Antoine, âgé de cinq ans, né à Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sans domicile fixe, mort, (on ignore le nom de la femme) est décédé à onze heures, dans la maison de mon Déclarant, à Batailler, le jour, fils du présent acte, nous avons signé avec les Déclarants, Montagne Delas Bazille, adjoint signé. pour copie certifiée conforme délivrée aux frais des conformément à l'article quatre du code Napoléon. A Pégeac, le dix mai mil huit cent soixante cinq le maire, signé: Bazille. — En foi de la légalisation de la signature de M. Bazille, adjoint au maire de la ville de Pégeac. Cahors le dix huit mai mil huit cent soixante cinq. le préfet du Lot signé (illisible)

Chabrey S

N° 12

Le 21 juin 1865

Clavelier Jean âgé de 60 ans. Décès

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt deux juin, à quatre heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante deux ans, et Roux, Jacqueline, âgé de soixante dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, en cette commune, non parents mais voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Clavelier, Jean, âgé de quatre vingts ans, sans profession, né en cette commune, veuf de Françoise Longchal, est décédé hier, à six heures du matin, en la maison de Jean Clavelier, son fils, située au dit lieu du Buisson, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Chabrey S

N° 16

Le 17 août 1865

Rous... âgée de ...

N° 13

Le 5 Juillet 1865

Coudeyras Anne âgée de trois mois. Décès

L'An mil huit cent soixante cinq, le cinq juillet, à midi par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Coudeyras Joseph, âgé de quarante sept ans, père de la défunte, et Benaudias, Joseph, âgé de soixante deux ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux frères, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Coudeyras, Anne, âgée de trois mois, née en cette commune, fille du dit Joseph Coudeyras et de Jouannet, Marie, âgée de quarante quatre ans, sans profession, demeurant ensemble aux Deux frères, est décédée ce jour d'hui, à six heures du matin, en la maison de son père située aux Deux frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte à eux faite.

Chabrey S

N° 14

Le 5 juillet 1865

Clavelier Anne Catherine âgée de sept mois

L'An mil huit cent soixante cinq, le six juillet, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Clavelier Antoine, âgé de quarante trois ans, marchand, père de la défunte, et Brugère Pierre, âgé de cinquante six ans, cultivateur, non parents mais voisins de la défunte, tous deux domiciliés au bourg d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Clavelier Anne-Catherine, âgée de sept mois, née en cette commune, fille dudit Antoine Clavelier et d'Anne Gachon, âgée de trente huit ans, sans profession, demeurant ensemble au chef lieu de la commune d'Echandely est décédée ce jour d'hier, à dix heures du soir, en la maison de ses parents sise au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Clavelier a signé avec le présent acte, Brugère a déclaré ne savoir signer, de ce requis, après lecture faite. + nous maire approuvé:

Clavelier

Chabrey S

N° 15

Le 8 août 1865

Coudeyras, Claude âgé de 66 ans. Décès

L'An mil huit cent soixante cinq, le huit août, à midi par devant nous Antoine Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Coudeyras Jacques âgé de quarante ans, cousin de Coudeyras fils du défunt, et Renaud, Jean, âgé de soixante cinq ans, maçon, non parent mais voisin du défunt demeurant tous deux à la Sara de

commune d'Echandelys, lequel nous ont déclaré que le jour d'hier à vingt-
heures du soir, Couderas Claude âgé de soixante-huit ans, né en cette
commune, cultivateur, mari de Jeanne Marie Jammaud à la ferme de
commune d'Echandelys y est décédé en sa maison d'habitation, dénué que
nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré le permis
d'inhumer. Couderas a signé avec nous le présent acte, Renaud a déclaré ne
savoir signer, de ce requis, après lecture faite.

Chabo[illegible] B

Couderas

L'An mil huit cent soixante cinq, le dix sept août, à midi
par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier
de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain
Laval, Puy de Dôme, sont comparus Chatagnon Pierre âgé
de soixante-quatre ans, et Viallis Claude, âgé de soixante-
six ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune
d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte ; lesquels
nous ont déclaré que Rouvet Marie âgée de cinquante ans,
sans profession, née en cette commune, domiciliée à Lospeux,
fille de feu Jean, et de défunte Marie Viallis, est décédée
ce jourd'hui, à neuf heures du matin, en sa maison sise au
dit lieu de Lospeux, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre
transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants
ont déclaré ne savoir signer, après lecture du présente acte à eux faite.

Chabo[illegible] B

Rouvet Marie
âgée de 50 ans célibataire.

N°17

Le 23 août 1865.

présentation d'un enfant
sans vie (sexe féminin)

L'An mil huit cent soixante-cinq, le vingt-trois août,
à quatre heures du soir, par devant nous Antoine-Louis
Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandelys, canton de St Germain-Laval, Puy-de-Dôme,
sont comparus Echalier Jean, âgé de cinquante-quatre ans, père de
la défunte, et Gitel Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, non parent
mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs, habitants au lieu de
Chabeyras, commune d'Echandelys ; lesquels nous ont présenté un enfant
sans vie, du sexe féminin, et nous ont déclaré que les père et mère de
cet enfant sont le dit Jean Echalier ci-dessus nommé, et Françoise
Couderas, âgée de quarante-deux ans, sans profession, habitant
ensemble au sus dit lieu de Chabeyras et que c'est ce jourd'hui, à dix
heures du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère ; les
déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présentacte

Chabo[illegible] B

N° 18

Le 28 août 1865

Berlin, Marie Julie
âgée de 10 mois.

L'An mil huit cent soixante-cinq, le vingt huit août, à midi
par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état
civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm
Puy-de-Dôme, sont comparus Champeroux Jean, âgé de cinquante
huit ans, et Benoit Saunadet, âgé de soixante ans, non parents
mais voisins de la défunte ci après nommée, tous deux cultivateurs
et domiciliés à Lossedat commune d'Echandelys ; lesquels nous ont
déclaré que Berlin Marie-Julie, âgée de dix mois, née en cette commune,
fille de Pierre, âgé de trente-huit ans et de Pointud Michelle, âgée de
trente-deux ans, cultivateurs, habitant ensemble au dit lieu de Lossedat, est
décédée ce jourd'hui, à sept heures du matin, en la maison de ses parents, ainsi
que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après

avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte à eux faite. /

Chabroisier

N° 19

Le 19 septembre 1865

Buisson françoise
âgée 76 ans

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt septembre à deux heures de soir, par devant nous Antoine Louis Chabroisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Rabreud Jean, âgé de soixante cinq ans maçon, et Brugère Pierre, âgé de cinquante six ans, cultivateurs, tous deux domiciliés au bourg d'Echandely, non parents mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Buisson Françoise, âgée de soixante quatorze ans, sans profession habitant le lieu de Lavedat, commune d'Echandely, née en cette commune, veuve d'Antoine Vaillon est décédée ce jourd'hui à cinq heures du matin, en la maison d'Antoine Coudeyras, son neveu, située au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte à eux faite.

Chabroisier

N° 20

Le 20 septembre 1865

Dutour Anne
âgée de 82 ans veuve

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt un septembre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabroisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Bravard Jean, âgé de soixante deux ans et Micky Berthelemy, âgé de soixante ans non parents mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Dutour Anne, âgée de quatre vingt deux ans, née en cette commune sans profession, veuve d'Antoine Truchier, ~~sans profession~~, habitant le lieu de Labat, commune d'Echandely, est décédée ce jourd'hui à onze heures du soir, en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu de Labat ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte / + tous deux cultivateurs. Le renvoi ci-dessus et la rature de deux mots nuls sont approuvés:

Chabroisier

N° 21

Le 24 septembre 1865

Chabrier Anne
âgée de 2 mois

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt quatre septembre à midi, par devant nous Antoine Louis Chabroisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Bravard Jean, âgé de soixante cinq ans maçon, et Brugère Pierre, âgé de cinquante six ans, cultivateurs, tous deux domiciliés au bourg d'Echandely, non parents, mais voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Chabrier Anne, âgée de deux mois, née en cette commune, fille de Jean, âgé de trente neuf ans, cordonnier, et de Coudeyras, Marie, âgée de trente trois ans, sans profession, habitant ensemble le bourg d'Echandely est décédée ce jourd'hui, à cinq heures du matin, en la maison d'habitation de ses parents sise au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /

Chabroisier

L'An mil huit cent soixante cinq le vingt huit septembre, à sept heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabroisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Micky, Barthelemy, âgé de

N° 22

Le 21 7bre 1865

Berglade, Antoine Marie, âgé de 7 mois.

N° 23

Le 6 8bre 1865

Fourneris, Georges, âgé de 24 ans, marié.

Transcription

N° 24

Le 3 8bre 1865

Fabre, Marie âgée de 4 ans 1/2

sexagenaire, et Besserand Jeanne, âgée de soixante deux ans, tous les deux cultivateurs et domiciliés à Echandely, nous sommes, maire soussigné, transporté au domicile de Berglade, Antoine Marie, âgé de cinq mois, né en cette commune, fils d'Antoine, âgé de vingt huit ans, cultivateur, et de Pinelet, Françoise, âgée de trente cinq ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu de Echat, où étant et parlant à ce dernier, en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu de Echat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir déféré le serment prescrit à l'huissier, la déclarante a dit ne savoir signer, après lecture à elle faite du présent acte. /.

Chaboisseau

L'An mil huit cent soixante cinq le vingt neuf septembre, à midi, nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, avons conformément à l'article quatre vingt du Code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: — L'an mil huit cent soixante trois et le mercredi six mai, à dix heures du matin, par devant nous Joseph Fourneris, maire officier public de l'état civil de la commune de Cusset, Chevalier de la Légion d'Honneur, ont comparu en la maison commune — André Coudeyras, âgé de quarante ans, journalier, oncle du défunt ci après nommé, et François Héritier, âgé de quarante neuf ans, marchand mercier, demeurant tous deux à Cusset, lesquels nous ont déclaré que Georges Fourneris, sieur de Lorry, demeurant à Cusset, né en la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, arrondissement d'Ambert (Puy de Dôme) époux de Jeanne Olcon, fils de défunt Claude Fourneris, et de vivante Catherine Coudeyras, son épouse, est décédé aujourd'hui, six mai, à sept heures du matin, dans son domicile à Cusset, rue de Lille, à l'âge de vingt quatre ans environ. Après nous être assuré de ce décès, nous avons dressé le présent acte, que nous avons signé avec les deux comparants, après lecture faite. Ont signé au registre: Coudeyras, Héritier et Fourneris, maire. Pour extrait certifié conforme au registre. Fait en mairie à Cusset le ~~six~~ + septembre mil huit cent soixante cinq, le maire signé: Fourneris = Vu par nous Président du Tribunal civil pour légalisation de la signature de M. Fourneris, maire de Cusset. Cusset, le dix huit septembre mil huit cent soixante cinq, signé: Illisible / + dix huit le présent renvoi et la rature d'un mot nul sont approuvés:

Chaboisseau

L'An mil huit cent soixante cinq, le trois octobre, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Bernadicas, Joseph, âgé de soixante deux ans, et Coudeyras, Joseph, âgé de quarante sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés en cette commune, nos parents, mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Fabre, Marie, âgée de quatre ans et demie, née en la ville de Paris, fille de Jean, âgé de trente ans, tailleur de pierre et de Jeanne Bourg, aussi âgée de trente ans, sans profession, habitant ensemble la ville de Paris, faubourg St Antoine, N° deux cent trente cinq, est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin, en la maison de la veuve Bourg, sa grand'mère, située aux Deux Ponts, commune d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir déféré le serment prescrit, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboisseau

L'An mil huit cent soixante cinq, le sept octobre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme,

N° 25

Le 7 8bre 1865

Fournet-Elgard
Jean-Marie
âgé de 8 mois.

ayant comparu Bruyère Pierre âgé de cinquante-six ans, et Ravaud Jeanne âgée de soixante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Fournet-Elgard, Jean-Marie, âgé de huit mois, né en cette commune, fils d'Antoine, âgé de vingt-sept ans, soldat, et de Pardoux Marie-Joseph, âgée de vingt-six ans, sans profession, demeurant ensemble au bourg d'Echandely, est décédé cejourd'hui, à deux heures du matin, en la maison de ses parents au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboy D.

N° 26

Le 21 8bre 1865.

Ponchon, Jean
âgé de 61 ans,
marié.

L'an mil huit cent soixante-cinq, le vingt-deux octobre à six heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dome, sont comparus Ponchon, Jean, âgé de trente-un ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandely, et Ponchon, Claude, âgée de vingt-sept ans, prêtre, économe au collège de Billom, tous deux fils du déclarant ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Ponchon, Jean, âgé de soixante-un ans, né en cette commune, propriétaire et cultivateur, époux de Marie Chamelon, âgé de cinquante-sept ans, sans profession, tous deux domiciliés au chef-lieu de la commune d'Echandely, est décédé le jour d'hier, à sept heures du matin, en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite.

Chaboy D.

Ponchon

Jaubert

N° 27

Le 3 9bre 1865.

Dutour, Pierre
âgé de 27 ans,
célibataire

L'an mil huit cent soixante-cinq, le trois novembre, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Roux, Jacques, âgé de soixante-dix ans, et Genestier, Antoine, âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, nos parents ci-après nommés, lesquels nous ont déclaré que Dutour, Pierre, âgé de vingt-sept ans, né en cette commune, fils de Pierre, âgé de soixante ans, et de défunte Anne Piglat, demeurant avec son père au faux-bourg commune d'Echandely, est décédé ce jourd'hui, en la maison de son père sise au susdit lieu, à six heures du matin, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte.

Chaboy D.

N° 28

Le 23 9bre 1865.

Veiras, Marie,
âgée de 70 ans,
veuve.

L'an mil huit cent soixante-cinq, le vingt-quatre novembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Viallis Claude, âgé de soixante-six ans et Chatagnier, Pierre, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lassedut, commune d'Echandely, nos parents de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Veiras, Marie, âgée de soixante-dix ans, née à St Genès-la-Tourette, sans profession, demeurant à Lassedut commune d'Echandely, veuve de Claude Baptiste, est décédée le jourd'hui, à sept heures du soir, en sa maison d'habitation située au susdit lieu de Lassedut ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte.

Chaboy D.

N° 29

Le 13 Janvier 1865

Buisson, Antoinette
âgée de 20 ans
célibataire

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt décembre, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Coudeyras, Pierre, âgé de soixante sept ans, et Buisson Claude, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs, demeurant à Bisson, commune d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Buisson, Antoinette, âgée de vingt ans, couturière en dentelle, née en cette commune, fille mineure de feu Guillaume et de vivante Anne Longechal, âgée de soixante deux ans, femme de labour demeurant avec sa mère au moulin de Gry commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui, à huit heures du matin, en sa maison d'habitation sise au susdit lieu du moulin de Gry, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte. /.

Chaboissier

N° 30

Le 24 Xbre 1865.

Juny, marguerite
âgée de 58 ans.
mariée

L'An mil huit cent soixante cinq, le vingt cinq décembre, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Renaudias, Joseph, âgé de soixante deux ans, et Coudeyras, Joseph, âgé de quarante sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux frères, commune d'Echandelys, nos parents, mais voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Juny, Marguerite, âgée de cinquante huit ans, sans profession née au Chartonnier, commune de Tournois, épouse de Coudeyras, Etienne, âgé de soixante cinq ans, cultivateur, demeurant ensemble au dit lieu des Deux frères, y est décédée hier, vingt quatre du courant, à huit heures du soir, en la maison de son mari, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier

Clos et arrêté par nous soussigné Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre des décès contenant trente actes pour l'année mil huit cent soixante cinq.

Echandelys, le trente et un décembre mil huit cent soixante cinq.

Chaboissier

Voir double pour.

Table alphabétique des Décès

Du registre	Noms et Prenoms des décédés.	Date du décès
22	Anglade Antoine Marie	27 7bre
18	Bellin Marie-Julie	28 août
3	Bourneris Antoinette	6 février
29	Boisson, Antoinette	13 décembre
19	Boisson, Françoise	15 7bre
21	Chabrieres, Anne	26 7bre
14	Chevelière, Anne-Catherine	5 juillet
12	Chevelier Jean	21 juin
13	Coudeyras, Anne	5 juillet
15	Coudeyras, Claude	8 août
20	Dufour, Anne	20 septembre
27	Dufour, Pierre	3 novembre
2	Echalier, Marie	4 février
24	Fabre, Marie	3 octobre
9	Faurie Georges-Marien	23 mai
25	Fournet Fayard, Jean-Marie	7 octobre
4	Fraisse Marguerite	2 mai
6	Goutte, Jean	28 avril
30	Jury Marguerite	24 décembre
1	Longechal, Antoinette	21 janvier
11	Longchal, Antoine	3 février
28	Moiras, Marie	23 novembre
8	Pointud, Claude,	21 mai
26	Ponchon, Jean,	21 octobre
10	Ponchon, Marguerite	11 juin
23	Pourrat Georges	6 mai 1863
17	Présentation d'un enfant sans vie sexe féminin	23 août
7	Rouvet, Blaise	9 mai
16	Rouvet Marie	17 août
5	Terrasse François	16 avril

Le maire de la commune d'Echandelys, soussigné, certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée

Echandelys le six janvier mil huit cent soixante-six

Chaboy-M

DÉPARTEMENT
DU LOT.

MAIRIE
de Figeac.

BUREAU
DES
ACTES CIVILS.

DÉCÈS
de Sonchal
antoine.

EXTRAIT

du Registre aux Actes de l'État civil.

L'AN MIL HUIT CENT ~~CINQUANTE~~ soixante cinq, le trois février,
à trois heures du soir, par-devant Nous adjoint
remplissant les fonctions d'Officier de l'État civil de la ville de Figeac,
ont comparu les sieurs Montagne, Robert, sieur de long, âgé de trente neuf ans et Delon francois Simon adrien, âgé de cinquante cinq ans, domiciliés de cette ville, voisins ducdit agent ci après dénommé
qui nous ont déclaré que Le Sr. Sonchal antoine, rentier de long, âgé de soixante cinq ans né à Chandelay, canton de St. Germain-Lherm, (Puy-de-Dome) son domicile fixe, veuf (On ignore le nom de sa femme), est décédé ce matin, à sept heures, dans sa maison de Mr. Delbary, à Bataille.

Lecture faite du présent acte, nous avons signé avec les déclarants.

Montagne, Delon, Bazille adjt. Signés.

Pour Copie certifiée conforme et délivrée
sur papier libre conformt à l'art. 80 du code napoléon.
A Figeac, le 10 mai 1865.
Le Maire,
Bazille

Pour la légalisation de la signature de Mr. Bazille, apposée au Maire de la ville de Figeac, à l'autre part.
Cahors, le 10 Mai 1865.
Le Préfet du Lot,

EXTRAIT

des Registres des Actes de l'Etat civil

L'an mil huit cent soixante-trois, le vingt-deux Mai

à trois heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Auguste Bonnet, Adjoint au Maire de la Ville de Nice, Officier de l'Etat civil de ladite Ville, délégué par Monsieur le Maire, suivant arrêté en date du vingt-deux Mai présent mois, pour remplir les fonctions de l'Etat civil, en l'absence de Monsieur le Maire, empêché,

ont comparu les sieurs

qui nous ont déclaré que

Et lecture faite du présent acte, nous avons signé avec les déclarants.

Pour Copie conforme

Nice, le

DÉCÈS

ANNÉE 1866.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** juge suppléant **du Tribunal civil d'** Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-six.**

Fait à Ambert **le** Neuf **décembre mil huit cent soixante-cinq.**

Le Domaichon

J. 1.

N° 1

Le 1er Janvier 1866

Dulour, André
âgé de 62 ans, marié

L'An mil huit cent soixante-six, le deux janvier, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante ans, et Ravaud Jean, âgé de soixante-six ans, cultivateurs, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Dulour André, âgé de soixante-deux ans, né en cette commune, époux de Marie Champroux, âgée de cinquante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Cluel, commune d'Echandelys, est décédé hier, premier Janvier, à onze heures du matin, en sa maison située audit lieu du Cluel, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte leur a été faite. /.

Chaboissier

N° 2

Le 6 Janvier 1866.

Désaselade, Anne
âgée de 21 ans, célibataire

L'An mil huit cent soixante-six le sept janvier à huit heures du matin par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Rouvet Blaise, âgé de soixante-douze ans, et Longechal Etienne, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-de-Gery, en cette commune, non parents, mais voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Désaselade Anne, âgée de vingt-un ans ouvrière en dentelle, née en cette commune, fille de feu Pierre et de vivante Antoinette Désaselade, âgée de cinquante ans, sans profession demeurant ensemble audit lieu du Moulin-de-Gery, est décédée en la maison d'habitation de sa mère située au susdit lieu, hier, six Janvier courant, à une heure du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte, les dits jour, mois et an que dessus. /.

Chaboissier

N° 3

Le 9 janvier 1866

Bouchet Jeanne
âgée de 76 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante-six, le neuf janvier, à midi, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Sup. de Dôme, sont comparus Jacky Pierre, âgé de soixante-six ans, cultivateur, habitant à Chez, commune d'Echandelys, non parent mais voisin de la défunte, et Duthoil Jean, âgé de soixante-quatre ans aussi cultivateur domicilié au Moulin de Gery en ladite commune, non parent, ni voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Bouchet Jeanne âgée de soixante-onze ans, née à Genouillat commune de Voingt, veuve de Joseph Simondet, sans profession, habitant audit lieu de Chez commune d'Echandelys, décédé en la maison de son fils aujourd'hui, à trois heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte, ledit jour, mois et an que dessus. Jacky Pierre

Chaboissier

N° 4

Le 16 janvier 1866

Bourrierie Pierre
âgé de 7 jours, sans

L'An mil huit cent soixante-six, le dix-sept janvier, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Sup. de Dôme, sont comparus Duthoil Jean, âgé de soixante-quatre ans et Longechal Etienne, âgé de soixante ans, cultivateurs et domiciliés au Moulin de Gery, commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Bourrierie Pierre, âgé de soixante-onze ans, cultivateur, né en cette commune, veuf en dernières noces de Claudine Longechal, demeurant audit lieu du Moulin de Gery, est décédé en la maison de Pierre Bourrierie son fils, située au Moulin de Gery, hier, seize du courant, à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Chaboissier

N° 5

Le 23 janvier 1866

Genebrier
(Jules-François-Marie)
âgé de 16 mois 1/2

L'An mil huit cent soixante-six, le vingt-quatre janvier, à deux heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Sup. de Dôme, sont comparus Genebrier Antoine, âgé de trente deux ans, notaire, père du défunt, Brugère Pierre, âgé de soixante ans cultivateur, non parent, mais voisin du défunt, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Genebrier Jules-François-Marie, âgé de seize mois et demi, né en cette commune, fils dudit Antoine Genebrier, et de Dame Maître Françoise Antonia âgée de vingt six ans, sans profession, tous domiciliés au chef-lieu de cette commune, est décédé hier, vingt-trois janvier courant, à trois heures du soir en la maison d'habitation de ses parents sise à Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Mr Genebrier a signé avec nous le présent acte, Brugère a déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite. Genebrier

Chaboissier

N° 6

Le 23 janvier 1866

Vigerie Jeanne
âgée de 55 ans, mariée

L'An mil huit cent soixante-six, le vingt-quatre janvier, à trois heures du soir, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Sup. de Dôme, sont comparus Lemoine Guillaume, âgé de soixante-quatre ans, époux de la défunte, et Lemoine Blaise âgé de soixante ans, voisin, mais non parent de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Faye, section de la commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Vigerie Jeanne, âgée de cinquante-cinq ans sans profession, née à la commune de Condat, épouse de Lemoine Guillaume, âgé de soixante quatre ans, ci-dessus nommé, est décédée audit lieu de la Faye, commune d'Echandelys, hier, vingt trois du courant, à quatre heures du soir, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte, plus ans, sauf approuvé

Chaboissier

N° 7

Le dix mil huit cent soixante six, le vingt neuf janvier, à midi, par devant nous Antoine Louis Chabrolier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Pupidon Vidal cultivateur, âgé de soixante treize ans, frère du défunt, et Genestie Vidal, âgé de soixante ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs, et domiciliés à la Forestrie commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Pupidon Vidal âgé de quatre vingt deux ans, cultivateur, né en cette commune, veuf de marie Vinglat, habitant aussi à la Forestrie, est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison de son frère ci dessus nommé, sise audit lieu de la Forestrie, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chabrolier

Pupidon Vidal
âgé de 82 ans, anc.

N° 8

6 Février 1866

Pointud Michelle
âgée de 16 ans
célibataire

L'an mil huit cent soixante six le quatre février, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrolier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bruyère Pierre âgé de soixante ans, non parent ni voisin de la défunte et Renaud, jean âgé de soixante six ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés le premier au bourg d'Echandely et le second à la Parade en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Pointud, Michelle, âgée de seize ans, née en cette commune, couturière en dentelle, fille de feu Louis et de vivante marie Fargette, âgée de quarante sept ans, journalière, demeurant avec sa mère audit lieu de la Parade commune d'Echandely, y est décédée hier, trois février courant, à dix heures du soir, en la maison de sa mère, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Et la rature d'une mot nul est approuvée :/.

Chabrolier

N° 9

Le 24 février 1866.

Fargette marie
âgée de 47 ans
veuve

L'an mil huit cent soixante six, le vingt cinq février, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrolier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Ravaud Jean, âgé de soixante-six ans, cultivateur, demeurant à la Parade en cette commune, non parent mais voisin de la défunte, et Brugère Pierre, âgé de soixante ans, aussi cultivateur, habitant le bourg d'Echandely, non parent ni voisin de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Fargette marie, âgée de quarante sept ans née en cette commune journalière, veuve de Louis Pointud, demeurant audit lieu de la Parade commune d'Echandely, y décédée en sa maison le jour d'hier le vingt-quatre février courant, à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du present acte :/.

Chabrolier

N° 10

Le 7 mars 1866

Pouchon Marie-Philomène
âgée de 5 ans.

L'an mil huit cent soixante six le huit mars, à sept heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrolier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dome, sont comparus Berenger Dufour, âgé de soixante-un ans, et Georges Charlembaud, âgé de soixante-six ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Farel, commune d'Echandely, voisins mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Pouchon, Marie-Philomène, âgée de cinq ans née en cette commune, fille de Jean, âgé de cinquante ans, et de Claudine Chantelaub, âgée de quarante-quatre ans, cultivateurs, habitant audit lieu de Farel, est décédée en la maison de ses parents, sise à Farel, hier, sept mars courant, à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du present acte :/.

Chabrolier

N° 11

Le 15 mars 1866

Bourg, Marie
âgée de 2 ans

L'an mil huit cent soixante-six, le seize mars, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Brugeron Blaise âgé de soixante-deux ans, et Genestier Jean âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs habitant aux Deux-frères, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte lesquels nous ont déclaré que Bourg marie, âgée de deux ans, née en cette commune fille de Claude âgé de trente-six ans, et d'Agnès Grivel âgée de trente-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-frères, est décédé hier, quinze mars courant, à quatre heures du soir, en la maison de ses parents située aux dits lieu des Deux-frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboy A

N° 12

Le 20 mars 1866.

Chalagnier, Anne
âgée de 42 ans, mariée

L'An mil huit cent soixante-six, le vingt mars après-midi, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Chalagnier, âgé de soixante-douze ans, père de la défunte, et Claude Viallis, âgé de soixante-sept ans, voisin, mais non parent de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Chalagnier Anne, âgée de quarante-deux ans, née en cette commune, sans profession, épouse de Jean Chabrier, âgé de quarante-trois ans, chiffonnier, fille dudit Pierre Chalagnier et de défunte Anne Pauvadet est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin en la maison de son mari, située au dit lieu de Lospeux en cette commune, où elle demeurait avec lui, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Chaboy A

N° 13

Le 20 mars 1866.

Coudeyras Barthélemy
âgé de 9 mois ½

L'An mil huit cent soixante-six, le vingt mars, à cinq heures du soir par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugeron Pierre âgé âgé de soixante ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys parent au voisin du défunt, et Jean Ravaud, âgé de soixante-six ans, aussi cultivateur, habitant de la Parade, commune d'Echandelys, voisin mais non parent du défunt, lesquels nous ont déclaré que Coudeyras Barthélemy, âgé de neuf mois ½ né en cette commune, fils de Jacques, âgé de quarante-six ans, scieur de long et de Catherine Bertry, âgée de trente ans, sans profession, habitant le dit lieu de la Parade, est décédé en la maison de ses parents sise au susdit lieu, ce jourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Chaboy

N° 14

Le 22 janvier 1866

Pupidon, Jean
âgé de 39 ans, marié

Transcription.

L'an mil huit cent soixante-six, le vingt avril, nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre-vingt du Code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: — L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-trois du mois de janvier, à huit heures du matin, par-devant nous Viland, maire, officier de l'état civil de la commune de Chanat, canton de Rochefort, département de la Loire, sont comparus, Perret Michel âgé de soixante-sept ans, propriétaire-cultivateur, voisin du décédé dénommé ci-après et Chorion Antoine, âgé de trente-huit ans, scieur de long, patron du dit décédé, tous les deux domiciliés à Chanat lesquels nous ont déclaré que Pupidon, Jean, âgé d'environ cinquante-neuf ans, scieur de long, demeurant dans la dite commune en partie de Chanat, domicilié à Echandelys canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, où il est né, fils des défunts Etienne Pupidon et Marie Pointud, époux de Anne Anglade domiciliés à Echandelys canton de St Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est décédé hier à trois heures après midi, dans la maison du premier déclarant chez qui il logeait située au

Thanas, quartier de ce nom. Après nous être personnellement assuré du dit décès nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec les déclarants après lecture faite, mis la première déclarante pour ne savoir, ainsi qu'il l'a déclaré de ce enquis et requis. Signé aux registres Chanby et Vidard maire pour copie conforme. Thonas le sept avril mil huit cent soixante-six, le maire de Thonas, signé; Sevrier vu pour la légalisation de la signature de Mr Sevrier, maire de la commune de Thonas apposée ci-dessus. Grenoble le onze avril mil huit cent soixante-six. Pour le Préfet Le Conseiller général, signé: illisible./

Chabory

N° 15.

Le 9 mai 1866.

Présentation d'un enfant sans vie inexnaissance

L'an mil huit cent soixante-six le neuf mai, à midi pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune de Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Joseph Benaudias âgé de soixante-quatre ans et Joseph Coudeyras âgé de quarante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandely, non parents mais voisins du défunt; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que le père et la mère de cet enfant sont Pierre Gouveyre âgé de vingt-huit ans et Marie Pourrat âgée de vingt-neuf ans tous deux journaliers habitant le lieu du Charbonnier commune de Thurnols, et que c'est aujourd'hui à une heure du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère, en la maison de Catherine Coudeyras veuve Pourrat située aux Deux-Frères, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte /.

Chabory

N° 16

Le 26 mai 1866

Grivel anne

âgée de 32 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante-six, le vingt-six mai, à ~~quatre~~ deux heures du soir, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus, Joseph Benaudias âgé de soixante-quatre ans, et Joseph Coudeyras âgé de quarante ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandely, non parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Anne Grivel, âgée de trente-deux ans, née en cette commune, sans profession, épouse de Claude Bourg, âgé de trente-deux ans, scieur de long, fille de défunt Jean Grivel et de défunte Antoinette Longechal, est décédée ce jourd'hui, à quatre heures du matin, en la maison de son mari, située audit lieu des Deux-Frères en cette commune, où elle demeurait avec lui; ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite /. La rature d'un mot nul est approuvée:

Chabory

N° 17

Le 29 mai 1866.

Bourdot Anne-Marie

âgée de 23 ans, célibataire

L'an mil huit cent soixante-six, le trente mai, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère Pierre âgé de soixante-ans, cultivateur demeurant au bourg d'Echandely, non parent mais voisin de la défunte et Bourdot Alexandre, âgé de soixante-dix ans, cultivateur demeurant au Cluel en cette commune oncle de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Anne-Marie Bourdot, âgée de vingt-trois ans née en cette commune, sans profession, fille de Antoine Bourdot, âgé de cinquante-huit ans, et de Jeanne Chaboissier, âgée de cinquante-trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au chef-lieu de cette commune, est décédée hier vingt-neuf mai courant à cinq heures du soir en la maison d'habitation de ses parents sise à Echandely, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite /

Chabory

N° 18

Le 12 juin 1866

Anglade Jean

âgé de 6 semaines, célib.

L'an mil huit cent soixante-six, le treize juin, à sept heures du matin, pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Anglade Jean, âgé de cinquante-huit ans et Anglade Antoine, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandely, le premier grand père du défunt et le second grand oncle; lesquels nous ont déclaré que Anglade Jean, âgé de six semaines, né en cette commune, fils d'Antoine âgé de trente-trois ans, scieur de long, et de Anne Rigoulet, âgée de trente-cinq ans, sans profession habitant le bourg d'Echandely, est décédé en la maison de ses parents sise au dit

dit lieu a jourd'hier, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite. /.

N° 19

Le 18 juin 1866

Berlin Pierre-Antoine
âgé de 6 mois.

L'an mil huit cent soixante-six, le dix-huit juin à dix heures du matin par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Champagnon, âgé de cinquante-cinq ans parent, mais voisin du défunt, et Pointud Antoine âgé de quatre-vingt-deux ans, grand oncle du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lasdedat, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Berlin Pierre-Antoine, âgé de quatre mois, né en cette commune, fils de Pierre, âgé de trente-huit ans, cultivateur, et de Mézichelle Pointud, âgée de trente trois ans sans profession, habitant le dit lieu de Lasdedat, commune d'Echandely, est décédé en la maison de ses parents sise au sus dit lieu, ce jourd'hier, à trois heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présente acte leur a été faite. + de l'état civil, renvoi approuvé:

N° 20

Le 20 juin 1866

Viallis Julie.
âgée de 2 ans

L'an mil huit cent soixante-six, le vingt juin à trois heures du soir par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil, de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Chataignat, âgé de soixante-douze ans et Claude Viallis, âgé de soixante-sept ans tous deux cultivateurs, habitant à Lespeux commune d'Echandely, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Viallis Julie, âgée de deux ans, née en cette commune, fille d'Antoine, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et de Françoise Dupuis, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, habitant le dit lieu des Enclos, commune d'Echandely, est décédée en la maison de ses parents sise au sus dit lieu, ce jourd'hui à trois heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présente acte leur a été faite. /.

N° 21

Le 24 juin 1866

Collange Jean-Marie-Joseph.
âgé de 3 mois.

L'an mil huit cent soixante-six, le vingt-cinq juin à sept heures du matin par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau maire et officier de l'état civil, de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandely et Ravaud Jean, âgé de soixante-six ans, aussi cultivateur, habitant à la Pallade commune d'Echandely, non parents ni voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Collange Jean-Marie-Joseph, âgé de trois mois, né en cette commune, fils de François, âgé de quarante-deux ans, métayer, et d'Antoinette Dissard, âgée de trente-six ans, sans profession, habitant le ~~dit~~ lieu de la Cibaudie, commune d'Echandely, est décédé en la maison de ses parents sise au sus dit lieu, ce jourd'hier, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présente acte leur a été faite. /. la rature d'un mot nul est approuvée.

N° 22.

Le 11 juillet 1866

Balisse, Jeanne,
âgée de 82 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante-six, le Douze juillet à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Genestier, Vital, âgé de soixante ans et Lapidon Mathieu, âgé de soixante-treize ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Forestrie en cette commune, non parents mais voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Balisse, Jeanne, âgée de quatre-vingt-deux ans, née en cette commune veuve de Leinlet Etienne, sans profession, demeurant au dit lieu de la Forestrie

remonte d'Echandely, au Pavillon de pierre d'Hiver, à deux heures du soir, en la maison de Jean Bouchet, son beau-père, situé à la Barraterie, commune d'Echandely, ayons, avec nous ne sommes assuré, pour notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboyer A

N° 23

Le 12 juillet 1866

Portail Antoine marié âgé de 60 ans

L'An mil huit cent soixante-six, le douze juillet, à six heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Renaudias, jeune âgé de trente deux ans, époux de la défunte, et Couderas jeune âgé de quatre vingt ans, voisins, nous ayant mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au-dessus Pieux, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Portail Antoine décédé à l'Hospital, commune de Chambon, âgé de soixante ans, époux dédit Renaudias jeune, tous deux cultivateurs et domiciliés audit lieu de Haut-Pieux, est décédé en la maison de son mari sise au sus dit lieu, aujourd'hui à deux heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboyer A

N° 24

Le 26 juillet 1866.

Druthière Anne âgée de 59 ans mariée.

L'An mil huit cent soixante-six le vingt-sept juillet, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Dialet Jean, âgé de cinquante trois ans, époux de la défunte, et Couderas Mathieu, âgé de soixante deux ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Ard, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Druthière Anne, âgée de cinquante neuf ans, née à la Druthière commune d'Echandely, épouse dudit Dialet Jean, tous deux cultivateurs et domiciliés audit lieu de Ard, en cette commune, est décédée hier, vingt-six juillet, à deux heures du soir, en la maison de son mari, situé audit lieu de Ard, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

La rature d'un mot nul est approuvée:

Chaboyer A

N° 25

Le 19 mai 1866

Sauvadet Benoit décédé de 58 ans, marié

Transcription

L'An mil huit cent soixante-six, le premier août, nous Antoine-Louis Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain-Lherm Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre-vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit.— L'an mil huit cent soixante-six et le dix-neuf du mois de mai, à midi, par devant nous Chantelot Aimé-Jean-Baptiste, maire, officier de l'état civil de la commune d'Estivareilles, canton d'Héricy, département de l'Allier, sont comparus Dumoine Jean âgé de quarante-huit ans, aubergiste, domicilié à Estivareilles, et Passat, Antoine, âgé de trente cinq ans charpentier, domicilié aussi à Estivareilles, voisins du décédé; lesquels nous ont déclaré que ce matin, à huit heures, Sauvadet, Benoit, âgé de cinquante huit ans, né en la commune d'Echandely, canton de St Germain-Lherm département du Puy-de-Dôme, scieur de long, fils des défunts Sauvadet Benoit et Champroux Anne, veuf de Bouneric Marie, est décédé au domicile de Dumoine Jean, l'un des déclarants, ainsi que nous nous en sommes assuré; et ont, les comparants signé avec nous à l'exception de Passat, Antoine qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Au registre ont signé Dumoine Chantelot.— Dont copie conforme: Le maire signé: A Chantelot.— Vu par nous Président du tribunal de première instance de Montluçon (Allier) pour légalisation de la signature de M. Chantelot maire de Estivareilles, Montluçon, le vingt-un juin mil huit cent soixante-six. C. Fournier. J. + signature le présent renvoi à la rature d'un mot nul sont approuvés:

Chaboyer A

comparant D'Echandely, est Décédé ce jourd'hui, à Deux heures Du soir, en la maison De Jean Courtial, son beau-père, situé à la Chaudrie, commune D'Echandely ; que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis D'inhumer, les Déclarants ont Dit ne savoir signer après lecture à eux faite Du présent acte. /.

Chaboisseau

N° 23

Le 12 juillet 1866

Portail Antoine âgé de 66 ans marié

L'An mil huit cent soixante-six, le Douze juillet, à six heures Du soir, par Devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandely, canton De St Germain-Lherm (Puy De Dôme) sont comparus Renaudias Joseph âgé De soixante Deux ans, époux De la Défunte, et Couteyras Joseph âgé De quarante cinq ans, voisin maire voisin De la Défunte, tous Deux cultivateurs et Domiciliés au Deux Frères, commune D'Echandely ; lesquels nous ont Déclaré que Portail Antoinette née à l'Hospital, commune De Chambon, âgée De soixante ans, épouse Dudit Renaudias Joseph, Décédée ce jourd'hui cultivateurs et Domiciliés audit lieu De Deux-Frères, est Décédée en la maison De son mari sise au sus Dit lieu, aujourd'hui à Deux heures Du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis D'inhumer, les Déclarants ont Dit ne savoir signer après lecture à eux faite Du présent acte. /.

Chaboisseau

N° 24

Le 26 juillet 1866

Pradhière Anne âgée de 59 ans mariée

L'An mil huit cent soixante-six le vingt-sept juillet, à midi, par Devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandely, canton De St Germain-Lherm, Puy De Dôme, sont comparus Pialat Jean, âgé De cinquante-deux ans, époux De la Défunte, et Courdier Mathieu, âgé De soixante-deux ans, non parent mais voisin De la Défunte, tous Deux cultivateurs et Domiciliés à Ché, commune D'Echandely, lesquels nous ont Déclaré que Pradhière Anne, âgée De cinquante-neuf ans, née à la Pradhière commune D'Echandely, épouse Dudit Pialat Jean, tous Deux cultivateurs et domiciliés audit lieu De Ché, mathi commune, est décédée hier, vingt-six juillet, à Deux heures Du soir, en la maison De son mari, situé audit lieu De Ché, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis D'inhumer, les Déclarants ont Dit ne savoir signer, après lecture à eux faite Du présent acte. /.

La nature D'un mot nul est approuvée.

Chaboisseau

N° 25

Le 19 mai 1866

Sauvadet Benoit âgé de 58 ans, marié

Transcription

L'An mil huit cent soixante-six, le premier août, nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain-Lherm Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre-vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit :— L'An mil huit cent soixante-six et le dix-neuf du mois de mai, à midi, par devant nous Chantelot Aimé-Jean-Baptiste, maire, officier de l'état civil de la commune d'Estivareilles, canton d'Hérisson, département de l'Allier, sont comparus Dumoine Jean âgé de quarante-huit ans, aubergiste, domicilié à Estivareilles, et Passat Antoine âgé de trente cinq ans charpentier, domicilié aussi à Estivareilles, voisins du décédé ; lesquels nous ont déclaré que ce matin, à huit heures, Sauvadet Benoit, âgé de cinquante huit ans, né en la commune d'Echandely, canton de St Germain-Lherm département du Puy-de-Dôme, scieur de long, fils des défunts Sauvadet Benoit et Champroux Anne, rue de Bourrerie Marie, est décédé au domicile de Dumoine Jean, l'un des déclarants, ainsi que nous nous en sommes assuré ; et ont, les comparants signé avec nous à l'exception de Passat Antoine qui a déclaré ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. Ont signé Dumoine Jean Chantelot. — Pour copie conforme : Le maire signé : A Chantelot. — Vu par nous Président du tribunal de première instance de Montluçon (Allier) pour légalisation de la Signature de M. Chantelot, maire de Estivareilles, Montluçon, le vingt-cinq juin mil huit cent soixante-six. L. Fournier. J. + signature le présent renvoi et la nature d'un mot nul sont approuvés :

Chaboisseau

N° 26

Le 31 août 1866

Courtias François
âgé de 4 mois

L'An mil huit cent soixante six, le trente un août à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, arr.t de Dôme, sont comparus Courtias Antoine, âgé de trente sept ans, cultivateur, non parent mais voisin du Déclarant, tous deux domiciliés à la Parade, commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Courtias François, âgé de quatre mois, né à la Parade, commune d'Echandelys, fils du dit Antoine Courtias et de Jeanne Marie, âgée de trente ans, sans profession, habitant à la Parade, commune d'Echandelys, est décédé en la maison de ses parents sise au sus dit lieu, ce jourd'hui, à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Antoine Courtias a signé avec nous le présent acte, Renaud a déclaré ne savoir signer, après lecture à lui faite.

Chaboissier

Courtias

N° 27

Le 10 9bre 1866

Ponchon Etienne
âgé de 68 ans, veuf

L'An mil huit cent soixante six, le dix octobre, à midi, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Jean Béraud, âgé de cinquante deux ans, et Louis Renaudias, âgé de soixante quinze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux Frères, commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Ponchon, Etienne, âgé de soixante huit ans, né en cette commune, sans profession, habitant audit lieu des Deux Frères, fils de feu Jean et de défunte Jeanne Issartel, veuf d'Antoinette Coutine, est décédé aujourd'hui, à deux heures du matin, en sa maison d'habitation sise audit lieu des Deux Frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte,

Chaboissier

N° 28

Le 10 9bre 1866

Garret Anne
âgée de 77 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante six, le dix novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Antoine Gidon, âgé de trente cinq ans, instituteur, et Brugère Pierre, âgé de soixante ans, cultivateur, tous deux domiciliés à Echandelys, non parents mais voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Garret Anne, âgée de soixante dix sept ans, née au chef lieu de Marsac, sans profession, habitant au dit lieu d'Echandelys, veuve de Claude Pupidon, est décédée ce jourd'hui, à deux heures du soir en sa maison d'habitation sise à Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Mr Gidon a signé avec nous le présent acte, Brugère a déclaré ne savoir signer après lecture à eux faite. A. Gidon

Chaboissier

Clos et arrêté par nous maire de la commune d'Echandelys, soussigné, le présent registre des actes des décès, contenant vingt huit actes pour l'année mil huit cent soixante six.

Ce jourd'hui, trente un décembre mil huit cent soixante six

Chaboissier

Table alphabétique.

N.os des actes	Noms et prénoms.	date des décès	N.os des actes	Noms et prénoms.	date des décès
18	Anglade Jean	12 juin	16	Guivel Anne	26 mai
22	Balyse Jeanne	11 juillet	8	Pointud Michelle	3 février
19	Barlio Pierre Antoine	13 juin	27	Ponchon Etienne	10 octobre
3	Bouchet Jeanne	9 janvier	10	Ponchon Marie Philomène	7 mars
11	Bourg Marie	13 mars	23	Portail Antoinette	12 juillet
4	Bournier Pierre	16 janvier	15	Présentation D'un enfant sans vie	9 mai
12	Chalagnet Anne	20 mars	24	Prulhière Anne	26 juillet
21	Collange Jean-Marie-Joseph	24 juin	14	Lupidon Jean	22 janvier
13	Coudeyras Barthélemy	20 mars	7	Lupidon Vital	29 janvier
2	Désiselade Anne	6 janvier	25	Sauvadet Benoit	19 mai
1	Dulour André	1 janvier	26	Coudias François	31 août
9	Fargette Marie	24 février	17	Coudot Anne-Marie	29 mai
23	Garet Anne	10 novembre	20	Viallis Julie	20 juin
5	Genebier Jules-François-Marie	23 janvier	6	Vigier Jeanne	23 janvier

Le maire de la commune d'Echandelys, soussigné certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Ce jourd'hui quatre janvier mil huit cent soixante-sept.

Chabrol

Première Feuille.

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 50c

DÉCÈS

ANNÉE 1867.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, Président du Tribunal civil d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent soixante-sept.

Fait à Issoire le quatorze décembre mil huit cent soixante-six.

Bonnet

N°. 1

Le 4 mars 1867

Courdol, (Alexandre) âgé de 68 ans, marié

L'An mil huit cent soixante-sept, le cinq mars, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante-six ans, et Brugière, Pierre, âgé de soixante-un ans, tous deux cultivateurs et domiciliés, le premier au Chel commune d'Echandelys, et le second au bourg d'Echandelys, non parents du défunt ci-après nommés; lesquels nous ont déclaré que Courdol, Alexandre, âgé de soixante-huit ans, né en cette commune époux de Catherine Fougère, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Chel commune d'Echandelys, est décédé hier, quatre mars, à quatre heures du soir en sa maison située audit lieu du Chel, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Chaboissier

N°. 2

Le 8 mars 1867

Goutte (Guillaume) âgé de 2 ans.

L'An mil huit cent soixante-sept, le huit mars, à midi, par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Coudeyras Joseph, âgé de quarante-cinq ans, et Genestier Blaise, âgé de soixante-trois ans, tous deux cultivateurs habitant aux Deux-Frères commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Goutte Guillaume, âgé de deux ans, né en cette commune fils de feu Jean, et de vivante Ande Sauvadet, âgée de trente-six ans sans profession, domiciliée au dit lieu des Deux-Frères, est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison de ~~lui~~ ~~même~~, sa mère située au dit lieu des Deux-Frères commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte.

la rature de deux mots nuls est approuvée.

Chaboissier

N° 3

Le 18 mars 1867

Meyrat Jeanne
âgée de 1 an

L'An mil huit cent soixante-sept, le dix huit mars, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Chandier, Blaise, âgé de quarante trois ans, et Chandezac Joseph âgé de quarante cinq ans, tous deux cultivateurs, habitant au Pont, voisin domicilié d'Echandelys, voisin, mais non parents de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Meyrat, Jeanne, âgée de un an, née en cette commune fille de Jean, âgé de trente huit ans, et de Chadegrac, Marie, âgée de trente cinq ans tous deux cultivateurs et domiciliés au dit lieu du Pont deux fois, est décédé en la maison de ses parents, sise au susdit lieu, ce jourd'hui à trois heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à nous faite de présent acte.

Chabrissier

N° 4

Le 31 mars 1867

Meyrat, Jeanne
âgée de 56 ans
mariée

L'An mil huit cent soixante-sept, le trente-un mars, à deux heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm (Puy de Dôme) sont comparus Bravard Jean, âgé de cinquante-six ans, beau frère de la défunte, et Duchet, marc, âgé de cinquante-sept ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Labat, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Meyrat, Jeanne, âgée de cinquante six ans, née en cette commune, épouse de Meyrat, Guillaume, âgé de soixante trois ans, tous deux cultivateurs demeurant ensemble au dit lieu de Labat, est décédée en la maison de son époux sise au susdit lieu, ce jourd'hui à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Duchet Bravard

Chabrissier

N° 5

Le 9 avril 1867

Boudadon, Françoise
âgée de 59 ans.
mariée

L'An mil huit cent soixante-sept, le dix avril, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Vaby, Damien, âgé de soixante-huit ans, époux de la défunte, et Courdias, Mathieu, âgé de soixante-deux ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Cher, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Boudadon, Françoise, âgée de cinquante-neuf ans, née en cette commune, épouse du dit Vaby Damien, tous deux cultivateurs demeurant ensemble au dit lieu de Cher, est décédée en sa maison d'habitation, sise au sus dit lieu, le jour d'hier, à six heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à nous faite. /. # sept, renvoi et rature d'un mot nul approuvés.

Chabrissier

N° 6

Le 7 mai 1867

Brisson-Marie
âgée de 78 ans. Veuve

L'An mil huit cent soixante-sept, le huit mai, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm (Puy-de-Dôme) sont comparus Chatagnel, Pierre, âgé de soixante douze ans, et Mourat, Jean âgé de cinquante huit ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Brisson, Marie, âgée de soixante dix huit ans, née en cette commune, veuve d'Antoine Chalimbaud, demeurant au dit lieu de Lospeux, est décédée en sa maison d'habitation, sise au sus dit lieu, le jour d'hier, à six heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite.

Chabrissier

N° 7

Le 11 mai 1867

Anglade, Jeanne
âgée de 8 jours

L'An mil huit cent soixante-sept, le onze mai, à dix heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabrissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm (Puy-de-Dôme) sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante six ans et Brugière, Pierre, âgé de soixante onze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés, le premier au Chef commune d'Echandelys et le second au bourg d'Echandelys, non parents de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Anglade Jeanne, âgée de huit jours, née en cette commune fille de Antoine, âgé de trente un ans et de Louise Chalimbaud, âgée de vingt quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au dit lieu du Chef, est décédée en la maison de ses parents sise au sus dit lieu, le jour d'hier à neuf heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite. /.

Chabrissier

TIMBRE IMPERIAL 1f. 50c.

N° 8

Le 12 mai 1867

Couderas Pierre
âgé de 70 ans, mineur

L'An mil huit cent soixante sept, le douze mai, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Buisson, André, âgé de soixante six ans, et Boucher Antoine, âgé de soixante un ans, tous deux cultivateurs, habitant à Fiosson, commune d'Echandely, voisins mais non parents du Défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Couderas, Pierre, agé de soixante dix ans, né en cette commune, époux de Marie Daujet, âgée de soixante huit ans tous deux cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de Fiosson, est décédé en sa maison d'habitation sise au susdit lieu ce jourd'hui, à six heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avis délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite. /.

Chaboissier

N° 9

Le 18 mai 1867

Rousset, Jeanne
âgée de 76 ans, veuve.

L'An mil huit cent soixante sept, le dix-neuf mai, à neuf heures du matin, par devant nous, Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Roux Jacques, âgé de soixante quatorze ans et Genestier Antoine, âgé de soixante deux ans, tous deux cultivateurs, habitant le lieu du Buisson, commune d'Echandely, voisins mais non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Rousset, Jeanne, âgée de soixante seize ans, née à Genette, commune d'Ulmet de Cantal, veuve de Pierre Dufour, demeurant au dit lieu du Buisson, est décédée en la maison d'Etienne Terrasse, sise au susdit lieu, le jourd'hier, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite. /. la rature d'un mot nul est approuvée.

Chaboissier

N° 10

Le 21 mai 1867

Bravard, Jeanne-Marie, âgée de 20 ans
Célibataire

L'An mil huit cent soixante sept le vingt deux mai, à six heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Roux Jacques, âgé de soixante quatorze ans et Genestier, Antoine, âgé de soixante deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, voisins mais non parents de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Bravard, Jeanne Marie, âgée de vingt ans née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunte Gamonnet Marie, sans profession, demeurant au dit lieu du Buisson, commune d'Echandely, est décédée le jourd'hier, à six heures du soir, en la maison de Claude Bournerie, son beau-père ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite. /.

Chaboissier

N° 11

Le 31 mai 1867

Prulhière Marie-Madelaine âgée de 21 jours.

L'An mil huit cent soixante sept, le premier juin, à neuf heures du matin par devant nous, Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Buisson, André, âgé de soixante six ans, et Boucher Antoine, âgé de soixante un ans, tous deux cultivateurs habitant à Fiosson, commune d'Echandely, voisins, mais non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Prulhière Marie Madelaine, âgée de vingt un jours, née en cette commune, fille d'Ulmet, âgé de quarante six ans et de Chevaleix Marie, âgée de quarante deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Fiosson en cette commune, est décédée en la maison de ses parents sise au susdit lieu, le jour d'hier à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport fait, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite. /.

Chaboissier

† premier rempli approuvé: BM

L'An mil huit cent soixante sept, le dix juin, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Michel Fondeviole, âgé de cinquante six ans, et Thonome François Roche, âgé de

N° 12

Le 1er Juin 1867

Renard Benoîte
âgée de 78 ans
mariée

vingt six ans, fils d'un cultivateur, habitant le bourg d'Echandely, le premier fils et le second petit fils de la Défunte ci après nommée, lequel nous a Déclaré que Benoîte Renard, épouse de Mr Jacques François, âgé de soixante dix huit ans, née en la ville de St Germain Lherm, y demeurant avec son dit époux au bourg d'Echandely, et décédé en sa maison d'habitation sise au susdit lieu, a pris fin à cette heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont signé avec nous le présent acte; après qu'il leur en a été fait lecture. + de la présente ratture et de l'autre mots nuls sont approuvés.

Chaboisseau

N° 13

Le 3 Juin 1867

Brugère Jean Prospère âgé de 13 mois

L'An mil huit cent soixante sept, le trois juin, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Chalagnac, Pierre, âgé de soixante douze ans, et Mourrat, Jean, âgé de cinquante huit ans, nos parents mais voisins du Défunt ci après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Brugère Jean Prospère, âgé de treize mois, né en cette commune, fils de Louis, âgé de trente quatre ans et de Chalis, Annette, âgé de trente un ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au dit lieu de Lospeux, est décédé en la maison de ses parents, sise au sus dit lieu, ajourd'hui, à cinq heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite.

Chaboisseau

N° 14

Le 10 juin 1867

Brugère Jean âgé de 13 mois

L'An mil huit cent soixante sept, le dix juin, à dix heures du matin par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Chalagnac, Pierre, âgé de soixante douze ans, et Mourrat, Jean, âgé de cinquante huit ans, nos parents mais voisins du Défunt ci après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Brugère Jean, âgé de quatorze mois, né en cette commune, fils de Pierre, âgé de trente quatre ans, cultivateur de Chalimbaud, Anne, âgée de vingt neuf ans, sans profession, habitant ensemble au dit lieu de Lospeux, est décédé en la maison de ses parents, sise au sus dit lieu, ce jourd'hui, à une heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite.

Chaboisseau

N° 15

Le 12 juin 1867

Pointud Marguerite
âgée de 84 ans
Veuve.

L'An mil huit cent soixante sept, le douze juin, à huit heures du matin par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Chalagnac, Pierre, âgé de soixante douze ans, et Mourrat jeune, âgé de cinquante huit ans, non parents, mais voisins de la Défunte ci après nommée, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Pointud, Marguerite, âgée de quatre vingt quatre ans, née en cette commune, sans profession, veuve de Henri Lagrange, est décédée à Lospeux en la maison de Pierre Chalier son gendre, où elle demeurait, le jour d'hier, à quatre heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir

Délivré le permis d'inhumer les Déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite. /.

Chaboissier B

L'An mil huit cent soixante sept, le vingt neuf juin, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Roux Jacques, âgé de soixante quatorze ans, et Genestier Antoine, âgé de vingt deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, non parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Dubois Blaise âgé de soixante quatre ans né en cette commune, époux d'Antoinette Chabaton, âgé de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu dit Chantas commune d'Echandely, est décédé au dit lieu du lieu dit Chantas, en sa maison, hier, à neuf heures du soir, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite. /.

Chaboissier B

N° 16
Le 28 juin 1867
Dubois (Blaise) âgé de 65 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-sept, le sept juillet, à deux heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Boffre Damien, âgé de cinquante-sept ans, et Chanion Louis âgé de cinquante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-frères, commune d'Echandely, le premier grand père et le second voisin de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Boffre Jeanne âgée de quatre ans, née en cette commune, fille de Jean-Pierre, âgé de trente-trois ans, et de Barrière Marie âgée de trente quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au dit lieu des Deux-frères, est décédée en la maison de ses parents, sise au sus-dit lieu, ce jourd'hui, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier B

N° 17
Le 7 juillet 1867
Boffre Jeanne âgée de 4 ans.

L'an mil huit cent soixante-sept, le quatorze juillet, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Lemoine Blaise, âgé de soixante-deux ans, père du défunt, et Tolet Guillaume, âgé de quarante-deux ans non parent mais voisin, du défunt ci-après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Faye commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Lemoine Jean, âgé de trente ans né en cette commune fils du dit Lemoine Blaise, âgé de soixante-deux ans, et de Laroche Jeanne, âgée de cinquante-neuf ans, cultivateurs et domiciliés au dit lieu de la Faye, est décédé en la maison de ses parents sise au sus-dit lieu ce jourd'hui, à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboissier B

N° 18
Le 14 juillet 1867
Lemoine Jean âgé de 30 ans, célibataire.

L'an mil huit cent soixante-sept, le vingt-deux juillet, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Champhroux, —

N° 19

Le 21 juillet 1867

Servière Jean Antoine
âgé de 3 mois

Dejoint remplissant par Délégation du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Pontgibaud, arrondissement de Riom, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Chapsy âgé de cinquante huit ans et Etienne Fradet aussi âgé de soixante huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux Frères, commune d'Echandelys, voisins mais non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Servière Jean Antoine, âgé de trois mois, né en cette commune fils de Claude, âgé de quarante trois ans et de Jeanne Chamboux âgée de trente-huit ans, cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères commune d'Echandelys, en cette commune est décédé en la maison de ses parents située au dit lieu des Deux Frères, à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte./.

Champroux

N° 20

Le 1er août 1867

Coudeyras Anne
âgée de 68 ans veuve

L'an mil huit cent soixante-sept, le premier août, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Champroux, adjoint, remplissant par délégation du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Rousset Adrien, âgé de quarante ans et Genestier Antoine, âgé de soixante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Cluel, commune d'Echandelys, voisins mais non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Coudeyras Anne, âgée de soixante-huit ans, sans profession, née aux Fougères, commune d'Aix-la-Fayette, veuve de Pierre Angladon, est décédée au Cluel en sa maison d'habitation, aujourd'hui, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Rousset a signé avec nous le présent acte, Genestier a déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite./.

Rousset Champroux

N° 21

Le 16 août 1867

Coudeyras Catherine
âgée de 8 ans.

L'an mil huit cent soixante-sept, le seize août, à dix heures du matin par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Loffre Damien âgé de cinquante-sept ans, et Chanjon Louis âgé aussi de cinquante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Coudeyrat Catherine, âgée de huit ans, née en cette commune, fille de Joseph, âgé de quarante-neuf ans, et de Jouannet Marie, âgée de quarante-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au dit lieu des Deux Frères, est décédée en la maison de ses parents, sise au sus dit lieu, ce jourd'hui, à huit heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboissier

N° 22

Le 16 août 1867.

Marcepoil Jeanne
âgée de 70 ans veuve

L'an mil huit cent soixante-sept, le seize août, à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Claude Barrière âgé de quarante-trois ans et Benoît Barrière âgé de trente-deux ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères commune d'Echandelys, fils de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Jeanne Marcepoil, âgée de soixante-dix ans, née en cette commune, sans profession, veuve d'André Barrière, est décédée en sa maison d'habitation, sise au sus dit lieu des Deux-Frères, ce jourd'hui à huit heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur y a été fait lecture./.

Barrière Barrière Chaboissier

N° 23

Le 21 août 1867

Viallis Antoine

âgé de 5 ans

L'an mil huit cent soixante sept, le vingt un août, à onze heures du matin par devant nous Antoine-Louis Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Chalagnon Pierre âgé de soixante Douze ans et Thevenat Jean âgé de cinquante huit ans non parents ni voisins du défunt ci après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lospeux commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Viallis Antoine, âgé de cinq ans, né en cette commune, fils d'Antoine âgé de trente-quatre ans cultivateur de Lang, et de Françoise Dupuy âgée de vingt-six ans, sans profession, habitant ensemble au lieu des Enclos, commune d'Echandely est décédé en la maison de ses parents, sise au sus dit lieu, ce jourd'hui à trois heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. La rature d'un mot nul est approuvée /.

Chaboy

N° 24

Le 27 août 1867

Courdias Mathieu

âgé de 63 ans marié veuf

L'an mil huit cent soixante sept, le vingt sept août, à midi par devant nous Antoine-Louis Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Simon dit Mathieu âgé de quarante-deux ans, beau-frère du défunt et Caby Damien, âgé de soixante-dix ans non parent du défunt mais voisin, du défunt tous deux cultivateurs et domiciliés à Chez en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Courdias Mathieu âgé de soixante-trois ans, né à Echandely, époux de Commelier Antoinette âgée de cinquante-neuf ans tous deux cultivateurs demeurant ensemble à Chez commune d'Echandely est décédé en sa maison sise au sus dit lieu de chez, ce jourd'hui à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboy

N° 25

Le 9 septembre 1867

Rodon Françoise

âgée de 2 mois

L'an mil huit cent soixante-sept, le neuf septembre, à deux heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus François Rodon, âgé de quarante-trois ans, père de la défunte et Claude Viallis, âgé de soixante-sept ans, voisin, mais non parent de la défunte, tous deux propriétaires et domiciliés à Lospeux, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Rodon, Françoise, âgée de deux mois, née en cette commune, fille dudit François Rodon et de Jeanne Cerroles, âgée de trente-cinq ans, sans profession, demeurant ensemble à Lospeux, y est décédée en la maison de ses parents, ce jourd'hui à six heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, François Rodon a signé avec nous le présent acte, Viallis a déclaré ne savoir signer après lecture à eux faite /.

Rodon

Chaboy

L'An mil huit cent soixante-sept, le onze septembre, à sept heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme

N° 26

Le 11 septembre mil huit

Farce Jean-Baptiste

âgé de 53 ans, marié

sont comparus Jean Chevrier âgé de cinquante huit ans et Claude Vialle
Echandely mes parents mais voisins du Défunt ; lesquels nous ont déclaré qu
Jean Baptiste Farce, âgé de cinquante neuf ans, né en la commune d'Olli
la Pagelle, commune, habitant le lieu de la Pagelle 2de commune d'Olli
Pagelle, fils de feu André Farce et de Défunte Marie Gladel, époux en
Seconde noce d'Annette Coiffier, âgée de cinquante ans, sans profession,
demeurant aussi à la Pagelle est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin
en la maison d'Antoine Redon sise à Losseuc en cette commune, où il
se trouvait de passage ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport
et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer
après lecture à eux faite du présent acte. /.

Chaboy

N° 27

Le 23 7bre 1867.

Sabatier Antoine

âgé de 56, marié

L'an mil huit cent soixante sept, le vingt trois septembre à quatre heures
du soir par devant nous Antoine Louis Chaboissier maire et officier de l'état
civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme
sont comparus Antoine Sabatier, âgé de vingt sept ans fils du défunt et
Georges Parrot âgé de cinquante trois ans, voisin mais non parent du
défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au Mas en cette commune ;
lesquels nous ont déclaré que Sabatier Antoine, âgé de cinquante six ans,
né en la commune de Condat, cultivateur, habitant au dit lieu du Mas,
fils de feu Antoine et de défunte Marie Terrasse, époux de Marie Terrasse,
âgée de cinquante cinq ans, sans profession, demeurant avec lui au dit lieu
du Mas, commune d'Echandely, y est décédé ce jourd'hui, à neuf heures du
matin, en la maison de ses enfants, ainsi que nous nous en sommes assuré
par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants
ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte /.

Chaboy

N° 28

Le 30 7bre 1867.

Présentation d'un enfant sans vie du sexe féminin

L'an mil huit cent soixante sept, le trente septembre à midi, pardevant nous
Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme), sont comparus
Jean Sonchon âgé de trente quatre ans, boulanger, père de la défunte
et Pierre Brugère âgé de soixante un ans cultivateur non parent mais voisin
de la défunte, tous deux domiciliés au bourg d'Echandely ; lesquels nous ont
présenté un enfant sans vie du sexe féminin, et nous ont déclaré que les
père et mère de cet enfant sont le dit Jean Sonchon ci-dessus nommé
époux de Marie Vacheron, âgée de trente six ans, sans profession, demeurant
ensemble au bourg d'Echandely et que c'est ce jourd'hui à sept heures
du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère ; Sonchon a
signé avec nous le présent acte, Brugère a déclaré ne savoir signer,
de ce requis après que lecture leur en a été faite

Sonchon Chaboy

N° 29

Le 4 8bre 1867

Nogaud Joséphine

âgée de 6 ans

L'An mil huit cent soixante sept, le quatre octobre à cinq heures
du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de
l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm
Puy de Dôme, sont comparus Pomel Antoine, âgé de quarante cinq ans, et
Cussac Claude, âgé de cinquante six ans, non parents mais voisins de la
défunte ci-après nommée, tous deux cultivateurs et domiciliés à Pavel

commune d'Echandely, lequel nous ont déclaré que Mongaud Joséphine, âgé de cinq ans, née en cette commune, fille de Laurent, âgé de quarante ans, marchand, et de Pernon Anne, âgée de trente deux ans, sans profession, habitant ensemble au dit lieu de Parel commune d'Echandely, est décédé en la maison de ses parents sise au dit lieu de Parel, aujourd'hui, à cinq heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte.

Chaboyssier

L'an mil huit cent soixante-sept, le dix octobre à midi, nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, avons, conformément à l'article quatre vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit:= Du huit mai mil huit cent soixante-sept, à trois heures après midi, pardevant nous Pierre Riondet adjoint au maire de Vienne, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, ont comparu en la maison commune sieur Antoine Arbelone, âgé de cinquante cinq ans, et Claude Aubert, âgé de cinquante-sept ans, tous deux employés à l'hospice civil de Vienne y demeurant, lesquels nous ont déclaré que Antoine Grival journalier, fils de Jean et de Annette Longechal, natif de St Germain du Puy de Dôme âgé de vingt ans, demeurant à Vienne, est décédé au dit hospice cette après midi, à une heure. Après nous être assurés du susdit décès lecture du présent acte a été faite, les déclarants ont signé avec nous" Pour extrait conforme sur papier libre pour service administratif. Le maire, signé: Joliot. = Vu pour l'légalisation de la signature de M. Joliot, maire de Vienne. Vienne, le vingt-huit septembre mil huit cent soixante-sept. Le Sous-Préfet signature illisible.

Chaboyssier

L'an mil huit cent soixante-sept, le neuf novembre à midi par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm, Puy de Dome, sont comparus Joseph Chalimbaud, âgé de soixante-dix ans et Claude Chalimbaud, âgé de soixante ans frères du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés à Parel commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Georges Chalimbaud, âgé de soixante-sept ans, cultivateur, demeurant au dit lieu de Parel, né en cette commune, fils de feu André et de défunte Catherine Chaboissier veuf en premières noces ~~d'Antoinette~~ Bravard et époux en ~~secondes~~ de Marie Faulhère, en deuxièmes noces d'Antoinette Bravard et époux en troisièmes et dernières noces d'Anne David, âgée de cinquante deux ans, sans profession demeurant avec lui à Parel, est décédé le jour d'hier, à six heures du soir en sa maison sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. La rature des huit mots nuls ci-dessus est approuvé

Chaboyssier

L'an mil huit cent soixante-sept, le vingt-deux novembre à huit heures du matin pardevant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme, sont comparus Pierre Chevarin, âgé de quarante-cinq ans, et Antoine Chevarin âgé de cinquante-deux ans, fils de la défunte tous deux métayers, habitant le premier à Compat et le second à la Chaud le tout commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Marie Marette âgée de soixante quinze ans, sans profession demeurant à Compat, née au lieu de Barbaliche commune de St Amand-Roche-Savine, veuve de Damien Chevarin, est décédée en son domicile au dit lieu de Compat le jour d'hier, à dix heures du soir, ainsi que nous nous en

N°. 30

Le 8 mai 1867

Grivel, Antoine célibataire âgé de 20 ans
Transcription

N°. 31

Le 8 9bre 1867

Chalimbaud Georges âgé de 67 ans marié

N°. 32

Le 21 9bre 1867

Marette Marie agée de 75 ans veuve

sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré la permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevarin

Chabory

Clos et arrêté par nous, Antoine-Louis Chabaisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, le présent registre des décès contenant trente deux actes pour l'année mil huit cent soixante-sept.

Echandoly le trente-un décembre mil huitcent soixante-sept.

Chabory

Table alphabétique.

Nos des actes	Noms et prénoms des décédés	Date du décès	Nos des actes	Noms et prénoms des décédés	Date du décès
7	Anglade, Jeanne, âgée de 3 jours	11 mai	18	Limoine, Jean célibataire	14 juillet
3	Blanchard, Antoine, âgé d'un an	18 mars	17	Loffre, Jeanne, 4 ans	7 juillet
19	Barrière, Jean-Antoine âgé de 3 m.	21 juillet	29	Magaud, Joséphine, 6 ans	4 août
8	Bouladay, Françoise mariée	9 avril	22	Marcepoil, Jeanne, veuve	16 août
10	Bravard, Jeanne-Marie célibataire	21 mai	32	Marotte, Marie, veuve	29 bre
14	Brugère Jean âgé de 14 mois	10 juin	4	Mayet, Jeanne, mariée	31 mars
13	Brugère, Jean-Joseph, 13 mois	3 juin	15	Jaintet, Marguerite, veuve	12 juin
6	Buisson, Marie veuve	7 mai	28	Présentation d'un enfant sans vie	30 7bre
31	Chalimbaud, Georges marié	29 8bre	11	Duthieu, Marie-Madeleine	31 mai
20	Coudeyrat, Anne, veuve	1 août	25	Redon, François, 2 mois	27 8bre
21	Coudeyrat, Catherine, 3 ans	16 août	12	Raoul, Benoîte, mariée	1 juin
8	Coudeyrat, Jean, marié	12 mai	9	Raoul, Jeanne, veuve	12 mai
16	Dubost, Blaise, marié	28 juin	27	Sabatier, Antoine, marié	23 7bre
26	Faure, Jean-Baptiste, marié	11 7bre	24	Coudiat, Mathieu, marié	8 août
30	Grand, Antoine, célibataire	2 mai	1	Coudat, Alexandre, marié	6 mars
2	Jaulte, Guillaume 2 ans	3 mai	23	Vallet, Antoine, 5 mois	21 août

Le maire de la commune d'Echandoly, soussigné, certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandoly le 16 janvier 1868.

Chabory

DÉCÈS

ANNÉE 1868.

Le présent Registre, contenant Trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** 1er juge-suppléant **du Tribunal civil d'** Ambert, **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-huit.**

Fait à Ambert C, **le** neuf **décembre mil huit cent soixante-sept.**

Happt. Vernaret

N°. 1

Le 16 janvier 1868

Lamoreux François âgé de 80 ans, veuf.

L'An mil huit cent soixante-huit, le seize janvier, à dix heures du matin, par devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère Pierre âgé de soixante-deux ans et Rabaud Jean, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs domiciliés à Echandelys, non parents mais voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Champroux, François, âgé de quatre-vingts ans, cultivateur, né à Maydat dit, commune de Condat, veuf de Marie Vigerie, demeurant au dit lieu de Coudeyras, commune d'Echandelys, est décédé en sa maison d'habitation, sise au susdit lieu, ce jourd'hui, à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite. La rature de deux mots nuls est approuvée: /.

Chaboissier

N°. 2

Le 30 janvier 1868

Dumas, Antoine âgé de 81 ans, marié.

L'An mil huit cent soixante-huit, le trente janvier, à deux heures du soir pardevant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Dumas Jean, âgé de vingt-huit ans, habitant le bourg d'Echandelys, et Dumas Antoine, âgé de vingt-trois ans, sieur de long, habitant le hameau du Mas, commune d'Echandelys, tous deux petits-fils du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Dumas Antoine, âgé de quatre-vingt un ans, sans profession, ancien soldat du premier Empire, né en cette commune, fils de feu Augustin et de défunte Marie Cohasse, époux d'Anne Barrière âgée de soixante-treize ans, aussi sans profession, demeurant ensemble au dit lieu du Mas, y est décédé, en sa maison d'habitation, ce jourd'hui à huit heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. + mots nuls renvoi approuvé

Dumas Dumas

Chaboissier

N°. 3

Le 5 février 1868

Coudert (Benoîte âgée de 67 ans veuve

L'An mil huit cent soixante huit, le cinq février, à midi, pardevant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Dumas Jean, âgé de vingt-huit ans menuisier, habitant le bourg d'Echandelys, non parent mais voisin de la défunte, et Dumas Antoine, âgé de vingt-trois ans sieur de long, demeurant au Mas, commune d'Echandelys, voisin mais non parent de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Coudeyras Benoîte, âgée de soixante-sept ans, lit au Roure

... mairie d'Echandely, nous présidant à Dit Lieu Deux mars, en notre commune
... Dite d'Echandely Marques et Antoine Chaboissier, maire et officier public
... Lesdits, nous Dit Jacques Benoit est décédé en sa maison d'habitation
... ici au Dit Lieu, à Quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes
... assurés par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer
... Le Déclarant est Dit ne savoir signer après lecture du présent
... acte à nous faite. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Pierre Bruyères — Thabory G

N° 5

Le 9 février 1868

Renaudias Damien
âgé de 7 jours marié

L'an mil huit cent soixante-huit, le neuf février à Dix heures du matin, par-
devant nous, Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Joseph Chalmeton
âgé de soixante cinq ans, et Claude Chevrais, âgé de cinquante-sept ans, tous deux
Mr Claude Chevrais, cultivateurs et domiciliés à Parafontaines d'Echandely, non pa-
rents mais voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Renaudias Damien, âgé de sept-
jours, né en cette commune, cultivateur habitant le Dit lieu de Parafontaine commune
fils de défunt Pierre et de Marie Chaboissier, vivant en premières noces de Jeanne Bruyères
et veuve en secondes noces de Jeanne Giron, âgée de soixante-treize ans, sans profession
demeurant ensemble au bourg de Pérol, est décédé en sa maison d'habitation ce jourd'hui
à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après
avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture du pré-
sent acte à eux faite. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Thabory G

N° 8

Le 16 mai 1868.

Présentation d'un enfant sans vie

N° 8

Le 9 février 1868

Pointud Gilbert-Marie
âgé de 26 ans célibataire

L'an mil huit cent soixante-huit, le dix février à quatre heures du soir, par devant
nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely
canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pointud André, âgé de
soixante deux ans père du défunt et Bruyère Pierre âgé de soixante-deux ans, voisin mais
non parent du défunt ci après nommé, tous deux cultivateurs, habitant le bourg d'Echandely
lesquels nous ont déclaré que Pointud Gilbert-Marie, âgé de vingt-six ans, né en cette commune
sur de la Croix, habitant avec ses parents le bourg d'Echandely, fils du dit André Pointud
et de Marguerite Redon, âgée de cinquante-quatre ans, sans profession, est décédé en la
maison de ses parents sise au chef-lieu de cette commune, le jourd'hui, à sept heures du soir
ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis
d'inhumer, le père premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second dit ne
savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Pointud — Thabory G

N° 6

Le 23 février 1868

Chassagne Marie
âgée d'un mois

L'an mil huit cent soixante-huit, le vingt-trois février, à midi, par devant nous Antoine
Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil, de la commune d'Echandely canton de
St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Blaise Vernoine, âgé de soixante-quatre
ans, et François Vernoine, âgé de vingt-six ans, voisins, mais non parents de la défunte ci-après nommée
tous deux cultivateurs et domiciliés à la Taye, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que
Chassagne, Marie, âgée d'un mois, née en cette commune, fille de Chassagne, Jean, âgé de
vingt-neuf ans, cultivateur, et de Dessis, Marie, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, est
décédée en la maison de ses parents sise au dit lieu de la Taye, commune d'Echandely, ce
jourd'hui, à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport,
et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture
du présent acte à eux faite.

Thabory G

N° 7

Le 24 février 1868

Vaisse Benoît
âgé de 42 ans, marié

Transcription.

L'An mil huit cent soixante-huit, le seize mars, à midi, nous Chaboissier Antoine Louis,
maire et officier de l'état civil, de la commune d'Echandely canton de St Germain-
l'Herm, Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre-vingt du Code
Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: —
Extrait mortuaire — Commune de Bône ou armée d'Algérie — Hôpital militaire de Bône —
Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit: Le sieur Vaisse Benoît,
sicier de long, Civil Européen, né le (quarante-deux ans) à Echandely canton de
Saint-Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme —, fils de feu Benoît et de
feue Veilby Antoinette, est entré audit hôpital le Dix-sept du mois de février

De bon mil huit cent soixante-huit et y est décédé le vingt quatre
Du mois de février de bon mil huit cent soixante-huit, à (2 T. 16 f)
dix heures du matin par suite de Délirium tremens. = Le soussigné, officier
d'administration, comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable
et conforme au registre des Décès dudit hôpital. = Le présent Extrait est
délivré à titre de simple renseignement. = Fait à Bône le vingt quatre février
mil huit cent soixante-huit. Le dit vingt quatre février. Signé illisible. = Moreau,
Sous-Intendant militaire, chargé de la police de l'hôpital de Bône, certifions que
la signature ci-dessus est celle de Mr Mouscadet, officier Comptable, et que foi doit
y être ajoutée. = Fait à Bône le vingt quatre du mois de février mil huit
cent soixante-huit. Signé : illisible. / La rature d'un mot nul est approuvée :

Chaboyssier

N°. 8

Le 16 mars 1868.

Présentation d'un enfant sans vie (Sexe féminin)

L'An mil huit cent soixante-huit, le dix-sept mars, à dix heures du matin,
par devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil, de
la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont
comparus Pointud, Jean, âgé de soixante-deux ans, grand-père de la défunte,
et Montel François, aussi âgé de soixante-deux ans, oncle de la défunte, tous
deux cultivateurs et domiciliés à la Foresterie, commune d'Echandely, lesquels
nous ont présenté un enfant naturel sans vie, du sexe féminin, et nous ont déclaré
que la mère de cet enfant est Marie Pointud, âgé de vingt-deux ans, sans
profession, fille dudit Pointud, Jean, et de Jeanne Anglade, âgée de
cinquante-sept ans, et que c'est le jour d'hier, à deux heures du soir, que
l'enfant est sorti du sein de sa mère ; et les déclarants ont signé avec nous le
présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Chaboyssier

Montel pointud

N°. 9

Le 3 mai 1868.

Bravard, Antoinette
âgée de 54 ans, célibataire.

L'An mil huit cent soixante-huit, le trois mai, à deux heures du soir,
par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil, de la
commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus
Blaise Lemoine, âgé de soixante-quatre ans, et François Lemoine, âgé de vingt-six
ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Faye, commune d'Echandely, non parents
ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Bravard
Antoinette, âgé de cinquante-quatre ans, née en cette commune, sans profession,
habitant le dit lieu du Buisson commune d'Echandely, fille de défunts Antoine
et d'Antoinette Michy, est décédée en la maison de Jean Dubuin sise au
dit lieu du Buisson, commune d'Echandely, ce jourd'hui à neuf heures du
matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et,
après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir
signer après lecture du présent acte à eux faite. /.

Chaboyssier

N°. 10

Le 21 mai 1868

Rouvet, Josephine
âgée de 13 jours

L'An mil huit cent soixante-huit, le vingt-un mai, à dix heures du matin
par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil, de la
commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus
Rouvet-Pierre, âgé de vingt-huit ans, père de la défunte et Berthelay Benoit, âgé
de cinquante-six ans, oncle de la défunte ci-après nommée, tous deux marechaux
habitant le bourg d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Rouvet-Josephine, âgée
de treize jours, née en cette commune, fille dudit Rouvet-Pierre, et de Claudine
Berthelay, âgée de trente huit ans, sans profession, est décédée en la maison de ses parents
sise au chef-lieu de cette commune, ce jourd'hui à une heure du matin, ainsi que
nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis
d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Berthelay Rouvet

Chaboyssier

N°. 11

Le 31 mai 1868

Anglade François
âgé de 70 ans, marié

L'An mil huit cent soixante-huit, le trente un mai, à quatre heures du soir,
par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil, de la commune
d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Chapoux
Mathieu, âgé de soixante Douze ans, et Mouguet François, âgé de quarante-cinq
ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Foresterie, commune de dite

ayant avec moi voisins du Défunt et après nommé ; lesquels nous ont déclaré que
François Chaplain, âgé de soixante-dix ans, et Jean Chaplain, âgé de soixante-huit ans,
habitant tous deux de la commune d'Echandelys, époux de Marguerite Fontaine
âgée de soixante-un ans, sans profession, demeurant ensemble à la Bruyère de
ladite commune d'Echandelys, sont décédé en la maison de leurs parents sise au
village dudit lieu, ce jourd'hui à une heure du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré
par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants
ont dit ne savoir signer, après lecture faite.

Chaboyssier

L'An mil huit cent soixante-huit, le premier juin, à cinq heures du soir
par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la
commune d'Echandelys, canton de St Germain le Herm, Dep.t de Dôme, sont comparus Pointud
André, âgé de soixante-deux ans, père de la défunte et Bruyère Pierre Lafosse âgé de
soixante-deux ans, voisin, mais non parent de la défunte ci après nommée tous deux
cultivateurs, habitant le bourg d'Echandelys ; lesquels nous ont déclaré que Pointud Marie
âgée de vingt trois ans, née en cette commune, sans profession, habitant avec ses parents au
bourg d'Echandelys, fille dudit André Pointud et de Marguerite Redon, âgée de cinquante
quatre ans, sans profession, est décédé en la maison de ses parents sise au chef lieu de
cette commune ce jourd'hui à une heure du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré
par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer, le père, premier déclarant
a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne savoir signer après que lecture lui en a été
fait lecture.

Pointud

Chaboyssier

L'An mil huit cent soixante-huit, quatre juin, à onze heures du matin
par-devant nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la
commune d'Echandelys, canton de St Germain le Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus
Pointud, André, âgé de soixante-deux ans, et Rouvet, Pierre, âgé de vingt-huit ans
maréchal, habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins
de la décédée ci après nommée ; lesquels nous ont déclaré que Champeroux,
Jeanne-Marie, âgée de dix-neuf jours, née en cette commune, fille de Barthélemy
âgé de trente-huit ans, serrurier de long, et de Françoise Dumas, âgée de quarante
deux ans sans profession, habitant ensemble au lieu des Mars, commune
d'Echandelys est décédée en la maison de ses parents sise au lieu des Mars,
ce jourd'hui, à huit heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré
par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été fait lecture.
+ cultivateur, voisin apparaissant :

Pointud

Chaboyssier

L'An mil huit cent soixante huit, le neuf juillet, à midi, par devant
nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandelys, canton de St Germain Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean
Mourras, âgé de soixante-trois ans, et Antoine Redon, âgé de cinquante
cinq ans, tous deux cultivateurs, domiciliés à Lespeyra, commune d'Echandelys
voisins, mais non parents du défunt ; lesquels nous ont déclaré que Redon
François, âgé de quarante-quatre ans, né en cette commune, fils de feu
Joseph et de défunte Marie Rouvet, épouse de Jeanne Cerbelle, âgée de
trente-huit ans, tous deux propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble audit
lieu de Lespeyra, en cette commune, y est décédé en sa maison d'habitation
ce jourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes
assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les
déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboyssier

L'An mil huit cent soixante-huit, le vingt-huit juillet, à six heures du soir,

Le 12 Juin 1868 Beaul... âge...

N° 15

Le 28 juillet 1868

Englade Antoine

Marié âgé de 28 ans

par Devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Englade Jean, âgé de soixante dix ans, cultivateur le père du Défunt et Englade Antoine, âgé de cinquante huit ans, aussi cultivateur et oncle du Défunt habitant tous deux le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Englade Antoine, âgé de trente cinq ans, né en cette commune, fils de Jean, et de Marie nommé à la Défunte l'année Padgère, veuf en premier mariage de Marguerite Maguet et époux en second mariage de Jeanne Reignier âgée de trente-sept ans, tous deux cultivateurs, habitant ensemble le bourg d'Echandelys et décédé ce jourd'hui en sa maison d'habitations, à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous la présente acte, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Englade Englade Chabaissier

L'An mil huit cent soixante-huit, le huit septembre, à sept heures du matin par-devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-deux ans, et Robrade Jean âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Echandelys, parents ni voisins du Défunt, ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que Louis Duches, âgé de dix ans, né en cette commune, fils de Marie, âgé de soixante et un ans et de Marie Sabatier, âgé de quarante-neuf ans, tous cultivateurs habitant ensemble au lieu de Lobat, en cette commune, est décédé hier à quatre heures du soir en la maison de ses parents, sise au lieu de Lobat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport: et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte./.

Chabaissier

N° 16

Le 7 bre 1868

Duches Louis

âgé de 10 ans.

L'An mil huit cent soixante-huit, le douze septembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm, Puy de Dôme, sont comparus Joseph Cadeyras, âgé de quarante-six ans, et Jean Romaudias, âgé de quarante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, non parents, mais voisins du Défunt, ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que Beal Jean-Pierre âgé de sept mois, né en cette commune, fils de Claude, âgé de quarante ans, cantonnier, et de Marguerite Hospital, âgé de quarante ans, sans profession, habitant ensemble au lieu des Deux-Frères, en cette commune, est décédé ce jourd'hui à six heures du matin, en la maison de ses parents, sise aux Deux-Frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport: et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte./.

Chabaissier

N° 17

Le 12 7 bre 1868

Beal Jean-Pierre

âgé de 7 mois

L'An mil huit cent soixante-huit, le treize septembre à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Romaudias Jean, âgé de quarante-huit ans, et Cadeyras Joseph, âgé de quarante-six ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la Défunte, ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Catherine Genestier, âgée de dix-huit mois, née en cette commune, fille de Pierre, âgé de trente-cinq ans, tisserand de longets de Marie Genestier, âgée de trente deux ans, sans profession, habitant ensemble au lieu des Deux-Frères, en cette commune, est décédé ce jourd'hui à une heure du soir, en la maison de ses parents, sise aux Deux-Frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte./.

Chabaissier

N° 18

Le 13 7 bre 1868

Genestier Catherine

âgée de 18 mois.

L'An mil huit cent soixante-huit, le quinze septembre à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune

N° 19

Le 15 7bre 1868

Jeanne Chanion
âgée de 6 semaines

d'Echandoly, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Simondet Mathieu âgé de quarante-sept ans et Dalisse Antoine, âgé de cinquante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Chez, commune d'Echandoly, non parents mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Chanion, âgée de six semaines, née à Paris, fille de Vincent Chanion, âgé de trente ans, serrurier, et de Jeanne Bernard, âgée de vingt-cinq ans, ouvrière, habitant ensemble la ville de Paris, rue des Deux-Indes, numéro soixante-huit, est décédée en la maison d'Antoine Bernard, son oncle, sise au lieu de Chez, en cette commune ce jourd'hui à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. /.

Chaboy S

N° 20

Le 23 7bre 1868.

Bourg Jeanne-Marie
âgée de 5 mois

L'An mil huit cent soixante-huit, le vingt-trois septembre, à midi, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Bruyère Pierre, âgé de soixante-deux ans et Renaud Jean, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Echandoly, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Bourg Jeanne-Marie, âgée de cinq mois, fille d'Etienne, âgé de trente-neuf ans, serrurier de Chandoly et de Marie Michey, âgée de trente-cinq ans sans profession, habitant ensemble au Faux-Martas, commune d'Echandoly, est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison de ses parents, sise au dit lieu du Faux-Martas, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Chaboy S

N° 21

Le 29 7bre 1868.

Condeyras Jeanne-Marie
âgée de 18 mois

L'An mil huit cent soixante-huit, le trente septembre, à ~~huit heures~~ ~~du matin~~, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus, Joseph Condeyras, âgé de cinquante ans, père de la défunte et Jean Bernadias, âgé de quarante huit ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux scieurs de long et domiciliés aux Deux-Frères, commune d'Echandoly; lesquels nous ont déclaré que Condeyras Jeanne-Marie, âgée de dix-huit mois, née en cette commune, fille du dit Joseph Condeyras et de Marie Jouannet, âgée de quarante-sept ans, sans profession, habitant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, de cette commune, est décédée le jour d'hier, à Dix heures du soir, en la maison de ses parents sise aux Deux-Frères, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. / La ratture de quatre mots nuls est approuvé:

Chaboy S

N° 22.

Le 15 9bre 1868

Giron Jeanne
âgée de 74 ans
veuve

L'An mil huit cent soixante-huit, le seize novembre à ~~neuf heures~~ du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Barraux, Claude, âgé de cinquante-sept ans, et Chabrand Joseph, âgé de soixante-six ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Chez, commune d'Echandoly, non parents mais voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Giron Jeanne, âgée de soixante quatorze ans, née à la Pigne, commune de Cornon, veuve de Bernadias Damien, sans profession, est décédée le jourd'hui à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation, sise à Pont en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. /.

Chaboy S

N° 23

Le 29 9bre 1868

Cruzy Claudine
âgée de 55 ans
célibataire

L'An mil huit cent soixante-huit, le vingt-quatre novembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Longechal Etienne, âgé de soixante-sept ans et Rouvet Blaise, âgé de soixante-dix-sept ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin de Guy, commune d'Echandoly, non parents mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Cruzy Claudine, âgée de cinquante-cinq ans, sans profession, née en cette commune, fille majeure de

Sœur Damien et de défunte Marie Ensaye, est décédé le jourd'hui à onze heures Du soir en sa maison d'habitation, lieu dit Moulin de Gruyneuth commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. f.

Chaboyssier

L'An mil huit cent soixante-huit, le vingt-sept novembre à onze heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Chometon Claude, âgé de cinquante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Carel, commune d'Echandelys, non parents mais voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à une heure du matin, Marge Jeanne âgée de soixante-dix-sept ans, née en cette commune, veuve de Damien Genestier, est décédée en sa maison d'habitation sise à Carel en cette commune ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. + sans profession, lecture approuvé:

Chaboyssier

N° 28

Le 27 bre 1868

Marge Jeanne âgée de 77 ans veuve.

L'An mil huit cent soixante-huit, le six décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Claudius Antoine, âgé de quarante-six ans, marchand, gendre de la défunte, ci-après nommée et Berthelay Benoît, âgé de cinquante-sept ans, maréchal, non parent mais voisin de la défunte, et après nommés, lesquels nous ont déclaré que Chometon Catherine, âgée de soixante-onze ans, sans profession, née à Puy-hautier, commune de Fournols, veuve de Jean Gachon, est décédée, le jourd'hui, à sept heures du soir, en la maison de son gendre ci-dessus nommé, sise au chef-lieu de la commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. f. + habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, lecture approuvé:

Claudius Berthelay Chaboyssier

N° 28

Le 5 bre 1868

Chometon Catherine âgée de 71 ans veuve.

Clos et arrêté par nous Antoine Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre, contenant vingt-cinq feuilles pour l'année mil huit cent soixante-huit

Echandelys, le trente-un décembre mil huit cent soixante-huit

Chaboyssier

Voir la Table alphabétique d'autre part.

Table alphabétique

N° de l'acte	Noms et prénoms des personnes décédées	Date du décès	N° de l'acte	Noms et prénoms des personnes décédées	Date du décès
18	Anglade Antoine	28 juillet	2	Dumas Antoine	3 janvier
11	Anglade François	31 mai	21	Farge Jeanne	27 9bre
17	Beal Jean Luce	12 9bre	18	Genestier Catherine	13 9bre
20	Bourg Jeanne-Marie	23 9bre	22	Gizon Jeanne	15 9bre
9	Brabant Antoinette	3 mai	5	Jointaud Gilbert-Marie	9 février
1	Champroux François	16 janvier	12	Jointaud Marie	1er juin
13	Champroux Jeanne-Marie	3 juin	8	Présentation d'un enfant sans vie	16 mars
6	Chassagne Marie	23 février	14	Redon François	9 juillet
25	Chometon Catherine	8 xbre	4	Renaudias Damien	8 février
19	Chonion Jeanne	18 9bre	10	Rouvet Joséphine	21 mai
3	Coudert Benoîte	8 février	23	Tuaire Claudine	23 9bre
21	Coudeyras Jeanne-Marie	29 9bre	7	Vaisse Benoît	24 février
16	Duchet Louis	7 9bre			

Le Maire de la commune d'Echandelys, soussigné, certifie exacte la Table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandelys, le six janvier mil huit cent soixante-neuf.

Chabot

DÉCÈS.

ANNÉE 1869.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, C. Pacros, juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent soixante-neuf.

Fait à Ambert le quatorze décembre mil huit cent soixante-huit.

C. Pacros

N° 1

Le 24 janvier 1869

Portail (Antoinette) âgée de 4 ans, fille.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-cinq janvier, à huit heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Joseph Renaudias, âgé de soixante-six ans, neveu de la défunte ci-après nommée, et Joseph Coudeyras, âgé de quarante-sept ans, non-parent, mais voisin de la défunte ci-après nommée, tous deux cultivateurs, et domiciliés aux Deux-Frères, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Portail Antoinette, âgée de quatre-vingt-dix ans, sans profession, née à l'Hôpital, commune de Chambon, fille de feu Benoît et de défunte Claudine Gourgaillon, est décédée en la maison d'habitation dudit Joseph Renaudias, sise aux Deux-Frères, hier, vingt-quatre janvier courant, à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Chaboissier

N° 2

Le 21 février 1869

Coudeyras (Antoine) âgé de 5 ans, garçon

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-un février, à neuf heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus, Brugère Pierre, âgé de soixante-trois ans, et Ravaud Jean, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Echandelys, le dernier grand père du défunt et le premier voisin, mais non parent; lesquels nous ont déclaré que Coudeyras Antoine, âgé de cinq ans, né en cette commune, fils d'autre Antoine, âgé de quarante deux ans, scieur de long, et de Ravaud Françoise-Marie, âgée de quarante ans, couturière, habitant aussi au bourg d'Echandelys, est décédé ce jourd'hui, à deux heures du matin, en la maison de ses parents, sise à Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte /.

Chaboissier

N° 3

Le 30 Mars 1869

Renaudas (Jean-Benoît) âgé de 10 mois, garçon

L'An mil huit cent soixante-neuf, le trente un mars, à huit heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Renaudas Etienne, âgé de cinquante ans, père du défunt ci-après nommé, et Chandezon Louis, âgé de soixante-quatre ans, non parent, mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés à Angueyrade, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Renaudas Jean-Benoît, âgé de Dix mois, né en cette commune, fils dudit Etienne Renaudas

et de Marie Rodet, âgée de quarante huit ans, sans profession, habitant à Chapuis en cette commune, est décédé hier, à dix heures du soir, en la maison de ses parents, sise à Chapuis, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir fait la déclaration prescrite par la loi, le déclarant a déclaré ne savoir signer, après lecture à lui faite du présent acte, il a été signé d'un mot mis en approbation :

Chaboisseau

N°1

Le 5 avril 1869.

Sépulture Andrez âgé de 85 ans marié

L'An mil huit cent soixante neuf, le cinq avril, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Berlin, Pierre, âgé de quarante cinq ans, marchand, demeurant à Pessedat, commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Andrez, Jean, âgé de cinquante cinq ans, non parent, mais voisin du défunt ci après nommé et Champeaux Jean, âgé de cinquante cinq ans, non parent, mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés à Pessedat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Barthélemy Gabriel, âgé de soixante quinze ans, est décédé hier, à onze heures du soir, en la maison dudit Barthélemy son neveu, sise à Pessedat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le quatrième témoin a dit ne savoir signer, le premier a signé avec nous la présente acte après lecture faite. /.

Berlin

Chaboisseau

N°5

Le 17 avril 1869.

Présentation d'un enfant sans vie sexe masculin.

L'An mil huit cent soixante neuf, le dix sept avril, à six heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Vaudable Jean, âgé de trente six ans, père du défunt, et Communeau Jean, âgé de trente quatre ans, voisin mais non parent du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au Theil, commune d'Echandelys; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont ledit Jean Vaudable, ci dessus nommé et Antoinette Regnaud, âgée de vingt six ans, sans profession, demeurant avec son mari au Theil et que c'est ce jourd'hui à neuf heures du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Communeau Vaudable

Chaboisseau

N°6

Le 25 avril 1869

Sépulture du Mari âgé de 4 ans.

L'An mil huit cent soixante neuf, le vingt cinq avril, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Duchet, Marc, âgé de soixante quatre ans et Richy Barthélemy, âgé de soixante un ans, voisins mais non parents de la défunte ci après nommée, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lobat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Pagette, Marie âgée de quatre ans, sans profession, née en cette commune fille de Jean Pierre, âgé de quarante quatre ans, tisseur de long, et de Barrard Marie, âgée de trente neuf ans, sans profession, habitant aussi à Lobat, en cette commune, est décédée ce jourd'hui, à une heure du matin, en la maison de ses parents, sise à Lobat, commune d'Echandelys ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte.

Chaboisseau

N°7

Le 12 mai 1869.

Chassagne (Baptiste) âgé de 6 semaines

L'An mil huit cent soixante neuf, le ~~vingt~~ douze mai, à sept heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Simonin Blaise, âgé de soixante trois ans et Palatin François, âgé de quarante ans, voisins mais non parents du défunt ci après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à la Foye, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Chassagne Baptiste, âgé de six semaines, sans profession, né à la Foye, en cette commune, est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin, en la maison de ses parents, sise à la Foye, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. + fils de Jean, âgé de trente ans, tisseur de long et de Marie Perrit, âgée de vingt cinq ans, sans profession, habitant à la Foye, section d'Echandelys la naissance dudit enfant au présent registre a été approuvée:

Chaboisseau

N°8

Le 14 mai 1869

L'An mil huit cent soixante neuf, le quatorze mai, à sept heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain Lembron, Puy de Dôme, sont comparus, Brugière Pierre, âgé de soixante

Champsmoy Jean
âgé de 5 ans décédé

N° 9
Le 21 mai 1869.
Barrière (Anne)
âgée de 74 ans, veuve.

ans et Durand Jean, âgé de soixante Dix ans, tous deux cultivateurs et Domiciliés à Echandoly, nous ont déclaré que Jean Champsmoy, âgé de cinquante quatre ans, cultivateur, né à Echandoly, époux de Jeanne Brugère, âgé de cinquante quatre ans, est décédé ce jourd'hui, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandoly, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture à nous faite du présent acte. J.

Chaboy J.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-un mai, à sept heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-Lembron, Puy de Dôme, sont comparus Dumas Claude, âgé de cinquante Deux ans, cultivateur, habitant au bourg, en cette commune et Dumas Jean, âgé de vingt-neuf ans mariés, habitant le bourg d'Echandoly; le premier, fils et le second petit fils de la Défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Barrière Anne, âgée de soixante quatorze ans, sans profession, née en cette commune, veuve d'Antoine Dumas, est Décédée ce jourd'hui, à quatre heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au bourg, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport. Et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture à nous faite du présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. J. Dumas J. Dumas

Chaboy J.

N° 10
Le 23 mai 1869.
Coudert (Marguerite)
âgée de 4 ans.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-trois mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Antoine Buisson, âgé de soixante Dix ans et Damien Coby, âgé de soixante-Deux, tous deux cultivateurs et Domiciliés à Chet, commune d'Echandoly, le premier grand-père et le second voisin de la Défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Coudert Marguerite, âgée de quatre ans, fille de Jean, âgé de quarante ans et d'Anne Buisson, âgée de quarante-Deux ans, est Décédée ce jourd'hui, à huit heures du matin, en la maison de ses parents, sise à Chet, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. J. + née en cette commune + le présent renvoi est approuvé:

Chaboy J.

N° 11
Le 11 juin 1869.
Longechal (Antoine)
âgé de 2 ans.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le quinze juin, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Bruyère Jean, âgé de soixante-trois ans et Rodaud Jean, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et Domiciliés à Echandoly, comparants tous deux voisins de la Défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Longechal Antoine, âgé de Deux ans, sans profession, né à Echandoly, fils naturel de Antoine Longechal âgé de vingt-quatre ans, est Décédé ce jourd'hui, à six heures du soir, en la maison de sa mère sise à Lespeux, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. J.

Chaboy J.

N° 12
Le 25 juin 1869.
Collange (Louise)
âgée de 9 ans.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-cinq juin, à midi, par devant nous Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme sont comparus Collange Antoine-Charles, âgé de quarante-trois ans et Collange François, âgé de quarante cinq ans, tous deux métayers habitant le premier aux Bordes et père de la Défunte ci-après nommée et le second, à la Chaudet et oncle de la Défunte, commune d'Echandoly, lesquels nous ont déclaré que Collange Louise, âgée de neuf ans, sans profession, née à Echandoly, fille du Dt Antoine-Charles et de Jeanne Courtine, âgée de quarante ans, est Décédée ce jourd'hui, à trois heures du matin, en la maison de ses parents, sise aux Bordes, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Collange Collange

Chaboy J.

N° 13
Le 27 juin 1869
Dailloux (Anne)
âgée de 82 ans.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-sept juin, à midi, par devant nous, Antoine Louis Chabaissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandoly, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Louis Terrasse âgé de cinquante-quatre ans, meunier, domicilié au Moulin-du-Mas, en cette commune, et Claude Terrasse âgé de quarante-huit ans, sœur de lait, demeurant au Mas, même commune, tous deux fils de la Défunte ci-après nommée; lesquels nous ont

Déclaré que Perthon, Anne, âgé de quatre-vingt-deux ans, sans profession, né à St Germain-Lembron, veuf de Benoite Jacquet-Lamy, et décédé à Echandelys, le deux Mars mil huit cent soixante-neuf, en sa maison d'habitation, sise au Moulin de Mars, et cette commune que nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Thubœuf

Terrasse

N° 14.

Le 2 juillet 1869

Renaud, Blaise

âgé de 81 ans

L'an mil huit cent soixante-neuf, le deux juillet, à huit heures du matin, par devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, Puy-de-Dôme, sont comparus Longechaud, Etienne, âgé de soixante-sept ans, et Barbaroux, Philippe, âgé de quarante-cinq ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-Dery, en cette commune, nos parents, mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Robert Blaise, âgé de quatre-vingts ans, cultivateur, né à St Genès-la-Tourette, veuf en premier mariage de Françoise Marie et en second mariage de Pourchon Marie, est décédé hier, à huit heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au Moulin-Dery, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Thubœuf

N° 15.

Le 10 juillet 1869

Coiffier (Marie)

âgé de 58 ans.

L'an mil huit cent soixante-neuf, le dix juillet, à midi, par devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus, Renaudias joseph, âgé de soixante-six ans, et Cridegras, joseph, âgé de quarante-sept ans, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommée, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Coiffier Marie, âgée de cinquante-huit ans, sans profession, épouse de Marcelpoil Antoine, âgé de soixante-cinq ans, vit à Echandelys, est décédée ce matin, à quatre heures, en sa maison d'habitation, sise aux Deux-Frères, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Thubœuf

N° 16

Le 11 mars 1869.

Transcription

Ponchon Claudine, âgée de 41 ans mariée.

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt-deux septembre, à dix heures du matin, nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, avons conformément à l'article quatre-vingt du Code Napoléon transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: — L'An mil huit cent soixante-neuf et le douze mars à onze heures du matin, devant nous marquis Joseph de Ville de Travernay, chevalier de la Légion d'honneur, remplissant, en qualité d'adjoint, par délégation du Maire les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune de Chambéry, cantons et arrondissement de Chambéry Département de la Savoie, ont comparu M.M. Sabatier Benoit, marchand de bois, âgé de quarante-trois ans, et Perrin dit Jean-Marie, négociant, âgé de quarante-deux ans, domiciliés tous deux à Chambéry, et voisins de la défunte ci-dessous désignée, lesquels nous ont déclaré que hier onze mars à huit heures du soir, est décédée dans son domicile Pont de la Garatte Ponchon Claudine, ménagère âgée de quarante-un ans, née à Echandelys, Puy-de-Dôme, domiciliée à Chambéry, fille de Défunt Damien et de vivante Jeanne Chagaud, épouse de Marcpoil Barthélemy. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent procès verbal, dont nous avons donné lecture aux déclarants, lequels l'ont ensuite signé avec nous. (suivent les signatures) — Certifié conforme aux registres par nous officier de l'état civil. A Chambéry le onze septembre mil huit cent soixante-neuf. Signé: V. Ville, adjoint — Vu pour légalisation de la signature de M. V. Ville, adjoint au maire de Chambéry, Chambéry le quinze septembre mil huit cent soixante-neuf. Pour le Préfet de la Savoie, le conseiller de Préfecture délégué, (signature illisible). f.

Thubœuf

N° 17

Le 26 mai 1869

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt-deux septembre, à dix heures du matin, nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, avons conformément à l'article quatre-vin

Buisson (Jeanne) âgé de 68 ans, marié

TIMBRE IMPERIAL 1F 50c

Transcription

Du Code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit := De vingt-quatre mai de l'an mil huit-cent soixante-neuf, à cinq heures du soir acte de décès de Buisson Jeanne, femme marié, sans profession, décédé dans la banlieue de Sidi-Bel-Abbès, porte de Mascara, département d'Oran, Algérie, aujourd'hui vingt-quatre mai à trois heures du soir, âgé de quarante-huit ans, né à Chez-commune d'Echandely, Puy-de-Dôme, fille de feu Buisson Claude, décédé à Ulcon, Puy-de-Dôme et de feue Coiffier Annette, décédé à Condat, Puy-de-Dôme sur la déclaration faite à nous par les sieurs Mougeot Hyacinthe, maître serrurier, âgé de quarante-huit ans et Roche Théodore, maître menuisier, âgé de quarante-huit ans, tous deux demeurant à Sidi-Bel-Abbès, amis de la défunte, lesquels ont signé après lecture faite le présent acte fait double en leur présence et le décès constaté suivant la loi par nous Roubière, Jean-Pierre, adjoint délégué par monsieur le Maire pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Sidi-Bel-Abbès. Signé: Mougeot, Roche et Roubière. Délivré sur papier libre conformément à l'article quatre-vingt du Code Civil. à Sidi-Bel-Abbès, le premier juin mil huit-cent soixante-neuf. Sur extrait conforme: délivré par nous, officier de l'état civil, signé Roubière. = Vu par nous, juge de paix, du canton de Sidi-Bel-Abbès pour légalisation de la signature de M. Roubière, adjoint au Maire de la commune de Sidis-Bel-Abbès. Sidi-Bel-Abbès, le quatre juin mil huit-cent soixante-neuf, signature illisible.

Thubœuf

N°= 18

Le 28 8bre 1869.

Chaban (Marie) âgée de 80 ans veuve

L'an mil huit cent soixante neuf, le trois octobre, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Thubœuf, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-Lherm, Puy-de-Dôme sont comparus François Gédon, âgé de cinquante-six ans, fils de la défunte et Baptiste Gédon, âgé de quarante-neuf ans, petit-fils de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au lieu des Vers, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Marie Chaban, âgée de quatre-vingts ans, née à Cavet, commune d'Auzelles, sans profession, veuve de Pierre Gédon, habitant audit lieu des Vers, y est décédée en la maison dudit François Gédon, son fils, hier, deux octobre courant, à sept heures du soir, ainsi qu'il nous en est apparu par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture à eux faite.

Gédon Gédon

Thubœuf

N°= 19

Le 21 8bre 1869

Béal (Jeanne) âgé de 5 semaines

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt-un octobre, à onze heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Thubœuf, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Renaudias Joseph, âgé de soixante-six ans, et Coudeyras Joseph, âgé de quarante-sept ans, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux Frères, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Béal, Jeanne, âgé de cinq semaines, née en cette commune fille de Claude, ouvrier, et de Marguerite Hospitel, sans profession, habitant tous ensemble aux Deux Frères et y est décédé, en la maison de ses parents, aujourd'hui, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Thubœuf

N° 20.

Le 23 8bre 1869

Loncher (Jean) âgé de 61 ans marié

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt-quatre octobre, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Thaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Théodore Jouval, cultivateur et domicilié à Chabrugnas, commune d'Echandely, voisin et non parent du défunt ci-après nommé, lequel nous ont déclaré que Loncher Jean, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Chabrugnas, cette commune, y est décédé, en sa maison d'habitation, hier, à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Thubœuf

N° 21

Le 13 Xbre 1869

Dard (Jean) âgé de soixante-neuf ans (marié)

L'an mil huit cent soixante-neuf, le treize décembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine-Louis Chabaisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Duchier Marc, âgé de soixante-quatre ans, et Mr Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Duchier Marc, âgé de soixante-quatre ans, et Duchier Barthélemy, âgé de soixante-trois ans, nos parents maire voisins du défunt ci-après nommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à Labat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que David Jean, âgé de cinquante-neuf ans, cultivateur et domicilié à Labat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que David Jean, âgé de cinquante-neuf ans, cultivateur et domicilié à Labat, commune d'Echandelys, fils de feu Baptiste et de défunte Marie Domet, époux de Simone Duthéil, tous deux à Labat, y est décédé en sa maison d'habitation, aujourd'hui, à six heures du matin, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. + cultivateurs et domiciliés, renvoi approuvé

Chabaisier

N° 22

Le 27 Xbre 1869

Duthéil (Jean-Marie) âgé de 69 ans marié

L'an mil huit cent soixante-neuf, le vingt-sept décembre, à trois heures du soir, par devant nous Antoine-Louis Chabaisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Deine Jean, âgé de quarante-sept ans, et Longechal Etienne, âgé de soixante-quatorze ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, nos parents, mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Duthéil Jean-Marie, âgé de soixante-neuf ans fils de feu Jean et de défunte Marie Gladel, né à St Amant-Roche-Savine, époux de Sabine Buisson, tous deux cultivateurs et domiciliés au Moulin-de-Gery, y est décédé en sa maison d'habitation aujourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte./.

Chabaisier

N° 23.

Le 14 février 1869

Transcription

L'An mil huit cent soixante-neuf, le vingt-huit décembre à deux heures du soir, nous Antoine-Louis Chabaisier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, avons, conformément à l'article quatre vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès, dont la teneur suit : L'An mil huit cent soixante-neuf, le quatorze février à cinq heures du soir, par devant nous Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Victor, canton-Est de Montluçon, département de l'Allier, sont comparus Dieuzelade Vital, âgé de trente-sept ans, tisseur, domicilié à Echandelys, canton de St Germain l'Herm, arrondissement d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, voisin du défunt et Garraud Julien, âgé de quarante-six ans journalier, domicilié à St Victor, ami du défunt, lesquels nous ont déclaré que le même jour à trois heures du soir Colange Alexandre, âgé de quarante-deux ans, tisseur, domicilié à Echandelys, canton de St Germain l'Herm, arrondissement d'Ambert, époux de Fougère Catherine, âgé de cinquante ans, domiciliée au même lieu d'Echandelys, fils de Colange Alexandre et de Marguerite Flottié, est décédé à St Victor, canton-Est de Montluçon, ainsi que nous nous en sommes assuré, et les déclarants, après lecture faite du présent acte ont déclaré ne savoir signer. Signé au registre : Dhelipon ——— Pour copie conforme. En Mairie à St Victor le vingt-six novembre mil huit cent soixante-neuf. Le Maire : Dhelipon ——— Vu pour légalisation de la signature de Mr Dhelipon, maire de St Victor, approuvé ci-dessus ——— Montluçon le trente novembre mil huit cent soixante-neuf ——— Le Sous-Préfet signé : Signature illisible

Chabaisier

Clos et arrêté par nous, Antoine-Louis Chabaisier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, le présent registre contenant vingt-trois décès pour l'année mil huit cent soixante-neuf. Echandelys, le trente-deux décembre mil huit cent soixante-neuf.

Chabaisier

Table alphabétique.

N°s des actes	Noms et prénoms des personnes décédées.	Date du décès.	N°s des actes	Noms et prénoms des personnes décédées.	Date du décès.
9	Barrière, Anne	21 mai	21	David, Jean,	13 Xbre
19	Béal, Jeanne,	28 Xbre	22	Dutheil, Jean-Marie,	29 Xbre
17	Buisson, Jeanne,	24 mai	6	Forgette, Marie,	25 avril
18	Chaban, Marie,	28 Xbre	11	Longechal, Antoinette	14 juin
8	Champroux, Jean	14 mai	4	Jointud, André	janvier
7	Chastaigne, Baptiste	12 mai	16	Ponchon, Claudine	11 mars
15	Coiffier, Marie	10 juillet	20	Ponchon, Jean	23 Xbre
23	Collange, Alexandre	14 février	1	Portail, Antoinette	24 janvier
12	Collange, Louise	25 juin	5	Présentation d'un enfant sans vie	1er avril
10	Coudert, Marguerite	23 mai	14	Rou[illegible]et, Blaise	2 juillet
2	Coudeyras, Antoine	21 février	3	Serindat, Jean-Benoit	30 mars
13	Dailloux, Anne,	27 juin			

Le Maire de la commune d'Echandelys, soussigné, certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandelys, le six janvier, mil huit cent soixante dix.

Thaboy

11 n° 15

Puy de Dôme

FORMULAIRE DE DÉCÈS ET SÉPULTURE.

Le vingt-quatre Novembre 1869, à l'Hôpital de Fribourg,

est mort M George fils d'Antoine Montel et de Françoise née Dutour

originaire de la paroisse de Chandelz, Dpt Puy de Dôme, France,

âgé de 40 ans ___ mois ___ semaines ___ jour et ~~sera~~ a été enterré dans le cimetière de la commune de

Fribourg, au carré _____ Lignée _____ N° le 27 du mêne mois.

Fribourg le 28 Novembre 1869

pour

Le Curé, détenteur des Registres civils,

Aug. Sottaz, aumônier

de l'Hopital

de Fribourg (Suisse)

Paris le 25 Juillet 1871

J'ai eu l'h. de vous transmettre ci-joint

pour le mon. Premier Chef de la Chancellerie

Dubois

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 50c

ANNÉE 1870.

Premier feuille.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** président **du Tribunal civil d'** Aubert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-dix.**

Fait à Aubert **le** deux **décembre mil huit cent soixante-neuf.**

Chardon.

N° 1.

Le 12 janvier 1870.

Chaduc, Marie, âgée de 59 ans, mariée

L'An mil huit cent soixante-dix, le douze janvier, à dix heures du matin, par-devant nous, Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Brugère, Pierre, âgé de soixante-trois ans et Ravaud, Jean, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Echandelys, voisins, mais non parents de la défunte ci-après dénommée, lesquels nous ont déclaré que Chaduc, Marie, âgée de cinquante-neuf ans, née à St-Genès-la-Courette, journalière, épouse d'Antoine Marguet, sieur de-long, aussi âgé de cinquante-neuf ans, tous deux domiciliés au chef-lieu de cette commune, fille de Jean et de Jeanne Buisson, tous deux décédés, est décédée ce jourd'hui, à une heure du matin, en sa maison d'habitation sise au dit chef-lieu de la commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer avec nous le présent acte après lecture faite.

Chaboiss[illegible]

N° 2.

Le 14 février 1870.

Bourneric, Jean, âgé de 3 ans.

L'An mil huit cent soixante-dix, le quinze février, à onze heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Flot, Louis, âgé de cinquante ans et Vaisse, Antoine, âgé de trente-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandelys, voisins, mais non parents du défunt, lesquels nous ont déclaré que Bourneric, Jean, âgé de trois ans, né en cette commune, fils de Claude, âgé de quarante ans, sieur de-long, et de Bravard, Marie, âgée de trente-un ans, sans profession, tous deux domiciliés au Buisson, susdite commune d'Echandelys, est décédé, au dit lieu du Buisson, ce jourd'hui, à quatre heures du matin, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré savoir signer, après lecture faite du présent acte.

Chaboiss[illegible]

N° 3

Le 27 Février 1870

Présentation d'un enfant sans vie sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-dix, le vingt-sept Février, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Echalier, âgé de cinquante-sept ans, cultivateur et autre Jean Echalier, âgé de vingt-cinq ans, aussi de long, tous deux domiciliés à Chabreyras commune d'Echandelys, tous deux voisins mais non parents du défunt; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que le père et mère de cet enfant sont Dalour, Michel, âgé de vingt-six ans, aussi de long et Vaisse, Antoinette, âgé de vingt-deux ans, sans profession, demeurant ensemble à Chabreyras, susdite commune d'Echandelys, et que c'est ce jourd'hui à une heure du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte./.

Chaboissier

N° 4

Le 28 Février 1870.

Chalimbaud, Jeanne. âgée de 82 ans. veuve.

L'an mil huit cent soixante-dix, le premier mars, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante-neuf ans et Courdot François, âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Cluel commune d'Echandelys, voisins mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Chalimbaud, Jeanne, âgée de quatre-vingt-deux ans, née à Genettes, commune de Condat, sans profession, veuve de Fougère, Jean, est décédée hier, à huit heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu du Cluel susdite commune, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier témoin a dit ne savoir signer, le second a signé avec nous le présent acte, après lecture faite./.

Courdot

Chaboissier

N° 5.

Le 8 Mars 1870.

Rouvet (Marie) âgée de 33 ans. mariée.

L'an mil huit cent soixante-dix, le huit mars, à trois heures du soir, par devant nous, Maire de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Chatagner Siebe, âgé de soixante-quinze ans, cultivateur et Viallis, Claude, âgé de soixante-dix ans, aussi cultivateur tous deux domiciliés à Lespeux, commune d'Echandelys tous deux non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Rouvet, Marie, âgée de trente-trois ans, née au Vernet-la-Varenne, sans profession, épouse de Baulier, Antoine, âgé de quarante ans chiffonnier, habitant à Lavedat susdite commune d'Echandelys, domiciliée au dit lieu de Lavedat, y est décédée en sa maison d'habitation, ce matin, à onze heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte et officier de l'état civil ## Antoine Louis Chaboissier, les deux témoins ci-dessus sont approuvés :

Chaboissier

N° 6

Le 8 Mars 1870

Baulier (Anne) âgée de 11 heures.

L'an mil huit cent soixante-dix, le neuf mars, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Chatagner, Siève, âgé de soixante-quinze ans et Viallis, Claude, âgé de soixante-dix ans tous deux cultivateurs et domiciliés à Lespeux, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Baulier, Anne, âgée de onze heures fille d'Antoine, âgé de quarante ans, chiffonnier, domicilié à Lavedat, susdite commune d'Echandelys et de feue Rouvet, Marie, est décédée au dit lieu de Lavedat, le jour d'hier, à onze heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après

lecture faite du présent acte

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-dix, le seize avril, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Cameus Antoine, âgé de quarante-huit ans, voisin, non parent du défunt, meunier, domicilié au Moulin-Neuf, commune d'Echandelys et Chambriget Gilbert, âgé de cinquante-deux ans, non parent ni voisin du défunt, cultivateur, domicilié aux Huts, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Cameus, Charles, âgé de soixante-quatorze ans, cultivateur, époux de Gervais Antoinette, âgé de soixante-dix-sept ans, domicilié à la Meillerie, commune d'Echandelys, né en la commune de St Genès-la-Tourette ~~de~~ fils de défunts Antoine et de Fontugat, Suzanne, est décédé au dit lieu de la Meillerie, le jour d'hier, à deux heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture ~~de deux témoins et de valeur d'un mot mal écrit approuvé~~. la rature de quinze mots nuls est approuvée.

Chaboisseau Cumut

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-dix; le seize avril, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante-huit ans, cultivateur, domicilié au Cluel, commune d'Echandelys, et Ravaud, Jean, âgé de soixante-onze ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Désuscladet, Marie, âgée de trois jours, née en cette commune, fille de Vital, âgé de trente-huit ans, sieur de long, et de Courdot, Marie-Constance, âgée de quarante-deux ans, sans profession, tous deux domiciliés au Cluel en cette commune, domiciliée au susdit lieu du Cluel, y est décédée, hier, à huit heures du soir, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite./.

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-dix, le ~~vingt~~ seize avril, à ~~cinq~~ heures du ~~soir~~, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante-huit ans, voisin, mais non parent du défunt, cultivateur, domicilié au Cluel, commune d'Echandelys et Ravaud, Jean, âgé de soixante-onze ans, non parent ni voisin du défunt, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Désuscladet, Jean, âgé de trois jours, né en cette commune, fils de Vital, âgé de trente-huit ans, sieur de long et de Courdot, Marie-Constance, âgée de quarante-deux ans, sans profession, tous deux domiciliés au Cluel, susdite commune d'Echandelys, domicilié au dit lieu du Cluel, y est décédé, hier, à huit heures un quart du soir, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte ~~treize~~ avril, à huit heures du matin, renvoi et ratures de sept mots nuls approuvés.

Chaboisseau

L'an mil huit cent soixante-dix, le ~~vingt~~ seize avril, à ~~cinq~~ heures du soir, par-devant nous Antoine-Louis Chaboissier, maire et officier de

---

N° 7
Le 16 avril 1870
Cameus, Charles
âgé de 74 ans marié

N° 8
Le 16 avril 1870
Désuscladet Marie
âgée de 3 jours.

N° 9.
Le 16 avril 1870.
Désuscladet (Jean)
âgé de 3 jours.

N°10

Le 20 avril 1870

Terce (Pierre) âgé de 10 mois

De l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm Puy-de-Dôme sont comparus Terce, François, âgé de soixante-dix ans, grand père du défunt et Longechal, Etienne, âgé de soixante-quinze ans, voisin, tous deux non parents du défunt, cultivateurs, domiciliés au Mouliet-de-Gery commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Terce, Pierre, âgé de dix mois, né en cette commune, fils de Terce, André, âgé de trente-trois ans, cultivateur, et de Terce, Marie, âgé de vingt-six ans, sans profession, habitant ensemble le lieu du Mouliet-de-Gery dépendant de la commune d'Echandelys, domicilié au dit lieu du Mouliet-de-Gery est décédé en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. + ajouté à quatre heures du matin, ainsi approuvé :

Chaboyer

N°11

Le 30 avril 1870

Dutour (Antoine) âgé de 5 jours

L'an mil huit cent soixante dix, le trente avril, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabaunier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme, sont comparus Renaud, Jean, âgé de soixante-cinq ans et Bruguière, Pierre, âgé de soixante-quatre ans, tous deux non parents voisins du défunt, cultivateurs, habitant le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Dutour, Antoine, âgé de cinq jours, fils d'Annet âgé de trente ans, cultivateur, et de Michy, Catherine âgée de vingt-huit ans, demeurant avec ses parents au lieu du Haut-Plantat, est décédé en la maison de ses parents, ce matin, à dix heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport : et, après délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte + avoir ainsi approuvé :

Chaboyer

N°12

Le 24 mai 1870

Genestier (Blaise Théodore) âgé de 13 mois

L'an mil huit cent soixante dix, le trente mai, à dix heures du matin par devant nous Antoine Louis Chabaunier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Genestier, Blaise, âgé de soixante dix ans, grand père du défunt et Berand, Claude, âgé de cinquante six ans, voisin du défunt, tous deux cultivateurs domiciliés aux Deux-Frères en cette commune lesquels nous ont déclaré que Genestier, Blaise Théodore, âgé de treize mois, fils de Pierre, âgé de trente sept ans, cultivateur, et de Genestier, Marie, âgée de trente quatre ans, sans profession, demeurant avec ses parents au lieu des Deux-Frères en cette commune, est décédé en la maison de ses parents, hier, à trois heures de soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

Chaboyer

N°13

Le 8 juin 1870

Buisson, Anne veuve, âgée de 80 ans

L'an mil huit cent soixante dix le huit juin, à six heures du soir, par devant nous Antoine Louis Chabaunier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Dutour, André, âgé de cinquante quatre ans et Dutour, Jean, âgé de cinquante huit ans, cultivateurs, habitant le Cluel, commune d'Echandelys, tous deux fils de la défunte ; lesquels nous ont déclaré que Buisson, Anne, âgée de quatre vingt ans, sans profession, veuve de Dutour, Bertrand, fille d'André et de Pipidon, Marguerite, tous deux décédés, née en cette commune, habitant le lieu du Cluel même commune, est décédée en la maison de Dutour, Jean, son fils, ce matin, à six heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport : et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Dutour Dutour

Chaboyer

L'an mil huit cent soixante dix, le trente juin, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Louis Chabaunier, maire et officier de l'Etat civil de la commune

N° 14

Le 14 juin 1870.

Anglade Antoine, marié, âgé de 5 ans.

d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Anglade Jean, âgé de soixante douze ans, fils du défunt et Brugère, Pierre âgé de soixante quatre ans, non parents ni alliés du défunt, cultivateurs habitant tous deux le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Anglade Antoine, âgé de cinquante huit ans, né en cette commune, fils de feu Antoine et de défunte Barat Catherine, époux de Montel Benoîte, âgée de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs, habitant ensemble le bourg d'Echandelys, y est décédé, en sa maison d'habitation, hier, à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne le savoir faire après lecture à lui faite. /. Anglade Chabory

L'An mil huit cent soixante dix le sept octobre à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pupidon, Etienne Annet, âgé de trente huit ans, et Pupidon, Vital Jean, âgé de vingt neuf ans, tous deux voisins, domiciliés à la foresterie, en cette commune, fils du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Pupidon, Mathieu, âgé de soixante dix sept ans, né en cette commune, cultivateur, fils de feu Joseph et de défunte Marie Anglade, veuf de Jeanne Fougère, habitant audit lieu de la foresterie, y est décédé en sa maison d'habitation hier, six du courant, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que il leur en a été fait lecture. /.

N° 15

Le 6 Bre 1870

Pupidon Mathieu, âgé de 77 ans, veuf

Pupidon Pupidon Genebrier

L'An mil huit cent soixante dix le dix-huit octobre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Berton, Pierre, âgé de quarante deux ans, époux de la défunte, et Champromay, Antoine, âgé de trente ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lossedat commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Dinetud, Michelle âgée de trente huit ans, née aux Enclos, commune d'Echandelys, sans profession, fille de feu Claude et de vivante Jeanne Marquet, âgée de soixante sept ans, sans profession, habitant au Rouret, commune d'Aix-la-Fayette, épouse dudit Pierre Berton, ci-dessus nommé et qualifié et domiciliée avec son mari audit lieu de Lossedat, y est décédée en sa maison d'habitation, aujourd'hui, à une heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

N° 16

Le 18 Bre 1870

Dinetud Michelle, épouse, âgée de 38 ans, mariée

Berton Pierre Champromay

L'An mil huit cent soixante dix, le vingt-trois juin, à six heures du soir, par devant nous, Maire officier

N° 17

Le 22 juin 1870

Renaudias (Jean) âgé de 48 ans, marié

L'An mil huit cent soixante dix, à dix heures du matin, nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, avons conformément à l'article quatre-vingt du Code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: L'An mil huit cent

Transcription

De l'état civil de la commune d'Eyzyon, chef lieu de canton, arrondissement de la Chaise Dieu département de l'Allier, sont comparus Chauvet, jeune marchand d'habits, âgé seize ans, et Bourdin, Benoit, âgé de quarante cinq ans, domiciliés tous deux de cette commune; lesquels nous ont déclaré que hier, à cinq heures du soir, Rouveyrolles, Jeanne, veuve de Long, âgée de quarante-huit ans, née à Corlhac Dept de la Haute Loire, où elle était domiciliée, mais que son époux, fils de défunts Romain Blaise et de Faidat Catherine, épouse de Courtasse, Mathurin, sans profession, âgé quarante-huit ans, est décédé au domicile du premier témoin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après lecture faite. — Le signé est signé: Chauvet, Bourdin et Daulby. — Pour extrait conforme Eyzyon, le vingt-quatre octobre, mil huit cent soixante-dix; pour le maire, empêché le Conseiller municipal délégué. Signé: Lafosse. — Vu pour légalisation de la signature de M. Lafosse, conseiller municipal, apposée ci-dessus, par nous soussigné, de canton d'Eyzyon. — Eyzyon, le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-dix. (Signature illisible) Le trente octobre, renvoi approuvé.

janvier

N° 18.

Le 1er 9bre 1870.

Anglade (Guillaume) âgé de 71 ans, veuf

L'An mil huit cent soixante-dix, le deux novembre, à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Rouvet Jean, âgé de soixante deux ans et Rouvet Blaise, âgé de vingt-huit ans, tous deux métayers, habitant le domaine de Reoure, commune d'Echandely, non parents du défunt ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que Anglade Guillaume, âgé de soixante-onze ans, né à Genette, commune de Condat et demeurant depuis quelque temps au domaine de Reoure en qualité de domestique, veuf de Buisson Claudine, est décédé audit lieu de Reoure, en cette commune, dans la maison du premier témoin, le jour d'hier, à six heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

janvier

N° 19.

Le 20 9bre 1870.

Bournerie (Claudine) âgée de 84 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante-dix, le vingt novembre, à deux heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Berthelay, Benoit, âgé de cinquante-neuf ans et Rouvet Pierre, âgé de trente ans tous deux maréchaux ferrants, habitant le chef-lieu de cette commune, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Bournerie, Claudine, âgée de quatre-vingt-quatre ans, née en cette commune, sans profession, veuve de Terrasse, Claude, demeurant à Coudeyras en cette commune y est décédée, en sa maison d'habitation, ce jourd'hui, à neuf heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent après que lecture leur en a été faite. /.

Rouvet Berthelay

janvier

N° 20.

Le 6 Xbre 1870.

Buisson (Anne) âgée de 84 ans, célibataire

L'An mil huit cent soixante-dix, le sept décembre, à dix heures du matin par-devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Coudeyras Antoine, âgé de trente-deux ans, vacher, neveu de la défunte ci-après nommée et Pupidon Damien, âgé de soixante-trois ans, cultivateur, voisin de la défunte, non parents, habitant tous deux le chef-lieu de la commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Buisson, Anne, âgée de quatre-vingt-quatre ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu Charles et de défunte Sauret, Catherine, habitant la maison du premier déclarant, sise au bourg d'Echandely, y est

N° 21

Le 22 décembre 1870

Chartoire (Joseph).

De 63 ans, marié.

décédé, hier, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Lupidon Courageux Jeune

L'An mil huit cent soixante-dix, le vingt-deux décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Blaise Antoine, âgé de cinquante-quatre ans, et Flot Louis âgé de soixante ans, cultivateurs, habitant le hameau du Buisson, commune d'Echandely, nos parents, nous voisins du défunt ci-après nommé ; lesquels nous ont déclaré que Chartoire Joseph, âgé de soixante-trois ans, sieur de Long, né à St Amant-Roche-Savine, fils des défunts Pierre et Gachon Marie, époux de Hiberlie Marguerite, âgé de soixante ans, demeurant au Buisson, en cette commune, y est décédé, en sa maison d'habitation, ce jourd'hui, à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont fait ce savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Genebrier

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, le présents registre contenant vingt-un décès pour l'année mil huit cent soixante-dix

Echandely, le trente-un décembre mil huit cent soixante-dix.

Le Maire,

Genebrier

Table alphabétique.

N°s des actes.	Noms et prénoms des décédés.	Date du Décès.	N°s des actes.	Noms et prénoms des décédés.	Date du Décès.
14	Anglade, Antoine . .	29 juin	9	Désusclade, Jean	15 avril
18	Anglade, Guillaume .	19 bre	8	Désusclade, Marie . .	15 avril
6	Bautier, Anne	8 mars	11	Dutour, Antoine . . .	30 avril
19	Bournerie, Claudine . .	20 bre	10	Force, Pierre	20 avril
2	Bournerie, Jean	15 février	12	Genestier, Blaise-Théodore .	29 mai
13	Buisson, Anne ✓ . . .	8 juin	16	Jointud, Michelle . .	18 8 bre
20	Buisson, Anne ✓	6 X bre	3	Présentation d'un enfant sans vie	27 février
7	Camus, Charles . . .	1 avril	15	Pupidon, Mathieu . .	6 8 bre
1	Chaduc, Marie ✓ . . .	12 janvier	17	Renaudias, Jean (transcription)	22 juin
4	Chalimbaud, Jeanne ✓ . .	28 février	5	Rousey, Marie	8 mars.
21	Chartoire, Joseph	22 X bre	"	. . . . .	"

Le maire de la commune d'Echandely, soussigné, certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandely, le quatre janvier, mil huit cent soixante-onze.

Genebrier

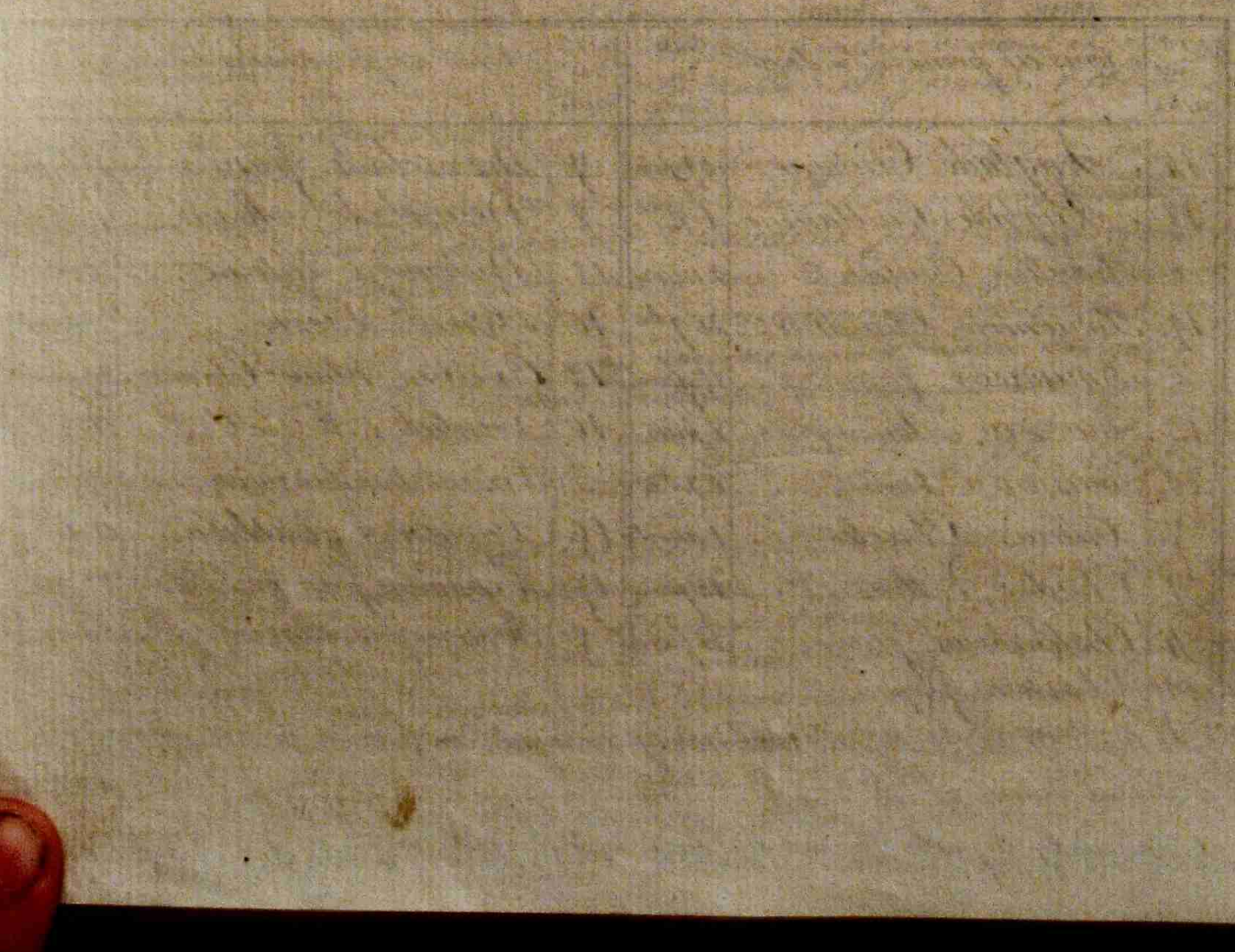

Le présent Rapport, conclusions

DÉCÈS.

ANNÉE 1871.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** C. Pacros, juge **du Tribunal civil d'** Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Napoléon, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-onze.**

Fait à Ambert **le** quinze **décembre mil huit cent soixante-dix.**

C. Pacros

N°. 1

Le 11 Janvier 1871.

Bourdot (François) âgé de 39 ans, veuf.

L'an mil huit cent soixante-onze, le onze janvier, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Pierre Fougère, âgé de quarante huit ans, et Vital Désenclade, âgé de trente neuf ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Theil, commune d'Echandely, cousins germains du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Bourdot, François, âgé de trente neuf ans, né en cette commune, propriétaire, fils de feu Alexandre et de vivante Catherine Fougère, âgée de soixante douze ans, sans profession, veuf de Constance Guilleron, habitant avec sa mère audit lieu du Theil, y est décédé en sa maison d'habitation aujourd'hui, à deux heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /. La rature d'un mot nul est approuvée.

Pierre Fougère

Vital Désenclade

N°. 2

Le 19 février 1871.

Vacheron (Michel) âgé de 65 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-onze, le dix-neuf février, à onze heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Chouvet, Antoine-Joseph-Séraphique, âgé de trente-six ans, cultivateur, et Ronchon, Jean, âgé de trente-sept ans, aubergiste, habitant tous deux le bourg d'Echandely, gendres du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Vacheron, Michel, âgé de soixante-cinq ans, fils des défunts Pierre et Marie-Anne Vacheron, né à St-Amant-Roche-Savine, époux de Claudine Magdeleine Dumas, âgée de soixante-quatre ans, sans profession, propriétaire et garde particulier, habitant avec sa femme le chef-lieu de la commune d'Echandely, y est décédé en sa maison d'habitation, aujourd'hui, à une heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Jean Ronchon

Antoine Chouvet

Antoine Genebrier

N°3

Le 25 février 1871

Clavelier (Jeanne) âgée de 7 ans, mineure

L'an mil huit cent soixante-onze le Dix-neuf février, à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Bouvrerie, Antoine, âgé de cinquante-huit ans, cultivateur, habitant à Caddeyras; en cette commune, et Clavelier Jean, âgé de cinquante-sept ans, aussi cultivateur, domicilié au Buisson, commune d'Echandelys, tous deux voisins de la Défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Clavelier, Jeanne, âgée de seize ans dix-huit ans, née en cette commune, fille d'Antoine et de Marie Bernard tous deux décédés, veuve d'Antoine Coudeyras, sans profession, habitant à Caddeyras, commune d'Echandelys, y est décédée ce jourd'hui, à quatre heures du soir, en la maison habitée par ledit Antoine Bouvrerie, son neveu, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

N°4

Le 26 février 1871

Verzaix, Claude âgé de 64 ans, marié

L'An mil huit cent soixante-onze, le vingt-six février, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Penchon âgé de trente-sept ans, et Thiebert Mathieu, âgé de quarante-un ans, tous deux aubergistes et domiciliés au bourg d'Echandelys, nos parents ci voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Verzaix, Claude âgé de soixante-quatre ans, né en cette commune, cultivateur, fils de feu Antoine et de défunte Antoinette Rouvet, époux de Marguerite Peyridon âgée de cinquante-quatre ans, aussi cultivatrice, habitant tous les deux au lieu de Sarel, commune d'Echandelys, est décédé ce jourd'hui, à neuf heures du matin, au bourg d'Echandelys, en la maison d'Anne Chaglade, veuve de Jean Peyridon, sa belle-sœur, ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture à eux faite.

Thiebert Penchon

Verzaix

N°5

Le 29 décembre 1870

Coudeyras, Jean âgé de 31 ans célibataire

Transcription

L'An mil huit cent soixante-onze, le vingt-sept février, à dix heures du matin nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, ayons, conformément à l'article quatre-vingt du code Napoléon, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: L'an mil huit cent soixante-dix, le trente décembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Blatin Mazellier Conseiller municipal délégué, officier de l'état civil de cette ville de Clermont Ferrand, sont comparus sieur Benoît Coudeyras, soldat de 2ème, âgé de vingt-deux ans, cousin et sieur Jean Marsollat, voiturier, âgé de trente neuf ans, non parent, habitants tous deux d'Echandelys, en ce département; lesquels nous ont déclaré que Jean Coudeyras chiffonnier, Célibataire, âgé de trente un ans, né et domicilié au dit Echandelys fils de feu Jean Coudeyras, chiffonnier et de dame Antoinette Marquet, est décédé ce matin, à neuf heures, carton ouest, hors la barrière Blatin, numéro quarante-quatre ainsi que nous nous en sommes assuré et avons signé avec les déclarants, après lecture à eux faite. ——— Au registre sont les signatures ——— Pour copie conforme au registre délivré en exécution de l'article quatre-vingt du Code Napoléon, par nous maire de la ville de Clermont Ferrand, le dix-sept février mil huit cent soixante-onze; — le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire, Signé Blatin Mazellier ——— Vu pour la légalisation de la signature de M Blatin Mazellier faisant fonctions de maire de la ville de Clermont-Ferrand, par nous préfet du département du Puy-de-Dôme Clermont Ferrand, le vingt-un février mil huit cent soixante-onze; pour le préfet, le Conseiller de préfecture délégué (signature illisible) /.

Genebrier

N° 6

Le 22 mars 1871

Genestier, Etienne Annet, âgé de 3 ans

L'an mil huit cent soixante onze, le vingt trois mars, à midi par devant Mr Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain, l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Genestier, Blaise, âgé de soixante onze ans, et Berand, Claude âgé de cinquante sept ans, non parents, mais voisins du défunt, tous deux cultivateurs, domiciliés aux Deux Frères, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Genestier, Etienne Annet, âgé de trois ans, né en cette commune, fils de Claude, âgé de quarante deux ans, sieur de long, et de Marie Lupidon, âgé de quarante quatre ans, sans profession, demeurant avec ses parents au lieu des Deux Frères, dite commune d'Echandely, est décédé en la maison de ses parents, hier, à onze heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du present acte. J. Mr noms, renvoi approuvé:

J'Mebrier

N° 7

Le 25 mars 1871

Genestier, Anne âgée de 6 ans

L'an mil huit cent soixante onze, le vingt-cinq, à sept heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dome, sont comparus Berand Claude, âgé de cinquante sept ans, et Renaudias Louis, âgé de soixante seize ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux Frères, commune d'Echandely, non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Genestier, Anne, âgée de six ans, née en cette commune, fille de Claude Genestier âgé de quarante deux ans, sieur de long, et de Marie Dupidon, âgée de quarante quatre ans, sans profession, demeurant avec ses parents audit lieu des Deux Frères, en cette commune, y est décédée en leur maison d'habitation cejourd'hui, à une heure du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. J. + mars, renvoi approuvé:

J'Mebrier

N° 8

Le 17 avril 1871

Serindat (Jeanne âgée de 9 ans

L'an mil huit cent soixante onze, le dix huit avril, à dix heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Serindat, Etienne, âgé de cinquante trois ans, cultivateur, habitant le hameau de Sagnerade, commune d'Echandely, père de la défunte ci-après nommée, et Brugère, Pierre, âgé de soixante neuf ans, aussi cultivateur, domicilié au bourg d'Echandely, non parent ni voisin de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Serindat, Jeanne, âgée de neuf ans, sans profession, née en cette commune, fille d'Etienne susdit nommé, et de Rieton, Marie, âgée de cinquante ans, sans profession, habitant tous ensemble au lieu de Sagnerade, y est décédée, en la maison d'habitation de ses parents, hier, à trois heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. J.

J'Mebrier

N° 9

Le 7 mai 1871.

Grivel (Annet-Etienne) âgé d'un an.

L'an mil huit cent soixante onze, le huit mai, à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Grivel Antoine, âgé de trente sept ans, père du défunt ci-après nommé, et Echalier Jean, âgé de cinquante neuf ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs, habitant le lieu de Chabreyras, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Grivel Annet Etienne, âgé d'un an, né en cette commune, fils d'antoine, susdit nommé, et de Farce Catherine, âgée de trente quatre ans, sans profession, habitant tous ensemble au dit lieu de Chabreyras, y est décédé, en la maison d'habitation de ses parents

heure à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte et le second a dit ne savoir signer, après lecture faite. /.

Grivel Pucheux

N° 10.
Le 7 mai 1871
Grivel (Marie)
âgée de 3 ans.

L'an mil huit cent soixante-onze, le sept mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Grivel, antoine, âgé de trente-neuf ans, père de la défunte ci après nommée, et Echalier, jeune, âgé de cinquante-neuf ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux cultivateurs habitant le lieu de Chabreyras commune d'Echandely ; lesquels nous ont déclaré que Grivel, Marie, âgée de trois ans, née en cette commune, fille d'Antoine, susdit nommé, et de Rive Catherine, âgée de trente-quatre ans, sans profession, habitant tous ensemble au dit lieu de Chabreyras, y est décédée en la maison d'habitation de ses parents, aujourd'hui, à huit heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte et le second a dit ne savoir signer, après lecture faite. /.

Grivel Pucheux

N° 11
Le 10 mai 1871
Dupidon (Anne)
âgée de 75 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante-onze, le onze mai, à six heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Lagat Jean, âgé de soixante quatorze ans, cultivateur, époux de la défunte ci après nommée, et Reynaud Marie-Antoine, âgé de quarante-deux ans, maçon, gendre de la défunte, habitant ensemble le chef-lieu de la commune d'Echandely ; lesquels nous ont déclaré que Dupidon Anne âgée de soixante-quinze ans, fille de feu Pierre et de défunte Grange, Anne, épouse du susdit Lagat, Jean, née en cette commune, sans profession, habitant le Brueil, commune de Ceilloux et depuis quinze jours habitant au domicile du second déclarant, y est décédée, hier, à quatre heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Lagat Reynaud Genebrier

N° 12
Le 14 mai 1871
Dumas (Louise)
âgée de 23 ans, célibataire

L'an mil huit cent soixante-onze, le quinze mai, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Dumas Jacques, âgé de soixante-huit ans, père de la défunte ci-après nommée, et Reynaud Jean, âgé de soixante-neuf ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs, habitant le chef-lieu de la commune d'Echandely ; lesquels nous ont déclaré que Dumas Louise, âgée de vingt-ans, sans profession, née en cette commune, fille du susdit Jacques et de défunte Dumas Marie habitant avec son père ledit lieu d'Echandely, y est décédée, en la maison d'habitation de père, hier, à sept heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte et le second a dit ne savoir signer, après lecture faite. /.
Dumas requis ensuite de signer, s'y est refusé.

Pucheux

N° 13
Le 16 mai 1871
Présentation d'un enfant sans vie sexe féminin.

L'an mil huit cent soixante-onze, le seize mai, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Reynaud, Jean, âgé de soixante-neuf ans et Bugeri, Pierre, âgé aussi de soixante-neuf ans, cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandely, non parents ni voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, et nous ont déclaré que l'père et mère de cet enfant sont Gault, Damien, âgé de trente-trois ans, scieur de long, et Barrière, Marie, âgée de trente-deux ans, sans profession, demeurant ensemble au hameau des Deux-Frères, commune d'Echandely, et que c'est ce jourd'hui, à minuit, que l'enfant est sorti du sein de sa mère, et les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /. La rature d'un mot nul est approuvé

Pucheux.

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-un mai à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Berard Claude, âgé de cinquante-sept ans, et Berandias Louis, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Pères, commune d'Echandely, nos parents, maire voisin du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Berard, Claude, âgé de soixante-dix-huit ans, cultivateur, né à Echandely, fils de feu Antoine et de défunte Girolet Anne, veuf de Berard Anne, habitant aux Deux-Pères, y est décédé, hier, à midi, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

N° 14
Le 20 mai 1871
Berard (Claude).
âgé de 78 ans veuf.

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-un mai, à neuf heures du matin, nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, avons conformément à l'article quatre-vingts du Code Civil, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: ——— Aujourd'hui, sept décembre, mil huit cent soixante-dix, à onze heures du matin, nous Charles-Gabriel-Marie-Bouchot Plainchant, adjoint, remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'état civil de Moulins, chef-lieu du département de l'Allier, sur avis qui nous a été donné par le sieur Mercier, économe des hospices de cette ville, que le nommé Jean-Baptiste Viallis, brigadier, au 8e régiment de cuirassiers, âgé de vingt-trois ans, né à Echandely (Puy-de-Dôme), fils de défunt Jean Viallis, et de feue Marie Viallis, célibataire, est décédé à l'hôpital Saint-Joseph de cette ville, le quinze de ce mois à onze heures du soir. Après nous être assuré dudit décès et l'avoir fait inscrire sur le registre tenu à cet effet audit hôpital, nous avons, en présence des sieurs Noël Lenin, âgé de soixante-dix ans et François Dubuisson, de cinquante-sept ans, tous deux infirmiers, demeurant audit hôpital, dressé le présent acte dont nous leur avons donné lecture, lesquels nous ont déclaré ne savoir signer. ——— Signé au registre, Plainchant. ——— Certifié conforme au registre. ——— Fait à l'Hôtel de Ville de Moulins, le vingt-quatre décembre, mil huit cent soixante-dix. Maire, signé: Plainchaut. ——— Vu pour légalisation de la signature de M. Plainchaut adjoint au maire de la ville de Moulins. ——— Moulins, le deux janvier mil huit cent soixante-onze. ——— Le secrétaire général: (Signature illisible). /.

N° 15
Le 15 Xbre 1870.
Viallis (Jean-Baptiste)
âgé de 23 ans
célibataire.

Transcription

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-cinq mai, à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Ducher, Marc, âgé de soixante-quatre ans, père du défunt ci-après nommé, et Michy Barthélemy, âgé de soixante-huit ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés à Labat, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Ducher, Jacques, âgé de dix-neuf ans, sieur de Long, né à Echandely, fils dudit Marc et de Labatier, Marie, âgée de cinquante-deux ans, sans profession, célibataire, habitant avec ses parents dudit lieu de Labat, y est décédé, aujourd'hui, à sept heures du matin, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

N° 16.
Le 25 mai 1871
Ducher (Jacques)
âgé de 19 ans
célibataire.

L'an mil huit cent soixante-onze, le quatre juin, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St-Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Montel, François, âgé de soixante-cinq ans, époux de la défunte ci-après nommée, et Montel, Claude, âgé de soixante-six ans, beau-frère de la défunte, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés à la Forestrie, commune d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Rigoulet Antoinette, âgée de soixante-quatre ans, sans profession, habitant le domicile du premier déclarant, situé audit lieu de la Forestrie, épouse en premier mariage de Chadue Antoine et en second mariage dudit Montel, François, née à Laboux commune d'Arfeuille-la-Fayette, est décédée aujourd'hui, à sept heures du matin, en la demeure dudit François Montel, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et les déclarants ont signé le présent

N° 17.
Le 4 juin 1871.
Rigoulet (Antoinette)
âgée de Chanmariée.

ote, après que lecture leur en a été faite, et après avoir délivré le permis d'inhumer, renvoi approuvé: /.

Genebrier Moret Jarrebon

N° 18

Le 5 juin 1871.

Jacquemond (Marguerite) âgée de 7 ans, mineure.

L'An mil huit cent soixante-onze, le cinq juin, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Moret Claude, âgé de soixante-un ans, et Moret François, âgé de soixante-cinq ans, tous deux propriétaires-cultivateurs, domiciliés au lieu de la Rosière, en cette commune, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Jacquemond Marguerite, âgée de sept ans mineure, fille de Jacquemond Antoine, journalier, et de Bonnet Marie, sans profession, domiciliés au lieu de la Rosière, y est décédée, aujourd'hui à neuf heures du matin, en la maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. + Receveur d'enregistrements, renvoi approuvé: /.

Genebrier Moret Jarrebon

N° 19

Le 5 juin 1871.

Jacquemond Gilberte-Angèle âgée de 3 mois.

L'An mil huit cent soixante-onze, le cinq juin, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Coffre, Damien, âgé de soixante-un ans, et Coudeyras, Joseph, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au lieu des Deux-Frères, en cette commune, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Jacquemond Gilberte-Angèle, âgée de trois mois et demi, née à St Germain l'Herm, fille de M. Jacquemond, François, âgé de trente-six ans, et de Mme Gaudias Marie-Laurence, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, habitant avec son mari, dit lieu de St Germain-l'Herm, et leur fille domiciliée en la demeure de Coudeyras, Etienne, sise au dit lieu des Deux-Frères, y est décédée, aujourd'hui, à cinq heures du matin, en la maison dudit Coudeyras, Etienne, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. + Receveur d'enregistrements, renvoi approuvé: /.

Genebrier Champroux Jarrebon

N° 20

Le 15 juin 1871.

Champroux (Etienne) âgé de 26 ans célibataire.

L'An mil huit cent soixante-onze, le quinze juin, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Champroux, Pierre, âgé de trente-trois ans, frère du défunt ci-après nommé, et Rouvet Antoine, âgé de vingt-cinq ans, non parents mais voisins du défunt, tous deux cultivateurs, domiciliés à Coudeyras, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Champroux, Etienne, âgé de vingt-six ans, scieur de long, fils de feu Pierre et de vivante Cerrau Claudine, âgée de soixante-deux ans, sans profession, habitant avec sa mère dit lieu de Coudeyras, y est décédé, aujourd'hui, à une heure du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /

Champroux Rouvet Jarrebon

N° 21

Le 28 juin 1871

Micky (Marie) âgée de 38 ans, mariée.

L'An mil huit cent soixante-onze, le vingt-huit juin, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Boury, Etienne, âgé de quarante-trois ans, mari de la défunte ci-après nommée, et Dutheil, Annet, âgé de trente-deux ans, beau-frère de la défunte, tous deux scieurs de long, domiciliés au lieu du Fraux-Blantas, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Micky, Marie, âgée de trente-huit ans, sans profession, fille de Barthélemy, âgé de soixante-cinq ans, cultivateur, demeurant à Labat, en cette commune, et de défunte Duglade, Claudine, née en cette commune, épouse dudit Boury, Etienne, habitant avec lui dit lieu du Fraux-Blantas, y est décédé, aujourd'hui, à neuf heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants

ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Bourg Dutac

Genebrier

N° 22

le 4 juillet 1871.

Roraud

Marc-Hippolyte

âgé de 17 mois.

L'An mil huit cent soixante-onze, le quatre juillet, à huit heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Roraud Marc-Antoine, âgé de quarante-trois ans, maçon, père du défunt ci-après nommé, et Lagat Jean, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, aïeul du défunt, habitant ensemble le bourg d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Roraud Marc-Hippolyte, âgé de dix-sept mois, né en cette commune, fils dudit Roraud Marc-Antoine et de Lagat Marie, âgée de quarante-trois ans, sans profession, habitant ensemble le bourg d'Echandely, y est décédé, aujourd'hui, à six heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /. Lagat

Genebrier

N° 23

le 18 juillet 1871

Sauvadet (Antoinette)

âgée de 82 ans, veuve

L'An mil huit cent soixante-onze, le dix-sept juillet, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Genestier, Antoine, âgé de soixante-sept ans, gendre de la défunte ci-après nommée, et Roux, Jacques, âgé de soixante-dix-sept ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs, domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Sauvadet Antoinette, âgée de quatre-vingt-deux ans, sans profession, née à la Goree, commune de Brousse, veuve de Montel Jean, domiciliée au Buisson, en cette commune, y est décédée, hier, à trois heures du soir, en la maison du premier déclarant, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Genebrier.

N° 24

le 17 août 1871

Longechal (Anne)

âgée de 77 ans, rentière

L'An mil huit cent soixante-onze, le dix-sept août, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Roraud Jean, âgé de soixante-neuf ans, et Brugère Pierre, âgé aussi de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au chef-lieu de la commune d'Echandely, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Longechal Anne, âgée de soixante-dix-sept ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu Claude et de défunte Grenouillet Françoise, veuve de Désuschade Jean-Baptiste, domiciliée au Mondelier-de-Gras, en cette commune, y est décédée, dans cette nuit, à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Genebrier.

N° 25

le 24 août 1871.

Présentation d'un enfant sans vie, sexe féminin

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-cinq août, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Terrasse Claude, âgé de cinquante ans, père du défunt, et Dumas Antoine, âgé de vingt-un ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux propriétaires, domiciliés au Mas, commune d'Echandely; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, et nous ont déclaré que le père et mère de cet enfant sont dit Terrasse, Claude et Dutour, Marie, âgés de quarante-deux ans, sans profession, demeurant ensemble dudit lieu du Mas, et que c'est le jour d'hier, à huit heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dumas Terrasse

Genebrier

L'an mil huit cent soixante-onze, le six octobre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain

N°26
Le 8bre 1871.
Grivel (Antoine)
âgé 32 ans, marié

(Puy-de-Dôme) sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-neuf ans, et Ravaud Jean, âgé aussi de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Grivel (Antoine), âgé de trente-quatre ans, cultivateur, né en cette commune, fils de feu Jean et de défunte Longechial Antoinette, époux de Farge Catherine, âgé de trente-quatre ans, sans profession, domicilié à Chabeyras, en cette commune, y est décédé hier à deux heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Perrier

N°27
Le 6 8bre 1871.
Collange
(françoise Antoinette)
âgée de 7 mois.

L'an mil huit cent soixante-onze, le sept octobre, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine Combrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron, (Puy-de-Dôme) sont comparus Collange Charles-Antoine, âgé de quarante-cinq ans, métayer, père de la défunte ci-après nommée, habitant le hameau des Bordes, en cette commune, et Collange François, âgé de quarante-sept ans, aussi métayer, oncle de la défunte, habitant le lieu de la Chaudie, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Collange Françoise-Antoinette, âgée de sept mois, née en cette commune, fille dudit Collange Charles-Antoine et de Courbière Jeanne, âgée de quarante-deux ans, sans profession, habitant tous ensemble audit lieu de Bordes, y est décédée, hier, à onze heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite./. Collange

Collange

Perrier

N°28
Le 18 8bre 1871.
Marquet
(Jeanne-Marie)
âgé de 12 ans
célibataire

L'an mil huit cent soixante-onze, le dix-huit octobre à deux heures du soir, par-devant nous Antoine Combrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-neuf ans et Ravaud Jean, âgé aussi de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Marquet (Jeanne-Marie), âgée de douze ans, sans profession, née en cette commune, fille de Damien, âgé de cinquante ans, cultivateur et de défunte Fougère Anne, habitant avec son père au hameau de la Forestrie, en cette commune, y est décédée, avant-hier, à huit heures du matin, en la maison d'habitation de son père, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte./.

Perrier

N°29
Le 19 8bre 1871
Tourt (Guillaume)
âgé de 4 ans
marié

L'an mil huit cent soixante-onze, le dix-neuf octobre, à trois heures du soir, par-devant nous Antoine Combrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-neuf ans et Ravaud Jean, âgé aussi de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Tourt (Guillaume), âgé de quarante-huit ans, cultivateur, né en cette comm

fils de feu François et de défunte Lemoine Jeanne, époux de Roche Anne, âgé de trente-sept ans, sans profession, habitant avec sa femme au lieu de la Faye en cette commune, y est décédé, aujourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte -/.

Fonbonne

N° 30.
Le 27 8bre 1871
Fonbonne (François)
âgé de 82 ans.
veuf

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-huit octobre, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Fonbonne Michel, âgé de soixante ans, cultivateur, fils du défunt ci-après nommé, et Fonbonne François-Roch, âgé de huit ans, maître d'hôtel, petit-fils du défunt, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Fonbonne (François), âgé de quatre-vingt-deux ans, né en cette commune, veuf de Mouret Benoîte, sans profession, domicilié à Echandelys, y est décédé, hier, à dix heures du soir, en la maison d'habitation dudit Michel, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite -/.

+ Fonbonne, renvoi approuvé. Genebrier

Barrière

N° 31
Le 30 9bre 1871
Barrière (Jean-Antonin)
âgé de 19 mois.

L'an mil huit cent soixante-onze, le premier décembre, à neuf heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Beraud Claude, âgé de cinquante-cinq ans et Coudeyras Joseph, âgé de cinquante-trois ans, cultivateurs, domiciliés tous deux aux Deux-Frères, en cette commune, non-parents, mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Barrière (Jean-Antonin), âgé de dix-neuf mois, né en cette commune, fils de Claude, âgé de quarante-huit ans, propriétaire-cultivateur, et de Chonion Jeanne, âgée de trente-sept ans, sans profession, habitant tous ensemble auxdits lieu des Deux-Frères, y est décédé, hier, à sept heures du soir, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transporte; etc, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présente acte -/. Genebrier.

Champroux

N° 32
Le 2 Xbre 1871
Champroux (Marie-Claudine)
âgée de 15 mois.

L'an mil huit cent soixante-onze, le trois décembre, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-neuf ans, et Bravard Jean, âgé aussi de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non-parents, ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Champroux (Marie-Claudine), âgée de quinze mois, née en cette commune, fille de Pierre, âgé de trente-un ans, scieur de long, et de Viallis Marthe, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, habitant tous ensemble au hameau de Coudeyras, en cette commune, y est décédée, hier, à une heure du soir, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transporte; etc, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte -/. Genebrier

Loncbon

N° 33
Le 8 Xbre 1871
Loncbon (Jean-Marie)
âgé de 7 semaines

L'an mil huit cent soixante-onze, le huit décembre, à trois heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Denichon Antoine, âgé de soixante-neuf ans, grand-père de défunte ci-après nommé, et Buisson Claude, âgé de soixante-sept ans, voisins de défunte, tous deux cultivateurs, domiciliés à Buisson, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Loncbon (Jean-Marie), âgé de

décédé, ce jour en cette commune, fils de Claude, âgé de trente-huit ans, cultivateur de Lyon, et de Bernard Jeanne, âgée de trente-sept ans, sans profession, habitant tous ensemble au hameau de Rivaux en cette commune, y est décédé, aujourd'hui onze à trois heures du matin, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, etc. après avoir donné lecture du permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Fait en mairie

L'an mil huit cent soixante-onze, le dix-sept décembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, assisté de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Buisson Antoine âgé de soixante-dix ans, maçon, voisin du défunt ci-après nommé, et Batisse Antoine, âgé de cinquante-sept ans, cultivateur, domiciliés à Chaux, en cette commune ; lesquels nous ont déclaré que Dialet (Jean), âgé de soixante-quatre ans, né en cette commune, fils de Dalbière Anne, cultivateur, domicilié au hameau de Chaux en cette commune, y est décédé, aujourd'hui, à trois heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, etc. après avoir donné le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Fait en mairie

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'État civil de la commune d'Echandelys, la présente registre des Décès contenant trente-quatre actes pour l'année mil huit cent soixante-onze.

Echandelys, le trente-un décembre mil huit cent soixante-onze.

Le Maire,

Genebrier.

N° 34

Le 17 X bre 1871.

Dialet (Jean)

âgé de Chaux

veuf.

Table Alphabétique.

N°s des Actes	Noms et prénoms des Défunts	Date des décès
31	Barrière, Jean-Antonin	30 9bre 1871
14	Berrud, Claude	20 mai id.
20	Champroux, Etienne	1er juin id.
32	Champroux, Marie-Claudine	2 X bre id.
3	Chaslier, Jeanne	19 février id.
27	Collange, Françoise-Antoinette	6 8bre id.
5	Crouzeyras, Jean (Transcription)	29 X bre 1870
16	Ducher, Jacques	25 mai 1871
12	Dumas, Louise	14 mai id.
30	Fonbonne, François	27 8bre id.
18	Fontaine, Marguerite	5 juin id.
29	Fourt, Guillaume	19 8bre id.
7	Genestier, Anne	25 mars id.
6	Genestier, Etienne-Annet	22 mars id.
9	Grivel, Annet-Etienne	7 mai id.
26	Grivel, Antoine	5 8bre id.
10	Grivel, Marie	9 mai id.
19	Jacquoud, Gilberte-Angèle	5 juin 1871
24	Longechal, Anne	17 août id.
28	Marques, Jeanne-Marie	18 8bre id.
21	Michy, Marie	28 juin id.
34	Dialet, Jean	17 X bre id.
33	Ponchon, Jean-Marie	8 X bre id.
13	Présentation d'un enfant sans vie	16 mai id.
25	Présentation d'un enfant sans vie	21 août id.
11	Lupidon, Anne	10 mai id.
22	Rascale, Marc-Hippolyte	4 juillet id.
17	Rigoulet, Antoinette	4 juin id.
23	Rousselet, Antoinette	16 juillet id.
8	Serindat, Jeanne	17 avril id.
1	Tourdot, François	11 janvier id.
2	Vacheron, Michel	19 février id.
4	Versaix, Claude	26 février id.
15	Viallis, Jean-Baptiste (Transcription)	15 X bre 1870

La Table Alphabétique ci-dessus dressée est certifié exacte par nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, soussigné.

Echandelys, le douze janvier mil huit cent soixante-douze. Genebrier

DÉCÈS.

ANNÉE 187

N.° 1

Le 15 jan

Commune

Françoise

âgé de 2a

N.° 2

Le 6 février

présentation

dont sans vo

mauvais

DÉCÈS.

Première feuille.

ANNÉE 1872.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous,** Président juge **du Tribunal civil d'**Issoire**, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'**Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-douze.**

Fait à Issoire **le** Dix **décembre mil huit cent soixante-onze.**

Le Président

N° 1

Le 15 janvier 1872

Communal (Françoise) âgée de 2 ans ½.

L'an mil huit cent soixante-douze, le seize janvier, à Dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Communal Jean, âgé de trente-sept ans, propriétaire, père de la défunte ci-après nommée, et Genebrier, Antoine, âgé de soixante-dix ans, voisin de la défunte, cultivateur, tous deux domiciliés au hameau du Cheil, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à cinq heures du soir, Communal (Françoise), âgée de deux ans et demie, née en cette commune, fille dudit Communal, Jean, et de Chassaing, Marie, âgée de trente-quatre ans, sans profession, son épouse, habitant tous ensemble audit lieu du Cheil, en cette commune, y est décédée, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présente acte, le second a dit ne savoir signer, après lecture faite. J.

Communal

Genebrier

N° 2

Le 6 février 1872.

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-douze, le sept février, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Jean Vaudable, âgé de trente-neuf ans, père du défunt, et Antoine Genebrier, âgé de soixante-dix ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs, habitant au Cheil, en cette commune; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont ledit Jean Vaudable, cultivateur, domicilié et Antoinette Rebeyrol, âgée de trente ans, sans profession, demeurant avec son mari au Cheil, commune d'Echandelys, et que c'est le jour d'hier, à cinq heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère. Vaudable a signé avec nous le présent acte, Genebrier a dit ne savoir signer, après lecture à lui faite. J. La rature de deux mots nuls est approuvée

Vaudable

Genebrier

N° 3

le 7 mars 1872.

Bourmerie (Marie Louise) âgée de 16 jours

L'an mil huit cent soixante douze, le huit mars, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Louis Flot, âgé de soixante ans, et Antoine Genebrier, âgé de soixante huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson en cette commune, nos proches voisins de la première et ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Bourmerie, âgée de seize jours, née en cette commune, fille de Claude, âgé de quarante deux ans cultivateur, et de Marie Brard âgée de trente quatre ans, ses père et mère, demeurant ensemble audit lieu du Buisson, est décédée hier, à sept heures du matin, en la maison de ses parents où elle est née, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Genebrier

N° 4

le 16 mars 1872.

Présentation d'un enfant sans vie du sexe féminin.

L'an mil huit cent soixante douze, le seize mars, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Fombonne François Noch, âgé de trente ans, maître d'hôtel, père de la défunte, et Fombonne, Michel, âgé de soixante un ans, propriétaire, grand père de la défunte, habitant tous deux le bourg d'Echandely; lesquels nous ont ~~relaté~~ présenté un enfant sans vie du sexe féminin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont ledit Fombonne François Noch, ci dessus nommé, et Arnaud, Marie Antoinette, âgée de vingt neuf ans, maîtresse d'hôtel, demeurant avec son mari au chef lieu de la commune d'Echandely, et que c'est aujourd'hui, à sept heures du matin que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /. La rature d'un mot nul est approuvé.

Genebrier Fombonne Genebrier

N° 5

le 2 avril 1872

Fornel, Marie veuve âgée de 75 ans

L'an mil huit cent soixante douze, le trois avril, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Pointud, Joseph, âgé de soixante six ans, neveu de la défunte ci après nommée et témoin, Blaise, âgé de soixante neuf ans, non parent de la défunte, tous deux cultivateurs, domiciliés à la Faye, section de la commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Fornel, Marie, âgée de soixante quinze ans, sans profession, veuve d'Antoine Farrot, domiciliée à la Faye en la maison d'habitation dudit Pointud, Joseph, y est décédée, hier, à huit heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. + mots. renvoi approuvé

Genebrier

N° 6

le 4 avril 1872

Batisse, Antoine âgé de 57 ans Marié

L'an mil huit cent soixante douze, le quatre avril, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain, l'Herm (Puy de Dôme), sont comparus Longechal, Etienne, âgé de soixante huit ans et Force, François, âgé de soixante sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au Moulin de Gery, commune d'Echandely, non parents, ni voisins du défunt ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que Batisse, Antoine, âgé de cinquante sept ans cultivateur, fils de feu André et de défunte Anne Goiffier, né en cette commune, sur

TIMBRE 1F. 50c.

N° 7

le 7 avril 1872

Dutour, Jean, âgé de 19 ans marié

N° 8

le 10 avril 1872

Dutour

Eugénie-Marie-Joséphine

âgée de deux jours

N° 9

le 24 avril 1872

Berand

Marguerite

âgée de 72 ans Vve

ay premier mariage d'Anne Lafont, Marie, âgée de soy marié au lieu de Chez à trois heures du matin nous en sommes assuré le permis d'inhumer, que lecture leur a été

Flot, et pour ey second mariage de quarante-neuf ans, habitant avec en cette commune, y est décédé, aujourd'hui, en sa maison d'habitation, ainsi que nous par notre transport; et, après avoir délivré les déclarants ont dit ne savoir signer, après faite du présent acte.

Jeanvier

L'an mil huit cent soixante-douze, le sept avril, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus Communal, Jean, âgé de trente-sept ans, et Genestier, Antoine, âgé de soixante dix ans, tous deux propriétaires, domiciliés au Theil, commune d'Echandely, nos parents, mais voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré, que ce jourd'hui à cinq heures du matin Dutour, Jean, âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire, né en cette commune, fils de feu Jean-Bertrand et de défunte Anne Buisson, époux d'Anne Berand, âgé de quarante-sept ans, sans profession, habitant ensemble audit lieu du Theil, y est décédé, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne savoir signer, après lecture faite.

Communal

Jeanvier

L'an mil huit cent soixante-douze, le dix avril, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état-civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Dutour, Pierre âgé de cinquante ans, cultivateur, père de la défunte ci-après nommée, et Force, François, âgé de soixante-sept ans, aussi cultivateur, non-parent mais voisin de la défunte, habitant tous deux le lieu du Moulin-de-Gery commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Dutour, Eugénie-Marie-Joséphine, âgée de près de deux jours, née en cette commune, fille dudit Dutour Claude, et d'Hiberty, Jeanne, sans profession, habitant avec ses parents au dit lieu du Moulin de Gery, y est décédée, en la maison d'habitation de ses parents, aujourd'hui à neuf heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne savoir signer, après lecture faite.

Dutour

Jeanvier

L'an mil huit cent soixante-douze, le vingt-quatre avril, à quatre heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain-l'Herm Puy-de-Dôme, sont comparus Brugière Pierre âgé de soixante quatre ans, cultivateur habitant le bourg d'Echandely, et Renaud Jean-Claude, âgé de soixante-seize ans, aussi cultivateur habitant au hameau de la Parade, en cette commune tous deux nos parents ou voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Berand Marguerite, âgée de cinquante-deux ans, sans profession, fille de feu Claude et de défunte Anne Renaud mariés de Batisse Claude, habitant aud. deux-Frères, en cette commune, y est décédée aujourd'hui à dix heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte.

Jeanvier

N° 10

Le 5 Mai 1872

Lupidon Anne
âgée de 78 ans
célibataire

L'an mil huit cent soixante douze, le cinq mai, à neuf heures du matin, pardevant nous Antoine Genebriès, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Lupidon, Etienne, âgé de cinquante cinq ans, cultivateur, fils de la défunte ci-après nommée, et Berthelay, Benoit, âgé de soixante ans, maçon, non parent mais voisin de la défunte, habitant tous deux le bourg d'Echandely; lesquels nous ont déclaré que Lupidon, Anne, âgée de soixante dix huit ans, sans profession, fille de feu Etienne et de défunte Faure, Catherine, habitant le chef lieu de la commune d'Echandely, y est décédée aujourd'hui à une heure du matin, en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Berthelay Lupidon Genebriès

N° 11

Le 24 mai 1872.

Batisse
(Marie-Philomène)
âgée de 6 ans.

L'an mil huit cent soixante douze, le vingt-quatre mai, à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Genebriès, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Longechal, Etienne, âgé de soixante dix huit ans et Force, François, âgé de soixante sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au Moulin-de-Gery, commune d'Echandely, non parents, ni voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Batisse (Marie-Philomène), âgée de six ans, née en cette commune, fille de feu Antoine et de vivante Lafont, Marie, âgée de quarante neuf ans, sans profession, habitant avec sa mère au lieu de Chez, commune d'Echandely, y est décédée, aujourd'hui, à cinq heures du matin, en la maison d'habitation de sa mère ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. Genebriès

N° 12.

Le 1er juin 1872.

Rigoulet
(Catherine)
âgée de 60 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante-douze, le deux juin, à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Genebriès, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Redon, Antoine, âgé de soixante ans, sciers de long, époux de la défunte ci-après nommée, et Viallis, Charles, âgé de soixante douze ans, cultivateurs, non parents, mais voisins de la défunte, habitant tous deux le lieu de Lespeux, commune d'Echandely, lesquels nous ont déclaré que Rigoulet, (Catherine), âgée de soixante ans, sans profession, née à Aix-la-Fayette, fille de feu Marc et de défunte Marguerite Chavicellie, épouse dudit Redon, Antoine, habitant ensemble le lieu de Lespeux en cette commune, y est décédée, hier, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré #d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte # le permis, renvoi approuvé : Genebriès

N° 13

Le 8 Juin 1872.

Bournerie
(Jules-Pierre)
âgé de 1 an.

L'an mil huit cent soixante-douze, le huit juin, à midi, par devant nous Antoine Genebriès, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandely, canton de St Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme), sont comparus Ulrich, Antoine, âgé de cinquante cinq ans et Genestier, Antoine, âgé de soixante huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandely, non parents, mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Bournerie (Jules-Pierre), âgé de deux ans, né en cette commune, fils de Claude, âgé de quarante deux ans, cultivateur, et de Berrard, Marie, âgée de trente cinq ans, ménagère, habitant tous ensemble audit lieu du Buisson, y est décédé aujourd'hui, à quatre heures du matin, en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que

vous nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. — J. Jouvion

N°: 14

Le 13 juin 1872.

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-douze, le quatorze juin, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Palasse, François, âgé de quarante trois ans, sciant de long, père du défunt ci-après nommé, et Lemoine, Blaise, âgé de soixante-six ans, cultivateur, non-parent mais voisin du défunt, habitant tous deux le lieu de la Faye, en cette commune; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont ledit Palasse, François, ci-dessus nommé, et Pointet, Marie, âgée de trente ans, sans profession, demeurant avec son mari audit lieu de la Faye, et que c'est le jour d'hui, à deux heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. — Jouvion

N°: 15

Le 18 juin 1872.

Brugère (Antoine-Martin) âgé de 12 ans.

L'an mil huit cent soixante-douze, le dix-neuf juin, à dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Pelon, Antoine, âgé de soixante-ans, sciant de long, et Viallis, Charles, âgé de soixante-douze ans, tous deux habitant tous deux le lieu de Lespeux, commune d'Echandelys, non-parents, mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Brugère (Antoine-Martin), âgé de douze ans, sans profession, né en cette commune, fils de Louis, âgé de trente-quatre ans, sciant de long, et de défunte Viallis, Marie, habitant avec son père audit lieu de Lespeux, en cette commune, y est décédé, hier à quatre heures du soir, en la maison d'habitation de son père, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. — Jouvion

N°: 16

Le 5 juillet 1872

Brugère (Marie) âgée de 58 ans. Veuve [illegible].

L'an mil huit cent soixante-douze, le cinq juillet à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Champroux, Antoine, âgé de trente-huit ans, et Champroux, Jean-Marie, âgé de vingt-cinq ans, tous deux sciants de long et habitant le lieu de Lesteret, commune d'Echandelys, fils de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Brugère, Marie, âgée de cinquante-huit ans, sans profession, née en cette commune, veuve de Champroux, Jean, fils de Jean Jacques et de défunte Pelle, Anne, habitant le dit lieu de Lesteret, en cette commune, y est décédée, aujourd'hui à neuf heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. — Jouvion

Champroux Champroux

N° 17

Le 12 juillet 1872

Grange (Louis)

âgé de 57 ans

marié.

L'an mil huit cent soixante douze, le douze juillet, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme), sont comparus Longechal, Etienne, âgé de soixante dix huit ans, non parent mais voisin de la défunte ci-après nommée, et Caisse, Jean, âgé de cinquante-un ans, cousin-germain de la défunte, tous deux cultivateurs, habitant le lieu du Moulin de Gery, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Grange, Louis, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, né en cette commune, fils de feu Jean et de défunte Caisse, Claudine, épouse de Clavelier, Jeanne, âgée de cinquante-cinq ans, sans profession, habitant avec son mari le lieu du Moulin de Gery, en cette commune, y est décédé aujourd'hui, à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture du présent acte. Fait renvoi approuvé. /.

Genebrier

N° 18

Le 31 juillet 1872

Rouvet (Agathe)

âgée de 64 ans

célibataire

L'an mil huit cent soixante-douze, le trente un juillet, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus, Brugière, Pierre, âgé de soixante quatre ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, et Ravaud, Jean-Blaise, âgé de soixante-sept ans, cultivateur, habitant le lieu de la Parade, en cette commune, tous deux nos parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Rouvet, Agathe, âgée de soixante-quatre ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu Jean, et de défunte Viallis, Marie, célibataire, habitant le lieu de Lespeux, en cette commune, y est décédée aujourd'hui, à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. /.

Genebrier

N° 19

Le 2 août 1872

Sauvadet

Pierre

âgé de 78 ans

veuf

L'an mil huit cent soixante-douze, le deux août, à trois heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Sauvadet, François, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur, habitant le hameau du Chef, commune d'Echandelys, et Sauvadet, Louis, âgé de quarante-trois ans, propriétaire, habitant le lieu de la Braviarde, commune de Cunlhat, tous deux fils du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Sauvadet, Pierre, âgé de soixante dix huit ans, cultivateur, né en cette commune, fils de Mayet, Catherine, habitant le lieu du Chef, en cette commune, y est décédé aujourd'hui, à huit heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Sauvadet Sauvadet

Genebrier

N° 20

Le 18 août 1872

Renauvias (Joseph)

âgé de 67 ans

veuf

L'an mil huit cent soixante-douze, le dix-huit août, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, (Puy de Dôme) sont comparus Bourg, Claude, âgé de quarante-deux ans, gendre de la défunte ci-après nommée, et Barrière, Claude, âgé de quarante-huit ans, non parent mais voisin de la défunte, tous deux cultivateurs de bourg, domiciliés au même lieu, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Renauvias, Joseph, âgé de soixante-huit ans, célibataire ~~veuf~~, cultivateur, né en cette commune, fils de feu Pierre et de défunte Chabrissier, Marie, veuf de Portail, Antoinette, habitant ledit lieu des deux frères, en cette commune, y est décédé hier, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré

par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite par nous et qu'il a été approuvé. Suivent signatures.

N° 21
Le 17 7bre 1872.
Buisson
Catherine
âgée de trente ans
Rentière

L'an mil huit cent soixante-douze, le vingt septembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Brugère, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, et Raimond Jean Estève, âgé de soixante-seize ans, aussi cultivateur, habitant le lieu de la Faye, sus dite commune, tous deux non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Buisson, Catherine, âgée de trente ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu Pierre et de vivante Cromarias, Jeanne, âgée de soixante-quatre ans, sans profession, veuve de Crosemarie, Pierre, habitant avec sa mère le lieu de Chir, commune d'Echandelys, y est décédée hier, à deux heures du soir, en la maison d'habitation de sa mère, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Suivent signatures.

N° 22
Le 20 7bre 1872.
Marquet Marie
âgée de 85 ans
Veuve

L'an mil huit cent soixante-douze, le vingt septembre, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, cantons de St Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Marquet âgé de soixante deux ans, journalier, fils de la défunte, et Pierre Brugère, âgé de soixante-quatre ans, non parent mais voisin de la défunte ci-après nommée, cultivateurs, habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Marquet, Marie, âgée de quatre-vingt cinq ans, née à Sautarel, commune de St Genès-la Tourette, sans profession, veuve d'Antoine Marquet, demeurant avec son fils ci-dessus nommé au bourg d'Echandelys, y est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin, en la maison de son fils, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte + nous renvoi approuvé. Suivent signatures.

N° 23
Le 11 8bre 1872.
Crosemarie, Marie
âgée de 5 semaines

L'an mil huit cent soixante-douze ~~douze~~ onze octobre, à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de + la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Brugère, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, et Antoine Marquet âgé de soixante-deux ans, journalier, demeurant tous les deux au chef-lieu de la commune d'Echandelys, non parents ni voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Crosemarie, âgée de cinq semaines, née à Paris, fille de Jean, âgée de quarante ans et de Marie Buisson, âgée de trente-quatre ans, journaliers habitant ensemble la ville de Paris rue des Amandiers, numéros deux et trois, est décédée en la maison de Jean Marquet, âgé de trente-sept ans, journalier, sise au Faux-Plantes commune d'Echandelys ce jourd'hui, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. + l'état civil de renvoi approuvé. Suivent signatures.

L'an mil huit cent soixante-douze, le vingt-deux octobre, à cinq heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la

commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Blaise Ravaud, âgé de soixante neuf ans, et Pierre Bourgine, âgé de soixante quatre ans, cultivateurs, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Félicie Baudier, âgée de huit ans, née en cette commune, fille d'Antoine, âgé de quarante trois ans, cultivateur, demeurant à Lassedat, en cette commune, et de défunte Marie Ravaud, est décédée ce jourd'hui, à onze heures du soir, en la maison de son père sise audit lieu de Lassedat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Jervois

Fait en mairie, le quinze novembre, à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Mouzat, âgé de soixante cinq ans et Claude Viallis, âgé de soixante dix ans, tous deux cultivateurs demeurant à Lassedat, commune d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Claude Rouvet, âgé de soixante un ans, né en cette commune, fils de feu Jean et de défunte Marie Viallis, journalier, habitant ledit lieu de Lassedat, y est décédé aujourd'hui à neuf heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Jervois

Clos et arrêté par nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre des décès contenant vingt-cinq actes pour l'année mil huit cent soixante-douze Echandelys, le trente-un décembre mil huit cent soixante-douze

Le Maire

Jervois

Voir d'autre part la table alphabétique

Néant

Le 22 9bre 1872

Baudier Jeanne Félicie
âgée de 8 ans

N° 24

Le 15 9bre 1872

Rouvet (Claude)
âgé de 61 ans
Célibataire

N° d'ordre	
6	
11	
24	
9	
13	
3	
15	
16	
21	
1	
23	
8	
7	

Table alphabétique

N.° des actes	Noms et prénoms des défunts	Date des décès	N.° des actes	Noms et prénoms des défunts	Date des décès
		1872			1872
6	Batisse, Antoine	4 avril	17	Grange, Louis	12 juillet
11	Batisse, Marie Philomène	24 mai	22	Marquet, Marie	20 7 bre
24	Beautier, Marie Félicie	22 8 bre	5	Pomel, Marie	2 avril
9	Berard, Marguerite	21 avril	2	Présentation d'un enfant sans vie	6 février
13	Bourrerie, Jules Pierre	8 juin	4	Présentation d'un enfant sans vie	16 mars
3	Bourrerie, Marie Lénie	7 mars	14	Présentation d'un enfant sans vie	13 juin
15	Bruguère, Antoine Martin	18 juin	10	Pupidon, Anne	8 mai
16	Bruguère, Marie	5 juillet	20	Renaudias, Joseph	18 août
21	Buisson, Catherine	2 7 bre	12	Rigoulet, Catherine	1.er juin
1	Communal, François	4 janvier	18	Rouvet, Agathe	31 juillet
23	Crosemarie, Marie	11 8 bre	21	Rouvet, Claude	15 9 bre
8	Dutous, Eugénie Marie Joséphine	10 avril	19	Sauvadet, Pierre	2 août
7	Dutour, Jean	7 avril			

La table alphabétique, ci-dessus dressé, est certifié exacte par nous Antoine Genebriet, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, soussigné.

Echandelys le huit janvier mil huit cent soixante-treize.

Genebriet

DÉCÈS.

ANNÉE 1873.

Le présent Registre, contenant Neuf
feuilles, celle-ci et la dernière comprises, a été coté et paraphé à chaque feuille par nous, C. Pacros Juge
du Tribunal civil d'Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code Civil, pour servir à l'inscription des actes de décès dans la commune d'** Echandelys
pendant l'année mil huit cent soixante-treize
Fait à Ambert **le** Deux **décembre mil huit cent soixante-douze.**

C. Pacros

N° 1er

Le 3 février 1873.

Genestier, Antoine.

âgé de 68 ans, marié

L'an mil huit cent soixante-treize, le trois février, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys dépendant de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jacques Roux, âgé de soixante-dix-huit ans, et Louis Flot, âgé de soixante-cinq ans, cultivateurs, habitant tous les deux au lieu du Buisson, en cette commune, non parents mais voisins du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Genestier, Antoine, âgé de soixante huit ans, né en cette commune, cultivateur, demeurant audit lieu du Buisson, fils de feu Benoît et de défunte Anne Dumas, veuf en premier mariage de Claudine Longechal, époux en second mariage de Marie Montel, âgée de quarante-huit ans, sans profession, demeurant avec lui au Buisson, dite commune d'Echandelys y est décédé en sa maison d'habitation, ce jourd'hui, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite./.

Genestier

N° 2.

Le 25 février 1873

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-six février, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Claude Bourmerie, âgé de quarante-trois ans, père du défunt, et Louis Flot, âgé de soixante-cinq ans, non parent mais voisin du défunt, tous deux cultivateurs, habitant au Buisson, en cette commune; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont ledit Claude Bourmerie, ci-dessus nommé, et Marie Bravard, âgée de trente-cinq ans, sans profession, demeurant avec son mari au Buisson, commune d'Echandelys, et que c'est le jour d'hier, à quatre heures du soir, que l'enfant est sorti du sein de sa mère; Bourmerie a signé avec nous le présent acte, Flot a dit ne savoir signer, après lecture à eux faite./.

Bourmerie

N° 3

Le 5 mars 1873

Blanchard, Pierre.

âgé de 8 mois.

L'an mil huit cent soixante-treize, le cinq mars, à une heure du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Joseph Coudeyras, âgé de cinquante-trois ans, cousin du défunt, et Lafont, Damien, âgé de soixante-un ans, non parent, mais voisin du défunt, cultivateurs, habitant tous les deux au lieu des Bruix-Frères, en cette commune; lesquels nous ont

déclaré que Blanchard, Pierre, âgé de huit mois, né en cette commune fils de Jean, âgé de quarante sept ans, et de Marie Couteyras âgée de quarante-deux ans, cultivateurs, demeurant ensemble audit lieu des Deux-Frères, est décédé aujourd'hui, à dix heures du matin, en la maison de ses parents sise au susdit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Genebrier

N°4

Le 19 mars 1873

Chassaing, Anne, âgée de 64 ans Célibataire

L'an mil huit cent soixante-treize, le dix-neuf mars, à deux heures du soir; par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; sont comparus Blanchard Guérinon, âgé de quarante-deux ans, et Antoine Chevarin, âgé de cinquante ans, tous deux métayers, domiciliés à la Cibaudie en cette commune, non parents mais voisins de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Chassaing, Anne, âgée de soixante-quatre ans, née en la commune de Condat y demeurant, au hameau des Epines, fille de feu Annet et de défunte Catherine Bourg, est décédée en la maison de M. Victor Chabrol fils, sis audit lieu de la Cibaudie où elle était depuis quelques jours en qualité de domestique, ce jourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport. et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Genebrier

N°5

Le 3 avril 1873

Blanchard, Jean-Antoine, âgé de 3 ans

L'an mil huit cent soixante-treize, le cinq avril, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Joseph Couteyras, âgé de cinquante-trois ans, cultivateur, oncle du défunt, et Joseph Dumas âgé de soixante-un ans, non parent, mais voisin du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Blanchard, Jean-Antoine, âgé de trois ans, né en cette commune, fils de Jean, âgé de quarante-sept ans, et de Marie Couteyras, âgée de quarante-deux ans, cultivateurs demeurant ensemble audit lieu des Deux-Frères, est décédé aujourd'hui à onze heures du matin, en la maison de ses parents, sise au susdit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Blanchard cultivateur habitant tous les deux au lieu des Deux-Frères, en cette commune; Renvoi approuvé

Genebrier

N°6

Le 7 avril 1873

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin.

L'an mil huit cent soixante-treize, le huit avril, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Monnet âgé de soixante-cinq ans, et Etienne Vialle, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Serpeyre, commune d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie de sexe masculin et déclaré que le père et la mère de cet enfant sont François Mondelhaze, âgé de vingt-sept ans, et Jeanne Lamandière, âgée de vingt-sept ans, ménagers demeurant ensemble à la Genestie, commune de Chadrilargues, et que cet enfant appartient à Catherine Lamandière, âgée de cinquante-six ans, sa mère, qui a habitent à Chez, en cette commune; les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite.

Genebrier

N°7

Le 17 avril 1873

Dubois Claude-Louis âgé de 9 jours

L'an mil huit cent soixante-treize, le dix-sept avril, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Dubois, âgé de vingt-huit ans, et Joseph Chambon, âgé de soixante-quinze ans, cultivateurs, tous deux au hameau de Fial commune d'Echandelys, nos parents ni voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Dubois, Claude-Louis, âgé de neuf jours, né en

TIMBRE
2 f 75 EN SUS
1f 50c

N°8

Le 26 avril 1873.

Camus, Claude,
âgé de 20 ans 1/2 célibataire

N°9

Le 7 mai 1873.

Rouvet, Catherine
âgée de 70 ans
mariée

N°10

Le 23 mai 1873

Ravaud, Blaise
âgé de 77 ans
veuf

commune, fils d'Antoine, âgé de huit ans, et de Marie Magnard, âgée de huit ans, demeurant au dit lieu de Paul, est décédé le jour d'hier à dix heures du soir en la maison de ses parents, sis audit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture leur a été faite de présent acte. renvoi approuvé :

L'an mil huit cent soixante treize Le huit avril, à midi, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme) sont comparus Jean Vaurel, âgé de soixante-huit ans, et Claude Vaillet, âgé de vingt ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Lapeyre commune d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant mâle de ce sexe nouvellement né et déclaré que le fait et le mâle de cet enfant sont Francis Vaurel né le vingt huit et jumeau Claudia née de vingt sept ans, cultivateur demeurant ensemble à la Tuilerie commune de Chantillargues et que ces dits jumeaux sont nés à trois heures du dit jour d'hier, ainsi qu'il nous est déclaré par les dits comparants et ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt septavril, à neuf heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme) sont comparus Antoine Camus, âgé de cinquante trois ans, meunier, habitant au Moulin Neuf, en cette commune, père du défunt, et Pierre Brugère, âgé de soixante onze ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, non parent ni voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Camus, Claude, âgé de vingt ans et demi, cultivateur de long, né en cette commune, fils dudit Antoine Camus et de Marie Bournerie, âgée de cinquante trois ans, sans profession, demeurant avec ses parents audit lieu de Moulin Neuf, en cette commune, est décédé le jour d'hier, à trois heures du soir, en la maison d'habitation de son père et de sa mère sise au susdit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Camus

L'an mil huit cent soixante treize, le sept mai, à neuf heures du matin, pardevant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme) sont comparus Joseph Chalimbaud, âgé de soixante onze ans, époux de la défunte, et Jean Chalimbaud, âgé de quarante-un ans, fils de la défunte, tous deux propriétaires cultivateurs, habitant à Paul, en cette commune ; lesquels nous ont déclaré que Rouvet, Catherine, âgée de soixante dix ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunte Catherine Coudurette, demeurant au dit lieu de Paul, y est décédée, le jour d'hier à six heures du matin, en la maison d'habitation dudit Joseph Chalimbaud, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. + épouse dudit Joseph Chalimbaud. renvoi approuvé :

Chalimbaud

Ravaud

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt trois mai, à trois heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme) sont comparus Ravaud Antoine, âgé de cinquante deux ans, et Ravaud Marc Antoine, âgé de quarante six ans, fils du défunt marqué, demeurant le premier au hameau de la Rivat, en cette commune, le second au bourg d'Echandelys : lesquels nous ont déclaré

Renaud Pierre, âgé de soixante-dix-sept ans, cultivateur, époux de Peyronnet, fils de Jean Anglade et de défunte Marie Margueritte, veuf de Françoise Peyronnet, est décédé à la Varade, commune d'Echandelys, cejourd'hui, à dix heures du matin, en la maison d'habitation dudit Antoine Renaud, dont acte que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le déclarant a signé avec nous le présent acte, après que lecture lui en a été faite. Renaud Pierre

Jeneuvrin

N° 11

le 22 juin 1873

Magaud Jeanne

âgée de 2 ans

décédée

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-deux juin, à sept heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, cantons de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jacques Desbrosses, âgé de cinquante-cinq ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, oncle de la défunte, beau-frère de la déclarante, et Jacques Rudigoux, âgé de cinquante-cinq ans, aussi oncle, tous deux cultivateurs habitant le bourg de Chez-Jacques, commune de St Germain-l'Herm, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui, à dix heures du matin, Jeanne Magaud, âgée de vingt ans, sans profession, née en cette commune, fille de Jean Magaud, âgé de vingt-deux ans, cultivateur, habitant le bourg de Chez-Jacques, commune de St Germain-l'Herm, et de défunte Marguerite Courtine, mariés ensemble, est décédée en la maison d'habitation de ses père et mère, au bourg de Chez-Jacques, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le déclarant a signé avec nous le présent acte, après que lecture lui en a été faite. Desbrosses Rudigoux

Jeneuvrin

N° 12

le 28 juin 1873

Anglade Jean-Marie

âgé de 82 ans

célibataire

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-huit juin, à midi, pardevant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, cantons de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Laurent Antoine Anglade, âgé de vingt-huit ans, instituteur à St Germain-l'Herm, beau-frère de la défunte, et Jean Anglade, âgé de soixante-cinq ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, oncle de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui, à quatre heures du matin, Jeanne-Marie Anglade, âgée de vingt-une ans, née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunte Benoîte Montel, âgée de cinquante-huit ans, sans professions, demeurant avec sa mère au bourg d'Echandelys, est décédée ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite, en la maison d'habitation de sa mère. Anglade Anglade

Jeneuvrin

N° 13

le 1 juillet 1873

Chabrier Marie-Benoîte

âgée de 16 ans

célibataire

L'an mil huit cent soixante-treize, le sept juillet, midi, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, cantons de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jean Chabrier, âgé de quarante-huit ans, cultivateur habitant le bourg d'Echandelys, et autre Jean Chabrier, âgé de quarante-neuf ans, tisserand, domicilié au lieu de Voigeux, tous deux en cette commune, le premier, père, le second, oncle de la jeune fille ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui, à six heures du soir, Marie Benoîte Chabrier, âgée de seize ans, sans professions, née en cette commune, fille de Jean Chabrier et de Marie Coudegrat, âgés de quarante-deux ans, sans professions, est décédée en la maison d'habitation de ses parents, sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Chabrier Chabrier

Jeneuvrin

N° 14

le 5 août 1873

Fougère Catherine

âgée de 76 ans

veuve

L'an mil huit cent soixante-treize, le six août, à midi, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Fougère, Pierre, cultivateur, époux de la défunte, et Genestier, Antoine, âgé de soixante-onze ans, cultivateur, non parent mais voisin de la défunte, domiciliés tous deux au Chel, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui, à onze heures du soir, Catherine Fougère, âgée de soixante-seize ans, sans profession, née en cette commune, fille de feu André et de défunte Marie Anglade, veuve d'Alexandre Bourdot, est décédée au Chel, en cette commune, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer le premier a signé le présent acte, avec nous, le second a déclaré ne savoir signer, après que lecture a été faite, âgé de soixante-deux ans, prout approuvé. Fougère Genestier

Jeneuvrin

N° 15

le 20 août 1873

Faudable

Antonine-Benoîte

âgée de 2 mois

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt août, à quatre heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, cantons de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Jean Faudable, âgé de quarante ans, cultivateur, père de la défunte, et Genestier Antoine, âgé de soixante-onze ans, non parent mais voisin de la défunte aussi cultivateur, demeurant tous deux au Chel, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui, à cinq heures du matin, Antonine Benoîte Faudable, âgée de deux mois, née en cette commune, fille dudit Jean Faudable, et d'Antoinette Lavaud, âgée de trente-cinq ans,

gens présents, et déclarés de mesure d'habitation de ce présent, sise audit lieu
de Chez ce ville comparus, ainsi que nous en sommes assuré par
notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, le présent acte
signé avec le présent acte, le second a déclaré ne savoir signer, après lecture faite. /.

Pour acte de ce

Pauchon

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-quatre août, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Coupet, âgé de soixante-cinq ans, et Pierre Coupet, âgé de deux ans, cultivateurs, domiciliés au Moulin de Gary, en cette commune, tous deux fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux août, à midi, Marie Longechal, âgée de soixante-dix ans, sans profession, est décédée en sa maison d'habitation sise audit lieu des Moulins de Gary, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et de la déclaration ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. et après l'homme les parents d'habitation. Coupet Coupet Pierre ne sait signer et la raison pour laquelle tous ont déclaré ne savoir signer.

Pauchon.

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-quatre août, à sept heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Etienne Anglade, âgé de trente-sept ans, père de la défunte, et Vidal Chastier, âgé de soixante-cinq ans, non parents mais voisins de la défunte, tous deux propriétaires-cultivateurs, demeurant à la Tourterie en cette commune; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à sept heures du soir, Anne Anglade, âgée de quatre mois, née en cette commune, fille légitime d'Etienne Anglade et de Marie Fontaine, âgée de vingt-six ans, sans profession, est décédée en la maison d'habitation de ses parents sise audit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le père a signé avec nous, le second déclarant ne savoir signer, après lecture faite. /.

Anglade

Pauchon

L'an mil huit cent soixante-treize, le cinq septembre, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus: Gilbert Chantagrel, âgé de cinquante-cinq ans, cultivateur, époux de la défunte, demeurant au Vers, en cette commune, et Jean-Baptiste Chantagrel, âgé de vingt-un ans, cordonnier, habitant le bourg d'Echandelys, fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à deux heures du soir, Benoîte Montagne, âgée de cinquante-quatre ans, née à Fougères, commune de Beyssac, fille de feu Guillaume et de défunt Anne Chabrol, épouse dudit Gilbert Chantagrel, est décédée, en l'habitation de son mari, sise audit lieu des Vers, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture à eux faite, sans profession renvoi approuvé.

Chantagrel Chantagrel

Pauchon

L'an mil huit cent soixante-treize, le dix-huit septembre, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jean Anglade âgé de soixante-neuf ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, père du défunt et Laurent-Antoine Anglade, âgé de vingt-huit ans, instituteur communal, habitant à Saint-Péréol-des-Côtes, neveu du défunt; lesquels nous ont déclaré que Pierre Anglade, âgé de soixante-treize ans, né en cette commune cultivateur, habitant aux Sagnes, commune d'Echandelys, fils de feu Antoine et de défunt Catherine Parrot, veuf de Jeanne Dubour, est décédé le jour d'hier, à dix heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu des Sagnes, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Anglade Anglade

Pauchon

L'an mil huit cent soixante-treize, le trente septembre, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine-Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Jacques Roux, âgé de soixante-dix-huit ans, et Louis Clavelier, âgé de soixante ans; tous les deux cultivateurs et domiciliés au Buisson en cette commune, voisins, mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Marie Hibertie, âgée de soixante-huit ans, sans profession, demeurant au dit lieu du Buisson, née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunt Marguerite Parrot, veuve de Jean-Marie Dubien, est décédée le jour d'hier, à quatre heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au Buisson en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après lecture à eux faite du présent acte. /.

Pauchon

N° 17
Le 23 août 1873
Anglade Anne
âgée de 4 mois

N° 18
Le 10 7bre 1873
Montagne
Benoîte
âgée de 54 ans
mariée

N° 19
Le 17 7bre 1873.
Pierre Anglade
âgé de 73 ans, veuf

N° 20.
Le 29 7bre 1873.
Hibertie Marie
âgée de 68 ans, veuve

N°21

Le 23 9bre 1873.

Lagat Jean

âgé de 76 ans

veuf

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-cinq novembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Ravaud, âgé de cinquante-trois ans, habitant de lieu de la Parade en cette commune et Marc-Antoine Ravaud, âgé de quarante-cinq ans, habitant le bourg d'Echandelys, tous deux maçons et gendres du défunt, lesquels nous ont déclaré que Jean Lagat, âgé de soixante-seize ans, sans profession, né au Breuil, commune de Ceilloux, fils de feu Jean et de défunte Marguerite Redon, est décédé de ce jourd'hui, veuf d'Anne Pupidon, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Lu et approuvé.

Antoine Ravaud

Genebrier

N°22

Le 23 9bre 1873.

Redon Marguerit

âgée de 60 ans,

mariée

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-cinq novembre, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil, de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus André Pointud, âgé de soixante-sept ans, et Jean Joseph Pointud, âgé de vingt-six ans, cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, époux et fils de la défunte; lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, à cinq heures du matin, Marguerite Redon, âgée de soixante ans, sans profession, née au Martinanches, commune d'Aix-la-Fayette, fille de feu Jean et de défunte Antoinette Mosnier, épouse du susdit André Pointud est décédée en la maison sise au hameau de la commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. Lu.

J. Pointud

Genebrier

N°23

L. 22 x^bre 1873.

Anne Pinet.

âgée de 68 ans

mariée

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-deux ~~décembre~~ trois décembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Dufour, âgé de soixante-treize ans, époux de la défunte, et Jean-Baptiste Dumas, âgé de soixante-huit ans, voisin, mais non parent de la défunte, tous deux cultivateurs, demeurant au Mas commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré qu'Anne Pinet, âgée de soixante-huit ans, née en cette commune, sans profession, fille de feu Claude et de défunte Jeanne Perron, épouse dudit Pierre Dufour, est décédée en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Mas, hier, vingt-deux décembre courant, à trois heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. J. la rature de deux mots nul ont approuvé J.

Pierre Dufour

Dumas

Genebrier.

Clos et arrêté par nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre des décès, contenant vingt-trois actes pour l'année mil huit cent soixante-treize.

Echandelys, le trente-un décembre, mil huit cent soixante-treize.

Le Maire

Genebrier

Voir d'autre part la table alphabétique.

N° d'ordre	
17	
19	
12	
5	
3	
8	
13	
6	
7	
14	
1	
20	

Table alphabétique.

N.os des actes	Noms et prénoms des défunts.	Date des actes	N.os des actes	Noms et prénoms des défunts	Date des actes
		1873			1873
17	Anglade, Anne	23 août	16	Longechal, Marie	22 août
19	Anglade, Pierre	17 7bre	21	Lagat, Jean	25 9bre
12	Anglade, Jeanne-Marie	28 juin	11	Magaud, Jeanne	12 juin
5	Blanchard, Jean-Antoine	5 avril	18	Montagne, Benoîte	10 7bre
			23	Pinet, Anne	22 Xbre
3	Blanchard, Pierre	5 mars	2	Présentation d'un enfant sans vie	25 février
8	Camus, Claude	26 avril	6	Présentation d'un enfant sans vie	7 avril
13	Chabrier, Marie Benoîte	5 juillet	10	Ravaud, Blaise	23 mai
4	Chasaing, Anne	19 mars	22	Redon, Marguerite	25 9bre
7	Dutour, Claude-Louis	17 avril	9	Rouret, Catherine	7 mai
14	Fougère, Catherine	5 août	15	Vaudable, Antonine-Benoît	20 août
1	Genestier, Antoine	3 février	---	---	---
20	Hibertie, Marie	29 7bre	---	---	---

Le maire de la commune d'Echandelys certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée des décès de l'année mil huit cent soixante-treize.

Echandelys, le vingt janvier, mil huit cent soixante-quatorze.

Le maire,

Jaubert.

Premier feuillet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1874.

Le présent Registre, contenant dix
feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté et paraphé à chaque feuillet, par nous, juge du Tribunal civil d Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys **pendant l'année mil huit cent soixante-quatorze.**

Fait à Ambert **le** Premier **décembre mil huit cent soixante-treize.**

C. Pacros

N° 1

Le 21 février 1874.

Magaud (Jean)
âgé de 80 ans, veuf.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-deux février, à neuf heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Antoine Marquet, âgé de soixante quatre ans et Pierre Brugère, âgé de soixante-sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que Jean Magaud, âgé de quatre-vingts ans, sans profession, né en cette commune, veuf de Catherine Chonion, fils de feu Benoît et de défunte Marguerite Fougère, est décédé le jour d'hier, à onze heures du soir, en sa maison d'habitation, sise à Sarel, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte./.

Genebrier

N° 2.

Le 1er mars 1874.

Roche (François-Marie)
âgé de 21 mois.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le premier mars, à trois heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus François Sauvadet, âgé de cinquante ans, cultivateur au Cheul, commune d'Echandelys, et Antoine Communal, âgé de soixante ans, aussi cultivateur, demeurant à Coupat en cette commune, le premier grand-père, le second oncle du défunt; lesquels nous ont déclaré que François-Marie Roche, âgé de vingt un mois, fils de François, âgé de trente-deux ans, cultivateur, et de feue Catherine Sauvadet, né à Clovergeat, domicilié actuel de son père, commune de la Chapelle-Agnon, est décédé au susdit lieu du Cheul, aujourd'hui, à onze heures du matin, en la maison du susdit François Sauvadet, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture./. Sauvadet Communal

Genebrier

N°. 3.

Le 2 mars 1874.

Dubien (Jean.)
âgé de 38 ans, marié

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le deux mars, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genestier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Louis Plot, âgé de soixante-huit ans, et Jacques Herm, âgé de quatre-vingts ans, tous deux cultivateurs, demeurant au Buisson, commune d'Echandelys, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Jean Dubien, âgé de trente-huit ans, aussi cultivateur, époux d'Antoinette Pinard, âgée de trente-deux ans, sans profession, et fils de feu Jean-Marie et de défunte Marie Hiberty, est décédé le jour d'hier, à une heure du soir, en sa maison d'habitation sise au lieu de Buisson, dite commune, où il était né, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. /.

Genestier

N°. 4.

Le 6 avril 1874.

Genestier (Vital)
âgé de 68 ans, marié

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le sept avril, à six heures du soir, pardevant nous Claude Rousset, adjoint remplissant en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Antoine Marquet, âgé de soixante-quatre ans, et Pierre Bruyère, âgé de soixante-sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Vital Genestier, âgé de soixante-huit ans, sans profession, né en cette commune, époux d'Anne Dumas, âgé de soixante-un ans, aussi sans profession, habitant ensemble le lieu de la Forestrie, en cette commune, fils de feu Benoît et de défunte Anne Dumas, est décédé le jour d'hier, à cinq heures du soir, en sa maison d'habitation sise à la Forestrie, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. /.

Rousset

N°. 5.

Le 28 avril 1874.

Anglade (Louis-Antoine.)
âgé de 2 ans.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-neuf avril, à huit heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Marc Duchon, âgé de soixante-six ans, et Barthélemy Michy, âgé de soixante-quinze ans, tous deux cultivateurs, habitant le village de Labat, commune d'Echandelys, le premier voisin, le second grand-oncle du défunt; lesquels nous ont déclaré que Louis-Antoine Anglade, âgé de deux ans, fils d'Antoine, âgé de trente-sept ans, scieur de long, et de Françoise Pointud, âgée de quarante-quatre ans, sans profession, né en cette commune, et habitant avec ses parents le village de Labat, y est décédé le jour d'hier, en la maison de ses parents sise audit lieu de Labat, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. Victor Chaboissier

N° 6

Le 13 mai 1874

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le treize mai, à huit heures du matin, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Bruyère, âgé de soixante-sept ans et Antoine Marquet, âgé de soixante-quatre ans, cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys, nos parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Pierre Pialat, âgé de trente-trois + et Marguerite Lemoine, âgée de trente-six ++ cultivateurs habitant ensemble au lieu de Chez en cette commune, et que cet enfant est sorti du sein de sa mère ce jourd'hui à une heure du matin; nous avons ensuite dressé et signé le présent acte, les témoins ont dit ne le savoir faire après qu'il leur en a été fait lecture + ans ++ ans, renvois approuvés: Victor Chaboissier

N° 7.

Le 15 mai 1874.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le quinze mai, à cinq heures du soir par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus Pierre Bruyère, âgé de soixante-sept ans et Antoine Marquet, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels nous ont présenté un enfant sans

Présentation
d'un enfant sans vie
sexe féminin

N° 8

Le 22 mai 1874

Anglade (Anne)
âgée de 9 ans

N° 9

Le 18 juin 1874.

Présentation
d'un enfant sans vie
sexe féminin légitime

N° 10

Le 20 juin 1874

Redon (Marie-Augustine)
sexe féminin, légitime
(6 mois)

vie du sexe féminin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Etienne Farge, âgé de trente-deux ans, vigneron et Ebaudine Grivel, âgée de trente-un ans, sans profession, habitants ensemble le lieu de Rarel, commune d'Echandelys, et que cet enfant est sorti du sein de sa mère ce jourd'hui à onze heures et demie du matin. Les témoins ont déclaré ne savoir signer après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. La rature d'un mot nul est approuvée : Victor Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt trois mai, à neuf heures du matin par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme sont comparus François Sauvadet, âgé de cinquante ans et Antoine Genestier âgé de soixante-six ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au Clouel en cette commune, voisins mais non parents de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Anne Anglade, âgée de neuf ans, fille d'Antoine, âgé de trente-huit ans et de Marie Chalimbaud, âgée de trente-un ans, cultivateurs, née en cette commune et habitant avec ses parents le lieu du Clouel, y est décédé le jour d'hier à onze heures du soir en la maison de ses parents sise audit lieu du Clouel, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier témoin a signé avec nous le présent acte, le second a dit ne savoir le faire après lecture faite. Victor Chaboissier

Sauvadet

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le dix+ juin à huit heures du matin par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Communal, âgé de trente-neuf ans, cultivateur, et Antoine Genestier, âgé de soixante-dix ans, aussi cultivateur, habitant tous les deux au Clouel, en cette commune, le premier père et le second voisin et non parent de la défunte, lesquels nous ont ~~déclaré~~ présenté un enfant sans vie du sexe féminin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont le susdit Jean Communal et Marie Chassaing âgée de trente-cinq ans sans profession, habitant tous deux ledit lieu du Clouel, et que cet enfant est sorti du sein de sa mère le jour d'hier, à dix heures du soir. Le premier témoin a signé avec nous le présent acte, le second a déclaré ne savoir le faire après lecture faite. +neuf, le présent renvoi et la rature d'un mot nul ainsi approuvés

Communal Victor Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-un juin, à sept heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Redon, âgé de vingt-neuf ans, marchand, et Claude Viallis, âgé de soixante-quatorze ans, cultivateurs, habitant tous deux le lieu de Sorpeux en cette commune, le premier père le second voisin et non parent de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Marie-Augustine Redon, âgée de six mois, née en cette commune, fille du susdit Jean Redon et de Marie-Louise Redon, âgée de vingt-trois ans, sans profession, et habitant avec eux au dit lieu de Sorpeux, y est décédé, en la maison de ses parents le jour d'hier à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, l'autre a déclaré ne savoir le faire après lecture faite.

Redon Victor Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le premier juillet, à huit heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys,

N° 11

Le 30 juin 1874

Chiodas (Marie)
âgée de 61 ans mariée

canton de Saint Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, sont comparus François Montel, âgé de soixante-sept ans, et Claude Montel âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs et domiciliés au bourg de la Forestérie, en tant commingo, époux, le second beau-frère de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Marie Chiodas, âgée de soixante-un ans, née en la commune de Condat, sans profession, fille de feu Jeanet et défunte Anne Serguelet, épouse en première noce de Blanc Pichel, et en seconde de M. François Montel et habitant avec lui ledit lieu de la Forestérie, y est décédée, en la maison de son époux, le jour d'hier à huit heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. J. Victor Chaboissier

Montel Montel

N° 12

Le 28 juillet 1874

Chassaignon (Anne)
âgé de 66 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-neuf juillet, à huit heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Benoît Berthely, âgé de soixante-trois ans, et Pierre Robert, âgé de trente-quatre ans, exerçant tous les deux la profession de maréchal, et domiciliés au bourg d'Echandelys, le premier époux, le second gendre de la défunte ; lesquels nous ont déclaré que Anne Chassaignon, âgée de soixante-six ans, née à St Bonnet-le-Chastel, dentelle, fille de feu Balthazard et de défunte Marguerite Chaumont, épouse dudit Benoît Berthely et habitant avec lui ledit lieu d'Echandelys, y est décédée, en la maison de son époux, le jour d'hier, à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite de l'état civil, et nous approuvé. J. Victor Chaboissier

Berthely Robert

N° 13

Le 2 août 1874

Donchon (Jeanne-Marie)
âgé de 4 ans, célibataire.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le trois août, à sept heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Berard, âgé de soixante-deux ans, et Louis Renaudias, âgé de quatre-vingts ans, cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, en cette commune, non parents, mais voisins de la défunte ; lesquels nous ont déclaré que Jeanne-Marie Donchon, âgée de quatre ans, née en cette commune, fille d'Antoine, âgé de trente-cinq ans et de Benoîte Bion, âgée de trente-six ans, tous deux cultivateurs, habitant ledit lieu des Deux-Frères, demeurant avec ses parents, y est décédée le jour d'hier, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les témoins ont dit ne savoir signer après lecture faite du présent acte. J. Victor Chaboissier

N° 14

Le 31 août 1874

Anglade Marie
âgée de cinq semaines.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le trente-un août, à dix heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Etienne Anglade, âgé de trente-sept ans, cultivateur, domicilié à la Forestérie en cette commune, père de la défunte et Pierre Bruyère âgé de soixante-sept ans aussi cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, non parents ni voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Marie Anglade, âgée de cinq semaines, née en cette commune, fille dudit Etienne Anglade et de Marie Fontane, âgée de vingt-six ans, sans profession est décédée, en la maison de Jean Communal âgé de trente-neuf ans, cultivateur, sise au Clud, commune d'Echandelys, ce jourd'hui à cinq heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite. J. Victor Chaboissier
Anglade

N° 15

Le 18 8bre 1874

Dubien (Jean Pierre)
âgé de 28 ans

L'an mil huit cent soixante quatorze le dix huit octobre
huit heures du matin, par devant nous Victor Chaboissier, maire
et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St
Germain. l'Herm Puy de Dôme, sont comparus Pierre Bruyère, âgé
de soixante sept ans, et Antoine Marquet, âgé de soixante quatre ans
cultivateurs, domiciliés au chef lieu de la commune d'Echandelys,
nos parents et voisins dont je sais; lesquels nous ont déclaré que Jean
Pierre Dubien, âgé de vingt ans, né en cette commune, fils de feu
Jean et de vivante Catherine Dissard, âgée de trente ans, cette cultivateurs,
demeurant ensemble au Buisson, commune d'Echandelys,
y est décédé en la maison de sa mère ce jourd'hui, à cinq heures du
matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et
après avoir délivré le permis d'inhumer. Les déclarants ont dit ne savoir
signer, après lecture à eux faite du présent acte.

Victor Chaboissier

N° 16

Le 29 mai 1874

Béal (Claude)
âgé de 46 ans
marié

Inscription

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le dix neuf octobre, à dix heures du
matin, Nous, Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy de Dôme), avons, conformément à
l'article quatre-vingt du Code civil, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur
suit. L'an mil huit cent soixante-quatorze, le trente mai, à sept heures du matin,
pardevant nous, Perrette, Justin, maire et officier de l'état civil de la commune
de Courtetain-et-Salans, canton de Vercel, département du Doubs, sont comparus les
sieurs Jean-Louis Faivre, âgé de quarante-sept ans, cultivateur, domicilié à Courtetain,
son parent du défunt, et Antoine Leduc, âgé de quarante ans, scieur de long, domicilié
à Lemonestier, canton de Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme), non parent du
défunt; lesquels nous ont déclaré que le vingt-neuf courant, à onze heures du soir
Claude Béal, âgé de quarante-six ans, scieur de long, domicilié aux Deux Frères
commune d'Echandelys (Puy-de-Dôme), né à Tournols (Puy-de-Dôme) en mil huit cent
vingt-huit, époux de Marguerite Hospital, sans profession, domiciliée aux Deux Frères
commune d'Echandelys, fils de feu Guillaume Béal et de Jacqueline Bourg, domiciliée
à Cunlhat (Puy-de-Dôme) (nom de la mère douteux) est décédé au domicile du sieur
Jean-Louis Faivre, à Courtetain. Et après nous être assurés du décès, nous avons
dressé le présent acte que les comparants ont signé avec nous après qu'il leur en a été
fait lecture. — Ont signé: Faivre Louis, Antoine Leduc et Perrette, maire. = Pour copie
conforme, délivrée sur papier libre à Mr le Maire du dernier domicile. = A
Courtetain, le quinze juin, mil huit cent soixante-quatorze. = Signé Perrette. »

Victor Chaboissier

N° 17

Le 18 9bre 1874

Pointud (Anne)
âgée de 48 ans
célibataire

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le dix-neuf novembre, à huit heures
du matin, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la
commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont
comparus Jean Pointud, âgé de soixante-huit ans, et François Montel, âgé de soixante
huit ans, cultivateurs, domiciliés à la Fousterie, en cette commune, le premier
frère, le second beau-frère de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Anne
Pointud, âgée de quarante-huit ans, née en cette commune, lingère, fille
de feu Etienne et de défunte Jeanne Baissac, habitant ledit lieu de la Fousterie
y est décédée en la maison de François Bompaire le jour d'hier, à cinq heures du
soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après
avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le
présent acte, après lecture faite. /

Montel

Victor Chaboissier

pointud

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt un novembre à dix heures
du matin, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état

N° 18.

Le 26 9bre 1874.

Bourmerie (Jeanne Marie) âgé de 9 ans

ci-est, de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Bourmerie, âgé de quarante ans, et Antoine Genestier, âgé de soixante douze ans, cultivateurs domiciliés au Chaul en cette commune, le premier époux et le second voisin mais non parent de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Jeanne Marie Bourmerie, âgée de neuf ans, née en cette commune, fille de Jean Bourmerie et de Marie Antoinette Communal, âgée de trente huit ans, sans profession, habitant tous le dit lieu du Chaul, y est décédée, en la maison de ses parents, le jour d'hier, à neuf heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, l'autre a dit ne savoir le faire, après lecture faite.

Bourmerie — Victor Chaboisseau

N° 19

Le 26 9bre 1874

Communal (marie-Antoinette) âgé de 38 ans mariée.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-six novembre, à cinq heures du soir par-devant nous Victor Chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Bourmerie, âgé de quarante ans, et Antoine Genestier, âgé de soixante-douze ans, cultivateurs, domiciliés au Chaul en cette commune, le premier époux et le second voisin, mais non parent de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Marie-Antoinette Communal, âgée de trente-huit ans, née en cette commune, sans profession, épouse dudit Jean Bourmerie, et fille de feu Pierre et de vivante Vitaline Plotte, âgée de soixante-quatorze ans, aussi sans profession, habitant tous ledit lieu du Chaul, y est décédée, en la maison de son mari, ce jourd'hui à deux heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier déclarant a signé avec nous le présent acte, l'autre a dit ne savoir le faire, après lecture faite.

Bourmerie — Victor Chaboisseau

Clos et arrêté par nous, André Roussel, adjoint, remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le présent registre des actes de décès, contenant Dix-neuf actes pour l'année mil huit cent soixante-quatorze.

Echandelys, le trente-un décembre mil huit cent soixante-quatorze.

Roussel

Table alphabétique.

N.os des actes	Noms & prénoms des décédés.	dates des actes
8	Anglade, Anne	22 mai 1874
5	Anglade, Louis-Antoine	28 avril
14	Anglade, Marie	31 août
16	Béal, Claude (marié)	29 mai
18	Bourneix, Jeanne-Marie	20 9bre
12	Chassaignon, Anne (marié	28 juillet
19	Communal, Marie-Antoinette (mie)	26 9bre
3	Dubien, Jean (marié)	2 mars
15	Dubien, Jean-Pierre	18 8bre
4	Generteix, vital (marié)	6 avril
1	Magaud, Jean (veuf)	21 février
13	Pouchon, Jeanne-Marie	2 août
17	Pointud, Anne (célibataire)	18 9bre
6	Présentation d'un enfant sans vie, sexe masculin	13 mai
7	Présentation d'un enfant sans vie, sexe féminin	15 mai
10	Redon, Marie-Augustine	20 juin
2	Roche, François-Marie	1er mars
11	Chiodas, Marie (mariée)	30 juin
9	Présentation d'un enfant sans vie sexe fém.	18 juin

L'adjoint de la commune d'Echandelys, soussigné remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil, certifie exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandelys, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-quinze

Roussel

5

6

DÉ

ANNÉ

N°

le 9 Jan

Vaisse

ryée de 33

N° 2

le 21 fév

Présenta

enfant s

sexe ma

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1875.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, celle-ci et la dernière comprise, a été coté et paraphé à chaque feuille, par nous,** C. Pacros, juge **du Tribunal civil d'** Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'** Echandelys, **pendant l'année mil huit cent soixante-quinze.**

Fait à Ambert **le** quatre **décembre mil huit cent soixante-quatorze.**

C. Pacros

N° 1.

Le 9 janvier 1875.

Vaisse, Antoinette, âgée de 33 ans, mariée

L'an mil huit cent soixante-quinze, le dix janvier à huit heures du matin, par devant nous, André Rousset, adjoint, remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Marc-Antoine Dutour, âgé de quarante-six ans, époux de la défunte et Jean Vaisse, âgé de soixante-deux ans, père de la défunte, cultivateurs habitant le lieu de Cher en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Antoinette Vaisse, âgée de trente-trois ans, née en cette commune, fille du dit Jean Vaisse et de défunte Françoise Lagrange, épouse du dit Marc-Antoine Dutour, cultivatrice, habitant avec son mari le dit lieu de Cher, dite commune d'Echandelys, y est décédée le jour d'hier à une heure du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Dutour Vaisse Rousset

N° 2.

Le 21 février 1875.

Présentation d'un enfant sans vie du sexe masculin

L'an mil huit cent soixante-quinze le vingt-un février à midi par-devant nous André Rousset, adjoint, remplissant, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Laurent-Louis Montel, âgé de trente-six ans, cultivateur, demeurant au Buisson, commune d'Echandelys, père du défunt, et Claude Montel, âgé de soixante-dix ans, aussi cultivateur, habitant à la Forestrie, en cette commune, grand-père du défunt; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin, et nous ont déclaré que le père de cet enfant est ledit Laurent-Louis Montel ci-dessus dénommé et qualifié et la mère Anne Montel, âgée de trente-ans, ménagère, demeurant avec son mari au Buisson et que c'est ce jourd'hui, à neuf heures du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère, et les déclarants, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite./.

Montel Montel, Rousset

N° 3

Le 9 mars 1875.

Grivel, Michelle

âgée de 80 ans

veuve

L'an mil huit cent soixante-quinze, le neuf mars, à deux heures du soir par devant nous André Rousset, adjoint remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Marquet, âgé de soixante-cinq ans, et Pierre Brugère, âgé de soixante-huit ans, cultivateurs, habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Michelle Grivel, âgée de quatre-vingts ans, née au Chaboureix commune de Tournoël, sans profession, fille de feu Claude Grivel et de défunte Anne Bonnet, veuve d'André Pointud, habitant au lieu de Lassedat commune d'Echandelys, est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en sa maison sise au dit lieu de Lassedat ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Rousset

N° 4.

Le 14 mars 1875

Rome Annet

âgé de 64 ans

célibataire.

L'an mil huit cent soixante-quinze, le quinze mars à huit heures du matin par devant nous André Rousset adjoint, remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Rouvet, âgé de soixante-onze ans beau frère du défunt, et Philibert Mathieu, âgé de quarante-cinq ans, non parent mais voisin du défunt, tous les deux cultivateurs, habitant le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Annet Rome, âgé de soixante-quatre ans, né à Jumeaux ancien curé de Saint-Floret, fils de feu Jean et de défunte Madeleine Lagarde est décédé au bourg d'Echandelys en la maison du dit Antoine Rouvet son beau frère le jour d'hier, à neuf heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture /.

Rouvet Mathieu Rousset

N° 5.

Le 18 mars 1875

Coudeyras Antoine Adolphe

âgé de 7 mois

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-huit mars à neuf heures du matin, par devant nous André Rousset, adjoint, remplissant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme), sont comparus Antoine Marquet, âgé de soixante-cinq ans et Pierre Brugère âgé de soixante-huit ans, cultivateurs, habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, non parents mais voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Antoine Adolphe Coudeyras âgé de sept mois, né à la Parade, fils de Jacques Roch âgé de quarante-six ans et de Anne Dumas âgé de trente-huit ans, tous les deux cultivateurs habitant le dit lieu de la Parade est décédé en la maison d'habitation de ses parents ce jourd'hui à une heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite /.

Rousset

N° 6

Le 3 avril 1875

Dutour. Pierre

âgé de 39 ans

marié

L'an mil huit cent soixante-quinze, le trois avril à Deux heures du soir, par devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Dutour, âgé de ~~trente-cinq ans~~ soixante-quinze ans, père du déclarant, cultivateur, habitant à Fiosson, commune d'Echandelys, et François Dutour, âgé de trente-six ans, aussi cultivateur, habitant au Cluel, en cette commune, beau-frère du déclarant; lesquels nous ont déclaré que Dutour Pierre, âgé de trente-neuf ans, né en cette commune, fils du dit Pierre Dutour et de défunte Anne Pinet, époux de Marie Dutour, âgée de trente-cinq ans, ménagère, habitant tous ensemble au dit lieu de Fiosson, y est décédé ce jourd'hui, en la maison d'Antoine Coudeyras, à une heure du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture /. Lal rature de trois mots nuls est approuvée

Dutour Dutour Victor Chaboissier

N° 7
le 4 avril 1875

Force François
âgé de 78 ans
veuf

L'an mil huit cent soixante-quinze, le quatre avril à midi, pardevant nous, Victor Chaboisier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Bougère âgé de soixante huit ans et Antoine Marquet, âgé de soixante cinq ans, cultivateurs, habitant tous les deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que François Force, âgé de soixante treize ans, né en cette commune, cultivateur, habitant au Moulin de Géry, en cette commune, fils de défunts Claude et Françoise Longechal, veuf en premier mariage de Catherine Dubeix et en second mariage de Françoise Marcepoil, est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin, en sa maison, sise au dit lieu du Moulin de Géry ainsi que nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Victor Chaboisier

N° 8
le 3 avril 1875
Pointud Jeanne Marie
âgée de 5 mois

L'an mil huit cent soixante-quinze, le quatre avril, à cinq heures du soir, par-devant nous, Victor Chaboisier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, (Puy-de-Dome) sont comparus Antoine Marquet, âgé de soixante-cinq ans et Pierre Bougère âgé de soixante huit ans, cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Jeanne-Marie Pointud, âgée de cinq mois, née en cette commune, fille d'Annet, âgé de vingt-huit ans, scieur de long, et d'Antoinette Lemoine, âgée de vingt-trois ans, ménagère, habitant ensemble à la Faye, section de la commune d'Echandelys, est décédée le jour d'hier à onze heures du soir, en la maison de ses parents sise au dit lieu de la Faye, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Victor Chaboisier

N° 9
le 15 avril 1875
Longechal Etienne
âgé de 21 ans
veuf

L'an mil huit cent soixante-quinze et le seize avril à dix heures du matin par-devant M. Victor Chaboisier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Dumas, Jean, âgé de trente-six ans et Bournerie, Pierre, âgé de vingt-trois ans, menuisiers, habitant le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Longechal, Etienne, âgé de quatre-vingt un ans, sans profession, fils de défunts Claude et d'Anne Pupidon, veuf de Suzanne Coiffier, est décédé le jour d'hier, à onze heures du soir, en sa maison sise au dit lieu du Moulin de Gery, en cette commune dont il est natif, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Et trois lé présent renvoi est approuvé:

Dumas Bournerie Victor Chaboisier

N° 10
le 9 mai 1875
Gidon, Marguerite
âgée de 59 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante et le neuf mai, à six heures du soir, par-devant nous Victor Chaboisier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Bugère, âgé de soixante-huit ans, et Antoine Marquet, âgé de soixante-cinq ans, cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Marguerite Gidon, âgée de cinquante-neuf ans, née en cette commune, fille de feu Pierre et de défunte Marie Chaban, épouse de Louis Chevelier, âgée de cinquante huit ans, cultivatrice, est décédée aujourd'hui à une heure du soir, en la maison de son mari sise au Buisson en cette commune ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. Et quinze le présent renvoi est approuvé:

Victor Chaboisier

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt mai, à sept heures du matin, par-devant nous Victor Chaboisier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, Puy de Dôme, sont comparus Bournerie Pierre âgé de vingt trois ans et Dumas Jean âgé de trente six ans, menuisiers, habitant le bourg d'Echandelys, non-

N° 11

Le 29 mai 1875.

Boisson, Antoine
âgé de 77 ans
veuf.

N° 12.

Le 27 mai 1875

Dutour, Etienne
âgé de 9 ans

présents ou voisins des déposant ci après nommé ; lesquels nous ont déclaré que Buisson, Antoine, âgé de soixante-quinze ans, né en cette commune cultivateur, demeurant à Chez, commune d'Echandelys, fils de feu Jean et de défunte Jacqueline Riallat, veuf de Claudine Vidal, est décédé en sa maison sise au dit lieu de Chez, le jour d'hier à quatre heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Victor Chaboissier

Bournerie

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-sept mai à trois heures du soir par devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme), sont comparus Antoine Masquet, âgé de soixante-cinq ans, et Pierre Bougère, âgé de soixante-huit ans cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Dutour, Etienne, âgé de neuf ans, né en cette commune fils d'Ernest, âgé de trente-cinq ans, cultivateur du bourg, et de Catherine Micheby, âgée de trente-trois ans, ménagère, est décédé aujourd'hui, à dix heures du matin, en la maison de son père sise au Faux-Planches, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont déclaré ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Victor Chaboissier

N° 13

Le 31 mai 1875

Dutour, Alfred
âgé de 10 jours

L'an mil huit cent soixante-quinze, le trente-un mai, à deux heures du soir, par devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Dutour François, âgé de trente-sept ans, cultivateur, habitant au Chel, en cette commune, père du défunt, et Pierre Bougère, âgé de soixante-huit ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, non parent ni voisin du défunt ; lesquels nous ont déclaré que Dutour Alfred, âgé de dix jours, né en cette commune du dit Dutour François et de Martha Hosmalin, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, est décédé aujourd'hui, à une heure du matin, en la maison de son père, sise au Chel en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, le premier témoin a signé avec nous le présent acte, le second témoin a déclaré ne savoir le faire, après lecture à eux faite.

Victor Chaboissier — Dutour

N° 14

Le 2 juin 1875

Rouvet, Jean,
âgé de 67 ans
marié

L'an mil huit cent soixante-quinze, le trois juin, à huit heures du matin, par devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Rouvet Blaise, âgé de trente-deux ans, cultivateur, habitant à Roure, en cette commune, et Rouvet Régis, âgé de trente-huit ans, cultivateur, habitant à Montboissier, commune de Brousse, tous deux fils du défunt ; lesquels nous ont déclaré que Rouvet, Jean, âgé de soixante-cinq ans, métayer, né à St Genès-Lavaud fils de feu Blaise, et de défunte Antoine Fargette, époux de Jeanne Chevarin, âgée de soixante ans, ménagère, est décédé le jour d'hier, à trois heures du soir, en sa maison d'habitation, sise à Roure, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Victor Chaboissier

N° 15

Le 4 juin 1875

Gervais, Pierre
âgé de 85 ans
(Décédé célibataire)

L'an mil huit cent soixante-quinze, le quatre juin, à deux heures du soir, par-devant nous Victor Chaboussier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Etienne Gervais, âgé de soixante-seize ans, propriétaire à Parentignat, frère du défunt, et Jean Vignal, âgé de trente ans, vicaire à Echandelys, voisin du défunt ; lesquels nous ont déclaré que Gervais, Pierre, âgé de quatre-vingt-cinq ans, curé d'Echandelys, né à Manglieu canton de Vic-le-Comte, fils de feu Jean-Vincent et de défunte Marie Ostrery, est décédé aujourd'hui, à sept heures du matin, au Presbytère de la commune d'Echandelys, situé au chef-lieu de cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Victor Chaboissier — Gervais — Vignal

N° 16

le 7 juin 1875

Gidon, Julie
âgée de 4 ans

L'an mil huit cent soixante quinze, le sept juin à midi, par devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm (Puy de Dôme), sont comparus Pierre Bruyère âgé de soixante huit ans, et Antoine Marguet âgé de soixante cinq ans, cultivateurs habitant tous deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins de la Défunte lesquels nous ont déclaré que Julie Gidon âgée de onze ans, née en cette commune fille de feu Jean et de Marguerite Chaudat âgée de cinquante huit ménagère est décédée aujourd'hui à huit heures du matin en la maison d'habitation de sa mère sise aux Vers en cette commune ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer et après que lecture du présent acte leur a été faite il a été requis renvoi est approuvé. J.

Victor Chaboissier

L'an mil huit cent soixante quinze, le huit juin à deux heures du soir, nous Victor Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), avons, conformément à l'article quatre-vingt du Code civil, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: — L'an mil huit cent soixante quinze, le onze février à huit heures du soir. Par devant nous, Jean Baptiste de Rymon, maire, officier de l'état civil de la commune de Joney, canton de la Guiche, arrondissement de Charolles, département de Saône-et-Loire, est comparu Baptiste Thomas âgé de quarante deux ans, instituteur communal, et Durand Claude, garde champêtre, âgé de soixante ans, voisins et non parents du défunt dénommé ci-dessous, tous les deux domiciliés à Joney; lesquels nous ont déclaré que Magaud

N° 17

le 10 février 1875

Magaud, Laurent
âgé de 52 ans
marié

Transcription

Laurent, marchand-ambulant, âgé de cinquante deux ans, né à Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), fils des défunts Jean Magaud et Catherine Chomion, et époux d'Anne Ponchon, est décédé hier, à trois heures du matin, au domicile du sieur Doubairet, aubergiste au dit Joney. Et après nous être transporté au domicile du sieur Doubairet, et nous être assuré du dit décès, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec les comparants, après lecture faite. — Le registre est signé: Durand; Baptiste et de Rymon, maire. — Certifié conforme au registre, et délivré sur papier libre en exécution de l'article quatre-vingt du Code Civil. — Mairie de Joney, le vingt-six mai mil huit cent soixante quinze. Le Maire, signé de Rymon. — Vu par le Préfet de Saône-et-Loire, pour légalisation de la signature de monsieur de Rymon maire de la commune de Joney. — Mâcon, le vingt-sept mai mil huit cent soixante-quinze. Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture délégué, signature illisible. J.

Victor Chaboissier

N° 18

le 22 juin 1875

Roux, Jacques
âgé de 81 ans
marié

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-deux juin, à quatre heures du soir, par-devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Roux Jean, âgé de quarante-six ans, et Roux Claude, âgé de quarante-un ans, cultivateurs, habitant tous deux au Buisson, commune d'Echandelys, fils du défunt, lesquels nous ont déclaré que Roux Jacques, âgé de quatre-vingt-un ans, cultivateur, né en cette commune, fils des défunts Annet et Claudine Terrasse, époux d'Anne Ponchon, âgé de soixante-douze ans, ménagère, est décédé aujourd'hui, à une heure du soir, en sa maison d'habitation sise au Buisson, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. J.

Roux Roux

Victor Chaboissier

N° 19

le 26 juin 1875

Chalimbaud
Joseph, âgé de
78 ans, veuf.

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-six juin à midi, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Chalimbaud, âgé de quarante-deux ans, cultivateur demeurant à Parel, commune d'Echandelys, fils du défunt, et Catherine Rouvet, âgé de vingt-neuf ans, aussi cultivateur, habitant à Coudeyras en cette commune, neveu du défunt; lesquels nous ont

déclaré que Chalimbaud joseph âgé de soixante dix huit ans ne de cette commune veuf de Barthélemy fils de feu André et de defunte Catherine Chaboissier veuf de Catherine Rouvet est décédé ce jourd'hui sept heures du matin en sa maison sise au dit lieu de Pascal ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite f. Rouvet Chalimbaud

Victor Chaboissier

Vte 20

le 18 Xbre 1874

Marcepoil Barthélemy âgé de 75 ans marié

Transcription

L'an mil huit cent soixante quinze le vingt huit juin à deux heures du soir nous Victor Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) avons conformément à l'article quarante du Code civil transcrit sur nos régistres l'acte de décès dont la teneur suit L'an mil huit cent soixante quatorze et le dix neuf du mois de décembre par devant nous Pioncet Pierre remplissant en qualité de Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Montmélian canton de ce nom département de la Savoie ont comparu: Monin Antoine âgé de vingt huit ans domestique à l'Hopital de Montmélian voisin du décédé et Grisard François facteur postal âgé de quarante sept ans voisin du décédé tous deux domiciliés à Montmélian lesquels nous ont déclaré que Marcepoil Barthélemy âgé de quarante quatre ans sculpteur domicilié à Montmélian né à Echandelys (Puy-de-Dôme) fils d'Antoine et de feue Marie Coiffier marié en seconde noce à Anne Grange d'Echandelys (Puy-de-Dôme) est décédé à l'Hopital de cette commune hier le dix huit décembre à huit heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré et sur le champ nous avons dressé et inscrit sur les deux régistres tenus à cet effet le présent acte de décès dont nous avons fait lecture aux déclarants qui ont signé avec nous Le régiste est signé: le maire Pierre Poncet, Monin et Grisard Pour expédition conforme Montmélian le sept juin mil huit cent soixante quinze Le Maire signé: L. Dupuy Vu pour la légalisation de la signature de monsieur Dupuy maire de Montmélian Montmélian le sept juin mil huit cent soixante quinze. Le juge de Paix signé: Curral

Victor Chaboissier

Vte 21

le 8 juillet 1875

Beraud Ambroise âgé de 2 mois

L'an mil huit cent soixante quinze le huit juillet à midi pardevant nous Victor Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm Puy-de-Dôme sont comparus: Beraud Etienne-Georges âgé de trente sept ans sieur de long habitant aux Deux-Frères en cette commune père du défunt et Coudeyras Joseph âgé de cinquante quatre ans cultivateur aux Deux-Frères non parents ni voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Beraud Ambroise âgé de deux mois né en cette commune fils du dit Etienne Georges Beraud et de son épouse Jeanne Anglade âgée de trente six ans ménagère est décédé aujourd'hui à quatre heures du matin en la maison de ses parents sise aux Deux-Frères en cette commune ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après leur avoir délivré le permis d'inhumer et leur avoir fait lecture du présent acte le premier déclarant l'a signé avec nous le second a dit ne savoir le faire f.

Beraud

Victor Chaboissier

Vte 22

le 9 juillet 1875

Marcepoil Antoine âgé de 75 ans veuf

L'an mil huit cent soixante quinze le neuf juillet à dix heures du matin pardevant nous Victor Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus: Coudeyras Joseph âgé de cinquante quatre ans et Beraud Claude âgé de cinquante huit ans cultivateurs habitants tous deux aux Deux-frères en cette commune non parents ni voisins du défunt lesquels nous ont déclaré que Marcepoil Antoine âgé de soixante quinze ans fils de feu Barthélemy et de défunte Marie Bion né en cette commune veuf de Marie Coiffier est décédé aujourd'hui à dix heures du matin en sa maison d'habitation sise aux Deux-Frères en cette commune ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite f.

Victor Chaboissier

N° 23

Le 9 juillet 187[illegible]

Communal
Antoine
âgé de 60 ans
marié

L'an mil huit cent soixante-quinze, le neuf juillet, à quatre heures du soir par devant nous, Victor Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Antoine Mourguet, âgé de soixante-cinq ans, et Pierre Brugère, âgé de soixante-huit ans, cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Communal Antoine, âgé de soixante ans, cultivateur, né en cette commune, fils de feu André et de défunte Jeanne Sauvadet, époux de Marie Pillegre, âgée de quarante-sept ans, ménagère, est décédé aujourd'hui, à une heure du soir, en sa maison d'habitation sise à Coupiat, en cette commune, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. Et non parents ni voisins du défunt. Le renvoi ci-dessus est approuvé /.

Victor Chaboissier

N° 24

Le 19 juillet 187[illegible]

Bravard,
Antoinette
âgée de 20 ans
célibataire

L'an mil huit cent soixante-quinze, le dix-neuf juillet, à huit heures du soir, par devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Bravard, Antoine, âgé de cinquante-huit ans, sieur de long, habitant à Cher, en cette commune, père de la défunte, et Brugère Pierre, âgé de soixante-huit ans, cultivateur, habitant le bourg d'Echandelys, non parent ni voisin de la défunte; lesquels nous ont déclaré qu'Antoinette Bravard, âgée de vingt ans, sans profession, née en cette commune, fille du dit Bravard Antoine et de Marie Vaissé, âgée de cinquante-sept ans, métayère, est décédée aujourd'hui à six heures du soir, en la maison de son père sise à Cher, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après délivré le permis d'inhumer et leur avoir fait lecture du présent acte, le premier déclarant l'a signé avec nous, le second a dit ne savoir le faire /.

Bravard — Victor Chaboissier

N° 25

Le 4 août 187[illegible]

Longechal
Jacques-Charles
âgé de 49 ans
marié

L'an mil huit cent soixante-quinze, le quatre août, à midi, par-devant nous Victor Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Brugère Pierre, âgé de soixante-huit ans, et Margdet Antoine, âgé de soixante-cinq ans, cultivateurs, habitant tous deux le bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt; lesquels nous ont déclaré que Longechal, Jacques-Charles, âgé de quarante-neuf ans, sieur de long, né en cette commune, fils de feu Pierre et de défunte Jeanne Sauvadet, époux de Jeanne Ponchon, âgée de quarante-sept ans, ménagère, est décédé aujourd'hui, à dix heures du matin, en sa maison d'habitation sise à Peissou, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer et leur avoir fait lecture du présent acte, les déclarants ont dit ne pouvoir signer avec attendu qu'ils ne savent le faire et nous Renvoi approuvé /.

Victor Chaboissier

N° 26

Le 11 août 187[illegible]

Présentation
d'un enfant sans
vie, de sexe féminin

L'an mil huit cent soixante-quinze, le onze août, à deux heures du soir par-devant nous, Victor Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Jacques Courdot, âgé de trente-trois ans, chiffonnier, demeurant au Chel, commune d'Echandelys, père de la défunte, et Pierre Chevarin, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, habitant à la Sibaudie, en cette commune, oncle de la défunte; lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe féminin, et nous ont déclaré que le père de cet enfant est le dit Jacques Courdot, ci-dessus dénommé et qualifié, et la mère Marie Chevarin, âgée de trente ans, ménagère, demeurant avec son mari au Chel, et que c'est ce jourd'hui, à onze heures du matin, que l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite /.

Courdot — Chevarin — Victor Chaboissier

L'an mil huit cent soixante-quinze, le treize septembre, à trois heures du soir, par-devant nous Victor Chaboissier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), sont comparus Benoît Longechal, âgé de vingt-deux ans, fils de défunt, et Chaudessolle, âgé de cinquante-quatre ans, beau-père du défunt; tous les deux

cultivateurs, habitant au Moulin de Gery, en cette commune; lesquels nous ont déclaré que Longechal Antoine âgé de Soixante-Dix ans, cultivateur, né en cette commune fils de feu Etienne et de défunte Anne Lespidon, veuf en premier mariage de Catherine Berthelay et époux en second mariage de Marie Dubeur, âgé de cinquante-six ans, sans profession, est décédé aujourd'hui, à Deux heures du matin en sa maison d'habitation sise au dit Moulin de Gery, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après leur avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture leur en a été faite.

Longechal — Dutour — Victor Chaboissier

N° 27

Le 13 9bre 1875

Longechal Antoine âgé de 76 ans, marié.

L'an mil huit cent soixante-quinze, le dix novembre à huit heures du matin par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Dutour âgé de cinquante-quatre ans et Jean Désuselade, âgé de cinquante-six ans tous deux cultivateurs demeurant au Moulin de Gery commune d'Echandelys, le premier fils et le second voisin et non parent de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Marie Longechal, âgée de quatre-vingt-six ans, née en cette commune, fille de feu Marc et de défunte Anne Chevalier, veuve de Claude Dutour est décédée le jour d'hier à neuf heures du soir, en la maison d'habitation du premier déclarant sise au dit lieu du Moulin de Gery commune d'Echandelys, ainsi comme nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Dutour a signé avec nous le présent acte, Désuselade a déclaré ne savoir signer après lecture à lui faite du présent acte./.

Dutour — Victor Chaboissier.

N° 28.

Le 18 9bre 1875.

Longechal Marie âgée de 86 ans, veuve.

L'an mil huit cent soixante-quinze le dix neuf novembre à deux heures du soir par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jacques Chonion âgé de trente-quatre ans, père de la défunte et Claude Dumas, âgé de soixante ans grand'père de la défunte, cultivateurs habitants au Mas commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Claudine Françoise Marie Chonion, âgée de trois semaines, née en cette commune, fille dudit dit Jacques Chonion et d'Anne Dumas âgée de vingt-trois ans, sans profession, habitants tous au Mas commune d'Echandelys y est décédé en la maison d'habitation de ses parents le jour d'hier à neuf heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture./. Chonion Dumas

Victor Chaboissier

N° 29.

Le 19 9bre 1875.

Chonion.

Claudine Françoise Marie âgée de trois semai.

L'an mil huit cent soixante-quinze le neuf novembre à deux heures du soir par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jacques Chonion âgé de trente-quatre ans, père de la défunte et Claude Dumas, âgé de soixante ans grand'père de la défunte, cultivateurs habitants au Mas commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Claudine Françoise Marie Chonion, âgée de trois semaines, née en cette commune, fille dudit dit Jacques Chonion et d'Anne Dumas âgée de vingt-trois ans, sans profession, habitants tous au Mas commune d'Echandelys y est décédé en la maison d'habitation de ses parents le jour d'hier à neuf heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture./. Chonion Dumas

Victor Chaboissier

N° 30.

19 9bre 1875.

Cosson Jean Pierre agé de trois semaines

L'an mil huit cent soixante-quinze le quinze novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Cosson âgé de trente-huit ans, peigneur de chanvre, habitant à Lospeux commune d'Echandelys, père du déclarant, et Claude Viallis, âgé de soixante-treize ans, cultivateur, habitant le même lieu, voisin mais non parent du déclarant; lesquels nous ont déclaré que Jean Pierre Cosson, âgé de trois semaines, né en cette commune, fils du dit Joseph et de Catherine Longechal, âgé de trente ans sans profession, habitant ensemble au dit lieu de Lospeux, est décédé ce jour d'hui, à sept heures du matin en la maison d'habitation de ses parents sise à Lospeux ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte./.

Victor Chaboissier

N° 31.

Le 19 décembre 1875

Lavaschal Anne âgée de 70 ans veuve.

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-un novembre à deux heures du matin, par devant nous Victor Chabrissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus, Jean Vacher âgé de cinquante six ans et Bonnefond Etienne âgé de cinquante huit ans, tous deux cultivateurs demeurant au Moulin de Gay, commune d'Echandelys, voisins et non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Anne Longechaud, âgée de soixante dix ans, née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunte Péronille Lapeyre, veuve de Guillaume Boisson, est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison d'habitation, sise au dit lieu du Moulin de Gay, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite de l'acte.

Victor Chabrissier

N° 32.

Le 20 décembre 187[illegible]

Terrasse Antoinette âgée de 73 ans veuve

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt décembre à neuf heures du matin, par devant nous, André Roussel, adjoint, remplissant, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil à la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm Puy-de-Dôme sont comparus Jean Echalier âgé de soixante ans, et Antoine Terrasse âgé de quarante, cultivateurs, habitant à Chabreyras commune d'Echandelys, voisins mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré qu'Antoinette Terrasse, âgée de soixante treize ans, née audit lieu de Chabreyras, sans profession, veuve de Joseph Chautard, fille de feu Pierre et de Marie Dutour décédée, est décédée ce jourd'hui, à sept heures du matin, en sa maison d'habitation sise à Chabreyras, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Terrasse a signé avec nous le présent acte, Echalier a déclaré ne savoir signer après lecture faite. J. Terrasse Roussel

Clos et arrêté par nous André Roussel, adjoint remplissant en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la susdite commune d'Echandelys, le présent registre des actes de décès, contenant deux actes pour l'année mil huit cent soixante-quinze. Ce jourd'hui premier janvier mil huit cent soixante-seize.

Roussel

Voir la table alphabétique à autre part.

Table alphabétique.

Nos	Noms patronymiques	Prénoms	Date du décès
31	Arnaud	Ambroise	8 juillet
25	Arnaud	Antoinette	19 juillet
11	Baussan	Antoine	19 mai
19	Chaleindard	Joseph	26 juin
29	Chanson	Claudine. Françoise. Marie	8 novembre
23	Communeau	Antoine	9 juillet
30	Cottin	Jean. Pierre	1er novembre
5	Excoffon	Antoine. Adolphe	28 mars
18	Dubois	Alfred	31 mai
12	Dubois	Etienne	27 mai
6	Dubois	Pierre	3 avril
7	Force	François	6 avril
15	Gervais	Pierre	4 juin
16	Gidon	Julie	7 juin
10	Gidon	Marguerite	9 mai
3	Grivelle	Michelle	9 mars
31	Longechal	Anne	26 novembre
27	Longechal	Antoine	13 septembre
9	Longechal	Etienne	18 avril
25	Longechal	Jacques. Charles	4 août
28	Longechal	Marie	18 octobre
22	Marcepoil	Antoine	9 juillet
20	Marcepoil	Barthelemy	18 décembre
17	Margaud	Laurent	10 février
8	Pointud	Jeanne Marie	8 avril
2	Présentation	d'un enfant sans vie	21 février
26	Présentation	d'un enfant sans vie	11 août
4	Rame	Aimé	14 mars
18	Roux	Jacques	22 juin
14	Rouvet	Jean	2 juin
32	Terrasse	Antoinette	20 décembre
1	Vaisse	Antoinette	9 janvier

La présente table est certifiée exacte par l'adjoint de la commune d'Echandelys, remplissant, en l'absence du maire les fonction d'officier de l'état civil

Echandelys le 30 janvier 1876.

Rouvet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1876

Le présent Registre, contenant Trois feuille, celle-ci et la dernière comprise, a été coté et paraphé à chaque feuille, par nous, président du Tribunal civil d'Aubert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent soixante-seize.

Fait à Aubert — le — premier décembre mil huit cent soixante-quinze.

Hardou.

N°1.

le 3 février 1876.

Targette Étienne âgé de 25 ans célibataire

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatre février, à neuf heures du matin, par-devant nous, André Rousset, adjoint, remplissant, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Laurent Targette, âgé de cinquante-huit ans, père du défunt, et Laurent-Lucien Montel, âgé de trente-six ans, cousin du défunt, tous deux cultivateurs et domiciliés au Buisson, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Étienne Targette, âgé de vingt-cinq ans, né en cette commune, fils du dit Laurent Targette et de Claudine Terrasse, âgée de cinquante-six ans, tous cultivateurs, habitant ensemble audit lieu du Buisson, y est décédé, en la maison de ses parents, le jour d'hier, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; Et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Montel Targette Rousset

N° 2

le 14 février 1876

Decker Marc âgé de 68 ans marié

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatorze février, à cinq heures du soir, par-devant nous André Rousset, adjoint, remplissant, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Bargnet, âgé de soixante-six ans et Pierre Bergeon, âgé de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, non parents ni voisins du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Marc Decker, âgé de soixante-huit ans, né en cette commune, fils de Marc Sabatier, tous deux cultivateurs, habitant ensemble le lieu de Labastou cette commune, fils de feu Pétal et de défunte Jeanne Chevalier, est décédé ce jourd'hui, à deux heures du soir

en sa maison sise au dit lieu de la Bachaine, par nous nous en sommes assuré par notre transport, depuis lequel il a été par nous délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. J.

Renaud

N° 3

le 22 février 1876

Chalagnat Pierre

âgé de 80 ans

veuf.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-trois février à neuf heures du matin, par-devant nous Claude Renaud, adjoint, remplissant en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus, Jean Chabrier, âgé de quarante-huit ans, cultivateur, gendre de la défunte et Claude Vialle, âgé de soixante-quinze ans, cultivateur, voisin, mais non parents de la défunte, tous les deux domiciliés à Loupeux, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Pierre Chalagnat, âgé de quatre-vingts ans, né à Grandval, canton de Saint-Amant-Roche-Savine, cultivateur, habitant au dit lieu de Loupeux, fils de feu Antoine et de défunte Anne Labatut, veuf d'Anne Laurent, est décédé au dit lieu de Loupeux, commune d'Echandelys, le vingt-deux février, à six heures du soir, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, Chabrier a signé avec nous et, après avoir déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. Vialle a déclaré ne savoir signer, après lecture à eux faite du présent acte. J. Renaud

Ch 69 j 87

N° 4

le 21 mars 1876

Benoîte Montel

âgée de 60 ans

veuve

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-deux mars, à six heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Montel, âgé de soixante-onze ans, et François Montel, âgé de soixante-neuf ans, cultivateurs, habitant au lieu de la Forestrie, en cette commune, frères de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Benoîte Montel, âgée de soixante ans, sans profession, née au dit lieu de la Forestrie, fille de défunts Laurent et de Jeanne Marquet, veuve d'Antoine Anglade, est décédée en sa maison d'habitation sise au chef-lieu de la commune d'Echandelys, le jour d'hier à six heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Montel Montel

Victor Chaboissier

N° 5

le 8 avril 1876

Jean Goutte

âgé de 22 heures

L'an mil huit cent soixante-seize, le neuf avril, à huit heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Coudeyras, âgé de cinquante-six ans, et Damien Loffre, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à Deux-Frères, commune d'Echandelys, voisins mais non parents du défunt; lesquels nous ont déclaré que Jean Goutte, âgé de vingt-deux heures, né en cette commune, fils de Damien, âgé de trente-sept ans, cultivateur de long, et de Marie Barrière, âgée de trente-six ans, sans profession, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, est décédé au sus dit lieu, en la maison de ses parents, le jour d'hier, à onze heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Victor Chaboissier

Deux

N° 6

le 9 avril 1876.

Barrière Marie
âgée de 36 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante-seize, le dimanche, à six heures du soir, par devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune de Ste Sandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Condeyras, âgé de cinquante-six ans, et Damien Coffre, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune de Ste Sandelys, voisins mais non parents de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que Marie Barrière, âgée de trente-six ans, née en cette commune, sans profession, fille de feu André et de défunte Jeanne Marcoupoil, épouse de Damien Coffre, âgé de trente-sept ans, voiture de bœufs, demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères, y est décédée, ce jourd'hui, à quatre heures du soir, en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. /.

Victor Chaboissier

N° 7

13 avril 1876.

David Jeanne-Marie
âgée de 18 ans
fille

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatorze avril à midi, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune de Ste Sandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Condeyras, âgé de cinquante-six ans et Damien Coffre, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs et domiciliés aux Deux-Frères, commune de Ste Sandelys, nos parents et voisins de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont déclaré que Jeanne-Marie David, âgée de dix-huit ans, née en cette commune, fille d'Antoine, âgé de cinquante-huit ans et de Marie Genestier, âgée de cinquante-un ans, tous deux cultivateurs, demeurant ensemble à Cher, commune de Ste Sandelys, y est décédée en sus dit lieu en la maison de ses parents, le treize avril, à minuit, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport ci-dit, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Victor Chaboissier

N° 8

Avril 1876.

Pointud, Marie
âgée de 60 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatorze avril, à six heures du soir, par devant nous Victor Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune de Ste Sandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus, Antoine Maignet, âgé de soixante-six ans, et Pierre Bruyère, âgé de soixante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au bourg de Ste Sandelys, nos parents et voisins de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Pointud, âgée de soixante ans, née à Montgrain, commune de Saint-Eloy, fille de feu Jean et de défunte Louise Lapidoy, épouse d'André Buisson, âgé de soixante-treize ans, cultivateur, demeurant avec lui à Poisson, commune de Ste Sandelys, y est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite.

Victor Chaboissier

N° 9

22 avril 1876.

Marchand Michel âgé de 67 ans veuf.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-deux avril à midi par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Georges Parrot, âgé de soixante-six ans, cultivateur, habitant au lieu de cette commune, beau-frère du défunt et Pierre Bougeix, âgé de soixante-neuf ans, cultivateur, domicilié au bourg d'Echandelys, non parent ni voisin du défunt; lesquels nous ont déclaré que Michel Marchand, âgé de soixante-sept ans, né à la Faye, section de la commune de Saint-Eloy, y demeurant, journalier, fils de feu Jean et de défunte Gabrielle Gardy, veuf de Cécile Péréliau, est décédé en la maison du dit Georges Parrot, où il était depuis quelques jours, ce jourd'hui, à huit heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite./.

Victor Chaboissier

N° 10

26 avril 1876

Targe Marie âgée de 24 ans Mariée.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-six avril, à quatre heures du soir, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Viallis, âgé de soixante-quinze ans, et Jean Mourrat, âgé de soixante-dix ans, cultivateurs, habitant à Lospeux en cette commune, voisins, mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Marie Targe, âgée de vingt-quatre ans, née en cette commune, fille de feu Antoine et de défunte Antoinette Bournerie, épouse de Jacques-Louis Redon, âgé de vingt-neuf ans, scieur de long, elle ménagère, habitant avec son mari au dit lieu de Lospeux, est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin, en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite./.

Victor Chaboissier

N° 11

26 avril 1876

Redon-Marie Célérine âgée de 1 mois

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-six avril, à sept heures du soir, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Viallis, âgé de soixante-quinze ans, et Jean Mourrat, âgé de soixante-dix ans, voisins, mais non parents de la défunte; lesquels nous ont déclaré que Marie-Célérine Redon, âgée d'un mois, née en cette commune, fille de Jacques-Louis Redon, âgé de vingt-neuf ans, scieur de long, habitant à Lospeux, et de défunte Marie Targe, est décédée au dit lieu de Lospeux en la maison de son père, ce jourd'hui, à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte. + cultivateurs habitant à Lospeux en cette commune.

Le présent renvoi est approuvé par le Maire de la commune ~~d'Echandelys~~

Victor Chaboissier

N° 12

9 mai 1876.

Présentation d'un enfant sans vie, sexe masc

L'an mil huit cent soixante-seize, le neuf mai, à dix heures du matin, par-devant nous Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Coudeyrol âgé de cinquante-sept ans, et Jean Berard, âgé de cinquante-neuf ans, cultivateurs, habitant aux Deux Frères en cette commune, voisins, mais non parents du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet

Bois

Nº 13.

13 mai 1876.

Devoteur, Antoinette
âgée de 20 ans
Célibataire.

Devant nous Victor Chabrissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Genestier, âgé de soixante-douze ans, cultivateur, domicilié au Cheil, commune d'Echandelys, voisin, mais non parent de la défunte, et Claude Berard, âgé de soixante ans, aussi cultivateur habitant au Deux-Frères en cette commune, non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré, qu'Antoinette Devoteur, âgée de vingt ans sans profession, née en cette commune, fille d'André Devoteur, âgé de soixante ans, et d'Anne Pagaud, âgée de cinquante-un ans, cultivateurs, demeurant ensemble au Cheil commune d'Echandelys, est décédée le jour d'hier, à neuf heures du soir en la maison de ses parents, sise au dit lieu du Cheil, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après quoi lecture a été faite du présent acte. /.

Victor Chabrissier

L'an mil huit cent soixante-seize, le douze mai, à six heures du matin, par devant nous Victor Chabrissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Genestier, âgé de soixante-douze ans, cultivateur, domicilié au Cheil, commune d'Echandelys, voisin, mais non parent de la défunte, et Claude Berard, âgé de soixante ans, aussi cultivateur habitant au Deux-Frères en cette commune, non parents ni voisins de la défunte; lesquels nous ont déclaré, qu'Antoinette Devoteur, âgée de vingt ans sans profession, née en cette commune, fille d'André Devoteur, âgé de soixante ans, et d'Anne Pagaud, âgée de cinquante-un ans, cultivateurs, demeurant ensemble au Cheil commune d'Echandelys, est décédée le jour d'hier, à neuf heures du soir en la maison de ses parents, sise au dit lieu du Cheil, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont dit ne savoir signer, après quoi lecture a été faite du présent acte. /.

Victor Chabrissier

Nº 14

21 mai 1876.

Buisson, Claude
âgé de 77 ans
Célibataire.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt-un mai, à neuf heures du matin, par-devant nous Victor Chabrissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Sauzet, âgé de cinquante-six ans, et Pierre Coudeyras, âgé de vingt-deux ans, cultivateurs, demeurant à Tissoy en cette commune, voisins mais non parents du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Claude Buisson, âgé de soixante-dix-sept ans, né en cette commune, cultivateur, habitant aussi à Tissoy, fils de feu Pierre et de défunte Anne Terrasse, est décédé le jour d'hier, à dix heures du soir, en sa maison, sise au dit lieu de Tissoy, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport. Et ont, les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite et que le permis d'inhumer leur a été délivré. /.

Coudeyras Sauzet Victor Chabrissier

Nº 15

Le 20 mai 1876.

Marquet (Antoine)
âgé de 67 ans
Veuf.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt mai, à huit heures du soir, par-devant nous, Victor Chabrissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus, Pierre Brugère, âgé de soixante-neuf ans, cultivateur, et Claude Vallis, âgé de soixante-quinze ans, cultivateur, habitant à Les Jeux en cette commune, non parents ni voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que Antoine Marquet, journalier âgé de soixante-sept ans, né à Saint-Genès-la-Tourette, fils d'Antoine et de Marie Marquet, veuf de Marie Chabrier, est décédé ce jourd'hui à trois heures du soir en sa maison sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur a été faite. + tous deux décédés. Le présent renvoi est approuvé.

Victor Chabrissier

N°16

Le 7 juin 1876.

Vaisse Antoine
âgé de 58 ans.
Marié

L'an mil huit cent soixante-seize, le huit juin à sept heures du matin, par devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus, Jean Vaisse âgé de vingt-trois ans, militaire en congé de convalescence, fils de défunt Laurent-Louis Montel, âgé de trente-huit ans, cultivateur, voisin, mais non parent du défunt, tous les deux domiciliés au Buisson commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré qu'Antoine Vaisse, âgé de cinquante-huit ans, né en cette commune, fils de défunt Benoît et de d'Antoinette Vorillon, veuf en premier mariage de Jeanne Marguet et époux en second mariage de Françoise Chevalier âgée de soixante ans, tous deux cultivateurs, est décédé au Buisson le jour d'hier à une heure du matin, en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été faite lecture. /.

Vaisse Montet

Victor Chaboissier

N°17.

Le 8 juin 1876

Condeyras.
Marguerite
âgée de 33 ans.
Mariée

L'an mil huit cent soixante-seize, le huit juin à quatre heures du soir, par devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Etienne Condeyras âgé de soixante quinze ans, beau-père de la défunte, et Damien Coffel, âgé de soixante-quatre ans, voisin, mais non parent de la défunte, tous deux cultivateurs et domiciliés au Deux-frères, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Marguerite Condeyras, âgée de trente-trois ans, ménagère née en cette commune, fille de feu Jean et de soixante Antoinette Marguerite âgée de soixante ans, aussi ménagère, épouse d'Etienne Condeyras âgé de trente-neuf ans, scieur de long, habitant avec ses mari au dit lieu Deux-frères, est décédé ce jourd'hui, à une heure du soir, en sa maison d'habitation sise au sus dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, etc, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont dit ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite. /.

Victor Chaboissier

N° 18

Le 1er juillet 1876.

Pupidon Claudine
âgée de 71 ans
Mariée

L'an mil huit cent soixante-seize, le premier juillet à onze, par devant nous, Victor Chaboissier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Dumas, âgé de soixante-cinq ans, époux de la défunte, et Damien Pupidon, âgé de soixante-neuf ans, frère de la défunte, tous deux cultivateurs domiciliés au Lung d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Claudine Pupidon âgée de soixante-onze ans, née en cette commune, ménagère, fille de défunts Etienne et de Marie Bonnevie, épouse du dit Jean Dumas demeurant avec son mari au dit lieu de cette commune, est décédée ce jourd'hui, à sept heures du matin, en sa maison d'habitation sise au dit lieu, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Dumas Pupidon

Victor Chaboissier

N° 19

le 23 juillet 1876

Anglade

Marguerite

âgée de 65 ans

Mariée.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt trois juillet à six heures du matin, par devant nous, Victor Chevarin, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Baptiste Grolet, âgé de trente six ans, marchand de chiffons, demeurant en cette commune, père du défunt, et Jean Dumas, âgé de trente huit ans, manouvrier, domicilié au bourg d'Echandelys, oncle du défunt; lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste Hippolyte Grolet, âgé de six ans, né en cette commune, fils de dit Jean-Baptiste Grolet, et de Marie Dumas, âgée de trente huit ans, ménagère, demeurant ensemble audit lieu du Mas, y est décédé hier, à sept heures du soir, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Grolet Jean-Baptiste, âgé de 6 ans.

Hippolyte

Dumas

Victor Chevarin

N° 20

le 28 bre 1876.

Grolet Jean-Baptiste Hippolyte, âgé de 6 ans.

L'an mil huit cent soixante seize, le huit octobre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean-Baptiste Grolet, âgé de trente six ans, marchand de chiffons, demeurant en cette commune, père du défunt, et Jean Dumas, âgé de trente huit ans, manouvrier, domicilié au bourg d'Echandelys, oncle du défunt; lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste Hippolyte Grolet, âgé de six ans, né en cette commune, fils de dit Jean-Baptiste Grolet, et de Marie Dumas, âgée de trente huit ans, ménagère, demeurant ensemble audit lieu du Mas, y est décédé hier, à sept heures du soir, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. /.

Dumas

Grolet

Genebrier

N° 21

le 28 bre 1876.

Chevarin, Antoinette, âgée de 60 ans, mariée.

L'an mil huit cent soixante seize le dix huit octobre, à midi, pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Chevarin, âgé de soixante ans, métayer, demeurant à la Cibaudie, commune d'Echandelys, époux de la défunte, et Pierre Chevarin, âgé de cinquante six ans, aussi métayer, habitant à Coupat, en cette commune, beau-frère de la défunte; lesquels nous ont déclaré qu'Antoinette Faurie, âgée de soixante ans, née au bourg d'Echandelys, fille de feu Jean et de défunte Marie Voisset, épouse dudit Antoine Chevarin, métayère, demeurant avec son mari audit lieu de la Cibaudie, y est décédée ce jourd'hui, à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture à eux faite. /.

Chevarin

Chevarin

Genebrier

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys le présent registre des décès pour l'année mil huit cent soixante seize, contenant ~~vingt~~ vingt un actes, ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent soixante seize.

La rature de trois mots nuls est approuvée.

Le Maire d'Echandelys

Genebrier

N° du registre	Noms et prénoms	Dates des Décès	N° du registre	Noms et prénoms	Dates des Décès
19	Anglade Marguerite . . .	22 juillet	5	Goutte jean	8 Avril
6	Barrière Marie . . .	9 Avril	20	Grolet jean Baptiste Hippolithe	7 Octobre
14	Buisson Claude . . .	21 Mai	15	Marquet Antoine	30 Mai
3	Chatagner Pierre . . .	22 Février	9	Marchand Michel	22 Avril
17	Coudeyras Marguerite .	8 juin	4	Montel Benoite	21 Mars
7	David jeanne Marie	13 Avril	8	Pointud Marie	14 Avril
2	Ducher Marc . . .	14 Février	18	Pupidon Claudine	1er juillet
13	Dutour Antoinette . .	13 Mai	11	Redon Marie Célérine . .	26 Avril
1	Largette Etienne . .	3 Février	16	Vaisse Antoine	7 juin
21	Laurie Antoinette . .	15 Octobre	12	Présentation d'un enfant	9 Mai
10	Large Marie . .	26 Avril		sans vie	

Nous soussigné Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, certifions exacte la table alphabétique ci-dessus dressée par nous, ce jourd'hui 31 Décembre 1876. —

Fayolle

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1877.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, celle-ci et la dernière comprise, a été coté et paraphé à chaque feuille, par nous, Juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'Echandelys, pendant l'année mil huit cent soixante-dix-sept.

Fait à Ambert, le premier décembre mil huit cent soixante-seize.

C. Pacros

N.° 1.

le 3 janvier 1877

Benoîte Julie Pupidon, âgée de 27 ans, fille

L'an mil huit cent soixante dix sept, le trois janvier à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St. Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Damien Pupidon, âgé de soixante dix ans, cultivateur, parent de la défunte et Jean Dumas, âgé de trente sept ans, menuisier, voisin mais non parent de la défunte, tous les deux domiciliés au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Marie Benoîte Julie Pupidon, âgée de vingt sept ans, née au chef-lieu de la commune de Montboissier, sans profession, fille de feu Etienne Philippe Pupidon et de vivante Marie Pilleyre, âgée de cinquante un ans ménagère, demeurant ensemble au bourg d'Echandelys y est décédée ce jour d'hui à cinq heures du matin en la maison d'habitation de sa mère, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé, après que lecture du présent acte leur a été faite.

Dumas Pupidon Genebrier

N.° 2

le 3 janvier 1877

Faroye Marie, âgée de 80 ans, veuve

L'an mil huit cent soixante dix sept, le quatre janvier à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St. Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Claude Barrière âgé de ~~quarante trois ans~~ cinquante quatre ans et Benoît Barrière âgé de quarante trois ans, tous deux cultivateurs et domiciliés

au village de Deux Frères, commune d'Echandelys, les quels nous ont déclaré que Marie Laroye, âgée de quatre vingts ans, née en cette commune ménagère, fille de feu Benoit Laroye et de défunte jeanne Marotte veuve de Claude Bourg demeurant au dit lieu de Deux Frères, y est décédée le jour d'hier, à une heure du soir en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Barriere

Barrière

Greffier

N°. 3

Le 28 janvier 1871

Varenas Antoinette âgée de 27 ans mariée

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt huit janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus jacques Varenas âgé de cinquante six ans, propriétaire-cultivateur, demeurant au village du Moulin de Géry, commune d'Echandelys, père de la défunte ci-après nommée et Claude Dutour, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire-cultivateur, habitant également le village du Moulin de Géry, même commune d'Echandelys, non parent ni voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Antoinette Varenas, âgée de vingt sept ans, née en cette commune, fille de jacques ci-dessus nommé et de Marguerite Dutheil, âgée de quarante deux ans, ménagère, épouse de Blaise Paillouse, âgé de trente un ans, cultivateur, demeurant tous ensemble au dit lieu du Moulin de Géry, commune d'Echandelys, y est décédée ce jour d'hui à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, après avoir délivré le permis d'inhumer et après lecture faite, les s.rs Dutour déclarant a seul signé avec nous le présent acte, le s.r Varenas ayant déclaré ne le savoir.

Dutour

Greffier

N°. 4

Le 1.er Février 1871

Renaudias joseph âgé d'un an

L'an mil huit cent soixante dix sept, le premier février à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus jean Renaudias âgé de quarante ans, père du défunt et Claude Barrière, âgé de cinquante quatre ans, non parent maire du défunt ci-après nommé, tous deux propriétaires cultivateurs et domiciliés au village de Deux-Frères en cette commune, les quels nous ont déclaré que jean joseph Renaudias, âgé d'un an né en cette commune, fils du dit jean Renaudias et de Louise Roumel, âgée de trente quatre ans, ménagère, demeurant ensemble au dit lieu des Deux-Frères, y est décédé ce jour d'hui, à huit heures du matin, en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Barriere

Greffier

Renaudias

N° 5

Le 10 Février 1877

Simone Jacqueline âgée de 78 ans fille

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dix Février à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Semoine, âgé de haute mesure et Auguste Coupat, âgé de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs, voisins de la défunte ci-après nommée et domiciliés au village de Lafaye, section de la commune de Saint Eloy, lesquels nous ont déclaré que Jacqueline Semoine, âgée de soixante douze ans, née en cette commune, ménagère fille de défunts Antoine et de Marie Pissis, demeurant au village de Lafaye, section de la commune d'Echandelys, y est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Coppet Semoir Jarrier

N° 6

Le 23 Février 1877

Présentation d'un enfant sans vie, sexe féminin

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt trois Février à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Redon, âgé de soixante quatre ans et Jean Chabrier, âgé de cinquante cinq ans, cultivateurs habitant au village de Soupeure en cette commune, grands pères de de la défunte, les quels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Jean Chabrier, voiturier de long et Anne Redon, ménagère, habitant ensemble au village de la Forestrie en cette commune et que c'est aujourd'hui à huit heures du matin que l'enfant est sorti du sein de sa mère et le s.r Redon ayant déclaré ne savoir signer, le s.r Chabrier a seul signé le présent acte après que lecture en a été faite

Chabrier Jarrier

N° 7

Le 15 Mars 1877

Renaudias Benoît Claude âgé de 13 mois

L'an mil huit cent soixante dix sept, le quinze Mars à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Renaudias, âgé de quarante ans, père du défunt et Claude Barrière, âgé de cinquante quatre ans, marchand mais voisin du défunt ci-après nommé, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village de Deux Sères en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Benoît Claude Renaudias, âgé de treize mois et en cette commune, fils dudit Jean et de Louise Rousel, âgée de trente quatre ans, ménagère, demeurant ensemble au dit lieu des Deux Sères, y est décédé le jour d'hier à neuf heures du soir en la maison de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte

après qu'il leur en a été fait lecture.

Benoudiz — Barrière — Thiboutot

N° 8

Bauthier Antoine Théodore
âgé de trois ans
Le 8 Mai 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept, le neuf Mai, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Pierre Bauthier, âgé de cinquante neuf ans et Jean Chabrier, âgé de cinquante six ans, tous deux cultivateurs et habitant le village de Lyprune en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Antoine Théodore Bauthier, âgé de trois ans né en cette commune, fils d'Antoine, âgé de quarante sept ans, cultivateur et de Françoise Loffre, âgée de quarante trois ans, ménagère, demeurant ensemble au village de Lorcudal, commune d'Echandelys, y est décédé par suite d'un accident le jour d'hier, à quatre heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les dits Bauthier a seul signé, les dits Chabrier ayant déclaré ne le savoir./

Bauthier — Chabrier

N° 9

Marquet Damien
âgé de 56 ans
Le 11 Mai 1877
Veuf

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dix huit Mai, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Pointud âgé de soixante onze ans, et Claude Martel âgé de soixante dix ans, propriétaires cultivateurs, demeurant au village de la Forestrie en cette commune, nos parents mais voisins du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Damien Marquet, propriétaire cultivateur, âgé de cinquante six ans, né dans la commune d'Aze la Blagette, fils de défunts Benoît Marquet et de Marie Marcepoil, veuf d'Anne Rougère, domicilié au dit village de la Forestrie, y est décédé le jour d'hier à deux heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. Rayé nul comme nul dont la radiation est approuvée

Pointud Martel — Thiboutot

N° 10

Le 22 juillet 1877

Champroux Antoine
âgé de 80 ans
veuf

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt deux juillet, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Joseph Condeyras, âgé de cinquante trois ans, propriétaire cultivateur, demeurant au

village de Limoges, commune d'Aix-la-Fayette et Jean Pouteau, âgé de quarante-cinq, propriétaire cultivateur, habitant le village de la Pierre, commune d'Echandelys, parents du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Antoine-Champroux, âgé de quatre-vingts ans né en cette commune, fils de feu Amet Champroux et de défunte Marie-Reydon, veuf d'Anne Anglade, domicilié au village du Cluel en cette commune, y est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Lecture dud. acte faite et lue est approuvée.

Genebrier Pointeau

L'an mil huit cent soixante dix sept, le sept Août à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Pouchon, âgé de quarante quatre ans, boulanger, fils de la défunte ci-après nommée et André Pouteau, âgé de soixante douze ans, propriétaire cultivateur, non parent mais voisin de la défunte ci-après nommée, demeurant tous deux au chef-lieu de la commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Marie Chometon, née dans la commune d'Aix-la-Fayette, ménagère, âgée de soixante neuf ans, fille de feu Jean Chometon et de défunte Marie Marquet, veuve de Jean Pouchon, demeurant au chef-lieu de la commune d'Echandelys y est décédée le jour d'hier à huit heures du soir en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur a été fait lecture.

Pointeau Pouchon

L'an mil huit cent soixante dix sept, le sept Octobre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus André Rousel, âgé de cinquante ans, et François Dubour, âgé de trente neuf ans, propriétaires cultivateurs, demeurant tous les deux au village du Cluel, commune d'Echandelys, amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Antoine Genestier, né dans la commune d'Echandelys, cultivateur, âgé de soixante seize ans, fils de feu Benoît Genestier et de défunte Anne Dumas, épouse d'Anne Chadac, âgée de quarante cinq ans, ménagère, demeurant ensemble au village du Cluel, commune d'Echandelys y est décédé le jour d'hier à deux heures du soir en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte

N° 11
Le 6 Août 1877
Marie Chometon
âgée de 69 ans
veuve

N° 12
Le 6 Octobre 1877
Antoine Genestier
âgé de 76 ans.
marié

après qu'il leur en a été fait lecture. La rature de un nul est approuvée.

Ronnet Dutour Jmbert

N° 13

Le 12 Octobre 1877

Antoine Ronnet
âgé de 57 ans
marié

L'an mil huit cent soixante dix sept, le treize Octobre à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antonin Lavigne âgé de vingt huit ans, tailleur d'habits et Jean Gladel, âgé de soixante dix ans, cordonnier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Antoine Ronnet, né dans la commune d'Echandelys, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, fils de feu Antoine Ronnet et de défunte Catherine Ronnet, épouse de Jeanne Large, âgée de quarante sept ans, ménagère, demeurant ensemble au village de Barel, commune d'Echandelys y est décédé le jour d'hier à dix heures du matin, en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. La rature d'un nul est approuvée /.

Lavigne Gladel Jmbert.

N° 14

Le 7 Novembre 1877

Etienne Condeyras
âgé de 78 ans
Veuf

L'an mil huit cent soixante dix sept, le sept Novembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Etienne Condeyras, âgé de quarante ans, fils du défunt ci-après nommé et Jean Blanchard, âgé de quarante sept ans, gendre du défunt, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village des Deux-Frères, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Etienne Condeyras né dans la commune d'Echandelys, âgé de soixante dix huit ans, cultivateur, fils de feu Antoine Condeyras et de défunte Marie Armandias, veuf de Marguerite Puny, domicilié au village de Deux Frères, commune d'Echandelys y est décédé ce jour d'hui en sa maison d'habitation à cinq heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Blanchard Condeyras Jmbert.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dix Novembre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint

N°. 15

le 11 Novembre 1877

jeanne Laroche
âgée de 70 ans
mariée

Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus François Laroche, âgé de soixante sept ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Abayet, commune de la chapelle Agnon, frère de la défunte ci-après nommée et Etienne Lemoine, âgé de trente sept ans, propriétaire et instituteur, demeurant au village de Chabroissier commune de Brousse, fils de la défunte ci-après nommée; lesquels nous ont déclaré que jeanne Laroche, née dans la commune d'Echandelys, ménagère, âgée de soixante dix ans, fille de feu jean Laroche et défunte jeanne Hérode, épouse de Claire Lemoine, âgé de soixante treize ans, propriétaire cultivateur, demeurant ensemble au village de Lapaye, commune d'Echandelys y est décédée le jour d'hier à quatre heures du matin en son domicile d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après avoir délivré le permis d'inhumer, les Lemoine a seul signé avec nous le présent acte après lecture en a été faite. Les Laroche a déclaré ne savoir signer.

Lemoine

Finbert.

N°. 16

le 25 Novembre 1877

Louis Renaudias
âgé de 84 ans
Veuf

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt six Novembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus jean Berand âgé de soixante quatre ans, propriétaire cultivateur, demeurant au village de Deux Frères en cette commune, gendre du défunt ci-après nommé et Jean Gladel âgé de vingt trois ans, cordonnier, domicilié au bourg d'Echandelys, ami du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Louis Renaudias, né dans la commune d'Echandelys, âgé de quatre vingt huit ans, fils de feu Pierre Renaudias et de défunte Marie Chabroissier, veuf de Marguerite Barchon, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Deux Frères, commune d'Echandelys y est décédé le jour d'hier en sa maison d'habitation à midi, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les Gladel a seul signé avec nous le présent acte après qu'il en a été fait lecture. Les Berand a déclaré ne le savoir. Gladel

Finbert.

N°. 17

le 2 Décembre 1877

Marie Bournerie
âgée de 16 ans
fille

L'an mil huit cent soixante dix sept, le trois Décembre à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Philippe Bournerie, âgé de cinquante trois ans et Etienne Bournerie, âgé de soixante cinq ans tous deux propriétaire, cultivateurs, domiciliés au village de Moulin de Gery, commune d'Echandelys père et oncle de la fille ci après,

défunte ci après nommée, lequel nous ont déclaré que Marie Bourneric
née dans la commune d'Echandelys, âgée de sexy ans, fille de Mr Philippe
Bournerie et Marie Renaudias, âgée de cinquante ans, ménagère
demeurant ensemble au Dit lieu du Moulin de Géry, y est décédée le
jour d'hier en sa maison d'habitation à minuit ainsi que nous nous
en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis
d'inhumer, le Sr Etienne Bournerie a seul signé avec nous, le
présent acte, après qu'il en a été fait lecture, les Philippe Bournerie
a déclaré ne le savoir. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Bournerie

Fruchier

N° 18

Le 9 décembre 1877

Louis Terrasse

âgé de 83 ans

Veuf

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dix décembre, à huit heures du matin
par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la
commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm, Puy de Dôme soussigné
comparus Laurent Louis Montel, âgé de trente huit ans, petit fils du
défunt ci après nommé et Laurent Pargette, âgé de cinquante quatre
gendre du défunt ci après nommé, tous deux propriétaires cultivateurs,
domiciliés au village du Buisson, commune d'Echandelys. lesquels nous ont
déclaré que Louis Terrasse, né dans la commune d'Echandelys, âgé de
quatre vingt trois ans, fils de défunts Jean Terrasse et de Claudine
Arbeniche, veuf de Marie Bonichud, propriétaire cultivateur, domicilié
au village du Buisson, commune d'Echandelys, est décédé le jour d'hier
en sa maison d'habitation, à huit heures du soir, ainsique nous nous en
sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis
d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après
qu'il leur en a été fait lecture. La rature d'un mot nul, La rature
de cinq mots nuls est approuvée.

Montel Pargette

Fruchier

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date du décès	N° d'ordre	Noms et prénoms	Date du décès
1	Bauthier Antoine Théodore	9 Mars	8	Marquet Damien	17 Mai
2	Bournerie Marie	9 Décembre	17	Pomel Antoine	19 Octobre
3	Champroux Antoine	22 juillet	10	Rupidon Marie	3 janvier
4	Chometon Marie	6 Août	11	Renaudias Benoît Claude	15 Mars
5	Coudeyras Etienne	7 Novembre	14	Renaudias Joseph	19 Février
6	Genestier Antoine	6 Octobre	12	Renaudias Louis	28 9bre
7	Laroche Jeanne	11 Novembre	15	Terrasse Louis	9 Xbre
8	Lavaye Marie	3 janvier	2	Varenas Antoinette	25 janvier
9	Lemoine Jacqueline	10 Février	5	Présentation d'un enfant sans vie	23 Février

Nous soussigné, maire de la commune d'Echandelys, canton de St Germain
l'herm, Puy-de-Dôme avons clos le présent registre des décès pour l'année mil huit
cent soixante dix sept contenant dix huit actes et certifions exacte la table ci-dessus dressée
ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent soixante dix sept.

Fruchier

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1878.

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, celle-ci et la dernière comprise, a été coté et paraphé à chaque feuille, par nous,* Président *du Tribunal civil d'* Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent soixante-dix-huit.*

Fait à Aubert *le* cinq décembre *mil huit cent soixante-dix-sept.*

Pardon.

N° 1

Le 1er janvier 1878

Gidon Marie âgée de 2 jours

L'an mil huit cent soixante dix huit, le deux janvier à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus François Gidon âgé de soixante quatre ans, domicilié au village des Vers, commune d'Echandelys et Jean Gladel, âgé de vingt trois ans, cordonnier, demeurant au chef-lieu de la commune d'Echandelys, grand père et ami de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Gidon, âgée de deux jours, née en cette commune, fille naturelle de demoiselle Anne Gidon, sans profession, âgée de dix sept ans, domiciliée au village des Vers, commune d'Echandelys y est décédée le jour d'hier à six heures du soir en la maison d'habitation de sa mère, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Gidon Gladel Genebrier

L'an mil huit cent soixante dix huit, le dix huit janvier à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain

N° 2

Le 17 janvier 1878

Blage Catherine
âgée de 78 ans
mariée

l'homme Cuy de Dôme, sont comparus Genestier Pierre, âgé de quarante trois ans et Barrière Claude, âgé de cinquante ans tous deux propriétaires, cultivateurs et domiciliés au village de Deuse Frères, commune d'Echandelys, fils et ami de la défunte ci-après nommée lesquels nous ont déclaré que Catherine Blage, âgée de soixante huit ans, née en cette commune, ménagère, fille de feu [illegible] et de défunte Marie Delorme, épouse de Blaise Genestier, âgé de soixante dix huit ans, propriétaire cultivateur, demeurant ensemble au village de Deuse Frères en cette commune, y est décédée le jour d'hier, à sept heures du soir en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /.

Barrière Genestier

Genestier

N° 3

Le 7 février 1878

Viallis Alexis
âgé de 7 mois

L'an mil huit cent soixante dix huit, le huit février, à sept heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm Cuy de Dôme sont comparus Antonin Lavigne, âgé de vingt neuf ans et Jean Glavel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Alexis Viallis, âgé de sept mois, né en cette commune, fils d'Antoine Viallis, âgé de quarante six ans et de Françoise Dupuy, âgée de trente six ans, propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble au village des Cinq Chênes en cette commune, y est décédé le jour d'hier à sept heures du soir en la maison d'habitation de ses parents, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature d'un mot nul est approuvée. /.

Lavigne Glavel

Genebrier

N° 4

Le 14 Février 1878

Anglade Jeanne
âgée de 66 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante dix huit, le quinze février, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Benoît Coudert, âgé de trente sept ans, charron, domicilié en la ville de Saint-Amant-Roche-Savine, gendre de la défunte ci-après nommée et François Montel, âgé de soixante onze ans propriétaire cultivateur, demeurant au village de la Boresterie, commune d'Echandelys beau frère de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Anglade, âgée de soixante six ans, née en cette commune, ménagère, fille de feu Georges Anglade et de défunte Véronille Rouvet, épouse de Jean Boinaud, âgé de soixante douze ans, propriétaire cultivateur, demeurant ensemble au village de la Boresterie, en cette commune y est décédée le jour d'hier, à onze heures du soir en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont

Deux

Signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature d'un mot nul est approuvée.

Chaudat Montel Terrasse

1778

Le 27 Février 1878

Marie Terrasse
âgée de 72 ans
(veuve)

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt sept février sept heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Laurent Louis Montel, âgé de trente neuf ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Buisson, commune d'Echandelys, fils de la défunte ci-après nommée et Claude Montel, âgé de soixante huit ans, cultivateur demeurant au village de la Presterie, commune d'Echandelys beau frère de la défunte ci-après nommé, les quels nous ont déclaré que Marie Terrasse, âgée de soixante deux ans née en cette commune, ménagère, fille de feu Louis Terrasse et de défunte Marie Pointud, veuve d'Antoine Claude Montel, domiciliée au village de la Presterie de Buisson en cette commune, y est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Montel Montel Terrasse

N° 6

Le 19 Mars 1878

Payet Frédéric
âgé de 2 ans

L'an mil huit cent soixante dix huit, le dix neuf Mars, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Vaisse, âgé de soixante six ans et Antoine Pointud, âgé de soixante ans, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village de Cher, commune d'Echandelys amis et cousin du défunt ci-après nommé. les quels nous ont déclaré que Frédéric Payet, âgé de deux ans né en la ville de Paris, fils de feu Jean Payet et de vivante Marie Buisson, âgée de vingt quatre ans, marchande de chiffons, demeurant en la ville de Paris est décédé le jour d'hier, à sept heures du soir au village de Cher en la maison d'Antoine Courdias, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, le St Pointud a seul signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Le St Vaisse a déclaré ne savoir signer. La rature de huit mots nuls est approuvée

Genebrier

N° 7

Le 8 Avril 1878

Jeanne Marie Rougères
âgée de 21 ans
fille

L'an mil huit cent soixante dix huit, le huit avril, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Marquet, âgé de vingt trois ans, neveu de la défunte ci-après nommée et Jean Marie Rous,

âgé de quarante six ans, ami de la défunte ci-après nommée — Tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village de la Forestrie commune d'Echandelys, lequel comparant a déclaré que Jeanne Marie Rougères, âgée de cinquante un ans née à cette commune, fille de feu Jean Simon Rougères et de défunte Anne Faure, domiciliée au village de la Forestrie en cette commune est décédée ce jourd'hui, à dix heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite. Lecture faite et approuvée. Marquet Jeanbrau

N° 8

De 7 Mai 1878

Dumas Claudine
âgée de 71 ans
veuve

Rose

L'an mil huit cent soixante dix huit, le six Mai, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Antonin Savigne, âgé de vingt neuf ans, tailleur d'habits et Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, amis de la défunte ci après nommée, domiciliés au chef-lieu de la commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Claudine Dumas, âgée de soixante onze ans, née en cette commune fille de feu François Dumas et de défunte Françoise Dumas, veuve de Michel Lacheron, ménagère, domiciliée au chef-lieu de la commune d'Echandelys est décédée accidentellement dans son pré situé près du bourg d'Echandelys le jour d'hier à trois heures du soir ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Gladel Savigne Jeanbrau

N° 9

De 20 Mai 1878

Granet Philomène
âgée de 1 an

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt Mai, à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Antoine Menut, âgé de soixante trois ans, propriétaire cultivateur, grand père de la défunte ci-après nommée et Jean Payet, âgé de quarante cinq ans, propriétaire cultivateur, ami de la défunte ci après nommée, domiciliés au village de Subat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Granet Philomène, âgée de un an, née en cette commune fille de Laurent Granet, âgé de quarante un ans et de Anne Menut, âgée de trente sept ans, tous deux avec ses propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble au village de Subat, y est décédée en la maison d'habitation de ses parents ce jourd'hui à quatre heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture à eux faite. Payet

Jeanbrau

Ce jourd'hui

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt cinq Mai, à huit heures du

trois

N° 10

Le 24 Mai 1878

Présentation
d'un enfant sans vie

Ce matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Gaspard Dufour, âgé de cinquante sept ans et Blaise Renaudias, âgé de quarante cinq ans, tous deux propriétaires, cultivateurs et voisins de la défunte ci après nommée, domiciliés au village de Sarel, commune d'Echandelys, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Etienne Parge, âgé de trente cinq ans et Claudine Grivel, âgée de trente deux ans, propriétaires cultivateurs, domiciliés au village de Sarel en cette commune et que c'est hier vingt quatre Mai, à onze heures du soir que l'enfant est sorti du sein de sa mère, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. La rature de huit mots nuls est approuvée.

Dufour Renaudias Genebrier

N° 11

Le 20 juin 1878

Marguerite Chaban
âgée de 84 ans
veuve

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt Une juin, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Baptiste Gidon, âgé de cinquante neuf ans, gendre de la défunte ci après nommée et Jean Marie Gidon, âgé de vingt un ans, petit fils de la défunte ci après nommé Nous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village des Vers, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Marguerite Chaban, âgée de quatre vingt quatre ans, née dans la commune d'Angelles, fille de feu François Chaban et de défunte Marie Pissard, veuve de Jean Gidon, domiciliée au village des ~~Vers~~ Vers, commune d'Echandelys y est décédée le jour d'hier, à trois heures du soir en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature d'un mot nul est approuvée. Nul - [illegible]

Gidon Gidon Jean M.-J. Genebrier

N° 12

Le 22 juillet 1878

Jean Marie Champroux
âgé de 3 mois

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt Deux juillet, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Antoine Champroux, âgé de trente trois ans, père de la défunte ci après nommé et Antoine Lavaudet, âgé de trente ans, voisin de défunt ci après nommé, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés au village de Lonedat, commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Jean Marie Champroux, âgé de trois mois, né en cette commune, fils de dit Antoine Champroux et de Marie Boyolle, âgée de trente trois ans, propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble au dit lieu de Lonedat y est décédé en la maison de ses parents ce jour d'hui, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite et la rature d'un mot nul est approuvée.

Lavaudet C Champroux Genebrier

N° 13

Le 25 juillet 1878

Antoinette Chaubard
âgée de 64 ans
mariée

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt cinq juillet, à cinq heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Chaubard, âgé de vingt cinq ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Rivet, commune d'Echandelys de Chaubat, frère de la défunte ci après nommé et Jean Chaubard, âgé de vingt quatre ans, domicilié au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Antoinette Chaubard, âgée de vingt quatre ans, née dans la commune de Brousse, indigente fille de feu Jean Chaubard et de vivante Anne Buisson, propriétaire cultivatrice habitante le village de Rivet, commune de Chaubat, épouse de Jean David, âgé de trente cinq ans, propriétaire cultivateur, demeurant ensemble au village de Cher, commune d'Echandelys y est décédée ce jour d'hui, à une heure du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvée.

Chaubard Gladel Genebrier

N° 14

Le 11 Août 1878

Antoine Auguste Gladel
âgé de 3 mois

L'an mil huit cent soixante dix huit, le onze août, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, père du défunt ci-après nommé et Jean Pierre Duchamp, âgé de facteur rural, ami du défunt ci-après nommé, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Antoine Auguste Gladel, âgé de deux mois, né en cette commune, fils du dit Jean Gladel et de Victoire Antoinette Michelle Lavigne, âgée de vingt ans, ménagère, demeurant ensemble au bourg d'Echandelys y est décédé en la maison d'habitation de ses parents ce jour d'hui à une heure du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Gladel Duchamp Genebrier

N° 15

Le 13 Août 1878

Antonin Lavigne
âgé de 29 ans
marié

L'an mil huit cent soixante dix huit, le treize août, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, beau frère du défunt ci-après nommé et Jean Germain Grange, ~~âgé~~ âgé de vingt six ans, vigneron, ami du défunt ci-après nommé, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys; Les quels nous ont déclaré que Antonin Lavigne, âgé de vingt neuf ans, vailleur d'habits, fils de défunt Auguste Lavigne et de vivante Marie Cannes, ~~née~~ âgée de cinquante quatre ans, ménagère, épouse de Marguerite Gladel, âgée de vingt neuf ans, ménagère, habitant ensemble le bourg d'Echandelys y est décédé le jour d'hier en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvée.

Gladel Grange Genebrier

N° 16

23 Août

...Marie Ch...
...âgé d'un m...

N° 17

...Août

...présent Vion
...enfant sans
...sexe masc...

N°

...André ...
...âgé de ...
...Ve...

N° 16

le 23 Août 1878

Jean Marie Chevarin
âgé d'un mois

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt trois Août, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Chérin (Puy de Dôme) sont comparus Jean Marie Chevarin, âgé de vingt quatre ans, cultivateur, domicilié au village de la Chaudie, commune d'Echandelys, oncle du défunt ci-après nommé et Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, ami du défunt ci-après nommé et domicilié au bourg d'Echandelys ; lesquels nous ont déclaré que Jean Marie Chevarin, âgé d'un mois né en cette commune, fils de Pierre Chevarin, âgé de vingt huit ans et Blanche Marie Antoinette Montmint âgée de vingt ans, métayers, demeurant ensemble au village de la Chaudie, commune d'Echandelys y est décédé en la maison d'habitation de ses parents ce jourd'hui, à onze heures, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Gladel Chevarin Genebrier

N° 17

le 25 Août 1878

Présentation d'un enfant sans vie xxx mase.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt cinq Août, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Chérin (Puy de Dôme) sont comparus Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier et Jean Germain Grange, âgé de vingt six ans, vigneron, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, amis du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Jean Communal, âgé de quarante trois ans et Marie Chassaing, âgée de trente huit ans, propriétaires cultivateurs, demeurant ensemble au village du Chel, commune d'Echandelys et que c'est ce jourd'hui, à quatre heures du matin que l'enfant est sorti du sein de sa mère, après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Gladel Grange Genebrier

N° 18

le 12 Décembre 1878

André Buisson
âgé de 72 ans
Veuf

L'an mil huit cent soixante dix huit, le douze Décembre, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Chérin (Puy de Dôme) sont comparus Antoine Chorion, âgé de quarante ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Bisson commune d'Echandelys, neveu du défunt ci-après nommé et Claude Barrière, âgé de soixante ans, propriétaire cultivateur, habitant le village de Deux Frères, commune d'Echandelys, ami du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que André Buisson, âgé de soixante quinze ans, né en cette commune, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Bisson, commune d'Echandelys, fils de défunts André Buisson et de Marguerite Aspidon, veuf de Marie Boinchid y est décédé ce jourd'hui à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que

lecture leur en a été faite.

Garrière Gaubrion

N° 19

Le 25 Décembre 1878

Claude Viallis
âgé de 80 ans
Veuf

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt cinq décembre, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Gaubrion, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Cny. de Dômes sont comparus Jean Gladel, âgé de vingt quatre ans, cordonnier et St Thibert Mathieu, aubergiste et propriétaire cultivateur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; les quels nous ont déclaré que Claude Viallis, âgé de quatre vingts ans né en cette commune, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Lespeyre, commune d'Echandelys, fils de défunts André Viallis et de Marie Gaschon, époux de Marie Condegras, âgée de cinquante ans, ménagère, demeurant avec lui est décédé au dit village de Lespeyre en sa maison d'habitation à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite # ce jour d'hui. Le rature est approuvé.

Gladel Mathieu

Gaubrion

Clos et arrêté par nous Antoine Gaubrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys le présent registre des actes de décès contenant dix neuf actes pour l'année mil huit cent soixante dix huit

Echandelys le trente un décembre mil huit cent soixante dix huit.

Gaubrion

Table alphabétique

N.os des actes	Noms et prénoms	Dates des actes
4	Angladé Jeanne	14 Février 1878
18	Buisson André	18 Décembre
11	Chaban Marguerite	20 Juin
12	Champroux Jean Marie	22 Juillet
13	Chautard Antoinette	25 Juillet
16	Chevarin Jean Marie	23 Août
6	Dayet Frédéric	15 Mars
7	Dougères Jeanne Marie	8 Avril
1	Gidon Marie	31 Décembre
14	Gladel Antoine Auguste	11 Août
15	Lavigne Antonin	13 Août
2	Mage Catherine	17 Janvier
10	Présentation D'un enfant sans vie du sexe féminin	24 Mai
17	Présentation D'un enfant sans vie du sexe masculin	25 Août
5	Terrasse Marie	27 Février
8	Dumas Claudine	5 Mai
9	Granet Philomène	20 Mai
3	Viallis Alexis	7 Février
19	Viallis Claude	29 Décembre

Nous soussigné Maire et officier de l'état civil de la commune de Chauvetz, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) certifions exacte la table alphabétique ci dessus dressée par nous, ce jourd'hui trente un Décembre mil huit cent soixante dix huit.

Gaubrier

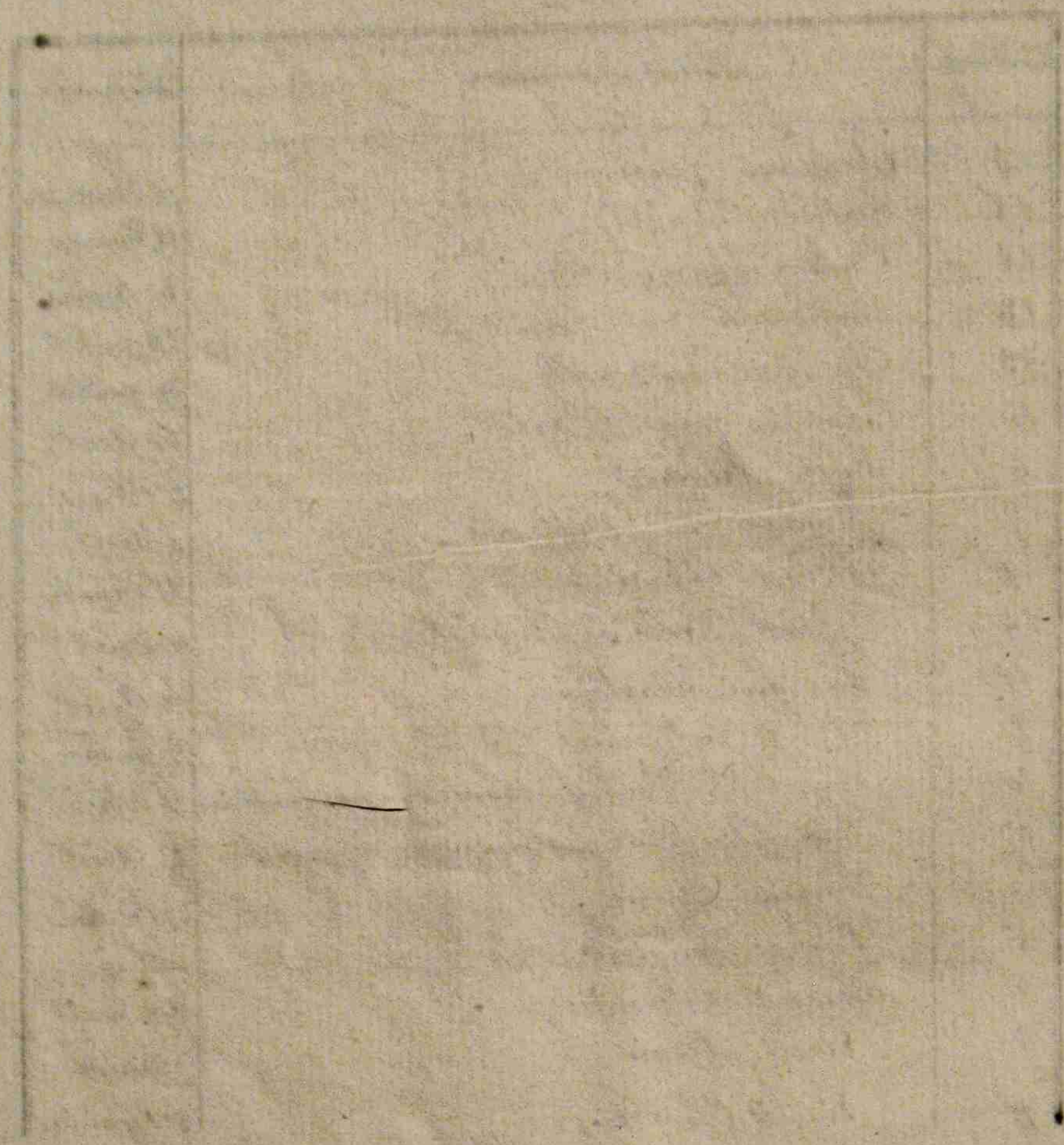

Premier feuillet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1879.

Le présent Registre, contenant six *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté et paraphé à chaque feuillet, par nous,* juge *du Tribunal civil d'* Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'* Echandelys. *pendant l'année mil huit cent soixante-dix-neuf.*

Fait à Ambert, *le* Deux *décembre mil huit cent soixante-dix-huit.*

C. Pacros

N.° 1

Le 5 janvier 1879

Présentation d'un enfant sans vie sexe masculin

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le cinq janvier, à dix heures du matin, par devant nous antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Rouse jean Marie, âgé de quarante cinq ans, propriétaire-cultivateur, domicilié au village de la Forestrie, commune d'Echandelys, père du défunt ci-après nommé et St Philibert Mathieu, âgé de quarante ans, aubergiste, demeurant au bourg d'Echandelys, ami du défunt, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie sexe masculin. Nous ont déclaré que le père et mère de cet enfant sont le dit Jean Marie Rouse et Marie Genestier, âgée de trente quatre ans, ménagère, habitant ensemble ledit village de la Forestrie et que ce jourd'hui, à trois heures du matin que l'enfant est né dans sa demeure, et après avoir délivré les permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Rouy Mathieu

J. Genebrier

N.° 2

Le 16 janvier 1879

Buisson Marie âgée de 79 ans veuve

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le dix sept janvier, à dix heures du matin, par devant nous antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus St Jacques Varenas, âgé de cinquante neuf ans, propriétaire-cultivateur, domicilié au village du Moulin de Gény, commune d'Echandelys, gendre de la défunte ci-après nommée et Antoine Boutbier, âgé de cinquante

ans, propriétaire cultivateur, habitant le village de Lavaud, commune d'Echandelys, canton de la Pâture, arrondissement de Riom, lequel nous a déclaré que Marie Brisson, épouse de Jean Blaise Lenoine, ménagère, née en cette commune, veuve de Jacques Thévenet, domiciliée au village de Chabanin de Jérôme, commune d'Echandelys, fille de Défunts Pierre Brisson et Antoine Chambon, y est décédée le jour d'hier, à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer. Les Bauthier a conjointement avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Le dit Lenoine a déclaré ne savoir signer

Bauthier

Mairie

N° 3

Le 20 janvier 1879

Lenoine Blaise

âgé de 29 ans

veuf

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt un janvier, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Arr. de Dôme sont comparus Etienne Lenoine, âgé de Vingt neuf ans, propriétaire et aubergiste, domicilié au village de Montboissier, commune de Brousse et St Jean Blaise, âgé de quarante cinq ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Labat, commune d'Echandelys, fils et ami du défunt ci-après nommé; lesquels nous ont déclaré que Blaise Lenoine, âgé de soixante treize ans, né en cette commune, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Labat, commune d'Echandelys, fils de Défunts Antoine Lenoine et Barthélemie Vaisse, veuf de Jeanne Larsche, est décédé au dit village de Labat en sa maison d'habitation le jour d'hier, à neuf heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lenoine Blaise — Blaise Lenoine — Bauthier — Genebrier

Maire

N° 4

Le 21 janvier 1879

Laurie Magdeleine

âgée de 59 ans

mariée

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt deux janvier, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Arr. de Dôme sont comparus Etienne Pupidon, âgé de cinquante huit ans, propriétaire cultivateur, et St Marc Antoine Pupidon, âgé de vingt sept ans, sabotier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, époux et fils de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Magdeleine Laurie, âgée de cinquante neuf ans née en cette commune, ménagère, fille de Défunts Jean Laurie et de Marie Vaisse, épouse du dit Etienne Pupidon est décédée au bourg d'Echandelys, son domicile ou sa maison d'habitation le jour d'hier, à dix heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Pupidon — Pupidon — Genebrier

Maire

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt sept février, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Arr. de Dôme) soussigné comparu Jean

N° 5

Le 8 Janvier 1879

Anglade Etienne
âgé de 44 ans
marié

l'Marie Rouse, âgé de quarante neuf ans et Ste Etienne Martel, âgé de quarante six ans, propriétaires cultivateurs, demeurant tous deux au village de la Forestrie, commune d'Echandelys, voisins de la défunte ci-après nommé, les quels nous ont déclaré que Etienne Anglade âgé de quarante quatre ans, né en cette commune, fils de défunts François Anglade et Marguerite Bertane propriétaire cultivateurs, domicilié au village de la Forestrie en cette commune, époux de Marie Bertane, âgée de trente deux ans, ménagère, est décédé au dit village de la Forestrie, en sa maison d'habitation ce jourd'hui à trois heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Rouse Martel J Farbos

N° 6

Le 10 Mars 1879

Condat Jeanne Antoinette Hélène
âgée d'un mois

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le onze Mars, à sept heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Jules Pierre Condat, âgé de vingt huit ans, boulanger, père de la défunte ci-après nommée et Mre Jeanne Gladel, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, voisin de la défunte ci-après nommée, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Antoinette Hélène Condat, âgée d'un mois née en cette commune, fille dudit Jules Pierre Condat et de Jeanne Barrière, âgée de vingt deux ans est décédée le jour d'hier, à sept heures du soir en la maison d'habitation de ses parents sise au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Condat Gladel J Genebrier

N° 7

Le 4 Avril 1879

Bonchon Anne
âgée de 76 ans
veuve

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le quatre avril, à deux heures du soir, par devant nous antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Jean Rouse, âgé de cinquante ans et Claude Brun, âgé de quarante cinq ans, propriétaires cultivateurs domiciliés au village de la Brisson, commune d'Echandelys, fils de la défunte ci-après nommée, les quels nous ont déclaré que Anne Bonchon, âgée de soixante seize ans, née en cette commune, fille de défunt Jean Bonchon et Marie Thibert, veuve de Jacques Rouse, ménagère domiciliée au village du Brisson, commune d'Echandelys, est décédée au dit village du Brisson en sa maison d'habitation ce jourd'hui, à dix heures et demie matin, ainsi que nous nous en sommes assurés par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer

Ces déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Bouis Bouis

Jurin

N° 8

Le 8 Avril 1879

Marie Mouras
âgée de trois ans
fille

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le huit Avril, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Mouras, âgé de soixante seize ans, propriétaire cultivateur, grand père de la défunte ci après nommée et Antoine Longechal, âgé de vingt huit ans, chiffonnier, demeurant tous deux au village de Leyrens, voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Mouras, âgée de seize ans, née en cette commune, sans profession domiciliée au village de Leyrens, commune d'Echandelys, fille de Jacques Mouras, âgé de vingt quatre ans et de Marie Longechal, âgée de quarante ans, propriétaires cultivateurs, habitant ensemble le dit village de Leyrens, y est décédée ce jourd'hui, à midi, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, le dit Longechal a seul signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père Mouras l'a déclaré ne savoir signer. La rature d'un mot nul et approuvé.

Longechal

Jurin

N° 9

Le 4 Mai 1879

Rigand Joseph
âgé de 29 ans
marié.

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le cinq Mai, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jacques Rigand, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire cultivateur, père du défunt ci-après nommé et Jean Chalumbaud, âgé de quarante deux ans, propriétaire cultivateur, voisin du défunt ci-après nommé, demeurant tous les deux au village de Barel, commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Joseph Rigand, âgé de trente neuf ans, né en cette commune, fils du dit Jacques Rigand, âgé de cinquante cinq ans et de Marie Genestier, âgée de cinquante sept ans, propriétaire cultivateur, domicilié au dit village de Barel, commune d'Echandelys, époux de Marie Marquet, âgée de vingt trois ans est décédé au dit village de Barel le jour d'hier, à sept heures du soir en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, le dit Chalumbaud a seul signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Les dits Rigand a déclaré ne savoir signer.

Chalumbaud

Jurin

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le quinze Mai, à une heure du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Louis Damuel, âgé de

N°. 10

Le 11 Mai 1879

Baumel Marie
âgée de 83 ans
veuve

quarante ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Lépine, commune de Chandelyz, voisin de la défunte ci-après nommé et Louis Barrat, âgé de vingt un ans propriétaire cultivateur, habitant le village de Lafaye, commune de Saint Eloy, voisin de la défunte ci-après nommée, les quels nous ont déclaré que Marie Baumel, âgée de soixante seize ans, née dans la commune de Condat, veuve de Jean Roche, cultivatrice, domiciliée au village de Lafaye, commune d'Echandelys est décédée ce jour d'hui, à neuf heures du matin en sa maison d'habitation ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer les nommés Louis Baumel et Marie Barrat déclarants ne signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et Louis. Sa rature approuvé. Barrat Baumel

N°. 11

Le 22 Mai 1879

Marie Justine Rigaud
âgée de 1 an

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt deux Mai, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (Puy de Dôme) sont comparus Jacques Rigaud, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire cultivateur, grand père de la défunte ci-après nommée - Blaise Benaudias, âgé de cinquante ans, propriétaire cultivateur, demeurant tous les deux au village de Barel, commune d'Echandelys; les quels nous ont déclaré que Marie Justine Rigaud, âgée d'un ans, née dans la commune d'Echandelys, fille de défunt Joseph Rigaud et de vivante Marie Marguerit, âgée de vingt trois ans, ménagère, domiciliée au dit village de Barel - est décédée ce jour d'hui à sept heures du matin au village de Barel en la maison d'habitation de sa mère, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer le Sr. Benaudias a seul signé avec nous le présent acte - après que lecture en a été faite. Le Sr. Rigaud a déclaré ne savoir signer.

Benaudias

N°. 12

Le 23 Mai 1879

Ravaud Antoine
âgé de 58 ans
marié

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt trois Mai, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm, Puy de Dôme, sont comparus Marc Antoine Ravaud, âgé de quarante deux ans, propriétaire cultivateur, frère du défunt ci-après nommé et Etienne Lapidar, âgé de cinquante huit ans, propriétaire cultivateur, ami du défunt ci-après nommé, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys; les quels nous ont déclaré que Antoine Ravaud, âgé de cinquante huit ans, né en cette commune, fils de défunts Jean Baptiste Ravaud et de Françoise Lapidar, maçon, domicilié au hameau de la Parade, commune d'Echandelys, époux de Marguerite Lage, y est décédé ce jour d'hui à deux heures du matin en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer

Les Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite

Renaud Pupidon

Jurivin.

N° 13

Le 7 juillet 1879

Antoine Boucheron

Agé de 77 ans

veuf

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le sept juillet, à dix heures du matin,
par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de
la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Lherm (Puy de Dôme)
sont comparus Claude Boucheron, âgé de quarante six ans,
cultivateur, fils du défunt ci après nommé et Jean Boudeyras, âgé de cinquante
sept ans, propriétaire cultivateur, demeurant tous les deux au village de Pierre
commune d'Echandelys; lesquels nous ont déclaré que Antoine Boucheron, âgé
de soixante dix sept ans, né en la commune de Echandelys, fils de défunts
Jean Boucheron et d'Antoinette Marquet, propriétaire
cultivateur, domicilié au village de Pierre, commune d'Echandelys,
veuf de Françoise Anglade, y est décédé ce jourd'hui en sa maison d'
habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre
transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants
ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite.

Boudeyras

Genebrier

Jurivin

N° 14

Le 11 juillet 1879

Jean Renaudias

âgé de 42 ans

marié

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le quinze juillet, à dix heures du
matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'
état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm,
(Puy de Dôme) sont comparus Claude Barrière, âgé de cinquante six ans,
et Etienne Georges Berand, âgé de quarante neuf ans, tous deux propriétaires
cultivateurs, habitant le village de Deux Frères, commune d'Echandelys,
voisins du défunt ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que Jean
Renaudias, âgé de quarante deux ans, né en la commune d'Echandelys, fils
de défunts Joseph Renaudias et Antoinette Bertail, propriétaire
cultivateur, domicilié au village de Deux Frères, commune d'Echandelys,
époux de Anne Rousel âgée de trente six ans, ménagère, demeurant avec
lui, est décédé au dit village de Deux Frères en sa maison d'habitation ce
jourd'hui, à quatre heures du matin ainsi que nous nous en sommes
assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer,
les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite.

Barrière Berand

Jurivin

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le seize juillet, à deux heures du soir,
par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de
la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de-
Dôme) sont comparus Jean Marie Reinhard, âgé de quarante deux

N° 15
16 juillet 1879
Anna Rousset
âgée de 27 ans
mariée

ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de la Forestorie en cette commune et S^t André Rousset, âgé de cinquante trois ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Chirel, commune d'Echandelys, époux et père de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Anna Rousset, âgée de vingt sept ans, née en la commune d'Echandelys, fille dudit André Rousset déclarant et de Marie Champroux, âgée de cinquante ans épouse dudit Jean Pintud, déclarant, demeurant avec lui, est décédée au dit village de la Forestorie en sa maison d'habitation ce jourd'hui, à dix heures du matin, ainsi que nous nous sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Rousset

Pointud

Turbin

N° 16
le 23 juillet 1879
Jean Coudert
âgé de 53 ans
marié

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt trois juillet, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Coudert, âgé de vingt sept ans, propriétaire cultivateur, habitant le village de Cher, commune d'Echandelys, fils du défunt ci-après nommé et S^t André Genestier, âgé de vingt trois ans, scieur de long, domicilié au village de Deux Chères, commune d'Echandelys, neveu du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Jean Coudert, âgé de cinquante trois ans, né dans la commune d'Aix-la-Fayette, fils de défunts Jean Pierre Coudert et d'Anne Dallet, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Cher, commune d'Echandelys, épouse d'Anne Duisen, âgée de cinquante trois ans, ménagère, demeurant avec lui est décédé au dit village de Cher en sa maison d'habitation, ce jourd'hui, à midi, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvée.

Genestier

Coudert

Turbin

N° 17
le 8 août 1879
Anne Genestier
âgée de 66 ans
fille

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le huit août, à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Jean Marie Roux, âgé de trente six ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de la Forestorie, commune d'Echandelys, neveu de la défunte ci après nommée et Etienne Chevion, âgé de quarante quatre ans, garde forestier, demeurant au bourg d'Echandelys, voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Delle Anne Genestier, âgée de soixante six ans, née dans la commune d'Echandelys, fille de défunts Benoît Genestier et de Anne Dumas, célibataire, sans profession, domiciliée au bourg d'Echandelys est décédée au dit bourg d'Echandelys en sa maison d'habitation ce jourd'hui, à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, ~~à~~ avoir délivré le permis d'inhumer. Les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que

Cachure lecture en a été faite. La rature de vingt-six mots nuls est approuvée

Bocon Chevrier Janvier

N° 18

Le 16 août 1879

Anne Dumas
âgée de 67 ans
veuve

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le dix sept août, à ~~onze~~ huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Sr Jean Marie Broue, âgé de trente six ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de la Forestorie, commune d'Echandelys, ~~voisin~~ de la défunte ci-après nommée et Sr Etienne Montel, âgé de quarante quatre ans, propriétaire cultivateur, habitant aussi le village de la Forestorie, voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Anne Dumas, âgée de soixante sept ans, née dans la commune d'Echandelys, fille de défunt Pierre Dumas et Anne Dumas, veuve de Vital Genestier, ménagère, est décédée audit village de la Forestorie, en sa maison d'habitation, le jour d'hier, à huit heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarant ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. ~~Grandre~~. Le renvoi et la rature de deux mots nuls sont approuvés. Roux Montel Chevrier

N° 19.

Le 3 oct. 1879

Marie Berlin, âgée de 22 ans, célibataire

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le trois Octobre, à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Sr Jean Berlin, âgé de cinquante neuf ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Sisis, commune de Condat, oncle de la défunte ci-après nommée et Sr Alexandre Bouthier, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire cultivateur, habitant le village du Puy, commune de Condat, oncle de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Berlin, âgée de vingt deux ans, née dans la commune d'Echandelys, fille de défunte Michelle Bouthier et de vivant Pierre Berlin, âgé de quarante huit ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Lossedat, commune d'Echandelys, célibataire et sans profession, est décédée audit village de Lossedat en la maison de son père ce jour d'hui, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Berlin Bouthier Chevrier

N° 20.

4 oct. 1879

Jean Chaume, âgé de 59 ans, marié

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le quatre Octobre, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Sr Jean Chaume, âgé de vingt huit ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Sellaire, commune de Saint Genès la Tourette, voisin du défunt ci-après nommé, et Sr Guillaume Bouthier, âgé de cinquante sept ans, propriétaire cultivateur, demeurant au village du Puy, commune de Saint Genès la

Nouvelle, cultivateur décédé ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Jean Blaudine, âgé de cinquante-sept ans, né dans la commune d'Echandelys, fils de défunts Jean Blaudine et de Louise Reboulle, épouse de Marie Dubois, âgée de cinquante-cinq ans, propriétaire cultivateur, domiciliés au village des Broides, commune d'Echandelys, est décédé au dit village des Broides en sa maison d'habitation ce jourd'hui à onze heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les dits Blaudine a seul signé avec nous le présent acte après lecture faite. Elle a déclaré ne savoir signer.

Blaudine Jeanbrun

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le dix-huit Octobre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm Cuy-de-Dôme) sont comparus Sr Joseph Boinaud, âgé de trente-deux ans, propriétaire cultivateur, domicilié au bourg d'Echandelys, fils du défunt ci-après nommé et Sr Hilibert Mathieu, âgé de quarante-sept ans, aubergiste, habitant aussi le bourg d'Echandelys, voisin du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que André Boinaud, âgé de soixante treize ans, né dans la commune d'Echandelys, fils de défunts Laurent Boinaud et de Jeanne Communal, veuf de Marguerite Redan, propriétaire cultivateur, domicilié au bourg d'Echandelys, est décédé au dit bourg d'Echandelys en sa maison d'habitation ce jourd'hui même, à sept heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport et après avoir délivré le permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvée.

Boinaud Mathieu Jeanbrun

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, et le deux décembre à dix heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) Comparaissent, Sr Jean Antoine David, âgé de trente-trois ans, fils du défunt ci-après nommé, propriétaire cultivateur, demeurant au village de Chez, commune d'Echandelys et Sr Jean Chantant, âgé de vingt-sept ans, propriétaire cultivateur, demeurant au bourg, commune de Lavaur, lesquels nous ont déclaré que Mr Jean David, âgé de soixante-quatre ans, né dans la commune de Rouzelles, fils de défunt Guillaume David et de défunte Marie-Marguerite, époux de Marie Genestier, propriétaire cultivateur, demeurant au village de Chez, commune d'Echandelys, est décédé en sa maison d'habitation la trente-novembre dernier à deux heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport sur le lieu, et après avoir délivré permis d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. Rayé un mot nul Mr Antoine. Approuvé mot nul et un mot de plus.

Jean David Jeanbrun

Nº 31
4 Octobre 1879
Boinaud
âgé de soixante-dix ans
veuf

Nº 32.
le 30 nov. 1879
Antoine David
âgé de 64 ans
marié.

N° 33

Le 30 Xbre 1879

Chaniolleau Jacques
âgé de 79 ans
rentier

L'an mil huit cent soixante dix neuf et le trente décembre,
à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier,
maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys,
Canton de Saint Germain-l'herm (Puy-de-dôme) Comparaissent
Sr Antoine Chanion, Rentier, âgé de quarante deux ans, garde
du défunt ci-après nommé, propriétaire cultivateur, demeurant
au village de Fissons, commune d'Echandelys et Sr Claude
Benisson-Chanion, âgé de cinquante cinq ans, propriétaire cultivateur
demeurant au village des Deux-Jeux, commune d'Echandelys
lesquels déclarent que Claud Benisson, fils de défunts André Benisson
et Marguerite Cujassou, âgé de soixante dix ans, propriétaire
cultivateur, demeurant au village de Fissons, commune
d'Echandelys, veuf de Marie Marguerite, est décédé au village de
Fissons, commune d'Echandelys en sa maison d'habitation à
quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré
par notre transport dans notre demeure et après avoir délivré le permis
d'inhumer, les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture
faite. # ci-dessus mis. Rayé : approuvé

Antoine Chanion Genebrier

N° 34

Le 30 Xbre 1879

Dubour Pierre
âgé de 79 ans
veuf

L'an mil huit cent soixante dix neuf le trente décembre, à onze heures
du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil
de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'herm (puy-de-dôme)
comparaissent Sr Etienne Chanion, âgé de quarante quatre ans, garde forestier, demeurant
au bourg d'Echandelys, neveu du défunt ci-après nommé et Claud Dumas
Jugudon âgé de soixante quatre ans propriétaire cultivateur demeurant au
village du Bas, commune d'Echandelys. Lesquels déclarent que Pierre Dubour
veuf d'Anne Pirot, fils de défunts Guillaume Dubour et de Louise Anglade,
âgé de soixante dix neuf ans propriétaire cultivateur, demeurant au village
du Bas en sa maison d'habitation hier vingt neuf décembre à six heures
du soir. ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport
sur les lieux et après avoir délivré le permis d'inhumer,
les comparants Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite. # Il est décédé au village du Bas. mariés et la
future a trois mois moins sept jours. Approuvé

Etienne Chanion Dumas Genebrier

Clos et arrêté par nous soussigné Maire de la commune
d'Echandelys, le présent registre des décès contenant vingt quatre
actes pour l'année mil huit cent soixante dix neuf

Fait en mairie à Echandelys, le trente un
Décembre mil huit cent soixante dix neuf

Genebrier

Table alphabétique

N.os du registre	Noms et prénoms des décédés	Date du décès	N.os du registre	Noms et prénoms des décédés	Date du décès
1	Présentation d'un enfant sans vie	2 janv.	3	Lemoine Blaise	10 janvier
9	Anglade Etienne	27 Déc.	8	Mouras Marie	8 avril
10	Daumel Marie	15 Mai	31	Pointud André	18 8bre
19	Bertin Marie	3 8bre	13	Penchon Antoine	7 juillet
23	Buisson Claude	18 xbre	7	Penchon Anne	4 avril
2[illegible]	Buisson Marie	18 [illegible]	12	Ravaud Antoine	23 Mai
20	Chadue Jean	4 8bre	11	Rigaud Marie Justine	28 Mai
16	Condert Jean	27 juill.	14	Renaudias Jean	15 juillet
22	David Antoine	30 9bre	15	Rousel Anna	16 juillet
18	Dumas Anne	16 Août	9	Rigaud Joseph	4 Mai
24	Dufour Pierre	29 xbre	6	Courdol Jeanne Antoinette Hélène	10 Mars
4	Faure Magdeleine	31 janv.			
17	Genestier Anne	8 Août			

Nous soussigné Maire de la commune de Chandelas certifions exacte la table ci-dessus dressée.

Chandelas le 10 janvier 1880.

Jurbert

DÉCÈS

ANNÉE

N° 1

Le 12 Janvier

Viallis

âgée de

mariée

N° 2.

Le 12 Jan

Chorion

âgé de 73

marié

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCÈS.

ANNÉE 1880.

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, celle-ci et la dernière comprise, a été coté et paraphé à chaque feuille, par nous,* juge *du Tribunal civil d'* Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Décès dans la commune d'* Echandelys. *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt.*

Fait à Ambert, *le* Premier *décembre mil huit cent soixante-dix-neuf.*

C. Bacros

N° 1.

Le 12 Janvier 1880

Viallis Anne

âgée de 72 ans

mariée

L'an mil huit cent quatre vingt et le Douze Janvier à Cinq heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier Maire et Officier de l'état civil de la comm d'Echandelys Canton de St-Germain L'herm (Puy-de-Dôme) Comparaissant Simon Jean Dumas âgé de quarante ans mecanicien demeurant au bourg d'Echandelys et Simon Jean Baptiste Dumas âgé de vingt neuf ans propriétaire cultivateur demeurant aussi au bourg d'Echandelys l'un et l'autre enfants de la défunte ci-après nommée Lesquels nous déclarent que ce jourd'hui, à huit heures du matin Anne Viallis femme de Jean Baptiste Dumas agée de soixante douze ans sans profession demeurant au village des Mas comm d'Echandelys est décédée en sa maison d'habitation au village des Mas ainsi que nous nous en sommes assuré et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture en à lui faite.

Dumas Dumas

Genebrier

N° 2.

Le 12 Janvier 1880

Chonion Jean

âgé de 73 ans

marié

L'an mil huit cent quatre-vingt et le douze Janvier à sept heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'herm (Puy-de-Dôme) Comparaissent Sr Etienne Chonion âgé de quarante cinq ans, garde champêtre demeurant au bourg d'Echandelys et Jacques Chonion, âgé de trente trois ans, cultivateur demeurant au village du Mas commune d'Echandelys, lesquels déclarent que Jean Chonion, leur père, époux de Françoise Dumas, âgé de

soixante treize ans né en cette commune d'Echandelys est décédé en sa maison d'habitation au village du Sabas ainsi que nous nous en sommes assuré. et après lecture les Déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Chorlion Chomon

Jaillon

N°3

Le 16 Janvier 1880

Sabatier Marie
âgée de 62 ans
veuve

L'an mil huit cent quatre vingt et le seize Janvier à deux heures de l'après midi Par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Puy de Dôme, Comparaissent St Jean Hugot Thuaire âgé de quarante six ans, propriétaire cultivateur demeurant au village de Sabat commune d'Echandelys et St Jacques Michy âgé de quarante quatre ans propriétaire cultivateur, demeurant aussi au village de Sabat lesquels nous déclarent que Marie Sabatier veuve de Marc Ducher, âgée de soixante deux ans née en la commune de Condat sans profession, demeurant au village de Sabat commune d'Echandelys est décédée en sa maison d'habitation au village de Sabat, ainsi que nous nous en sommes assuré, le jourd'hui à six heures du matin Après lecture les déclarants ont signé avec nous maire.

Hugot Michy

Jaillon

N°4

Le 30 Janvier 1880

Montagne Marie
agée de 62 ans
épouse

L'an mil huit cent quatre vingt et le trente un Janvier à onze heures du matin, par devant, nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme comparaissent St François Gidon âgé de soixante six ans propriétaire cultivateur, demeurant au hameau des Vers, commune d'Echandelys et de St Etienne Chomeau, garde champêtre demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous déclare que Marie Montagne femme de François Gidon jusqu'à comparant, fille de Guillaume Montagne et de Anne Chabrol, tous deux décédés, âgée de soixante deux ans, demeurant au village des Vers, commune d'Echandelys est décédée en sa maison d'habitation au village des Vers, dans la journée d'hier tout le jour courant à huit heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré. Après lecture les déclarants ont signé avec nous maire. Gidon Chomeau

Jaillon

N° 5

Le 9 février 1880
Champreux Marie
âgée de 74 ans

Veuve

L'an mil huit cent quatre vingt et le neuf février à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) comparaissant St Jean Benoist Taillas âgé de quarante trois ans propriétaire cultivateur demeurant au village de la Faye commune d'Echandelys et St Antoine Chassagne âgé de quarante quatre ans propriétaire et maçon demeurant au même lieu commune d'Aubiat lequels déclarent que Marie Champreux veuve de Blaise Chassagne fils de Antoine Champreux et de Marguerite Devouelade âgée de soixante quatorze ans sans profession demeurant au village de la Faye commune d'Echandelys + aujourd'hui même à cinq heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré après lecture le dit Pointud a signé avec nous maire auquel le dit Chassagne a déclaré ne le savoir de ce requis. Renvoi approuvé.

Pointud Genebrier

N° 6

Le 13 février 1880
Chassaing Marie
âgée de 39 ans
épouse

L'an mil huit cent quatre vingt et le treize février à une heure après midi par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) comparaissent St Etienne Tutour âgé de soixante-quatre ans, demeurant au village du Clud commune d'Echandelys et St Claude Collanges âgé de vingt-six ans charron demeurant au bourg d'Echandelys ~~(est décédé au village du Clud en sa maison d'habitation aujourd'hui)~~ lequels déclarent que Marie Françoise Chassaing femme de Jean Communal âgée de trente neuf ans fille de défunt Jean Chassaing et de Marguerite Pointud sans profession demeurant au Clud commune d'Echandelys est décédé au village du Clud en sa maison d'habitation aujourd'hui à deux heures du matin ainsi que nous nous en sommes assuré après lecture les déclarants ont signé avec nous maire

Tutour Collanges Genebrier

N°7

Le 24 février 1880

Présentation d'un enfant sans vie sexe féminin

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt cinq février à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune de Echandelys, canton de Saint-Germain Lherm, Puy-de-Dôme, sont comparus Sr Jean-Joseph Boinaud, âgé de trente trois ans, propriétaire cultivateur et Etienne Chanion, âgé de quarante cinq ans, garde-forestier, demeurant tous deux au bourg de Echandelys, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin et nous ont déclaré que la fille née de cet enfant sont le Sr Jean-Joseph Boinaud déclarant et Catherine Chanchon, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, demeurant avec au bourg de Echandelys, et que cette fille est née ce jourd'hui vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt à sept heures du soir de l'enfant est sorti du sein de sa mère ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Boinaud Chanion Genebrier

N° 8

Le 11 Mars 1880

Gidon Hélène-Marie-Antoinette âgée de 21 ans Célibataire

L'an mil huit cent quatre vingt et le onze Mars, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune de Echandelys, canton de Saint-Germain Lherm (Puy-de-Dôme) comparaissent Sr Antoine-Gidon, âgé de quarante huit ans, instituteur communal, domicilié au bourg de Echandelys, père de la défunte ci-après nommée, et Sr Etienne Chanion, âgé de quarante cinq ans, garde-forestier, habitant aussi le bourg de Echandelys, voisin de la défunte ci-après nommée, lesquels nous déclarent que Hélène Marie Antoinette Gidon, âgée de vingt un ans, célibataire, sans profession, fille de dit Antoine Gidon, comparant et de Antoinette Marie Coudert, âgée de trente neuf ans, habitant tous ensemble le bourg de Echandelys, est décédée ce jourd'hui en la maison d'habitation de ses père et mère prénommés, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après avoir délivré le permis d'inhumer les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Chanion Gidon Genebrier

N° 9

Le 28 8bre 1877

Transcription d'un jugt du tribunal civil d'Ambert tenant lieu d'acte de décès à Connelier Jeanne âgée de 62 ans f.e de Pierre Buisson

Extrait du jugement du tribunal civil d'Ambert transcrit sur les registres de la commune de Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm Puy-de-Dôme à la date du douze Mars mil huit cent quatre vingt —— République Française au nom du peuple Français. — Le tribunal civil de première instance séant en la ville d'Ambert, chef-lieu d'arrondissement, département du Puy-de-Dôme a rendu et prononcé le jugement suivant. — Réquisitoire — Le procureur de la République soussigné, vu la loi du 10 Décembre mil huit cent cinquante concernant

le mariage des indigents. — Attendu que la nommée Brisson Marie, fille de Pierre et de Jeanne Tournelier est sur le point de contracter mariage et qu'il résulte des certificats soit du greffier du tribunal soit du Maire d'Echandelys que l'acte de décès de Jeanne Tournelier n'a pas été inscrit par suite d'un oubli ou d'une erreur sur les registres des décès de la dite commune d'Echandelys que cet acte est réclamé réclamé à l'impétrante par la mairie de Paris, que celle dernière est indigente requiert qu'il plaise au tribunal, sur le rapport de l'un des Messieurs les juges à ce effet commis et après enquête établir l'acte de décès de la nommée Tournelier Jeanne, épouse Brisson survenu le vingt huit Octobre mil huit cent soixante dix sept à Echandelys. — Ordonner que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'année courante de la commune d'Echandelys, que mention sera faite en marge des actes de décès de mil huit cent soixante dix sept, vers le mois d'Octobre ; que l'expédition n'en pourra désormais être délivrée sans contenir la dite rectification ; qu'enfin le jugement à intervenir sera écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis, le tout aux fins de contracter mariage. Signé Dambert ce vingt huit Février mil huit cent quatre vingt. Le procureur de la République, signé, Degris. — Vu le réquisitoire d'autre part, nous commettons, nous président, pour présenter le rapport de l'affaire de ce jour. Fait en chambre du Conseil du tribunal à Ambert le premier Mars mil huit cent quatre vingt. Signé, Chardon, président. — Jugement. Qui a l'audience publique de Monsieur le Président en son rapport et Monsieur le Procureur de la République en ses conclusions, attendu qu'il est articulé que Jeanne Tournelier, épouse de Pierre Brisson est décédée en la commune d'Echandelys, vers le vingt huit Octobre mil huit cent soixante dix sept, sans qu'il ait été dressé d'acte d'état civil pour constater cette mort, attendu qu'il s'agit d'un fait matériel, alors qui comporte la preuve orale, le Tribunal admet le ministère public à prouver par enquête le décès de la dite femme Brisson. Ouï ensuite en leurs déclarations les témoins ci-après nommés, savoir 1° Tournelier Antoine, âgé de soixante six ans, cultivateur, demeurant à Cher, commune d'Echandelys, frère de la décédée. 2° Semoine Marguerite, femme Didlat, âgée de quarante trois ans, demeurant au même lieu non parente. 3° Condert Jeanne, femme Genestier, âgée de vingt un ans, demeurant aussi au même lieu, ménagère, non parente. — 4° enfin Rigaud Marie, femme Condert, âgée de vingt six ans, aussi ménagère au lieu de Cher, commune d'Echandelys, voisine de la défunte. Attendu qu'il est prouvé péremptoirement par l'enquête que Jeanne Tournelier femme de Pierre Brisson est décédée à Cher, commune d'Echandelys le vingt huit Octobre mil huit cent soixante dix sept, âgée de soixante cinq ans ; attendu qu'il y a lieu de réparer l'omission de l'acte de l'état civil pour constater

Greffe du Tribunal de Pèce, le Tribunal fixe au vingt huit Octobre mil huit cent soixante dix sept la Paix de Pèce Jeanne Tournelier, veuve de Pierre Buisson à Cher, commune d'Echandelys alors âgée de soixante cinq ans. - Ordonne que pour tenir lieu d'acte de Pèce, le présent jugement sera transcrit sur les registres courants d'Etat civil de Pèce pour la commune d'Echandelys et mentionné en marge des actes de l'année mil huit cent soixante dix sept au regard du vingt huit Octobre. - Dit que la procédure est gratuite. - Ainsi jugé et prononcé en audience publique par le Tribunal de première instance d'Aubert, composé de Messieurs Chardon, président, Baeros et Vinal, juges, Degris, procureur de la République et Lauvade, commis greffier le mardi Deux Mars mil huit cent quatre vingt. à la minute sont les signatures. Visé pour timbre et enregistré gratis à Aubert le cinq Mars mil huit cent quatre vingt quatre, case sixe. Signé Bulteau Bulteau, receveur. En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissier sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par Messieurs Chardon, président et Lauvade, commis greffier. Expédié et délivré à Monsieur le Procureur de la République. Collationné. Le greffier du Tribunal, signé Gourbeyre. La rature de deux mots nuls est approuvée.

N° 10

Le 29 Mars 1880

Vaudable Jean âgé de 45 ans époux

L'an mil huit cent quatre vingt et le vingt neuf Mars à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'herm. (Puy de Dôme) comparaissent Sr André Roussel, âgé de cinquante quatre ans et Sr François Lauvadet, âgé de cinquante huit ans, propriétaires cultivateurs, demeurant tous deux au village du Dèze. Elus, commune d'Echandelys, nos parents mais voisins du défunt ci-après nommé, les quels déclarent que Jean Vaudable, âgé de quarante cinq ans, propriétaire-cultivateur, domicilié au village du Cluel, commune d'Echandelys, né dans la commune de Condat, fils de défunts Jean et de Madeleine Buisson, époux de Antoinette Durand, âgée de trente huit ans, habitant également le village du Cluel est décédé au dit village du Cluel en sa maison d'habitation ce jour d'hui on à dix heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport, et après lecture, les déclarants ont signé avec nous le présent acte. H du Cluel. Le renvoi et la rature de quatre mots nuls sont approuvés. Roussel Lauvadet

Genebrier

L'an mil huit cent quatre vingt et le trente Mars à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-

N° 11

Le 30 Mars 1880

Désusclade Anne
âgée de 62 ans
veuve

Germain l'Herm (Puy de Dôme) Comparaissent S.r Etienne Chonion, âgé de quarante quatre ans, garde forestier et S.r Jean Pierre Duchamp, âgé de trente quatre ans, facteur rural, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, nos parents ni voisins de la défunte ci-après nommée, les quels déclarent que Anne Désusclades, âgée de soixante deux ans, ménagère, domiciliée au village du Moulin de Géry, commune d'Echandelys, veuve de S.r Mathieu Rallat, fille de défunts Etienne Désusclades et Marie Coudeyras, née dans la commune d'Echandelys, est décédée au dit village du Moulin de Géry en sa maison d'habitation ce jourd'hui à quatre heures du matin, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après lecture, les déclarants ont signé avec nous le présent acte.

Chonion Duchamp Thiollier

N° 12

Le 9 avril 1880

Coudeyras Joseph
âgé de 62 ans
époux

L'an mil huit cent quatre vingt et le dix avril, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) Comparaissent S.r Etienne Chonion, âgé de quarante quatre ans, garde-forestier et S.r Jean Pierre Duchamp, facteur rural, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, nos parents ni voisins de la déf du défunt ci-après nommé, les quels déclarent que Joseph Coudeyras, âgé de soixante deux ans, propriétaire cultivateur, domicilié au village de Deux Frères, commune d'Echandelys, fils de défunts Antoine Coudeyras et de Catherine Magand, épouse de Marie Jouhannet, âgée de cinquante cinq ans, ménagère habitant également le village de Deux Frères, né dans la commune d'Echandelys, est décédé au dit village de Deux Frères en sa maison d'habitation le jour d'hier à cinq heures du soir, ainsi que nous nous en sommes assuré par notre transport; et après lecture, les déclarants ont signé avec nous le présent acte. La rature de trois mots nuls est approuvée.

Chonion Duchamp Thiollier

N° 13

Le 26 février 1880

Chonion Antoine
âgé de 53 ans
époux

Transcription

L'an mil huit cent quatre vingt et le onze avril, à quatre heures du soir nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), avons, conformément à l'article quatre vingt du code civil, transcrit sur nos registres l'acte de décès dont la teneur suit: = L'an mil huit cent quatre-vingt et le vingt février, à une heure du soir, par devant nous Joseph Mouratte, maire et officier de l'état civil de la commune de Talaize (Isère) ont comparu en notre maison commune: 1° Rivon Louis, âgé de quarante ans, cultivateur demeurant à Talaize; 2° Dauphin Jean Louis, âgé de soixante ans, receveur buraliste, ce dernier, domicilié à Roussillon, tous deux non parents du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Chonion Antoine, époux de Benoite Fargette, âgé de cinquante-trois ans, profession de cultivateur demeurant de fait à Chénas, et domicilié de droit à Echandelys (Puy-de-Dôme), né à Echandelys, fils de feu Pierre Chonion (le nom et prénoms de sa mère, également décédée n'ont

pour être joints) est décédé aujourd'hui à Salaise à neuf heures du matin, dans la maison d'habitation de nous Rivoire, déclarant, quartier des Blaches. Après lecture du présent acte nous l'avons signé avec le sieur Dauphin, non le sieur Rivoire qui a déclaré ne savoir le faire; de ce interpellé. Au registre entr'signés Dauphin et Mauvelle mairie. Pour copie conforme au registre le maire de Salaise signé Mauvelle. P. Rambert d'Arbon.

Rivoire

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt sept mai, à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Dastrevie Noël, âgé de trente cinq ans, forgeron, et Dumas Jean, âgé de quarante un ans, vannier, tous deux voisins du défunt, domiciliés au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le vingt sept du mois de mai, à deux heures du soir, Coudeyras Georges Etienne Louis, âgé de trois mois, domicilié au bourg d'Echandelys, fils d'Antoine Coudeyras et de Marguerite Vallis, aubergistes, du chef-lieu d'Echandelys, est décédé en sa maison d'habitation, au dit lieu d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assurés; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dastrevie Dumas Rivoire

N° 14

2 mai 1880

Coudeyras Georges Etienne Louis

âgé de 3 mois célibataire

L'an mil huit cent quatre-vingt, le seize juin, à six heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) sont comparu Chorion Etienne, âgé de quarante quatre ans, garde forestier, et Jean-Pierre Duchamp, âgé de trente-quatre ans facteur rural, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys, voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, seize mai, à trois heures du matin, Chabrier, Antonette Julie, âgé de seize ans, sans profession, célibataire, fille de Jean Chabrier, cordonnier, et de Coudeyras, Marie, domiciliés au bourg d'Echandelys, est décédée en sa maison d'habitation, au bourg d'Echandelys, ainsi que nous nous sommes assurés; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Duchamp Chorion Genebrier

N° 15

16 Juin 1880

Chabrier Ste Julie

âgée de 16 ans célibataire

L'an mil huit cent quatre-vingt le trente juillet, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Chorion, Etienne, âgé de quarante-quatre ans, garde forestier et Jean-Pierre Duchamp, âgé de trente-quatre ans, facteur rural, domiciliés tous les deux au bourg d'Echandelys, amis de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, vingt-neuf juillet, à six heures du soir Vallis, Anna, âgée de cinq ans, sans profession, fille d'Antoine

N° 16

Vallis Anna

29 juillet 1880

âgée de 5 ans célibataire

Vaudier, sieur de long & de Françoise Dufrey, domiciliés tous deux au hameau des Enclos, commune d'Echandelys, est décédé en la maison d'habitation de ses parents sise au dit lieu des Enclos, ainsi que nous nous en sommes assurés, & ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Dutheuil Chonion Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt, le treize août, à cinq heures du soir, par devant nous antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Antoine Grivel, âgé de trente-quatre ans, sieur de long, fils de la défunte, demeurant à Chabreyras, et Coudeyras Etienne, âgé de quarante-quatre ans, sieur de long, neveu de la défunte, habitant aux Deux-frères, tous deux de cette commune, lesquels nous ont déclaré que hier douze du mois d'août, à sept heures du soir, Coudeyras Catherine, âgée de soixante-un ans, sans profession, épouse d'Etienne Grivel, âgé de soixante-dix ans, cultivateur, demeurant au village de Chabreyras, est décédée au dit lieu de Chabreyras, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assurés, & les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Grivel Coudeyras Genebrier

N°. 17

12 août 1880

Coudeyras Catherine

âgée de 61 ans

mariée

L'an mil huit cent quatre-vingt, le seize septembre à huit heures du matin par-devant nous antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune de Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Chonion, Etienne, garde forestier, âgé de quarante-quatre ans, & Jean-Pierre Duchamp, âgé de trente-quatre ans, fermier rural, non parents de la defunte, habitant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que hier, quinze septembre, à quatre heures du soir, Hélène Martin, âgée de onze mois, sans profession, née à Echandelys le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-dix-neuf, fille de Jean Martin, âgé de trente-huit ans & d'Antoinette Marquet, âgée de trente-un ans, le mari chef cantonnier, demeurant ensemble au bourg d'Echandelys, est décédée en la maison de ses parents à Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assurés, & les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Chonion. Genebrier

N°. 18

15 septembre 1880

Martin, Hélène

âgée de 11 mois

célibataire

L'an mil huit cent quatre-vingt, le cinq octobre, à sept heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) sont comparus Chonion, Etienne, garde forestier, âgé de quarante-quatre ans, garde forestier de Jean-Pierre Duchamp, âgé de trente-quatre ans, fermier rural, habitant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que hier quatre octobre, à onze heures du soir, Marius-Alfred Dichamp, âgé de trois mois quatre jours, né au Pessat-Bas, commune d'Auzelles, fils de Pierre Dichamp, âgé de vingt-sept ans employé du chemin de fer, & de Marie Montel, âgée de vingt-huit ans, son épouse, sans profession,

N°. 19

4 octobre 1880

Dichamp, Marius-Alfred

âgé de 3 mois 4 jours

célibataire

habitant bourg à Paris, est décédé en la maison d'habitation de Jeanne Flot, âgé de vingt sept ans, épouse de Claude Bonnerie, au village de Sans Plantat, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Chonion

Dubuisson

N°20

Montel Claude

décédé le 24 9bre 1880

âgé de 7 jours - marié

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt cinq novembre à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Laurent Montel, âgé de quarante un ans, propre du Buisson, commune d'Echandelys, gendre du défunt, et Etienne Chonion, âgé de quarante-quatre ans, garde champêtre de cette commune, voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que le vingt-quatre du mois de novembre, à huit heures du matin Claude Montel, âgé de soixante-quinze ans, cultivateur, époux de Marie Dumas, fils de feu Laurent et de défunte Jeanne Marquet, est décédé en sa maison d'habitation, sise à la Forestrie, commune d'Echandelys, ainsi que nous nous en sommes assuré; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chonion Montel

Dubuisson

N°21

Bertin Jne Marie

décédée le 27 9bre 1880

âgée de 18 ans célibataire

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt-huit novembre à sept heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) sont comparus Bertin Pierre, âgé de cinquante-deux ans, propriétaire de Lossedat commune d'Echandelys et Etienne Chonion âgé de quarante-quatre ans, garde champêtre de cette commune, le premier père de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le vingt-sept du mois de novembre, à onze heures du matin Jeanne-Marie Bertin, âgée de dix-huit ans, célibataire, fille de Pierre Bertin et de défunte Michelle Pointud, est décédée au dit lieu de Lossedat, en cette commune, ainsi que nous nous en sommes assurés; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Chonion

Bertin

Dubuisson

Clos et arrêté par nous maire de la commune d'Echandelys le présent registre des décès contenant vingt-un actes.

Fait en Mairie à Echandelys le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt.

Dubuisson

Table alphabétique
des décès

N.os des actes	Noms et prénoms.	Date des décès
21	Bertin Jeanne-Marie	27 novembre
15	Chabrier Antoinette-Julie	16 Juin
5	Champroux Marie	9 février
6	Chassaing Marie	13 février
13	Chonion Antoine	26 février
2	Chonion Jean	12 janvier
17	Couderyas Catherine	12 août
14	Couderyas Georges-Etienne-Louis	27 mai
12	Couderyas Joseph	9 août
11	Désesclade Anne	30 Mars
19	Dichamp Marius-Alfred	4 octobre
8	Gidon Hélène-Marie-Antoinette	11 mars
18	Martin Hélène	15 septembre
4	Montagne Marie	30 janvier
20	Montes Claude	24 novembre
7	Présentation d'un enfant sans vie	24 février
3	Sabatier Marie	16 janvier
9	Connelier Jeanne	28 octobre (1877)
10	Vaudable Jean	29 mars
16	Viallis Anna	29 juillet
1	Viallis Anna	12 janvier

Nous soussigné Maire de la commune d'Echandelys certifions exacte la table ci-dessus dressé

Echandelys le 5 janvier 1881

Le Maire

2 mars

Jugement tenant lieu d'acte de décès

de

Cornelier

2 mars 1880

République Française

au nom du

Peuple Français

Le tribunal civil de première instance séant en la ville d'Ambert chef lieu d'arrondissement, département du Puy-de-Dôme, a rendu et prononce le jugement suivant.

Réquisitoire.

Le procureur de la République soussigné.

Vu la loi du dix décembre mil huit cent cinquante concernant le mariage des indigents.

Attendu que la nommée Buisson Marie, fille de Pierre et de Jeanne Cornelier est

Vu pour être timbré et enregistré gratis
Ambert le cinq mars 1880

Vu le Procureur

sur le point de contracter un
mariage et qu'il résulte des
certificats soit du greffier du
tribunal soit du maire d'
Echandelys que l'acte de
décès de Jeanne Cornelier
n'a pas été inscrit par
suite d'un oubli ou d'une
erreur sur les registres des
décès de la dite commune
d'Echandelys que cet acte
est réclamé à l'instant
par la mairie de Paris, que
cette dernière est indigente.

Requiert qu'il plaise au
Tribunal, sur le rapport de
l'un de messieurs les juges
à ce at effet commis, et
après enquête établir l'acte
de décès de la nommée

Corneloix Jeanne, épouse
Buisson, survenu le vingt-
huit octobre mil huit cent
soixante-dix-sept à Echan-
delys.

Ordonner que le Jugement
à intervenir sera transcrit
sur les registres de l'année
courante de la commune
d'Echandelys.

que mention sera faite
en marge des actes de décès
de mil huit cent soixante-dix-
sept, vers le mois de octobre;
qu'expédition n'en pourra
désormais être délivrée sans
contenir la dite rectification;
qu'enfin le Jugement à
intervenir sera écrit et
expédié sur papier libre

et enregistré gratis, à tout avan-
tage de contracter mariage.

Parquet d'Ambert ce vingt-
huit février mil huit cent quatre-
vingt.

Le procureur de la
république.

Signé Degrie.

Vu le réquisitoire d'autre
part, nous commettons, nous
président, pour présenter le
rapport de l'affaire de ce
jour.

Fait en chambre du conseil
du tribunal à Ambert, le
premier mars mil huit cent quat
vingt.

Signé: Chardon, Président.

Jugement.

Ouï à l'audience publique,

Monsieur le Président en son rapport et Monsieur le Procureur de la République en ses conclusions ;

Attendu qu'il est articulé que Jeanne Conseiller, épouse de Pierre Poisson, est décédée en la commune d'Echandelys, vers le vingt huit octobre mil huit cent soixante dix sept, sans qu'il ait été dressé d'acte d'état civil pour constater cette mort ;

Attendu qu'il s'agit d'un fait matériel, absolu qui comporte la preuve orale.

Le Tribunal donne au Ministère public la preuve par enquête du décès de la

de Jeanne Brisson

Qui ensuite en leurs De-
clarations les témoins ci-après
nommés, savoir 1° Pourcelin
Antoine âgé de soixante-six
ans, cultivateur, Demeurant à
chez, commune de Echarcelz,
frère de la défunte;

2° Pourcelin Marguerite Jeanne
Pialas, âgée de quarante trois
ans, ménagère, Demeurant
au même lieu non parente

3° Coudert Jeanne Jeanne
Genestier âgée de vingt-un
ans, Demeurant aussi au même
lieu, ménagère, non parente;

4° Lenfin Prigand Marie
Jeanne Coudert, âgée de vingt-
six ans, aussi, ménagère,
au lieu de chez, commune de

veuve de Pierre Brisdoux à
chez, commune d'Echandelys
la dite veuve alors âgée de
soixante - cinq ans.

ordonne que pour tenir lieu
d'acte de décès le présent
jugement sera transcrit sur les
registres courants destinés aux
décès pour la commune d'
Echandelys, et mentionné en
marge des actes de l'année
mil huit cent soixante - dix - sept
au regard du vingt huit octobre.

Dit que la procédure est
gratuite

ainsi jugé et prononcé en
audience publique tenu le tribu-
nal de première instance
d'Ambert, composé de Messieurs
Chardon, président, Caros et

Tunial Juges. Degré, procureur
de la République et Samedi
commis Greffier le mardi deux
mars mil huit cent quatre vingt.

A la minute sont les
signatures.

Visé pour timbre et enré-
gistré gratis à ambert le
cinq mars mil huit cent quatre
vingt folio quatre vingt quatre,
case six.

signé: Imbertis, receveur.

En conséquence le président
de la République Française
mande et ordonne à tous
huissiers sur ce requis de mettre
le présent jugement à exé-
cution aux procureurs généra-
raux et aux procureurs de la
République près les tribunaux

de première instance Dès lors
la main à tous commandants
et officiers de la force pu-
blique de prêter main forte
lorsqu'ils en seront légalement
requis.

En foi de quoi de quoi la
minute du présent Jugement
a été signée par Messieurs
Chardon, Président et Saunade
Commis Greffier.

Expédié et délivré à
Monsieur le Procureur de la
République.

Collationné.

Le greffier du Tribunal.

Le Greffier

Vo. o. 25
Vo. 010 } 1.60
Vo. 150 }
1.85
Cal. 1.50
Vo. 050
3.85